

HISTOIRE

DE

SAINT LOUIS.

TOME PREMIER.

HISTOIRE
DE
SAINT LOUIS,
ROI DE FRANCE,
AVEC
Un Abrégé de l'Hiſtoire des Croiſades.

Miſericordia & veritas cuſtodiunt Regem & roboratur clementia thronus ejus.

La miſéricorde & la vérité conſervent le Roi, & la clémence affermit ſon trône.
Prov. de Salomon, ch. xx, v. 28.

PAR M. DE BURY.

TOME PREMIER.



A PARIS,
Chez la Veuve DESAINT, Libraire, rue du Foin-Saint-Jacques.

M. DCC. LXXV.

Avec Approbation & Privilége du Roi.

DESCRIPTION

Du Frontiſpice allégorique pour la Vie de Saint Louis, la Vignette & le Cul-de-lampe.

LE Frontiſpice repréſente Saint Louis porté ſur un nuage, apparoiſſant à Louis XVI. Le jeune Monarque accompagné de la Prudence & de la Juſtice, fait les premiers pas vers le Temple de la Gloire; le chemin qui y conduit eſt pratiqué ſur des rochers eſcarpés, & environné de précipices. L'impoſture, la volupté & l'envie offrent un chemin plus aplani & parſemé de fleurs : mais la Prudence qui éclaire leurs artifices, & la Juſtice prête à les punir, les font reculer. Les roſeaux qui ſortent de deſſous cette nouvelle route indiquent ſa fragilité. Le Saint Roi

ſemble conſeiller à Louis XVI de n'en point ſuivre d'autre que celle dans laquelle il eſt.

La Vignette repréſente le portrait de Saint Louis en médaillon.

Le Cul-de-lampe repréſente une Urne antique, qui contient les cendres du Saint Roi. Son épée, ſon caſque, ſon ſceptre & la balance de la Juſtice, ſont les attributs qui caractériſent ce Prince : une guirlande de Cyprès lie ces différens objets. Une palme & la couronne céleſte placées au-deſſus de l'Urne, annoncent ſa béatitude.

ÉPITRE
AUX FRANÇOIS.

MES CHERS COMPATRIOTES,

C'eſt à vous que j'offre aujourd'hui le dernier fruit de mes travaux littéraires. Prêt à finir une carriere octogénaire, après vous avoir donné les Vies de nos rois Henri IV & Louis XIII, & d'autres ouvrages, je la veux terminer par l'hiſtoire du ſaint roi, Louis IX, le plus grand des princes que le ciel ait placé ſur le trône de notre monarchie.

Eh ! qui a plus de droit à cet ouvrage que la nation entière, puiſqu'il n'en eſt point dans le monde, qui ait plus d'amour, de reſpect & d'attachement pour ſes rois ; & qu'elle eſt toujours prête à ſacrifier ſes biens & ſa vie pour leur gloire, leur ſûreté & leurs intérêts?

Vous trouverez dans l'hiſtoire de ce prince, le modèle le plus parfait de

toutes les vertus qui ſont la véritable gloire des ſouverains, & doivent les conduire à l'immortalité.

Vous y verrez, mes chers Compatriotes, un Monarque pénétré de la ſublime morale de l'Evangile, la pratiquer ſur le trône dans ſa plus grande régularité, épurée de toute ſuperſtition. Vous le verrez prendre à l'âge de vingt ans le gouvernement de ſes Etats, ſe conduire avec une politique ſi ſage & ſi prudente, qu'il fait jouir ſes ſujets de la plus heureuſe paix, & oblige les peuples ſes voiſins d'y participer.

Vous y verrez la plus parfaite union regner entre lui, les princes ſes freres, & ceux de ſon ſang, les traiter plus en ami qu'en ſouverain, & les conſulter dans les affaires les plus importantes.

Vous y verrez un prince libéral ſans prodigalité, ſachant récompenſer avec diſcernement le véritable mérite, & n'ayant d'autres favoris, que des miniſtres ſages & ſans ambition, qu'il avoit choiſis lui-même pour l'aider de leurs conſeils.

Vous verrez ce prince, après avoir donné les plus belles preuves d'un grand courage sans témérité, contre des vassaux indociles & séditieux, après les avoir vaincus & soumis, convertir ce courage en une sage fermeté, pour faire exécuter ses loix & ses ordonnances, & préférer la qualité de prince pacifique à celle de conquérant.

Vous le verrez encore former autour de lui une cour brillante, somptueuse même, quoique sans luxe frivole & inutilement dispendieux, dans les occasions d'apparat, où il est nécessaire que le souverain fasse paroître sa magnificence; mais lorsque ces fêtes sont passées, vous le verrez faire rentrer sa cour dans une noble simplicité également éloignée de lésine & de superfluité.

Enfin vous verrez couler de ses mains bienfaisantes une source intarissable de charités envers ceux que la vieillesse & les infirmités ont jetté dans l'indigence, leur procurer des retraites commodes & utiles à l'abri de l'humiliante

mendicité : & ces charités, quoiqu'abondantes, distribuées avec une sage économie, sans altérer les fonds nécessaires aux besoins de l'Etat.

Tel est, mes chers Compatriotes, le précis des vertus & des grandes qualités que possédoit saint Louis, dont vous trouverez un détail plus circonstancié dans l'ouvrage que je vous présente.

Mais ce qui doit vous rendre cet ouvrage intéressant, c'est qu'il paroît que notre auguste monarque a pris pour modèle de sa conduite, celle de ce grand roi.

A peine le Ciel a placé Louis XVI sur le trône de ses ancêtres, que voulant mettre en pratique la théorie des belles instructions qu'il a reçues par les soins de ses instituteurs sages & éclairés, sous les yeux & par les ordres de son Auguste ayeul, Louis fait choix d'un conseil composé de Ministres, dont la prudence, la sagesse, l'intégrité, les lumieres & le désintéressement, nous promettent le regne le plus heureux.

Les effets ſuivent de près. La nobleſſe des ſentimens de Louis XVI ne tarde pas à ſe développer. Ne conſultant que ſa générosité, il commence par faire répandre dans le ſein de l'indigence des largeſſes, deſtinées à ſoulager la détreſſe des malheureux. Il fait, en faveur de tous ſes ſujets, le ſacrifice d'un droit que les ſouverains ne perçoivent qu'une fois dans leur vie. Il dédaigne une refonte des monnoies, parce que le bénéfice qu'il a droit d'en retirer, ne peut être que très-onéreux à ſes peuples & à leur commerce. Il prend les meſures les plus ſages pour procurer l'abondance à ſes peuples, & prévenir les exactions que l'avarice pourroit exercer ſur les biens que la nature nous donne ſi libéralement; les deniers même deſtinés à ſes plaiſirs, ſont employés au paiement des penſions militaires, retardées par de fâcheuſes circonſtances.

Enfin ce prince entiérement occupé

avec ses ministres, à mettre le plus grand ordre dans l'administration des affaires de son royaume, nous a procuré un des plus agréables fruits de son travail, par le rétablissement de ses Parlemens, dont le concours avec les sages intentions de Sa Majesté, donnera de nouvelles forces aux Loix & à l'administration de la justice.

Je ne lui présenterai point pour modèle les exploits militaires de saint Louis : ce Prince s'étoit trouvé dans des circonstances différentes de celles dans lesquelles notre jeune monarque est monté sur le trône. Saint Louis n'avoit que douze ans, lorsqu'il parvint à la couronne, & sa minorité fut continuellement agitée par des guerres intestines. Blanche de Castille sa mere & régente du royaume, le fit toujours paroître à la tête des armées, sous la conduite du connétable de Montmorenci & des autres généraux François, qui lui apprirent le métier de la guerre : & il y acquit la plus grande expé-

rience. Lorſqu'il eut diſſipé ſes ennemis, il procura à ſes ſujets une ſolide paix, qui ne fut point troublée depuis les fameuſes victoires qu'il remporta à Taillebourg & à Saintes, où il commandoit ſeul ſes armées.

Notre jeune monarque ſe trouve dans des circonſtances plus favorables. Elevé dans le ſein de la paix, la principale attention de ſon Auguſte ayeul a été de lui procurer la plus belle éducation civile & politique, & les fruits qu'elle a produits depuis qu'il eſt monté ſur le trône, nous ſont connoître qu'il en a admirablement profité.

Mais, ſuppoſé que cette heureuſe paix, dont nous eſpérons qu'il continuera de nous faire jouir, fût troublée par quelque ambitieux voiſin, un prince peut être un grand roi, ſans paroître à la tête de ſes armées, témoin Charles V, roi de France, ſurnommé le Sage. Ce prince, ſans ſortir de ſon palais, aidé de ſes braves généraux, dont il ſut régler la conduite, donna un ſi heu-

reux & si utile mouvement à toutes les affaires de son royaume, qu'il chassa les Anglois de toutes les usurpations qu'ils y avoient faites.

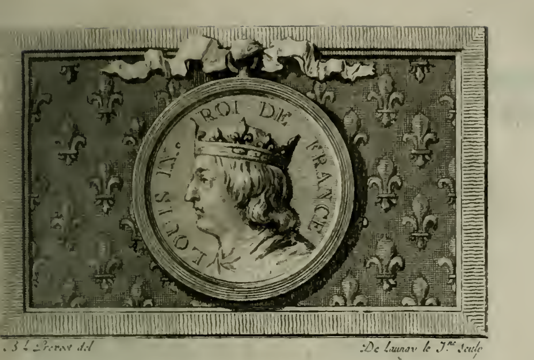
Mais si notre jeune Monarque se trouvoit obligé de soutenir une guerre, on verroit voler à son secours de nouveaux du Guesclin, des comtes de Dunois, des d'Armagnac, des Saintrailles, des Montmorenci, des Cossé de Brissac, des Biron, des Lesdiguieres, des d'Estrées, des Turenne, des Luxembourg, des Boufiers, des Matignon, des Catinat, des Villars, & tant d'autres grands hommes, dont les races se perpétuent dans les maisons de votre brave noblesse, sous les heureux climats de la France.

Je suis avec le plus sincere attachement,

MES CHERS COMPATRIOTES,

Votre très-humble & très-obéissant serviteur DE BURY.

HISTOIRE



HISTOIRE DE SAINT LOUIS.

Année 1226.

Louis VIII, roi de France, pere de S. Louis, étoit dans la 40e année de son âge & la troisieme de son regne, lorsque, revenant à Paris, après le siége de la ville d'Avignon, il fut obligé de s'arrêter au château de Montpensier, en

Auvergne, se sentant vivement pressé
1226. d'un mal, qu'il avoit tenu caché jusqu'alors, & qui le mit au tombeau. Ce fut dans cette occasion que ce prince fit voir qu'il étoit véritablement chrétien. Quelque fût ce mal, dont l'Histoire ne nous a pas appris la véritable cause, les Médecins, lui proposerent un remede que la loi de Dieu lui défendoit. Nonobstant le refus qu'il fit d'en user, on introdusit auprès de lui, pendant qu'il dormoit, une jeune demoiselle. S'étant éveillé, il appella l'officier qui le servoit, lui ordonna de la faire retirer, en lui disant ces belles paroles : *Qu'il aimoit mieux mourir, que de conserver sa vie en commettant un péché mortel.*

Cependant le mal ayant augmenté, & ce prince sentant les approches de la mort, il ne s'occupa plus que du soin de mettre ordre à ses affaires. Il commença par celle du salut : puis

ayant fait venir autour de ſon lit les évêques & les grands ſeigneurs qui l'avoient accompagné, il leur déclara qu'il nommoit la reine Blanche de Caſtille, ſon épouſe, régente de l'Etat pendant la minorité de ſon fils Louis (1). Cette nomination fut faite en préſence de l'archevêque de Sens, des évêques de Beauvais, de Noyon & de Chartres, & du chancelier Garin, qui la déclarerent authentiquement, après ſa mort, par des lettres ſcellées de leurs ſceaux. Il recommanda ſon fils aux ſeigneurs françois qui étoient préſens, & principalement à Matthieu II de Montmorenci, connétable de France, à Philippe, comte de Boulogne, au comte de Montfort, aux ſires de Coucy & de Bourbon, princes de ſon ſang, & à 1226.

(1) Il n'avoit que douze ans commencés; &, dans ce temps, les rois n'étoient déclarés majeurs qu'à vingt & un ans.

1226. plusieurs autres seigneurs, qui lui promirent que ses intentions seroient exactement exécutées; qu'ils feroient serment de fidélité au prince son fils, & qu'ils soutiendroient l'autorité de la reine durant sa régence.

Pendant que cela se passoit à Montpensier, Blanche étoit restée à Paris, où elle attendoit avec impatience l'arrivée du roi, pour le féliciter sur ses conquêtes : elle n'étoit pas instruite de sa maladie. Pressée du desir de le revoir, elle s'étoit mise en chemin pour l'aller joindre, lorsqu'elle rencontra le jeune Louis, qui revenoit précipitamment, accompagné du chancelier & de plusieurs autres seigneurs. Elle reconnut, à la tristesse répandue sur leurs visages, la perte que la France venoit de faire. Elle retourna aussitôt à Paris, afin de concerter avec les fideles serviteurs du roi, les mesures qu'il falloit prendre pour le faire couronner au plutôt.

La régente ne fut pas long-temps ſans appercevoir des ſemences de diviſion dans les diſcours de pluſieurs grands vaſſaux de la couronne, dont la puiſſance avoit été fort modérée ſous les deux regnes précédens; par les demandes qu'ils lui firent, & ſur-tout par le refus de pluſieurs d'entr'eux de ſe trouver à la cérémonie du couronnement du roi, qui fut faite le premier dimanche de l'Avent de l'année 1226. Le nombre des ſeigneurs qui y aſſiſterent ne fut pas, à beaucoup près, auſſi grand qu'il devoit être, ſuivant l'uſage ordinaire & en conſéquence des lettres que la régente leur avoit fait écrire pour les y inviter : mais elle ne laiſſa pas de faire faire la cérémonie, par les conſeils du chancelier & du légat, le retardement paroiſſant dangereux, ſur-tout dans ces temps-là, où on la regardoit comme eſſentielle à la royauté.

1226.

1226. La cour, & tous ceux qui devoient aſſiſter à cette cérémonie, s'étoient rendus à Reims. Thibaud, comte de Champagne, étoit en chemin pour s'y trouver: mais, comme il approchoit de la ville, on l'envoya prier de n'y pas entrer, à cauſe du bruit faux, mais fâcheux, qui couroit de lui, qu'il avoit fait empoiſonner le feû roi. La comteſſe ſa femme, fut néanmoins de la fête, ainſi que la comteſſe de Flandres, qui ſe diſputerent, entr'elles, le droit de porter l'épée devant le roi, comme repréſentant leurs maris abſens. Mais, ſur le refus qu'on leur en fit, elles conſentirent que Philippe, comte de Boulogne, oncle du roi, eût cet honneur, ſans préjudice de leurs droits, ou plutôt de ceux de leurs maris.

L'affront qu'on venoit de faire au comte de Champagne ne pouvoit manquer, eu égard à ſon caractere brouillon, de le jetter dans le parti des

factieux, & il ſemble qu'il eût été de la prudence de ne lui en pas donner l'occaſion. Mais ou l'on ſavoit qu'il y étoit déjà, ou la reine régente ne ſe crut pas aſſez d'autorité pour obtenir des grands ſeigneurs aſſemblés, qu'il n'en fût pas exclu : peut-être auſſi ne fût-elle pas fâchée de voir mortifier un ſeigneur qui avoit eu la hardieſſe de lui témoigner de l'amour. 1226.

Quoi qu'il en ſoit, il fut un des premiers qui fit ouvertement des préparatifs pour la révolte, de concert avec deux autres ſeigneurs mécontens. C'étoit Pierre de Dreux, comte de Bretagne, ſurnommé *Mauclerc* (1), auquel Philippe Auguſte avoit fait épouſer l'héritiere de ce comté; & Hugues de Luſignan, comte de la Marche, qui avoit épouſé Iſabelle, fille d'Aymard, comte

(1) C'eſt-à-dire, ſuivant le langage du temps, *homme malin & méchant.*

1226. d'Angoulême, veuve de Jean Sans-Terre, roi d'Angleterre, mere de Henri III, qui y regnoit alors.

Comme l'archevêché de Reims étoit alors vacant, ce fut de Jacques de Bazoche, ſon ſuffragant, évêque de Soiſſons, que Louis reçut cette onction qui rend les rois ſacrés pour les peuples. Quoiqu'il fût encore bien jeune, il étoit déja aſſez inſtruit pour ne pas regarder cette action comme une ſimple cérémonie. Il ne put faire, ſans trembler, le ſerment de n'employer ſa puiſſance que pour la gloire de Dieu, pour la défenſe de l'égliſe & pour le bien de ſes peuples. Il s'appliqua ces paroles qui commencent la meſſe ce jour-là, & dont David ſe ſervoit pour dire, *qu'il mettoit en Dieu toute ſa confiance, & qu'il s'aſſuroit d'être exaucé.*

Joinville, pag. 15

Comme cette cérémonie eſt trop connue pour nous arrêter à la décrire, je dirai ſeulement, que lorſqu'elle fut

finie, on fit asseoir le roi sur un trône richement paré; que l'on mit entre ses mains le sceptre & la main de justice, & qu'ensuite tous les grands seigneurs & prélats, qui étoient présens, lui prêterent serment de fidélité, ainsi qu'à la reine sa mere, pour le temps que sa régence dureroit. 1226.

Dès le lendemain, la reine partit pour ramener le roi à Paris; elle souhaita qu'il n'y eût aucunes marques de réjouissances, comme il n'y en avoit point eu à Reims: car, quelque satisfaction qu'elle eût de voir regner son fils, rien n'effaçoit de son cœur le regret dont elle étoit pénétrée, de la perte qu'elle venoit de faire: d'ailleurs l'affliction étoit si générale, que les grands & le peuple n'eurent pas de peine à suspendre les mouvemens de leur joie, & la sagesse de la régente ne lui permettoit pas de perdre en vains amusemens, un temps dont elle 1227.

1227. avoit besoin pour arrêter & éteindre les factions qui se formoient dans l'Etat.

Caractere de la régente.

Blanche de Castille étoit une princesse dont la prudence, la présence d'esprit, l'activité, la fermeté, le courage & la sage politique rendront à jamais la mémoire chere & respectable aux François. Elle s'appliqua uniquement à dissiper les orages qui se formoient contre l'Etat : elle n'eut d'autres vues qu'à conserver à son fils les serviteurs qui lui étoient restés fideles, de lui en acquérir de nouveaux, & de prévenir les dangereux desseins de ses ennemis. Les seigneurs de la cour se ressentirent de ses bienfaits, & tout le monde de ses manieres obligeantes & naturelles qu'elle employoit pour gagner les cœurs, qui y étoient d'autant plus sensibles, qu'elle accompagnoit ses graces du plus parfait discernement.

Comme le comte de Boulogne étoit

un des plus puiſſans ſeigneurs de l'Etat, & dont le roi pouvoit attendre plus de ſecours ou de traverſes, elle n'oublia rien pour le mettre dans ſes intérêts. Philippe Auguſte lui avoit donné le comté de Mortain; mais Louis VIII s'en étoit réſervé le château, en confirmant ce don. Blanche commença par le lui remettre, & lui rendit en même temps le château de l'Iſle-Bonne, que le feû roi s'étoit pareillement réſervé, & dans la ſuite, elle lui céda encore l'hommage du comté de Saint-Pol, comme une dépendance de celui de Boulogne. 1127.

La reine Blanche traita encore bien généreuſement Ferrand, comte de Flandres. Philippe Auguſte l'avoit fait priſonnier à la bataille de Bouvines, & n'avoit pas voulu lui rendre ſa liberté, à moins qu'il ne payât une rançon de cinquante mille livres, ſomme alors très-conſidérable, & qu'il ne donnât

pour ſûreté Lille, Douai & l'Ecluſe. La
1227. régente, de l'avis des grands du royaume, rendit au comte ſa liberté, & lui fit remiſe de la moitié de ſa rançon, à condition de laiſſer ſeulement pendant dix ans, entre les mains du jeune roi, la citadelle de Douai. Ce bienfait l'attacha ſi fortement aux intérêts de la reine & de ſon fils, que rien ne put l'en écarter, & qu'il réſiſta conſtamment à toutes les ſollicitations des ſeigneurs mécontens.

Cependant le comte de Champagne avoit levé le premier l'étendart de la révolte: il avoit fait une ligue avec les comtes de Bretagne & de la Marche. Ils avoient commencé par faire fortifier & fournir de munitions de guerre & de bouche les châteaux de Beuvron en Normandie, & de Belleſme, dans le Perche, dont le feu roi avoit confié la garde au comte de Bretagne.

La régente, uſant de la plus grande

diligence, avant que les mécontens fussent en état de se mettre en campagne, assembla promptement une armée assez nombreuse pour accabler le comte de Champagne. Elle fut parfaitement secondée par Philippe, comte de Boulogne, oncle du roi; par Robert, comte de Dreux, frere du comte de Bretagne; & par Hugues IV, duc de Bourgogne. Elle marcha avec eux, accompagnée du roi son fils, en Champagne contre le comte Thibaud. Ce seigneur, surpris de cette diligence, mit les armes bas, & eut recours à la clémence du roi, qui lui pardonna, & le reçut en ses bonnes graces. 1227.

C'est sur cette réconciliation si prompte, & principalement sur les discours malins d'un auteur Anglois *, qu'il a plu à quelques-uns de nos écrivains d'orner, ou plutôt de salir leur histoire de l'épisode imaginaire des amours du comte de Champagne &

* Matthieu Paris.

de la reine régente ; à quoi, ſur les
1227. médiſances que l'on faiſoit alors courir en Angleterre, on a encore ajouté celles de la même princeſſe avec le cardinal de Saint-Ange, légat apoſtolique en France. Le plaiſir de mal parler des grands & de ſe faire applaudir par des gens corrompus, dont notre ſiécle n'eſt pas plus exempt que les autres, donne la vogue à ces ſortes de fables; mais celles-là ne furent pas capables de flétrir la réputation d'une reine, à laquelle notre hiſtoire ancienne a toujours rendu la juſtice quelle méritoit. D'ailleurs les hiſtoriens Anglois & ſur-tout Matthieu Paris, moine Bénédictin, croyoient, par ces traits de malignité, venger leur roi Henri III des avantages que les François, ſous la conduite de la reine Blanche, avoient remportés ſur lui, lorſqu'ayant pris, comme je le dirai ci-après, le parti des mécontens, il fut renvoyé

dans ſon Iſle, après avoir vu détruire ſon armée & dépenſé beaucoup d'argent. A la vérité, ſuivant les mémoires de ce temps-là, il y a lieu de penſer que le comte de Champagne avoit conçu de l'inclination pour cette princeſſe; mais on n'y voit rien qui puiſſe perſuader qu'elle y ait jamais répondu, & l'on y trouve même le contraire. Elle mépriſa le comte, le plus volage & le plus frivole ſeigneur de ſon temps, & le laiſſa ſe conſoler par les vers & les chanſons dont il ornoit les murs de ſon château de Provins.

1227.

Le parti révolté étant fort affoibli, par le retour du comte de Champagne ſous l'obéiſſance du roi, la régente fit marcher auſſi-tôt l'armée au-delà de la Loire, contre les deux autres chefs. Le roi les fit citer deux fois devant ſon parlement: n'ayant pas obéi, & étant cités une troiſieme fois, ils ſe rendirent à Vendôme, où étoit

le roi. Comme ils n'avoient point
1227. d'autre ressource que la miséricorde de ce prince, pour éviter le châtiment qu'ils méritoient, ils y eurent recours. La bonté du Roi, la nécessité de ménager les autres seigneurs, parens ou amis des deux comtes, l'espérance de rétablir plus promptement, par les voies de la douceur, la tranquillité de l'Etat, engagerent la régente à faire obtenir du roi non-seulement leur pardon, mais encore des graces & des conditions très-avantageuses, par un traité que le roi fit avec eux.

Premiérement, pour ce qui regardoit le comte de la Marche, il fut conclu qu'Alfonse de France, frere du roi, épouseroit Elizabeth, fille de ce comte, dont le fils aîné, Hugues de la Marche, épouseroit Elizabeth de France, sœur du Roi. Il fut encore convenu que le roi ne pourroit faire la paix avec le roi d'Angleterre, sans

y comprendre le comte. Celui-ci, de ſa part, céda ſes prétentions ſur le Bourdelois & ſur la ville de Langès, moyennant une ſomme d'argent payable en pluſieurs années, en dédommagement du douaire de la reine d'Angleterre, femme du comte, ſaiſi par les Anglois. 1227.

A l'égard du comte de Bretagne, il fut convenu qu'Iolande, ſa fille, épouſeroit Jean de France, frere du roi; que, juſqu'à ce que Jean eût vingt-un ans, il n'en avoit alors que huit, le comte de Bretagne auroit la poſſeſſion d'Angers, de Beaugé, de Beaufort & de la ville du Mans; qu'il donneroit en dot à ſa fille, Bray, Châteauceau, avec les châteaux de Beuvron, de la Perriere & de Belleſme, à condition qu'il jouiroit de ces trois dernieres places le reſte de ſa vie, & qu'il ne feroit aucune alliance avec Henri, roi d'Angleterre, ni avec Richard, ſon frere. Auſſi-tôt après ce

traité, le comte de Bretagne, pour
1227. faire voir son attachement aux intérêts du roi, marcha avec Imbert de Beaujeu, connétable de France, contre Richard, frere du roi d'Angleterre, l'empêcha de rien entreprendre sur les terres de France & l'obligea de se retirer. Le roi d'Angleterre sollicita envain les seigneurs de Normandie, d'Anjou & du Poitou, de prendre les armes en sa faveur; mais, comme aucuns n'oserent se déclarer, il fut obligé de faire une trève pour un an, qu'il obtint par la médiation du pape Grégoire IX, qui venoit de succéder à Honoré III.

Les choses étant ainsi pacifiées, la régente renouvella les traités faits sous les précédens regnes, avec l'empereur Frédéric II & avec Henri son fils, roi des Romains, par lesquels ils s'engageoient à ne prendre aucune liaison avec l'Angleterre contre la France. Elle employa

tous ſes ſoins pour ſe maintenir en bonne intelligence avec les princes alliés de la France, pour s'attacher le plus qu'elle pourroit de ſeigneurs vaſſaux de la couronne, & elle fut toujours attentive à prévenir & arrêter, dans leur naiſſance, les entrepriſes des eſprits brouillons; car elle ne devoit pas compter qu'ils en demeuraſſent à une premiere tentative: ils en avoient tiré trop d'avantages &, l'eſprit de faction s'appaiſe bien moins par les bienfaits, qu'il ne s'anime par l'eſpérance d'en extorquer de nouveaux. 1227.

Quoique la conduite des affaires de l'Etat donnât beaucoup d'occupation à la reine régente, cependant elle ſçavoit encore trouver aſſez de temps pour donner ſes ſoins à l'éducation du prince ſon fils, à laquelle elle préſidoit elle-même. Les hiſtoriens contemporains ont négligé de nous apprendre quel étoit le gouverneur de Education de Louis.

Louis : nous devons croire que la reine
1227. en faiſoit les principales fonctions. Nous ignorons auſſi le nom & les qualités de ſon précepteur, qu'on ne lui donna que fort tard, ſuivant l'uſage de ce temps-là : mais, quel qu'il fût, il eſt certain que les voies lui étoient bien préparées par les ſoins que la reine régente en avoit déja pris. Nous voyons dans les mémoires du ſire de Joinville, auteur contemporain & confident de Louis, qu'elle n'épargna rien pour mettre auprès de ſon fils, les perſonnes les plus capables pour la vertu & pour la ſcience. De la part du jeune prince, la docilité, la douceur, le deſir de profiter, la droiture de l'eſprit & ſur-tout celle du cœur, rendoient bien aiſée une fonction ſi épineuſe & ſi difficile. La reine s'attacha ſur-tout à l'inſtruire, dès ſon bas-âge, de la connoiſſance de Dieu, & des véritables vertus dont il eſt le modele. Auſſi

n'oublia-t-il jamais ce que ſa mere lui avoit dit un jour, lorſqu'il étoit 1227.
encore jeune: *Mon fils, vous êtes né roi; je vous aime avec toute la tendreſſe dont une mere eſt capable; mais j'aimerois mieux vous voir mort, que de vous voir commettre un péché mortel.* Il grava ces inſtructions ſi profondément dans ſon cœur, qu'il donna toujours à l'exercice de la religion & à la retraite, les momens qu'il déroboit aux fonctions de la royauté.

On n'oublia pas en même temps de lui procurer les inſtructions qui peuvent contribuer à former l'eſprit; mais, ſelon qu'on le pouvoit faire dans ce ſiécle là, où l'ignorance étoit prodigieuſe, même parmi les eccléſiaſtiques. On rapporte comme un éloge de ce prince, qu'il ſçavoit écrire, (car les plus grands ſeigneurs ne ſçavoient pas même ſigner leur nom) qu'il entendoit très-bien le latin de l'écriture ſainte,

& les ouvrages des Peres de l'églife,
1227. qui ont écrit dans cette langue.

Pour ce qui eft de l'hiftoire, il fçavoit celle des rois fes prédéceffeurs, rapportée dans les chroniques particulieres de leurs regnes, qui, quoique très-imparfaites, nous ont néanmoins confervé les actions les plus mémorables des princes des deux premieres races de la monarchie. On y trouvoit la connoiffance de leurs vertus & de leurs défauts, qui fourniffoit des exemples pour apprendre à pratiquer les unes & éviter les autres.

On lui propofa fur-tout pour modele le roi Philippe-Augufte fon ayeul, un des plus grands rois de la monarchie, lequel étoit monté fur le trône dans un âge à peu près pareil à celui de Louis, & dans les mêmes circonftances. La reine Blanche, fa mere, lui fit prévoir le mauvais effet que pouvoit produire l'idée de fa jeuneffe fur

les eſprits mutins & brouillons de ſon royaume. Elle s'appliqua à lui faire 1227.
éviter les défauts des jeunes gens de ſon âge, & ſur-tout l'inapplication, l'amour de l'oiſiveté & du plaiſir. Elle lui donna connoiſſance de toutes les affaires, elle ne décida jamais rien d'important ſans le lui communiquer; & dans les guerres qu'elle eut à ſoutenir, elle le fit toujours paroître à la tête de ſes troupes, accompagné des ſeigneurs les plus braves & les plus expérimentés.

La reine ſe donnoit en même temps de pareils ſoins pour l'éducation de ſes autres enfans. Ils étoient quatre; ſçavoir, Robert, qui fut depuis comte d'Artois, Jean comte d'Anjou, Alfonſe, comte de Poitiers, & Charles comte de Provence. Chacun recevoit les inſtructions, dont ſon âge pouvoit être capable. L'exemple de leur frere aîné leur donnoit une émulation, qui

les excitoit à lui ressembler, en acqué-
1227. rant les mêmes connoissances, & pratiquant les mêmes vertus. Blanche leur inspira tant d'aversion pour la galanterie, que jamais, dans tout le cours de leur vie, ils ne prirent le moindre attachement contraire aux bonnes mœurs.

La reine Blanche réussit encore à persuader aux princes ses enfants, que leur plus grand bonheur dépendoit de la parfaite union qui devoit regner entr'eux : ils profiterent si bien des avis de cette sage mere, que les cadets furent pénétrés toute leur vie, pour le roi leur frere aîné, de cette amitié tendre & respectueuse qui fait ordinairement la félicité des supérieurs & des inférieurs; comme, de sa part, Louis les traita toujours avec la plus grande bonté, moins en roi qu'en ami; en sorte qu'il n'y eut jamais, dans cette noble famille, le moindre nuage de dissention

dissention. Lorsque ses freres commencerent à être capables d'occupations sérieuses, il les admit dans ses conseils; il les consultoit dans les affaires qui se présentoient, & prenoit leurs avis. Ils commandoient dans ses armées des corps particuliers de troupes, à la tête desquels ils ont très-souvent fait des actions dignes de la noblesse de leur naissance. Ils étoient, pour ainsi dire, les premiers ministres du roi. Ils partageoient avec lui les fonctions pénibles de la royauté, & contribuoient unanimement à la gloire de l'Etat & au bonheur des peuples. 1227.

Pendant que la reine Blanche donnoit tous ses soins à l'éducation de ses enfants, elle étoit encore occupée à rendre inutiles les nouvelles entreprises des esprits brouillons, & sur-tout de ceux dont je viens de parler. Ils n'étoient pas rentrés sincérement dans leur devoir. Ils avoient été forcés par la pru-

dence & l'activité de la régente de se
1227. soumettre, & les graces qu'elle leur avoit fait accorder par le roi, au lieu de les satisfaire, n'avoient fait qu'augmenter le desir d'en obtenir de nouvelles.

1228. L'union de Philippe, comte de Boulogne, oncle du roi, avec la reine régente, étoit pour eux un frein qui les arrêtoit: ils entreprirent de le rompre, & ils s'y prirent de la maniere qu'il falloit pour y réussir. Ils lui firent représenter qu'étant celui de tous les princes qui, après les freres du roi, étoit son plus proche parent, étant fils de Philippe-Auguste, c'étoit un affront pour lui que la régence du royaume fût en d'autres mains que les siennes, & surtout en celles d'une femme, & d'une femme étrangere qui, par ces deux raisons, devoit être exclue du gouvernement du royaume de France: ils l'assurerent de leurs services pour sou-

tenir ſon droit, s'il vouloit le faire valoir. 1228.

Le comte Philippe avoit épouſé Mathilde, fille du vieux comte de Boulogne, qui avoit été fait & reſté priſonnier de Philippe Auguſte, depuis la bataille de Bouvines; & le gendre, pendant la priſon de ſon beau-pere, avoit été inveſti de tous les biens du comte, par Philippe Auguſte. C'étoit apparemment ce qui avoit tenu juſques alors le gendre attaché aux intérêts du roi & de la régente: car, ſi le vieux comte de Boulogne étoit ſorti de priſon en même temps que le comte de Flandres, il auroit pu cauſer beaucoup d'embarras à Philippe ſon gendre, & il eſt vraiſemblable que c'étoit cette raiſon qui avoit empêché la régente, après la mort du roi ſon époux, de donner la liberté au vieux comte de Boulogne. Celui-ci en mourut de chagrin, ou de déſeſpoir, car le bruit

courut qu'il s'étoit donné la mort. Phi-
1228. lippe, après cet évenement, n'ayant plus le motif qui lui avoit jusqu'alors fait ménager la régente, se trouva disposé à écouter les mauvais conseils qu'on lui donnoit, pour s'emparer de la régence.

Il concerta avec plusieurs seigneurs de se saisir de la personne du roi, qui se trouvoit dans l'Orléanois, lors de ce complot. Ils avoient résolu d'exécuter leur projet, sur le chemin d'Orléans à Paris, lorsque le roi y retourneroit. Ce prince, en ayant été averti par le comte de Champagne, se refugia à Montlhéry, d'où il fit sur le champ avertir la reine sa mere, & les habitans de Paris : elle en fit partir promptement tous ceux qui étoient capables de porter les armes, & tout le chemin depuis Paris jusqu'à Montlhéry, fut aussi-tôt occupé par une nombreuse armée & une foule incroyable de peuple,

au milieu de laquelle le roi paſſa comme entre deux haies de ſes gardes. Ce n'étoit qu'acclamations redoublées, & que bénédictions, qui ne ceſſerent point juſqu'à Paris. Le ſire de Joinville rapporte que le roi ſe faiſoit toujours un plaiſir de ſe ſouvenir & de parler de cette journée, qui lui avoit fait connoître l'amour que ſes peuples lui portoient. Les ſeigneurs conjurés qui s'étoient rendus à Corbeil pour l'exécution de leur deſſein, voyant leur coup manqué, firent bonne contenance, & traitant de terreur panique la précaution que le roi avoit priſe, ils ſe retirerent pour former un nouveau projet de révolte, qui n'éclata cependant que l'année ſuivante.

1228.

Ce fut pendant la tranquillité que procura dans le royaume l'accommodement avec les ſeigneurs mécontens, dont je viens de parler, que la régente termina une autre affaire impor-

tante, dont la consommation fut très-
1228. glorieuse & fort utile pour le royaume, ayant procuré la réunion à la couronne, du comté de Toulose, & de ses dépendances.

Le pape sollicitoit vivement la régente de ne point abandonner la cause de la religion, & de continuer à réduire les Albigeois, dont la mort du roi son mari avoit arrêté la ruine totale. Le légat, pour ce sujet, fit payer par le clergé, une grosse contribution que la reine employa utilement. Elle procura des secours à Imbert de Beaujeu, dont la prudence & l'activité avoient conservé les conquêtes qu'on avoit faites sur ces hérétiques. Ayant reçu un nouveau renfort, il fatiga tellement les Toulousains par ses courses continuelles aux environs de leur ville, par les alarmes qu'il leur donnoit sans cesse, qu'il les mit enfin à la raison, & obligea le comte de Toulouse à

rentrer dans le ſein de l'Egliſe & d'abandonner les Albigeois. 1228.

Le cardinal de S. Ange, qui étoit revenu en France depuis quelque tems, profita de la conſternation des Toulouſains : il leur envoya l'abbé Guérin de Grand-Selve, pour leur offrir la paix, ils répondirent qu'ils étoient prêts à la recevoir; & ſur cette réponſe, la régente leur ayant fait accorder une trêve, on commença à rraiter à Baziege auprès de Toulouſe, & peu de temps après, la ville de Meaux fut choiſie pour les conférences. Le comte Raymond s'y rendit avec pluſieurs des principaux habitans de Toulouſe. Le cardinal-légat & pluſieurs prélats s'y trouverent auſſi. La négociation ayant été fort avancée dans diverſes conférences, l'aſſemblée fut transferée à Paris, pour terminer entiérement l'affaire en préſence du roi. La régente & le légat conclurent enfin un traité par le-

quel il fut ſtipulé. 1° Que le comte
1228. de Toulouſe donneroit Jeanne ſa fille, qui n'avoit alors que neuf ans en mariage à Alfonſe de France un des freres du roi. 2° Que le comte de Toulouſe jouiroit des ſeuls biens qui lui appartenoient dans les bornes de l'évêché de Toulouſe, & de quelques autres dans les évêchés de Cahors & d'Agen; qu'il n'en auroit que l'uſufruit, & que toute ſa ſucceſſion reviendroit après ſa mort, à ſa fille, à Alfonſe ſon mari, & à leur poſtérité; & qu'au cas qu'il ne reſtât point d'enfants de ce mariage, le comté de Toulouſe feroit réuni à la couronne, (comme il arriva en effet, après la mort de Jeanne & d'Alfonſe.) 3° Que le comte remettroit au roi toutes les places & toutes les terres qu'il poſſédoit au delà du Rhône & en deça, hors de l'évêché de Toulouſe. Qu'il lui livreroit la citadelle de Toulouſe, & quelques autres

places des environs, où le roi tiendroit garnison pendant dix ans. 4° Que le comte iroit dans dix ans au plus tard dans la Palestine, combattre à ses propres frais contre les Sarrasins pendant cinq ans. Enfin le comte de Toulouse, pour assurer l'accomplissement de tous les articles du traité, se constitua prisonnier dans la tour du Louvre, jusqu'à ce que les murailles de Toulouse, & de quelques autres villes & forteresses eussent été détruites, comme on en étoit convenu, & que Jeanne sa fille eût éte remise entre les mains des envoyés de la régente, &c. 1228.

Ensuite de ce traité, le comte fit amande honorable dans l'église de Paris, nuds pieds & en chemise, en présence du cardinal-légat & de tout le peuple de Paris.

Après cette paix conclue, on tint un célébre concile à Toulouse pour réconcilier cette ville à l'Eglise, & y

établir une inquisition contre les héré-
1228. tiques & schismatiques. Il fallur toutefois encore quelques années pour rétablir une parfaite tranquillité dans le pays, où il se fit de temps en temps, quelques soulevemens par les intrigues du comte de la Marche & de quelques autres seigneurs : mais elles n'eurent pas de grandes suites.

Ce que je viens de rapporter s'exécuta pendant la troisieme année de la minorité du jeune roi, avec beaucoup de gloire pour la reine régente, & beaucoup de chagrin pour les factieux, qui, n'osant plus s'attaquer directement au roi, résolurent de tourner leurs armes contre Thibaud, comte de Champagne, pour se venger de ce qu'il les avoit empêché de se rendre maîtres de la personne du roi.

Les factieux attaquent le comte de Champagne.

C'étoit toujours le comte de Bretagne, auquel il ne coûtoit pas plus de demander des graces, que de s'en

rendre indigne, & le comte de la Marche, qui étoient les chefs de cette faction, aussi bien que le comte de Boulogne, qui sans vouloir paroître d'abord & se mettre en campagne, se contenta de faire fortifier Calais, & quelques autres places de sa dépendance. 1228.

Entre les seigneurs ennemis du comte de Champagne, il y en eut quelques-uns, qui faisant céder la colere où ils étoient contre lui, à leur haine & à leur jalousie contre la régente, proposerent pour la perdre un projet qu'ils crurent infaillible : ce fut de détacher de ses intérêts ce seigneur, qui par sa puissance étoit le principal appui de la régente, & auroit été le plus redoutable ennemi qu'on pût lui susciter à cause de la situation de ses Etats au milieu du royaume. Il falloit, pour cet effet, lui faire reprendre ses anciennes liaisons. La comtesse de

Champagne, Agnès de Beaujeu, étoit
1228. morte. Thibaud, jeune encore & n'ayant qu'une fille, cherchoit à se remarier : on lui offrit la princesse Iolande, fille du comte de Bretagne, quoique par le traité de Vendôme, elle eût été promise à Jean de France, frere du roi, Thibaud écouta volontiers cette proposition. Après quelques négotiations, l'affaire fut conclue, & le jour pris pour amener la jeune princesse à l'abbaye du Val-Secret, près Château-Thierry, où la cérémonie du mariage devoit se faire. Le comte de Bretagne étoit en chemin pour venir l'accomplir, accompagné de tous les parens de l'une & de l'autre maison.

Quoique cette affaire eût été tenue fort secrete, la régente, toujours attentive aux moindres démarches des seigneurs mécontens, fut instruite, par ses espions & par les préparatifs que l'on faisoit pour cette fête, de ce

qui se passoit. Elle en prévit les suites, en instruisit le roi son fils, 1228.
& l'engagea d'écrire au comte de Champagne la lettre suivante, qu'elle lui fit remettre par Godefroy de la Chapelle, grand pannetier de France, qu'elle lui dépêcha. « Sire Joinville, 2e partie.
» Thibaud, j'ai entendu que vous avés » convenance, & promis prendre à » femme la fille du comte de Bretagne : » pourtant vous mande que si cher que » avez, tout quant que amés au royau- » me de France, ne le facez pas : la » raison pour quoi, vous savés bien. » Je jamais n'ai trouvé pis qui mal » m'ait voulu faire que lui ». Cette lettre, & d'autres choses importantes que Godefroy de la Chapelle étoit chargé de dire au comte, de la part du roi, eurent leur effet. Thibaud changea de résolution, quelque avancée que fût l'affaire, car il ne reçut cette lettre que lorsqu'il étoit déja en che-

min pour l'abbaye du Val-Secret, où
1228. ceux qui étoient invités aux noces se rendoient de tous côtés. Il envoya sur le champ au comte de Bretagne & aux seigneurs qui l'accompagnoient, pour les prier de l'excuser, s'il ne se rendoit pas au Val-Secret, qu'il avoit des raisons de la derniere importance qui l'obligeoient de retirer la parole qu'il avoit donnée au comte de Bretagne, dont il ne pouvoit épouser la fille. Aussi-tôt il retourna à Château-Thierry, où, peu de temps après, il épousa Marguerite de Bourbon, fille d'Archambaud, VIIe du nom.

Ce changement & cette déclaration, du comte de Champagne, mirent les seigneurs invités dans une plus grande fureur que jamais contre lui. La plupart de ceux qui devoient se trouver au mariage, étoient ennemis du roi & de la régente, & cette assemblée étoit moins pour la célébration des

noces que pour concerter entr'eux une révolte générale, dans laquelle ils s'attendoient bien d'engager le comte de Champagne. Ils prirent donc la résolution de lui faire la guerre à toute outrance : mais, pour y donner au moins quelque apparence de justice, ils affecterent de se déclarer protectecteurs des droits qu'Alix, reine de Chypre, cousine de Thibaud, prétendoit avoir sur le comté de Champagne. 1228.

Ce fut donc sous le prétexte de protéger cette princesse, dont les droits étoient fort incertains, qu'ils attaquerent, tous ensemble, le comte de Champagne dans le dessein de l'accabler.

Ce fut alors que le comte de Boulogne, oncle du roi, se déclara ouvertement avec le comte Robert de Dreux, le comte de Brienne, Enguerrand de Coucy, Thomas son frere, Hugues comte de Saint-Pol, & plu-

sieurs autres. Ayant assemblé toutes
1228. leurs troupes auprès de Tonnerre, ils entrerent en Champagne quinze jours après la S. Jean, mirent tout à feu & à sang & vinrent se réunir auprès de Troyes, à dessein d'en faire le siége, disant par tout qu'ils vouloient exterminer celui qui avoit empoisonné le feû roi: car c'étoit encore un prétexte dont ils coloroient leur révolte.

Le comte de Champagne n'étant pas assez fort pour résister à tant d'ennemis, parce que ses vassaux étoient entrés dans la confédération, eut recours au roi, comme à son seigneur, & le conjura de ne le pas abandonner à la haine de ses ennemis, qu'il ne s'étoit attirée que pour lui avoir été fidele; & cependant il fit lui-même détruire quelques unes de ses places les moins fortes, pour empêcher les ennemis de s'y loger. Le seigneur Simon de Joinville, pere de l'auteur de

l'hiſtoire de S. Louis, ſe jetta, pendant la nuit, avec beaucoup de nobleſſe, dans la ville de Troyes pour la défendre, & ce ſecours fit reprendre cœur aux habitans, qui parloient déja de ſe rendre. 1228.

Le roi, ſur cet avis, envoya auſſitôt commander, de ſa part, aux confédérés, de mettre bas les armes, & de ſortir inceſſamment des terres de Champagne. Ils étoient trop forts & trop animés pour obéir à un ſimple commandement. Ils continuerent leurs ravages : mais ſe voyant prévenus par le ſeigneur de Joinville, ils s'éloignerent un peu des murailles de Troyes, & allerent ſe camper dans une prairie voiſine, ayant le jeune duc de Bourgogne à leur tête. Louis, qui avoit bien prévu qu'il ne ſeroit pas obéi, avoit promptement aſſemblé ſon armée, & s'étant fait joindre par Matthieu II du nom, duc de Lorraine, il vint en per-

ſonne au ſecours du comte de Champagne.

1228.

Les approches du Souverain, dont on commençoit à ne plus ſi fort mépriſer la jeuneſſe, étonnerent les rébelles. Ils envoyerent, au-devant de lui, le ſupplier de leur laiſſer vider leur querelle avec le comte de Champagne, le conjurant de ſe retirer, & de ne point expoſer ſa perſonne dans une occaſion qui ne le regardoit point. Le roi leur répondit qu'en attaquant ſon ſon vaſſal, ils l'attaquoient lui-même, & qu'il le défendroit au péril de ſa propre vie. Quand ce jeune prince parloit de la ſorte, il étoit dans ſa quinzieme année, & commençoit déja à développer ce courage & cette fermeté qui lui étoient naturels, & dont la reine, ſa mere, lui avoit donné l'exemple, & lui avoit enſeigné l'uſage que l'on devoit en faire. Sur cette réponſe, les rébelles lui députerent de nouveau

pour lui dire qu'ils ne vouloient point
tirer l'épée contre leur Souverain, & 1228.
qu'ils alloient faire leur possible pour engager la reine de Chypre à entrer en négociation avec le comte Thibaud sur la discussion de leurs droits. Le roi répliqua qu'il n'étoit point question de négociation; qu'il vouloit, avant toutes choses, qu'ils sortissent des terres de Champagne; que, jusqu'à ce qu'ils en fussent dehors, il n'écouteroit, ni ne permettroit au comte d'écouter aucune proposition. On vit en cette occasion l'impression que fait la fermeté d'un Souverain armé, qui parle en maître à des sujets rébelles. Ils s'éloignerent, dès le même jour, d'auprès de Troyes, & allerent se camper à Jully. Le roi les suivit, se posta dans le lieu même qu'ils venoient d'abandonner, & les obligea de se retirer sous les murs de la ville de Langres, qui n'étoit plus des terres du comté de Champagne.

1228. Ce qui contribua beaucoup encore à ce respect forcé, qu'ils firent paroître pour leur Souverain, fut la diversion que le comte de Flandres, à la priere de la régente, fit dans le comté de Boulogne, dont le comte, qui étoit le chef le plus qualifié des ligués, fut obligé de quitter le camp, pour aller défendre son propre pays. On le sollicita en même tems de rentrer dans son devoir, en lui représentant qu'il étoit indigne d'un oncle du roi de paroître à la tête d'un parti de séditieux, & combien étoient vaines les espérances dont on le flattoit pour l'engager à se rendre le ministre de la passion & des vengeances d'autrui. La crainte de voir toutes ses terres désolées, comme on l'en ménaçoit, eut tout l'effet qu'on prétendoit. Il écrivit au roi avec beaucoup de soumission, & se rendit auprès de sa personne sur l'assurance du pardon qu'on lui promit.

Pour ce qui eſt du différend de la reine de Chypre avec le comte de Champagne, le roi le termina de cette maniere : La princeſſe fit ſa renonciation aux droits qu'elle avoit juſques alors prétendus ſur le comté de Champagne, à condition ſeulement que Thibaud lui donneroit des terres du revenu de deux mille livres par an, & quarante mille livres une fois payées. Le comte n'étant pas en état de fournir cette ſomme, le roi la paya pour lui, & le comte lui céda les comtés de Blois, de Chartres & de Sancerre, avec la Vicomté de Châteaudun (1). Le roi, par ce traité, tira un grand avantage d'une guerre dont il avoit beaucoup à craindre : mais elle ne fut pas entiérement terminée. 1228.

Le comte de Bretagne, principal

(1) L'acte de cette vente eſt rapporté par du Cange, dans ſes *Obſervations ſur l'hiſtoire de S. Louis, par Joinville.*

auteur de cette révolte, & le plus in-
1228. triguant de ceux qui y avoient part, n'oublia rien pour engager le roi d'Angleterre à ſeconder ſes pernicieux deſſeins. Il lui envoya l'archevêque de Bordeaux, & pluſieurs Seigneurs de Guyenne, de Gaſcogne, de Poitou & de Normandie, qui paſſerent exprès en Angleterre pour preſſer Henri de profiter des conjonctures favorables qui ſe préſentoient de reconquérir les provinces que ſon pere avoit perdues ſous les regnes précédens. Ils l'aſſurerent qu'il lui ſuffiſoit de paſſer en France avec une armée, pour y cauſer une révolution générale. L'irréſolution de ce prince fut le ſalut de la France. Hubert du Bourg, à qui il avoit les plus grandes obligations pour lui avoir conſervé ſa couronne, étoit tout ſon conſeil. Ce miniſtre, gagné peut-être par la régente de France, dont il fut fort ſoupçonné en Angleterre, s'oppoſa,

presque seul, à la proposition qu'on fit
au Roi de passer en France, & son avis 1228.
fut suivi. Il se fit même, cette année, une trève d'un an entre les deux couronnes; ce qui n'empêcha pas le roi d'Angleterre d'enyoyer un corps de troupes Angloises au comte de Bretagne. Ayant fait avec ces troupes, jointes aux siennes, quelques courses sur les terres de France, il fut cité à Melun, pour comparoître à la cour des Pairs; &, sur le refus qu'il fit de s'y rendre, on le déclara déchu des avantages que le roi lui avoit faits par le traité de
Vendôme. Ensuite ce prince partit de
Paris avec la reine régente, & marcha 1229.
avec son armée pour aller punir le comte de Bretagne. Louis vint mettre le siége devant le château de Bellesme, place très-forte, qui avoit été laissée en la garde du comte, par le traité de Vendôme. La place fut prise en peu de tems par capitulation. Aussi-tôt

après, les Anglois mécontens du comte
1229. de Bretagne, dont les grands projets n'avoient abouti à rien, moins par sa faute, que par celle de leur roi, retournerent en Angleterre.

Quelque ascendant que le roi, conduit par les conseils de la reine sa mere, eût pris sur ses vassaux par la promptitude avec laquelle il avoit réprimé leur audace, cependant la France n'en étoit pas plus tranquille; & l'on voyoit sous ce nouveau regne, comme sous les derniers rois de la seconde race, & sous les premiers de la troisieme, tout le royaume en combustion par les guerres particulieres, que les seigneurs se faisoient les uns aux autres pour le moindre sujet : mais elles faisoient un bon effet, en suspendant les suites de la jalousie & de la haine que la plupart avoient contre la régente. Comme l'Etat se trouvoit assez tranquille cette année, elle négocia heureusement avec plusieurs

plusieurs seigneurs qu'elle mit dans les intérêts du roi son fils, en les engageant par ses graces, par ses bienfaits, & par ses manieres agréables & polies, à lui rendre hommage de leurs fiefs ; affermissant par ce moyen, autant qu'il lui étoit possible, l'autorité de ce jeune prince : mais elle ne put rien gagner sur le comte de Bretagne. 1229.

C'étoit un esprit indomptable, qui, voyant la plupart des vassaux du roi divisés entr'eux, ne cessoit de cabaler, & fit si bien, par ses intrigues auprès du roi d'Angleterre, que ce Prince se détermina enfin à prendre la résolution de faire la guerre à la France, & d'y passer en personne.

L'année précédente, il avoit assemblé à Portsmouth une armée nombreuse. Il s'étoit rendu à la S. Michel en ce port, avec tous les seigneurs qui devoient l'accompagner : mais, lorsqu'il fut question de s'embarquer, il se trou-

va ſi peu de vaiſſeaux, qu'à peine
1229. euſſent-ils ſuffi pour porter la moitié des troupes. Henri en fut ſi fort irrité contre Hubert Dubourg, ſon miniſtre & ſon favori, qu'il fut ſur le point de lui paſſer ſon épée au travers du corps, en lui reprochant qu'il étoit un traître, qui s'étoit laiſſé corrompre par l'argent de la régente de France. Le miniſtre ſe retira pour laiſſer refroidir la colere de ſon maître. Quelque jours après, le comte de Bretagne étant arrivé pour conduire, dans quelqu'un de ſes ports, l'armée d'Angleterre, ſelon qu'on en étoit convenu, il ſe trouva fruſtré de ſes eſpérances: néanmoins comme il s'apperçut que le roi, après avoir jetté ſon premier feu, avoit toujours le même attachement pour ſon miniſtre, il prit lui-même le parti de l'excuſer, & il réuſſit ſi bien, qu'il le remit en grace, s'aſſurant qu'après un pareil ſervice, Du-

bourg ne s'opposeroit plus à ses desseins. 1229.

Avant de partir pour retourner en Bretagne, le comte voulut donner une assurance parfaite de son dévouement au roi d'Angleterre : il lui fit hommage de son comté de Bretagne, dont il étoit redevable au seul Philippe Auguste, roi de France ; &, comme il savoit que plusieurs seigneurs de Bretagne étoient fort contraires au roi d'Angleterre, il ajouta, dans son serment de fidélité, qu'il le faisoit contre tous les vassaux de Bretagne, qui ne seroient pas dans les intérêts de l'Angleterre. Henri, en récompense, le remit en possession du comté de Richemont & de quelques autres terres situées en Angleterre, sur lesquelles le comte avoit des prétentions. Il lui donna de plus cinq mille marcs d'argent pour l'aider à se soutenir contre le roi de France, & lui promit

que, vers pâque, il l'iroit joindre avec
1229. une belle armée.

Le comte étant de retour & assuré d'un tel appui, ne ménagea plus rien : il eut la hardiesse de publier une déclaration, dans laquelle il se plaignoit de n'avoir jamais pu obtenir justice ni du roi ni de la régente, sur les justes requêtes qu'il avoit présentées plusieurs fois. Après avoir exagéré l'injustice qu'on lui avoit faite par l'arrêt donné à Melun contre lui, la violence avec laquelle on lui avoit enlevé le château de Bellesme & les domaines qu'il possédoit en Anjou, il protestoit qu'il ne reconnoissoit plus le roi pour son seigneur, & qu'il prétendoit n'être plus désormais son vassal. Cette déclaration fut présentée au roi, à Saumur, de la part du comte, par un chevalier du temple. C'étoit porter l'audace & la félonie aussi loin qu'elles pouvoient aller.

Sa témérité ne demeura pas impunie. Dès le mois de février le roi vint assiéger Angers, & le prit, après quarante jours de siége. Il auroit pu pousser plus loin ses conquêtes, & même accabler le comte de Bretagne; mais les seigneurs dont les troupes composoient une partie de son armée, qui n'aimoient pas que le roi fît de si grands progrès, lui demanderent après ce siége, leur congé, qu'il ne put se dispenser de leur accorder. Il retira le reste de ses troupes, & fut obligé de demeurer dans l'inaction jusqu'à l'année suivante. 1229.

Mais, pendant cet intervalle, la régente ne fut pas oisive : elle regagna le comte de la Marche, & conclut avec lui un nouveau traité à Clisson, par lequel le roi s'obligea de donner en mariage sa sœur Elizabeth au fils aîné de ce comte. Elle traita avec Raimond, nouveau comte de Thouars. Ce seigneur fit hommage au roi des terres

qu'il tenoit en Poitou & en Anjou, &
1229. s'engagea de ſoutenir la régence de la reine contre ceux qui voudroient la lui diſputer ; & enfin, elle remit dans les intérêts du roi pluſieurs ſeigneurs, qui promirent de le ſervir envers & contre tous. Elle leva des troupes, & mit le roi en état de s'oppoſer vigoureuſement au roi d'Angleterre, qui faiſoit des préparatifs pour paſſer en France.

Effectivement ce prince étant parti
1230. de Porſtmouht le dernier avril de l'an 1230, vint débarquer à Saint-Malo, où il fut reçu avec de grands honneurs par le comte de Bretagne, qui ſoutenant parfaitement ſa nouvelle qualité de vaſſal de la couronne d'Angleterre, lui ouvrit les portes de toutes ſes places.

Louis n'eut pas plutôt appris ce débarquement, qu'ayant aſſemblé ſon armée, il ſe mit à la tête, vint ſe poſter à la vue de la ville d'Angers, où il de-

meura quelque tems, pour voir de quel côté le roi d'Angleterre tourneroit ses armes. Louis étoit alors dans la seizieme année de son âge. La régente lui avoit donné, pour l'accompagner & l'instruire du métier de la guerre, le connétable Matthieu de Montmorenci, & plusieurs autres seigneurs qui lui étoient inviolablement attachés. Louis voyant que les ennemis ne faisoient aucun mouvement, s'avança jusqu'à quatre lieues de Nantes, & fit le siége d'Ancenis. Plusieurs seigneurs de Bretagne, qui s'étoient fortifiés dans leurs châteaux à l'arrivée des Anglois, dont ils haïssoient la domination, vinrent trouver le roi pour lui offrir leurs services & lui rendre hommage de leurs terres (1). 1230.

Le roi, avant de recevoir ces hom-

(1) Les actes en subsistent encore au trésor des chartes.

mages, avoit tenu, comme on le voit
1230. par ces actes, une assemblée des seigneurs & des prélats, où le comte de Bretagne, pour peine de sa félonie, avoit été déclaré déchu de la garde du comté de Bretagne, qu'il ne possédoit qu'en qualité de tuteur de son fils & de sa fille Iolande, auxquels le comté de Bretagne appartenoit, du chef de leur mere.

Cependant Ancenis fut pris, & les Anglois ne firent aucun mouvement pour le secourir. Le roi s'avança encore plus près de Nantes, & fit insulter les châteaux d'Oudun & de Chanteauceau, qu'il emporta aussi sans que l'armée ennemie s'y opposât. On eût dit que le roi d'Angleterre n'étoit venu en Bretagne que pour s'y divertir; car ce n'étoit que festins, que réjouissances, que fêtes dans la Ville de Nantes, tandis que les ennemis étoient aux portes. Rien n'étoit plus propre que

cette inaction pour confirmer le soupçon qu'on avoit depuis long-temps, 1230.
que le favori du roi d'Angleterre étoit pensionnaire de la régente de France.

Comme la saison s'avançoit, & que l'on voyoit bien que les Anglois, parmi lesquels les maladies & la disette commençoient à se faire sentir, ne pouvoient désormais rien exécuter d'important, la régente pensa à mettre la derniere main à un ouvrage qu'elle avoit déja fort avancé, & qui étoit de la derniere importance pour le bien de l'Etat. C'étoit la réconciliation des grands du royaume entr'eux, & leur réunion entiere avec le roi. On laissa sur la frontiere autant de troupes qu'il en falloit pour arrêter l'invasion de l'ennemi, & la cour se rendit à Compiégne au mois de septembre 1230, Ce fut là qu'après beaucoup de difficultés, tant les intérêts étoient com-

pliqués, la régente bien convaincue
1230. que de-là dépendoit le repos du roi son fils, & la tranquillité de l'Etat, eut le bonheur de réussir. Les comtes de Flandres & de Champagne furent réconciliés avec le comte de Boulogne, à qui l'on donna une somme d'argent pour le dédommager des dégats, qui avoient été faits sur ses terres par ordre de la cour. Jean, comte de Châlons, reconnut le duc de Bourgogne pour son seigneur, & promit de lui faire hommage. Le duc de Lorraine & le comte de Bar furent accommodés par le comte de Champagne & par la régente. Tous les Seigneurs promirent au roi de lui être fideles, après que ce prince & la régente leur eurent assuré la confirmation de leurs droits & de leurs priviléges, suivant les régles de la justice, les loix & les coutumes de l'Etat.

Le roi d'Angleterre ne voulant pas

qu'il fût dit qu'il n'étoit passé en France
que pour y donner des fêtes, se livrer 1230.
au plaisir & y ruiner ses affaires, prit l'occasion de l'éloignement du roi, pour conduire ce qui lui restoit de troupes en Poitou & en Gascogne, où il reçut les hommages de ceux de ses sujets, qui relevoient de lui à cause de son duché de Guyenne. Etant ensuite revenu en Bretagne, & voyant que son séjour en France lui seroit désormais inutile, après ce qui venoit de se passer à Compiégne, il repassa la mer & arriva à Porstmouth au mois d'octobre, fort chagrin d'avoir fait une excessive dépense & perdu beaucoup de noblesse par les maladies.

Le départ du roi d'Angleterre laissoit le comte de Bretagne exposé à 1231.
toute la vengeance du Roi : mais le comte de Dreux, fort empressé à tirer son frere du danger où il étoit, obtint sa grace du roi, qui voulut bien, par

bonté, accorder au comte de Bretagne
1231. une trève de trois années, qui fut conclue au mois de juillet 1231.

Le roi & l'Etat firent, cette année, deux grandes pertes par la mort des deux ſeigneurs les plus illuſtres & les plus diſtingués pour leur valeur dans les armées, & dans les conſeils par leur prudence. Je veux parler de Matthieu II de Montmorency qui exerca la charge de connétable ſous trois rois avec la plus grande fidélité, & du célebre Garin, chancelier de France.

Montmorency avoit accompagné Philippe-Auguſte dans l'expédition qu'il fit en Paleſtine avec Richard, roi d'Angleterre, contre les infideles. Il contribua beaucoup à la fameuſe victoire que Philippe remporta à Bouvines, dans laquelle Montmorency prit ſeize bannieres; en mémoire de quoi, au lieu de quatre alérions qu'il portoit dans ſes armoiries, Philippe voulut qu'il en mît ſeize.

Montmorency commanda depuis aux ſiéges de Niort, de S. Jean d'Angeli, de la Rochelle, & de pluſieurs 1231.
autres places qu'il prit ſur les Anglois. Quoique l'hiſtoire ne nous apprenne pas le nom du gouverneur de Saint Louis, pendant ſa minorité, il ne faut pas douter que Montmorency n'en fît les fonctions. Louis VIII étant au lit de la mort, pria ce ſeigneur d'aſſiſter de ſes forces & de ſes conſeils le jeune Louis: Matthieu le lui promit; & fidele à ſa parole, il réduiſit les mécontens, par force & par prudence, à ſe ſoumettre au roi & à la régente ſa mere. Quoique Louis n'eût encore que quinze ans, il accompagnoit, dans toutes les expéditions militaires, Montmorency, qui lui apprenoit le métier de la guerre, dans laquelle ce jeune prince devint un des plus expérimentés capitaines de l'Europe. L'hiſtoire nous apprend que

Montmorency eſt le premier connétable de France qui ait été général
1231. d'armée: car auparavant la charge de connétable répondoit à peu-près à celle de grand-écuyer. Son courage, ſon crédit, ſon habileté, illuſtrerent beaucoup ſa famille, & commencerent à donner à la charge de connétable l'éclat qu'elle a eu depuis.

Le chancelier Garin avoit été d'abord chevalier de S. Jean de Jéruſalem, enſuite garde des ſceaux, puis évêque de Senlis, & enfin chancelier. Génie univerſel, d'une prudence & d'une fermeté ſans exemple. Grand homme de guerre, avant qu'il fût pourvu de l'Epiſcopat, il ſe trouva avec Philippe-Auguſte à Bouvines où il fit les fonctions de maréchal de bataille, contribua beaucoup à la victoire par ſes conſeils & par ſon courage, & dans laquelle il fit priſonnier le comte de Flandres: évêque digne des

premiers siécles, quand il cessa d'être homme de guerre. Ce fut lui qui éleva 1231.
la dignité de chancelier au plus haut degré d'honneur, & lui assura le rang au-dessus des pairs de France. Il commença le trésor des chartres, & fit ordonner que les titres de la couronne ne seroient plus transportés à la suite des rois, mais déposés en un lieu sûr. Il continua jusqu'à sa mort à aider de ses conseils la reine Blanche, & conserva, sous sa régence le crédit qu'il avoit depuis quarante ans dans les principales affaires de l'Etat.

La France commença donc à respirer, après tant de désordres causés par les guerres civiles. La régente n'oublia rien pour remettre l'ordre & la tranquillité par-tout le royaume. Elle continua ses soins pour accommoder encore les différends de quelques seigneurs, qu'on n'avoit pu terminer dans le parlement de Compiégne.

Elle fit revenir à Paris les professeurs de l'université, qui s'étoient tous retirés de concert à l'occasion d'une querelle, suite de l'ivrognerie de quelques écoliers (1), avec des habitans du fauxbourg Saint-Marceau, sur laquelle le roi n'avoit pas donné à l'université la satisfaction qu'elle avoit prétendue avec trop de hauteur & peu de raison, ses écoliers ayant bien mérité d'être châtiés.

1231.

On tint la main à l'exécution d'une ordonnance publiée quelque temps auparavant contre les Juifs, dont les usures excessives ruinoient toute la France. On fit fortifier plusieurs places sur les frontieres; & enfin on renouvella les traités d'alliance avec l'em-

(1) Dans ce temps-là les écoliers n'étoieut pas comme aujourd'hui des enfants à peine sortis de l'adolescence : c'étoient tous des hommes faits, qui causoient souvent des désordres, & que l'université soutenoit trop.

pereur & le roi des Romains, pour maintenir la concorde entre les vaſ- 1232.
ſaux des deux Etats & empêcher qu'aucuns ne priſſent des liaiſons trop étroites avec l'Angleterre.

Les interdits étoient depuis long- 1232.
temps fort en uſage. Les papes les jettoient ſur les royaumes entiers, & les évêques, à leur exemple, dès qu'ils croyoient avoir reçu quelque tort ou du roi, ou de ſes officiers, ou de leurs diocéſains, faiſoient ceſſer par-tout le ſervice divin & fermer les égliſes, ſi on leur refuſoit ſatisfaction. Cela fut regardé par la régente, & avec raiſon, comme un grand déſordre. Milon, évêque de Beauvais, & Maurice, archevêque de Rouen, en ayant uſé ainſi, leur temporel fut ſaiſi au nom du roi, & ils furent obligés de lever l'interdit. Ce prince, tout Saint qu'il étoit, tint toujours depuis pour maxime de ne pas ſe livrer à un aveugle reſ-

pect pour les ordres des miniſtres de
1232. l'égliſe, qu'il ſçavoit être ſujets aux emportemens de la paſſion comme les autres hommes *. Il balançoit toujours, dans les affaires de cette nature, ce que la piété & la religion d'un côté, & ce que la juſtice de l'autre, demandoient de lui. Le ſire de Joinville, dans l'hiſtoire de ce Saint roi, en rapporte un exemple, ſans marquer préciſément le temps où le fait arriva, & qui mérite d'avoir ici ſa place.

* Daniel, *Tome III, Edition de* 1722, *pag.* 198.

« Je vy une journée, dit-il, que » pluſieurs prélats de France ſe trouverent à Paris, pour parler au bon » S. Louis, & lui faire une requête, » & quand il le ſçut, il ſe rendit au » palais, pour les ouir de ce qu'ils vouloient dire, & quand tous furent » aſſemblés, ce fut l'évêque Gui d'Auſeure *, qui fut fils de monſeigneur » Guillaume de Melot, qui commença à dire au roi, par le congié &

* D'Auxerre.

» commun assentement de tous les au-
» tres prélats: SIRE, sachez que tous 1252.
» ces prélats, qui sont en votre pré-
» sence, me font dire, que vous les-
» ses-perdre toute la chrétienté, &
» qu'elle se perd entre vos mains. Alors
» le bon roi se signe de la Croix, &
» dit: Evêque, or me dites comment-
» il se fait, & par quelle raison? SIRE,
» fit l'évêque, c'est pour ce qu'on ne
» tient plus compte des excomuniés;
» car aujourd'hui un homme aimeroit
» mieux morir tout excomunié, que
» de se faire absoudre, & ne veut
» nully faire satisfaction à l'église. Pour-
» tant, SIRE, ils vous requierent tous
» à un vois, pour Dieu, & pour ce
» que ainsi le devés faire, qu'il vous
» plaise commander à tous vos baillifs,
» prévôts, & autres administrateurs de
» justice, que où il sera trouvé aucun
» en votre royaume, qui aura été an
» & jour conrinuellement excomunié,

» qu'ils le contraignent à ſe faire ab-
1232. » ſoudre, par la prinſe de ſes biens. » Et le ſaint homme répondit, que très-» volontiers le commanderoit faire de » ceux qu'on trouveroit être, torçon-» niers à l'égliſe & à ſon preme*. Et » l'évêque dit, qu'il ne leur apparte-» noit à connoître de leurs cauſes. Et » à ce répondit le roi, il ne le feroit » autrement, & diſoit que ce ſeroit » contre Dieu & raiſon, qu'il fit con-» traindre à ſoi faire abſoudre, ceux » à qui les clercs feroient tort, & » qu'ils ne fuſſent oïz en leur bon droit. » Et de ce leur donna exemple du » comte de Bretaigne, qui par ſept » ans a plaidoyé, contre les prélats de » Bretagne tout excomunié; & finable-» ment à ſi bien conduit & mené ſa » cauſe, que notre ſaint pere le pape » les à condamnés envers icelui comte » de Bretagne. Parquoi diſoit que ſi » dés la premiere année, il eût vou-

* Prochain.

» lu contraindre icelui comte de Bre-
» tagne, à ſoi faire abſoudre, il lui 1232.
» eût convenu laiſſer à iceulx prélats,
» contre raiſon, ce qu'ils lui deman-
» doient contre ſon vouloir, & que
» en ce faiſant, il eut grandement mal
» fait envers Dieu, & envers ledit
» comte de Bretagne. Après leſquelles
» choſes ouyes, pour tous iceux pré-
» lats, il leur ſuffit de la bonne ré-
» ponſe du roi, & oncques puis ne oï
» parler, qu'il fut fait demande de
» telles choſes ».

1233. Mariage du roi.

Le roi étant entré dans ſa dix-neuvieme année, la régente penſa à le marier. Il eſt étrange que la piété ſolide de ce prince, & la vie exemplaire qu'il menoit dès-lors, ne fût point à couvert des traits de la plus noire calomnie. Les libertins dont les Cours ne manquent jamais, & dont le plaiſir eſt de pouvoir flétrir la vertu la plus pure, à quoi ils joignirent encore la jalouſie qu'ils

avoient de la prospérité dont la France
1233. jouissoit sous la conduite de la régente, oserent faire courir le bruit que ce jeune prince avoit des maîtresses, que sa mere ne l'ignoroit pas; mais qu'elle n'osoit pas trop le contraire, afin de n'être point obligée de le marier si-tôt, pour se conserver plus long-temps l'autorité entiere du gouvernement.

Ces traits injurieux firent une telle impression dans le public, qu'un bon religieux poussé d'un zèle indiscret, en fit une vive réprimande à la reine. L'innocence est toujours humble, toujours modeste. *J'aime le Roy mon fils :* répondit Blanche avec douceur, *mais, si je le voyois prêt à mourir, & que pour lui sauver la vie, je n'eusse qu'à lui permettre d'offenser son Dieu, le ciel m'est témoin, que, sans hésiter, je choisirois de le voir périr, plutôt que de le voir encourir la disgrace de son créateur, par un péché mortel.*

La régente, avec ſa grandeur d'ame ordinaire, mépriſa ces calomnies, & ceux qui les répandoient n'eurent pas la ſatisfaction de l'en voir touchée; mais elle confondit leur malignité ſur ce qui la regardoit, en mariant le roi ſon fils, & lui faiſant épouſer la fille aînée du comte de Provence. 1233.

Il s'appelloit Raymond Béranger. Il étoit de l'illuſtre & ancienne maiſon des comtes de Barcelone, dont on voyoit les commencemens ſous nos premiers rois de la ſeconde race. Le royaume d'Arragon y étoit entré depuis près de cent ans, par une héritiere de cet Etat. Le comté de Provence, démembré de la couronne de France du temps de Charle le Simple, étoit auſſi venu par alliance, dans la maiſon de Barcelone, au moins pour la plus grande partie, car les comtes de Toulouſe y avoient des terres & des places, & ſe diſoient marquis de 1234.

Provence. Ce comté fut le partage de
1234. la branche cadette, dont Raymond Béranger étoit le chef, & coufin germain de Jacques, regnant actuellement en Arragon.

Raymond Béranger eut de Béatrix, fa femme, quatre filles, qui toutes quatre furent reines. Eléonore, la feconde, fut mariée à Henri II roi d'Angleterre. Ce prince fit époufer la troifieme, nommée Sancie, à Richard fon frere, qui fut depuis roi des Romains. Béatrix, la cadette de toutes, époufa Charles comte d'Anjou, depuis roi de Sicile, frere de Louis. Enfin, Marguerite l'aînée, époufa le roi de France : ce prince la fit demander par Gaulthier, archevêque de Sens, & par le fire Jean de Nefle. Le comte de Provence, très-fenfible à cet honneur, en accepta la propofition avec la plus grande joie. Il confia fa fille aux ambaffadeurs avec un cortége

cortége honnête pour la conduire à la Cour de France. 1234.

La naiſſance & la beauté de Marguerite la rendoient également digne de cet honneur. Ses parens lui avoient fait donner une éducation fort ſemblable à celle que Louis avoit reçue de la reine ſa mere. Ce prince l'épouſa à Sens, où elle fut en même temps couronnée par l'archevêque.

Cependant la trève de trois années, que Louis avoit accordée au comte de Bretagne, étoit ſur le point de finir : le comte y avoit même fait des infractions par pluſieurs violences exercées ſur les terres de Henri d'Avaugour, à cauſe de l'attachement que ce ſeigneur avoit fait paroître pour la France. Le comte, toujours en liaiſon avec le roi d'Angleterre, avoit obtenu de lui deux mille hommes, qu'il avoit mis dans les places les plus expoſées de ſa frontiere. Le roi, inſtruit de ſes intrigues, réſolut 1235.

de le pousser plus vivement qu'il n'a-
1235. voit encore fait. Le comte de Dreux & le comte de Boulogne étoient morts durant la trève. Le comte de Bretagne avoit perdu dans le premier, qui étoit son frere, un médiateur dont le crédit eût été pour lui une ressource en cas que ses affaires tournassent mal; & dans le second un homme toujours assez disposé à seconder ses mauvais desseins. Le roi ayant assemblé ses troupes, s'avança sur les frontieres de Bretagne avec une nombreuse armée; on fit par-tout le ravage : de sorte que le comte se voyant sur le point d'être accablé, envoya au roi pour le prier d'épargner ses sujets & d'écouter quelques propositions qu'il espéroit lui faire agréer, le roi y consentit. Le comte lui représenta que les engagemens qu'il avoit avec le roi d'Angleterre, tout criminels qu'ils étoient, ne pouvoient être rompus tout d'un coup : il

le ſupplia de vouloir bien lui donner le temps de ſe dégager avec honneur, & de lui accorder pour cet effet, une trève jusqu'à la Touſſaints, pendant laquelle il demanderoit au roi d'Angleterre une choſe, qu'aſſurément ce prince n'étoit pas en état de lui accorder; ſavoir, qu'avant le mois de novembre il vînt à ſon ſecours, en perſonne, avec une armée capable de réſiſter à celle des François, & promit que, ſur ſon refus, il renonceroit à ſa protection & à l'hommage qu'il lui avoit fait, & remettroit entre les mains du roi, toute la Bretagne. Le roi, qui ſavoit qu'en effet le roi d'Angleterre ne pourroit jamais en ſi peu de temps faire un armement de terre & de mer ſuffiſant pour une telle expédition, accorda au comte ce qu'il lui demandoit: mais à condition qu'il lui livreroit trois de ſes meilleures places, & qu'il rétabliroit dans leurs biens les

1235.

ſeigneurs Bretons, partiſans de la Fran-
1235. ce. Le comte de Bretagne accepta ces conditions. Peu de temps après il paſſa en Angleterre, où il expoſa à Henri, l'état où il étoit réduit, le pria de venir en Bretagne avec une armée, lui demanda l'argent néceſſaire pour ſoutenir la guerre contre un ennemi auſſi puiſſant que celui qu'il avoit ſur les bras, & lui dit que faute de cela, il ſeroit obligé de faire ſa paix, à quelque prix que ce fût.

Le roi d'Angleterre lui répondit qu'il lui demandoit une choſe impoſſible; lui reprocha ſon inconſtance, & lui fit avec chagrin, le détail des groſſes dépenſes que l'Angleterre avoit faites pour le ſoutenir, ſans qu'il en eût ſçu profiter. Il lui offrit néanmoins encore quelque ſecours de troupes, s'il vouloit s'en contenter. Le comte, de ſon côté, ſe plaignit qu'on l'abandonnoit après qu'il s'étoit ſacrifié pour le

ſervice de la couronne d'Angleterre ; qu'il étoit entiérement ruiné, & que le 1235.
petit ſecours qu'on lui offroit, étoit moins pour le défendre que pour l'engager à ſe perdre ſans reſſource : & l'on ſe ſépara fort mécontent de part & d'autre. Après ce que nous avons rapporté de la derniere expédition du roi d'Angleterre en Bretagne, il ſeroit bien difficile de décider lequel, de lui ou du comte s'étoit conduit avec le plus d'imprudence.

Le comte de Bretagne n'eut pas plutôt repaſſé la mer, qu'il vint ſe jetter aux pieds du roi pour lui demander miſéricorde, en confeſſant qu'il étoit un rébelle, un traître, qu'il lui abandonnoit tous ſes Etats, & ſa propre perſonne, pour le punir comme il le jugeroit à propos.

Le roi touché de la poſture humiliante où il voyoit le comte, fit céder ſes juſtes reſſentimens à ſa compaſſion,

& après lui avoir fait quelques reproches sur sa conduite passée, il lui dit, que quoiqu'il méritât la mort pour sa félonie, & pour les maux infinis qu'il avoit causés à l'Etat, il lui donnoit la vie; qu'il accordoit ce pardon à sa naissance; qu'il lui rendoit ses Etats, & qu'il consentoit qu'ils passassent à son fils, qui n'étoit pas coupable des crimes de son pere. Le comte pénétré de la bonté du roi, lui promit de le servir envers tous, & contre tous. Il lui remit ses forteresses de S. Aubin, de Chanteauceaux & de Mareuil pour trois ans, & s'obligea de plus à servir à ses frais, pendant cinq ans en Palestine, & à rétablir la noblesse de Bretagne dans tous ses priviléges.

1235.

Le comte, très content d'en être quitte à si bon marché, retourna en Bretagne, d'où il envoya déclarer au roi d'Angleterre qu'il ne se reconnoissoit plus pour son vassal. Henri ne fut

point ſurpris de cette déclaration ; mais ſur le champ il confiſqua le comté de Richemont & les autres terres que le comte poſſédoit en Angleterre. Le comte, pour s'en venger, fit équipper dans ſes ports quelques vaiſſeaux avec leſquels il fit courir ſur les Anglois, troubla par-tout leur commerce, & remplit en cela, dit Matthieu Paris, hiſtorien Anglois, ſon ſurnom de *Mauclerc*, c'eſt-à-dire, d'homme malin & méchant. 1235.

La ſoumiſſion du comte de Bretagne fut de la plus grande importance pour affermir l'autorité du jeune roi. La vigueur avec laquelle il l'avoit pouſſé, retint dans le reſpect les autres grands vaſſaux de la couronne : mais il ne fut pas moins attentif à prévenir les occaſions de ces ſortes de révoltes, que vif à les réprimer.

Les alliances que les vaſſaux contractoient par des mariages avec les

Politique de nos rois ſur les ma-

1235. riages des Grands.

ennemis de l'Etat, & ſur-tout avec les Anglois, y contribuoient beaucoup: auſſi une des précautions que prenoient les rois à cet égard étoit d'empêcher ces ſortes d'alliances autant qu'il étoit poſſible, & dans les traités qu'ils faiſoient avec leurs vaſſaux, cette clauſe étoit ordinairement exprimée, que ni le vaſſal, ni aucun de ſa famille, ne pourroit contracter mariage avec les étrangers ſans l'agrément du prince. Louis étoit très exact à faire obſerver cet article important. Le roi d'Angleterre, dans le deſſein d'acquérir de nouvelles terres & de nouvelles places en France, demanda en mariage à Simon comte de Ponthieu, Jeanne, l'aînée de ſes quatre filles & ſa principale héritiere. Le traité du mariage fut fait, elle fut épouſée au nom du roi d'Angleterre, par l'évêque de Carlile, & le pape même y avoit contribué. Malgré ces circonſtances,

Louis s'opposa à ce mariage, dont il prévoyoit les suites dangereuses pour l'intérêt de l'Etat. Il menaça le comte de Ponthieu de confisquer toutes ses terres s'il l'accomplissoit, & tint si ferme, que le comte, sur le point de se voir beau-pere du roi d'Angleterre, fut obligé de renoncer à cet honneur. Mais un autre mariage qui fut conclu cette même année, récompensa la comtesse Jeanne de la couronne que Louis lui avoit fait perdre, en l'obligeant de refuser la main du roi d'Angleterre. Ferdinand, roi de Castille, écrivit au monarque François pour le prier d'agréer la demande qu'il vouloit faire de cette vertueuse princesse, ce qu'il obtint d'autant plus aisément, qu'il en avoit plus coûté au cœur de Louis pour arracher un sceptre des mains d'une personne du plus grand mérite, & sa proche parente : par elle descendoit d'Alix, fille de

1236.

Louis le jeune. On le vit encore, quel-
1236. que temps après, consoler la comtesse Mathilde d'avoir été contrainte de préférer le bien de l'Etat à son inclination pour un gentilhomme. Il lui fit épouser le prince Alfonse, frere de Sanche, roi de Portugal, neveu de la reine Blanche, qui avoit fait élever cette jeune demoiselle à la cour de France.

Le roi tint la même conduite à l'égard de Jeanne, comtesse de Flandres, veuve du comte Ferrand. Simon de Montfort, comte de Leicester, & frere cadet d'Amauris de Montfort connétable de France, s'étoit établi en Angleterre pour y posséder le comté de Leicester, dont il étoit héritier du chef de sa grand'mere, & dont le roi d'Angleterre n'autoit pas voulu lui accorder la jouissance s'il étoit demeuré en France. Ce seigneur, homme de beaucoup de mérite, étoit

en état, par ses grands biens & par le crédit où il étoit parvenu en Angleterre, d'épouser la comtesse de Flandres. Le roi, dans un traité fait à Péronne avec elle quelques années auparavant, n'avoit pas manqué d'y faire insérer un article par lequel elle s'engagoit de ne point s'allier avec les ennemis de l'Etat. Ce fut en vertu de ce traité qu'il l'obligea de rompre toute négociation sur ce mariage. Il empêcha aussi Mathilde, veuve du comte de Boulogne, oncle du roi, dont nous avons ci-devant parlé, d'épouser le même Simon de Montfort. 1236.

Cette conduite de Louis faisoit connoître à toute la France combien il avoit profité dans l'art de régner, des instructions que lui avoit données la reine sa mere. Cette princesse cessa de prendre la qualité de régente du royaume, sitôt que le roi eut vingt-un ans accomplis, & ce fut au vingt- Majorité de S. Louis.

cinquieme d'avril 1236. Ce terme
1236. de la minorité fut avancé depuis par une ordonnance de Charles V, ſuivant laquelle les rois de France ſont déclarés majeurs dès qu'ils commencent leur quatorzieme année.

La premiere affaire importante que que Louis eut en prenant le gouvernement de ſon Etat, lui fut ſuſcitée par le comte de Champagne, que ſa légéreté naturelle ne laiſſoit gueres en repos. Il ſe brouilloit tantôt avec ſon Souverain, tantôt avec ſes vaſſaux, tantôt avec ſes voiſins, & une couronne dont il avoit hérité depuis deux ans, ne contribuoit pas à le rendre plus traitable. Il étoit fils de Blanche, ſœur de Sanche roi de Navarre. Sanche étant mort en 1234, ſans laiſſer d'héritiers, Thibaud ſon neveu, lui ſuccéda au trône de Navarre. Il trouva dans le tréſor de ſon prédéceſſeur dix-ſept cens mille livres;

ſomme qui réduite au poids de notre monnoie d'aujourd'hui, feroit environ 1236.
quinze millions. Avec ces richeſſes & cet accroiſſement de puiſſance, il ſe crut moins obligé que jamais de ménager le roi.

Il prétendit que la ceſſion qu'il avoit faite des comtés de Blois, de Chartres, de Sancerre & des autres fiefs dont il avoit traité avec le roi pour les droits de la reine de Chypre, n'étoit point une vente, mais ſeulement un engagement de ces fiefs avec pouvoir de les retirer en rendant la ſomme d'argent que le roi avoit payé pour lui : il entreprit donc de l'obliger à les lui rendre. Outre ſon humeur inquiete, il fut encore animé par le comte de la Marche, & encore plus par la comteſſe ſa femme, qui après avoir rabaiſſé ſa qualité de reine d'Angleterre en épouſant un ſimple vaſſal du roi de France, conſervoit néan-

moins toujours ſa fierté à ne pouvoir
1236. plier ſous le joug de la dépendance.

Il y avoit un an que ces intrigues ſe tramoient. Dès que le roi en fut averti, il en prévint l'effet. Il fit aſſembler promptement les milices des communes, & celles de ſes vaſſaux. Ses ordres ayant été exécutés, ſon armée ſe trouva prête à marcher avant que le roi de Navarre eût pu mettre en défenſe ſes places les plus voiſines de Paris. Mais Thibaud qui ſavoit bien qu'avec ſes ſeules forces il ne pourroit réſiſter à la puiſſance du roi, avoit pris, l'année précédente, des meſures pour ſuſpendre l'orage. Comme il s'étoit croiſé pour faire le voyage de la terre ſainte, il crut pouvoir ſe prévaloir des priviléges accordés aux croiſés par les papes, un deſquels étoit de ne pouvoir être attaqués par leurs ennemis. Il fit entendre au pape Grégoire IX que le roi vouloit lui faire la guerre,

& le mettroit dans l'impuissance d'accomplir son vœu. Le pape qui avoit cette expédition fort à cœur, écrivit sur le champ au roi, moins pour le prier, que pour lui défendre sous peine des censures ecclésiastiques, de ne rien entreprendre contre un prince croisé pour le soutien de la religion. 1236.

Le roi plus éclairé sur cet article que plusieurs de ses prédécesseurs, & qui connoissoit parfaitement ce qu'il pouvoit & ce qu'il devoit faire en conscience en cette matiere, n'eut pas beaucoup d'égard aux lettres du pape, mal informé des intrigues & des mauvais desseins du roi de Navarre : il assembla son armée au bois de Vincennes, dans la ferme résolution de fondre incessamment sur la Brie & sur la Champagne.

Le roi de Navarre fort embarassé, car le roi avoit résolu de le punir, prit le parti de la soumission qui lui

avoit déja réussi. Il envoya prompte-
1236. ment un homme de confiance qui vint témoigner au roi le regret que le roi de Navarre avoit de lui avoir donné lieu de soupçonner sa fidélité, & le supplier de lui pardonner sa faute.

Le roi toujours porté à la douceur pourvu que son autorité n'en souffrît pas, répondit qu'il étoit prêt de recevoir les soumissions du roi de Navarre à ces conditions : la premiere, qu'il renonçât à ses injustes prétentions sur les fiefs qu'il lui avoit cédés par un traité solemnel; la seconde, que pour assurance de sa fidélité: il lui remît incessamment entre les mains quelques places de ses frontieres de Brie & de Champagne : la troisieme, qu'il accomplît au plutôt son vœu d'aller à la terre-sainte; & la quatrieme, que de sept ans, il ne remît le pied en France.

L'envoyé consentit à tout, & le roi de Navarre vint, peu de jours après

trouver le roi, auquel il livra Bray-sur-Seine & Montreau Faut-Yonne: 1236.
c'eſt-là ce que ſon infidélité & ſon imprudence lui valurent. Peu de temps après, la reine régente lui envoya ordre de ſortir de la cour, choquée ſans doute de la liberté qu'il prenoit de lui témoigner toujours de la tendreſſe, lui faiſant connoître par cette conduite, le mépris qu'elle faiſoit d'un homme auſſi frivole que lui.

L'accommodement fait avec le roi de Navarre établit la tranquillité dans le royaume, & le fit jouir pendant cette année, d'une heureuſe paix, pendant laquelle le roi fut garanti d'un grand péril qu'il n'étoit pas poſſible de prévoir. On avoit appris en Orient que le pape ne ceſſoit d'exciter les princes chrétiens à s'unir enſemble pour le ſecours de la Paleſtine: que le roi de France, qui joignoit à une grande puiſſance beaucoup de courage, de

ſainteté & de zèle pour ſa religion ;
1236. étoit de tous les princes celui ſur lequel le pape pouvoit le plus compter pour le faire chef d'une de ces expéditions générales, qui avoit déja mis pluſieurs fois le mahométiſme ſur le penchant de ſa ruine, & qui avoit cauſé de ſi grandes pertes aux muſulmans. Un roi de ces contrées, qu'on nommoit le Vieux de la Montagne, & prince des aſſaſſins, crut qu'il rendroit un grand ſervice à ſon pays, s'il pouvoit faire périr Louis. Pour cet effet, il commanda à deux de ſes ſujets, toujours diſpoſés à exécuter aveuglément ſes ordres, de prendre leur temps pour aller aſſaſſiner ce prince : ils partirent dans cette réſolution, mais la providence de Dieu, qui veilloit à la conſervation d'une tête ſi précieuſe, toucha le cœur du prince aſſaſſin par le moyen de quelques chevaliers du Temple *, qui lui

* *Nangius in hiſ-*

ſirent des repréſentations à ce ſujet. Il envoya un contre-ordre & ceux qui le portoient arriverent heureuſement en France avant ceux qui étoient chargés du premier ordre, & avertirent eux mêmes le roi. Il profita de cet avis, & ſe fit une nouvelle compagnie de gardes, armés de maſſues d'airain, qui l'accompagnoient par-tout, perſuadé que la prudence humaine renfermée dans ſes juſtes bornes, n'eſt point oppoſée à la ſoumiſſion aux décrets de la providence. On fit la recherche des deux aſſaſſins, & on les découvrit. Ou les renvoya ſans leur faire aucun mal: on leur donna même des préſens pour leur maître, que l'aveugle obéiſſance de ſes ſujets rendoit redoutables. Mais le roi le traita depuis honorablement dans ſon voyage de la terre-ſainte, comme je le dirai ci-après.

1236. *toria Ludovici.*

Cette viſible protection du Ciel 1238.

1238. fut un nouveau motif au roi pour redoubler ſa ferveur & ſa piété. Il les fit paroître quelque temps après, en dégageant à ſes frais la couronne d'épines de Notre Seigneur, un morceau conſidérable de la vraie-croix & d'autres précieuſes reliques, qui avoient été engagées par Baudouin, empereur de Conſtantinople pour une très-groſſe ſomme d'argent. Ces précieuſes reliques furent apportées en France & reçues au bois de Vincennes par le roi, qui les conduiſit de-là à Paris, marchant nuds pieds, auſſi-bien que les princes ſes freres, tout le clergé & un nombre infini de peuple. Toutes ces ſaintes reliques furent enſuite placées dans la Sainte-Chapelle, où l'on les conſerve encore aujourd'hui comme un des plus précieux tréſors qu'il y ait dans le monde.

Ce qui contribua beaucoup à entretenir la paix dans le royaume, fut la

résolution que prirent quelques-uns des vassaux du roi, les plus difficiles à gouverner, d'accomplir le vœu qu'ils avoient fait d'aller à la terre-sainte. Le roi de Navarre, le comte de Bretagne, Henri comte de Bar, le duc de Bourgogne, Amauri de Montfort, connétable de France, & quantité d'autres seigneurs, passerent en Palestine, où plusieurs d'entr'eux périrent sans avoir rien fait de mémorable, ni de fort avantageux pour la religion, comme je le dirai dans l'extrait que je donnerai, à la fin de cet ouvrage, de l'histoire des croisades. 1238.

Pendant que ces seigneurs étoient occupés dans la Palestine à faire la guerre aux infideles, les Etats de Louis étoient dans la plus grande tranquillité. Ce prince occupé tout entier de la religion & du bonheur de ses peuples, partageoit également ses soins entre l'une & les autres. Les maria- 1239.

ges des grands, ainſi qu'il a déja été
1239. dit, étoient alors l'objet le plus important de la politique de nos Souverains. Mathilde veuve de Philippe comte de Boulogne, oncle du roi, avoit promis par écrit de ne marier ſa fille unique, que de l'agrément de Louis. Elle fut fidele à ſa promeſſe. Le monarque qui peu de temps au paravant s'étoit oppoſé à l'union de la mere avec le comte de Leiceſter, ſeigneur Anglois d'une ambition démeuſurée, conſentit que la fille épouſât Gaucher IV, chef de la maiſon de Chatillon, ſeigneur François auſſi diſtingué par ſa fidélité, que par ſa haute naiſſance. Ce fut auſſi par le même principe, qu'après avoir forcé la comteſſe de Flandres à renoncer à l'alliance du même Leiceſter, il lui permit de s'unir au comte Thomas, cadet de la maiſon de ſavoye, oncle de la reine Marguerite, le cavalier le mieux fait

de ſon tems, plus eſtimable encore par les qualités de l'eſprit & du cœur, mais peu avantagé des biens de la fortune. 1239.

Mariages des princes Robert & Alfonſe, freres du roi.

Mais de tous ces mariages, les plus célébres furent ceux des princes Robert & Alfonſe, freres du roi. Le premier avoit été accordé avec la fille unique du feû comte de Flandres. La mort prématurée de cette riche héritiere inſpira d'autres vues. Louis choiſit pour la remplacer, Mathilde ou Mahaut, ſœur aînée du duc de Braban, princeſſe en grande réputation de ſageſſe. Alfonſe, par le traité qui mit fin aux croiſades contre les Albigeois, avoit été promis à la princeſſe Jeanne, fille unique du comte de Toulouſe; mais, comme ils n'étoient alors l'une & l'autre que dans la neuvieme année de leur âge, la célébration de leurs noces avoit été différée juſqu'à ce moment.

1139. Quelques jours après, le monarque qui eut toujours pour ſes freres la plus tendre affection, arma ces deux princes chevaliers, l'un à Compiégne, l'autre à Saumur. Alors il donna à Robert pour ſon appanage, le comté d'Artois, & à Alfonſe le Poitou & l'Auvergne; & pour me ſervir duterme qui étoit alors en uſage, il les *inveſtit* de ces provinces, c'eſt-à-dire, qu'il les en mit en poſſeſſion. On obſerve que la cérémonie de leur chevalerie ſe fit avec une magnificence qui avoit peu d'exemples. Ce fut, dit Joinville, *la nompareille choſe qu'on eut oncques vue*. Il y eut toutes ſortes de courſes & de combats de barriere. C'eſt ce qu'on appelloit tournois.

1239 & 1240. Démêlés de l'empereur Frédéric avec les papes.

Pendant que la paix dont la France jouiſſoit, donnoit à Louis le temps de s'occuper de ces fêtes utiles & agréables; pendant qu'il vivoit en bonne intelligence avec tous les princes ſes voiſins,

voiſins, il s'étoit élevé dans l'Europe une guerre entre le pape Grégoire IX & l'empereur Frédéric II, qui cauſa beaucoup de ſcandale dans la chrétienté. Les deux princes firent tous leurs efforts, chacun de leur côté, pour engager Louis dans leurs intérêts. Ils voulurent même le prendre pour médiateur. Ce prince fit tous ſes efforts pour les concilier, mais n'ayant pu y réuſſir, il ſe conduiſit dans cette affaire avec tant de prudence & de déſintéreſſement; il fit paroître tant de zèle pour la Religion & le bien de l'Egliſe, tant de généroſité & de modération, qu'il fut regardé comme le prince le plus ſage de l'Europe. On en verra la preuve dans l'extrait que je vais donner de cette grande affaire.

1240.

Fréderic II profitant du malheur d'Othon ſon concurrent à l'empire, qui mourut après la célébre victoire remportée ſur lui à Bouvines, en

l'année 1214 par Philippe Auguste
1240. roi de France, ayeul de Louis, fut couronné empereur à Aix-la-Chapelle, & ensuite à Rome par le pape Honoré III.

Fréderic étoit un prince d'un génie & d'un courage au-dessus du commun. Son ambition lui fit d'abord tout promettre au pape Honoré III pour parvenir à l'empire. Mais ensuite jaloux à l'excès de son autorité, & toujours attentif à n'y laisser donner aucune atteinte par les papes, il eut de grands démêlés avec eux, parce que leurs intérêts se trouvoient presque toujours opposés aux siens.

Mais ce fut sous le pontificat de Grégoire IX, que se firent les grands éclats. L'occasion & le fondement de ces divisions fut l'engagement que Fréderic avoit pris avec les papes Innocent III & Honoré III, de passer la mer avec une armée, pour aller

combattre les infideles dans la Palestine. C'étoit par cette promesse qu'il 1240.
avoit gagné ces deux pontifes; & ce fut en manquant à sa parole qu'il excita contre lui Grégoire IX leur successeur. Ce pape excommunia Fréderic, conformément au traité fait entre lui & le pape Honoré III, par lequel il se soumettoit à l'excommunication, si dans le temps marqué il n'accomplissoit pas son vœu.

Fréderic outré de la rigueur dont Grégoire usoit à son égard, ne pensa plus qu'à satisfaire son ressentiment. Outre les manifestes qu'il répandit dans toute l'Europe pour justifier sa conduite, par les nécessités pressantes de son Etat, qui l'obligeoient à différer son voyage : enfin il mit plusieurs seigneurs Romains dans son parti, en achetant toutes leurs terres argent comptant, & les leur rendant ensuite. Il les fit par ce moyen ses feudataires & princes

de l'empire, avec obligation de le ser-
1240. vir envers tous & contre tous. Le premier ſervice qu'ils lui rendirent, fut d'excirer dans Rome une ſédition contre le pape, qui ayant été contraint d'en ſortir, fut obligé de ſe retirer à Péroûſe.

Cependant Frédéric pour convaincre toute l'Europe de la ſincérité de ſes intentions, ſe prépara pour le voyage de la Terre-Sainte; & partit en effet en l'année 1228, avec vingt galeres ſeulement & peu de troupes, mais ſuffiſantes pour ſa ſûreté, ayant confié au duc de Spolete la plus grande partie de celles qu'il laiſſoit en Europe, avec ordre de continuer en ſon abſence la guerre contre le pape.

Je n'entrerai pas dans le détail de l'expédition de Fréderic dans la Paleſtine, elle eſtétrangere à l'hiſtoire du regne de Saint-Louis. Je dirai ſeulement que Fréderic ayant fait une trève avec le

ſoudan d'Egypte, alla à Jéruſalem avec
ſon armée, qu'il fit ſes dévotions dans 1240.
l'Egliſe du Saint-Sépulchre, & que prétendant avoir accompli ſon vœu, il revint en Europe. Etant arrivé en Italie, il continua à faire la guerre au pape. Après différens événemens, toutes ces diſſentions furent terminées par une paix que ces deux princes firent entre eux, ſuivie de l'abſolution que le pape donna à Frédéric de l'excommunication qu'il avoit fulminée contre lui.

Pluſieurs années ſe paſſerent ſans aucune rupture éclatante jusque vers l'année 1239. Fréderic après avoir ſoumis pluſieurs villes confédérées de la Lombardie, s'empara de l'Iſle de Sardaigne, que les papes depuis long-temps regardoient comme un fief relevant de l'Egliſe de Rome. Il en inveſtit Henri ſon fils naturel, & érigea en royaume feudataire de l'empire cette iſle, qu'il prétendoit en avoir été in-

justement démembrée. A cette occasion,
1240. le pape fulmina une nouvelle excommunication contre Frédéric, & en envoya la formule à tous les princes & à tous les évêques de la chrétienté, avec ordre de la faire publier les dimanches & fêtes pendant l'office divin ; & il déclara tous les sujets de Frédéric relevés du serment de fidélité qu'ils lui avoient fait..

Ce prince *accoutumé depuis long-temps au bruit de tous ces foudres* (1), s'en mettoit fort peu en peine, & s'en vengeoit en toute occasion sur les partisans du pape. Mais Grégoire prévoyant que les armes spirituelles produiroient peu d'effet contre un pareil ennemi, écrivit à plusieurs Souverains, & leur envoya des légats pour deman-

(1) Ce sont les termes dont se sert le P. Daniel, célébre historien François, page 209, du 3e vol. de son histoire de France, édition de 1722.

der des ſecours temporels. Le pape ne trouva pas beaucoup de princes diſpoſés à lui en procurer ; car dans ce temps-là il y avoit des perſonnes inſtruites & ſenſées, qui ne penſoient pas que les papes puſſent excommunier les princes, ou les particuliers, pour des intérêts civils, parce que Jéſus-Chriſt avoit dit, que *ſon Royaume n'étoit pas de ce monde.* 1240.

Le pape écrivit d'Anagnie une lettre au roi de France dans laquelle, après de grands éloges des rois ſes prédéceſſeurs dont il relevoit ſurtout la piété & le zèle à défendre la ſainte Egliſe contre ſes perſécuteurs, il prioit le Roi de ne le pas abandonner, & de l'aſſiſter de ſes troupes dans la néceſſité fâcheuſe où il étoit de prendre les armes contre l'empereur.

Afin de l'y engager plus fortement, il lui fit préſenter une autre lettre * pour être lue dans l'aſſemblée des ſei-

* Matthieu Paris, *in Henric.*

gneurs de France, parce qu'elle leur
1240. étoit adreſſée auſſi-bien qu'au roi :
III. ad ann. 1239. elle étoit conçue en ces termes :

« Lilluſtre roi de France, fils ſpiri-
» tuel, bien-aimé de l'Egliſe, & tout
» le corps de la nobleſſe françoiſe,
» apprendront par cette lettre que du
» conſeil de nos freres, & après une
» mûre délibération, nous avons con-
» damné Frédéric, ſoi-diſant empe-
» reur, & lui avons ôté l'Empire, &
» que nous avons élu en ſa place le
» comte Robert, frere du roi de Fran-
» ce, que nous le ſoutiendrons de tou-
» tes nos forces, & le maintiendrons
» par toutes ſortes de moyens, dans la
» dignité que nous lui avons conférée.
» Faites-nous donc connoître promp-
» tement que vous acceptez l'offre
» avantageuſe que nous vous faiſons,
» par laquelle nous puniſſons les crimes
» innombrables de Frédéric, que toute
» la terre condamne avec nous, ſans

» lui laisser aucune espérance de par- 1240.
» don ».

Le pape se flattoit vainement de croire que sa lettre seroit reçue favorablement en France, à cause de l'offre de l'Empire qu'il faisoit au frere du roi : néanmoins la proposition du pape fut rejettée d'une maniere très-dure, si la réponse, rapportée par l'historien d'Angleterre fut telle qu'il le dit : car cet auteur indisposé contre les papes, ne doit pas toujours être cru sur ce qui les regarde.

Les termes de cette réponse sont très-offensans, & nullement du style du roi, qui plein de respect pour le chef de l'Eglise, n'auroit jamais usé de ces expressions outrageantes dont elle est remplie. Il est vrai qu'il portoit beaucoup plus impatiemment que ses prédécesseurs, l'extension de la puissance spirituelle sur la jurisdiction temporelle; mais on voit par tous les

1240. actes de lui sur ce sujet qu'il ne s'emportoit jamais contre les papes, ni contre les évêques.

Ainsi cette lettre pourroit bien au lieu d'être la réponse du roi, avoir été celle des seigneurs de l'assemblée, irrités la plupart contre les évêques pour leurs entreprises continuelles, & que la déposition d'un empereur auroit indisposés contre le pape. Telles sont les expressions de cette lettre *: « Qu'on » étoit surpris de la téméraire entre- » prise du pape, de déposer un empe- » reur qui s'étoit exposé à tant de pé- » rils dans la guerre & sur la mer » pour le service de Jésus-Christ; qu'il » s'en falloit bien qu'ils eussent re- » connu tant de religion dans la con- » duite du pape même, qui au lieu de » seconder les bons desseins de ce prin- » ce, s'étoit servi de son absence pour » lui enlever ses Etats. Que les seigneurs » françois n'avoient garde de s'engager

* Daniel, tome III. édition de 1722. pag. 210.

» dans une guerre dangereuse contre
» un si puissant prince, soutenu des for- 1240.
» ces de tant d'Etats, auxquels il com-
» mandoit, & sur-tout de la justice de
» sa cause. Que les Romains ne se met-
» toient gueres en peine de l'effusion
» du sang françois, pourvu qu'ils satis-
» fissent leur vengeance, & que la ruine
» de l'empereur entraîneroit celle des
» autres Souverains, qu'on fouleroit aux
» pieds.

» Ils ajoutoient néanmoins, que
» pour montrer qu'ils avoient quel-
» qu'égard aux demandes du pape,
» quoiqu'ils vissent bien que l'offre
» qu'il faisoit étoit plus l'effet de sa
» haîne contre l'empereur, que d'une
» singuliere affection pour la France,
» on envoyeroit vers Frédéric pour
» s'informer de lui s'il étoit sincére-
» ment catholique. Que s'il l'est en
» effet, continuent-ils, pourquoi lui
» ferions-nous la guerre? Que s'il ne

» l'eſt pas, nous la lui ferons à outran-
1240. » ce, comme nous la ferions au pape » même, & à tout autre mortel, s'ils » avoient des ſentimens contraires à » Dieu & à la véritable religion ».

En effet, ils envoyerent des ambaſſadeurs à l'empereur, qui levant les mains au ciel avec des pleurs & des ſanglots, proteſta qu'il n'avoit que des ſentimens chrétiens & catholiques. Il fit ſes remercimens aux envoyés de la conduite qu'on avoit tenue en France à ſon égard. Ce qui eſt très-certain, c'eſt que le roi refuſa de prendre les armes contre l'empereur, ainſi qu'on le voit par une lettre qu'il écrivit à ce prince quelque temps après.

Le roi néanmoins, pour contenter le pape, laiſſa publier en France l'excommunication de l'empereur, ſelon que les évêques en avoient reçu l'ordre de Rome. Le roi d'Angleterre en fit autant, & dans l'un & l'autre royau-

me, on permit des levées d'argent pour le pape sur les bénéfices : mais si nous 1240.
en croyons l'historien Anglois, ces levées furent beaucoup moins fortes en France qu'en Angleterre. Louis refusa même de laisser sortir de son royaume l'argent qu'on y avoit levé, pour empêcher qu'il ne servît à continuer une guerre si funeste au Christianisme. Le pape en fut très-mécontent, & parut vouloir s'en venger quelque temps après, par l'opposition qu'il fit à l'élection de Pierre-Charlot, fils naturel de Philippe-Auguste, à l'évêché de Noyon, sous prétexte qu'il n'étoit pas légitime, & que les Canons excluoient les bâtards de l'épiscopat. Le roi sentit l'injustice de ce procédé, il déclara que nul autre que son oncle, ne posséderoit cet évêché : Pierre en fut effectivement mis en possession sous le pontificat d'Innocent IV.

Tant de maux qui affligeoient l'E-

gliſe, auroient dû toucher le pape &
1240. l'empereur ; mais ni l'un ni l'autre
ne vouloient ſe relâcher. Leurs prétentions étoient ſi contraires, qu'il n'y avoit pas d'apparence de les rapprocher par la négociation, & il n'étoit gueres poſſible d'imaginer une voie dont ils puſſent convenir. Les lettres de l'empereur aux rois de France & d'Angleterre, prouvent manifeſtement que ces deux princes s'intéreſſoient vivement à la réunion du pape & de l'empereur, & que ce furent les deux rois qui pour y parvenir propoſerent la convocation d'un Concile général, au jugement duquel les deux parties ſe rapporteroient. Le pape y conſentit, & l'empereur fit d'abord inſtance pour qu'il s'aſſemblât au plutôt.

Le pape fit donc expédier des lettres circulaires pour la convocation du Concile. Il en envoya à l'empereur de Conſtantinople, aux rois de France &

d'Angleterre, & généralement à tous
les princes chrétiens, aux patriarches, 1240.
aux évêques & aux abbés, & il leur
marqua le temps auquel ils devoient ſe
rendre à Rome pour l'ouverture du
Concile qui fut fixée au jour de Pâques 1241. On propoſa même une
trève juſqu'à ce temps-là : mais, ou elle
ne ſe fit pas, ou elle dura peu. Les uns
en attribuent la faute au pape, les autres à l'empereur. Nonobſtant la guerre,
le pape ne laiſſa pas de preſſer l'aſſemblée du Concile. L'empereur écrivit au
roi pour le prier de défendre aux
évêques de France d'aller à Rome,
déclarant qu'il ne leur donneroit point
de ſauf-conduit, ni par mer, ni par
terre, & qu'il ne feroit point reſponſable des malheurs qui pourroient leur
arriver ſur le chemin.

Cependant le cardinal de Paleſtrine
aſſembla à Meaux un grand nombre
d'évêques & d'abbés, & leur comman-

1240. da, en vertu de l'obéiſſance qu'ils devoient au pape, de quitter toutes autres affaires & de le ſuivre à Rome, afin d'y arriver au temps marqué pour le concile. Il les aſſura qu'ils trouveroient à l'embouchure du Rhône des vaiſſeaux tout équippés pour les tranſporter par mer, le chemin par terre étant impraticable, parce que l'empereur étoit maître de tous les paſſages.

Le roi après avoir mûrement délibéré s'il déféreroit aux prieres de l'empereur, ou aux inſtances du légat, réſolut de demeurer neutre. Il ſe détermina à laiſſer aux évêques la liberté de prendre le parti qu'ils voudroient. La plupart de ceux qui s'étoient trouvés à Meaux, prirent la réſolution d'obéir au pape. Ils ſe rendirent à Vienne avec le légat; mais lorſqu'ils y furent arrivés, ils ne trouverent pas ce qu'on leur avoit promis. Il y avoit bien à la vérité quelques vaiſſeaux préparés, mais

en ſi petit nombre & ſi mal armés, que de s'y embarquer c'étoit s'expoſer au 1240.
danger d'être pris par les armateurs de l'empereur, qui couroient toute la Méditerrannée.

Sur cela les archevêques de Tours & 1241.
de Bourges, l'évêque de Chartres, & les députés de pluſieurs autres évêques, qui ne vouloient aſſiſter au concile que par procureur, quitterent le légat & s'en retournerent chez eux; d'autres hazarderent le paſſage, mais pour leur malheur : car Henri, fils naturel de l'empereur, les ayant rencontrés, les attaqua à la hauteur de la ville de Piſe. Après quelque réſiſtance, il les obligea de ſe rendre, & les envoya dans différentes fortereſſes de la Pouille, pour y être étroitement gardés. Quelques prélats d'Angleterre & d'Italie, qui s'étoient joints aux François à Gènes, ne furent pas mieux traités. Cet accident & la mort de Grégoire IX arrivée ſur

ces entrefaites, rompirent toutes les
1241. mesures prises pour le concile.

La nouvelle qu'on reçut alors de l'emprisonnement des prélats François par les armateurs de l'empereur, pensa le brouiller avec la France. Le roi ayant appris le traitement qu'on leur avoit fait, écrivit à Frédéric pour se plaindre, & demander leur délivrance. « Il lui disoit dans sa lettre que s'il » vouloit que la bonne intelligence » subsistât entre les deux Etats, il falloit » qu'il mît au plutôt les évêques fran» çois en liberté. Qu'ils n'avoient eu » aucun mauvais dessein contre lui, » mais que l'obéissance qu'ils devoient » au Saint-Siége ne leur avoit pas per» mis de manquer d'aller au concile : » qu'il devoit se souvenir de la conduite » qu'on avoit tenue en France à son » égard, du refus qu'on avoit fait au » légat du pape du secours qu'il de» mandoit, & des propositions avanta-

» geuses qu'on n'avoit pas voulu écou-
» ter, pour ne rien faire à son préju- 1241.
» dice. Qu'au reste, il lui déclaroit qu'il
» regardoit l'emprisonnement des évê-
» ques comme une injure faite à sa
» propre personne, & que si on ne
» les relâchoit incessamment, il lui fe-
» roit connoître qu'on n'étoit point
» d'humeur en France à se voir im-
» punément insulté ». C'étoient-là les dernieres paroles de sa lettre.

L'empereur répondit assez fiérement à cette lettre, & sans rien promettre au roi de ce qu'il lui demandoit, il conclut sa réponse en disant que ces prélats avoient conspiré contre lui avec le pape; qu'il avoit été en droit de les regarder comme ses ennemis, de les faire mettre en prison & de les y retenir. Les choses s'adoucirent néanmoins, & l'histoire sans nous faire le détail des négociations qu'il y eut sur ce sujet, nous apprend que les évêques

furent délivrés, l'empereur, après de
1241. plus sérieuses réflexions, ayant appréhendé que le roi ne se liguât avec le pape. Les choses étoient en cet état, lorsque Grégoire IX mourut. Célestin IV lui succéda, & ne vécut que dix-huit jours après son exaltation sur le siége pontifical, qui ne fut rempli que vingt mois après par l'élection d'Innocent IV.

Le roi âgé de vingt-six ans, avoit par les conseils & la prudente conduite de la reine sa mere, rétabli l'autorité royale à-peu-près au même état où la sagesse & la fermeté de son pere & de son ayeul l'avoient portée. Les grands vassaux paroissoient soumis, & il avoit pris la résolution de maintenir la tranquillité dans ses Etats, au point qu'il pût lui-même conduire dans quelque temps du secours aux Chrétiens de l'Orient. Mais l'esprit d'indépendance, suite dangereuse du gou-

vernement féodal, n'étoit pas encore éteint. Il étoit difficile que le roi d'Angleterre, le comte de Toulouse & le comte de la Marche, regardassent tranquillement la prospérité de Louis. Le premier par la félonie de ses ancêtres, avoit trop perdu sous les regnes précédens, & le second, sous le regne présent. Le troisieme étoit un esprit inquiet; il avoit une femme trop impérieuse, & fiere de sa qualité de reine, qui le gouvernoit, & souffroit très-impatiemment de voir son mari vassal du roi de France. Nul d'eux, séparément des autres, eût été fort à craindre; mais unis ensemble, ils pouvoient causer beaucoup de désordre. Jacques roi d'Arragon, qui possédoit Montpellier & d'autres fiefs, étoit aussi assez disposé à entrer dans leurs intrigues.

1241.

Il s'étoit tenu, l'année précédente, une conférence à Montpellier, entre

lui, le comte de Toulouſe & le comte
1241. de Provence, dans laquelle, entr'autres réſolutions qu'ils y avoient priſes, ils avoient fait avec le roi d'Angleterre une ligue pour attaquer la France. La conduite du comte de Provence paroiſſoit, en cette occaſion, pleine d'ingratitude, vu qu'il étoit beau-pere du roi, qu'il lui avoit de grandes obligations, & même de toutes récentes pour avoir garanti la Provence, que l'empereur avoit voulu faire envahir par le comte de Toulouſe. Le roi d'Angleterre avoit ſigné vers l'an 1238, une prolongation de trève, pour quelques années avec la France : mais cherchant un prétexte plauſible pour la rompre, il le trouva dans le deſſein que le roi avoit d'inveſtir inceſſamment Alfonſe ſon frere, du comté de Poitou, parce que Henri lui-même, pluſieurs années auparavant, avoit donné l'inveſtiture de ce comté qu'il prétendoit lui appartenir, à Ri-

chard ſon frere. Ce traité demeura ſecret jufqu'à ce qu'on ſe crût en état de 1241.
l'exécuter : ce fut le comte de la Marche qui le premier leva le maſque à l'occaſion que je vais dire.

Le roi, en exécution du teſtament du roi ſon pere, donnoit à ſes freres, dès que l'âge de vingt-un ans les en avoit rendu capables, les appanages qui leur étoient deſtinés. En 1238 il avoit fait Robert ſon frere, chevalier à Compiégne; il l'avoit en même-temps inveſti du comté d'Artois, & lui avoit fait épouſer Mathilde, fille du duc de Brabant. Il voulut en cette année 1241, faire auſſi chevalier Alfonſe ſon troiſieme frere. La cérémonie s'en fit le jour de S. Jean à Saumur, où il tint ſa cour où il invita toute la nobleſſe de France, avec un grand nombre d'évêques & d'abbés, & quelques jours après, il le mit en poſſeſſion des comtés de Poitou & d'Auvergne. Entre ceux

qui s'y trouverent, les plus considéra-
1241. bles furent, Pierre comte de Bretagne, Thibaud roi de Navarre, l'un & l'autre revenus depuis quelque temps de la Palestine; Robert comte d'Artois, le jeune comte de Bretagne, le comte de la Marche, le comte de Soissons, Imbert de Beaujeu connétable de France, Enguerrand de Coucy & Archambaud de Bourbon. Chacun affecta de s'y distinguer par la magnificence des habits & des équipages, & par une nombreuse suite de gentilshommes.

Tout se passa, au moins en apparence, avec une satisfaction universelle, & le roi au sortir de Saumur, mena le nouveau comte de Poitou dans la capitale de son comté. Le jeune prince y reçut les hommages de ses vassaux, & le roi commanda au comte de la Marche de faire le sien comme les autres. Il obéit avec beaucoup de répugnance.

répugnance. Il fit hommage pour ſon comté de la Marche, & pour les autres domaines qu'il poſſédoit en Poitou, en Saintonge & en Gâtinois. 1241.

A cette occaſion, la reine Iſabelle, ſa femme, qui lui inſpiroit ſans ceſſe des ſentimens de révolte, le fit reſſouvenir des engagemens qu'il avoit pris avec le roi d'Angleterre & avec le comte de Toulouſe. « Ce ſeroit une lâcheté » honteuſe, diſoit-elle ſans ceſſe à » ſon mari, que de ſe reconnoître vaſſal » du comte de Poitiers. Le trône n'eſt » pas tellement affermi dans la maiſon » de Louis, qu'il ne puiſſe être ébranlé. » L'Angleterre n'attend que le mo- » ment favorable pour ſe faire juſtice » des uſurpations de Philippe-Auguſte. » L'empereur lui-même, malgré les » obligations qu'il a aux François, les » comtes d'Armagnac, de Foix, les » vicomtes de Lomagne & de Nar- » bonne, tout eſt prêt à ſe déclarer

1241. » contre *le fils de Blanche* ». C'eſt le nom qu'elle affectoit de donner au monarque. Elle lui perſuada enfin de réparer au moins par quelque marque de mécontentement, la honteuſe démarche qu'il venoit de faire.

Après toutes ces cérémonies, le roi étoit parti pour ſe rendre à Paris, & avoit laiſſé à Poitiers le comte ſon frere, qui n'ignorant pas les menées du comte de la Marche, dont toute l'application tendoit à ſoulever la nobleſſe d'au-delà de la Loire, voulut qu'il lui renouvellât ſon hommage. Il l'envoya prier de venir à Poitiers aux fêtes de Noël. Le comte s'y étant rendu, Alfonſe lui déclara ſes intentions. Il répondit qu'il étoit prêt de lui donner cette ſatisfaction, & que dès le lendemain il lui feroit ſon hommage. Mais ayant rendu compte à ſa femme de ce qu'on lui avoit propoſé, & de ce qu'il avoit promis, elle ſe moqua

de lui, lui disant qu'ayant donné dans un piége qu'il devoit avoir prévu, il n'eût pas du avoir la foiblesse d'engager ainsi sa parole, & lui ajouta qu'il étoit tems de se déclarer, & de rompre ouvertement avec le comte de Poitiers. Ils concerterent ensemble la maniere de le faire, & voici comme ils s'y prirent. 1241.

Le comte de la Marche se révolte contre le comte de Poitiers.

Le comte de la Marche s'étant fait escorter par un grand nombre de gens armés, vint trouver le prince qui l'attendoit à dîner, & lui parla de la maniere la plus audacieuse. « Vous m'avez surpris & trompé, lui dit-il, » pour m'engager, malgré moi, à vous » faire hommage : mais je vous déclare, » & je jure que jamais je ne le ferai. » Vous êtes un injuste, qui avez envahi » le comté & le titre de comte sur le » comte Richard, fils de la reine mon » épouse, tandis qu'il étoit occupé » à combattre en Palestine pour la

1241. » Foi, & à tirer de la captivité & de » la tyrannie des Infidéles la noblesse » françoise, qui sans lui y seroit en» core ». Il ajouta plusieurs menaces en se retirant, monta aussi-tôt sur un cheval qu'on lui tenoit tout prêt, & sortit de Poitiers, après avoir mis le feu à la maison où il avoit logé. Il traversa avec grand bruit toute la ville, qu'il laissa dans un grand étonnement d'une si prodigieuse audace. Le prince surpris de cette incartade, n'auroit pas manqué de le faire arrêter, s'il avoit eu le temps de se reconnoître; mais le comte avoit pris toutes ses sûretés, & fut en un moment hors de la ville, avec sa femme & toute sa famille.

Alfonse ne tarda pas à informer la Cour de ce qui s'étoit passé, & le roi vit bien qu'il en falloit venir à la guerre. Le comte de la Marche s'y étoit bien attendu; il ne pensa plus qu'à mettre ses forteresses en état de défense, & à

lever des troupes. Il envoya en Angleterre demander au roi l'exécution de la parole qu'il lui avoit donnée, de paſſer inceſſamment en France. Il lui manda qu'il devoit moins ſe mettre en peine d'amener des troupes, que d'apporter beaucoup d'argent ; qu'en arrivant il trouveroit une armée toute prête à ſes ordres. Qu'il étoit aſſuré du comte de Toulouſe, du roi d'Arragon, du roi de Navarre, de toute la nobleſſe de Poitou & de Gaſcogne, qui n'attendoient que ſon arrivée pour ſe déclarer contre la France, & pour le remettre en poſſeſſion des provinces que les rois ſes prédéceſſeurs avoient perdues ſous les derniers regnes. 1241.

Le roi d'Angleterre qui attendoit avec impatience quelque coup d'éclat de la part du comte, apprit cette nouvelle avec joie. Il promit à l'envoyé tout ce que ſon maître demandoit, & lui dit qu'il aſſembleroit inceſſamment 1242.

son parlement, pour se mettre en état
1242. de passer la mer aux fêtes de Pâques. En effet, il fit expédier des lettres circulaires à tous ceux qui avoient droit d'y assister, par lesquelles, il leur ordonnoit de se trouver à Londres, pour le mardi de devant la Purification de la Vierge, afin de lui donner leurs avis sur des affaires de la derniere importance pour le bien de l'Etat, qui ne souffroient point de retardement.

Tandis que les membres du parlement se disposoient à s'assembler à Londres, le comte Richard, frere du roi, arriva de son voyage de la Palestine, où il avoit acquis beaucoup plus de gloire que le roi de Navarre & les autres Seigneurs françois, qui s'y étoient trouvés en même-temps que lui, dont plusieurs lui étoient redevables de leur salut & de leur liberté.

Lorsque le roi d'Angleterre eut communiqué son dessein au prince son frere,

voyant qu'il avoit ſon approbation, il
réſolut de ſurmonter tous les obſtacles 1142.
qu'on pourroit y apporter. Il avoit bien
prévu que le parlement n'approuveroit
pas cette guerre : il en fut encore plus
convaincu lorſqu'il apprit que la plupart
des membres étant arrivés à Londres,
s'étoient mutuellement donné parole
avec ſerment de ne conſentir à aucune
levée d'argent, quelqu'inſtance que le
roi pût faire. Ils tinrent leur parole;
car, ſur l'expoſition que le roi leur fit
de ſon deſſein dans la premiere aſ-
ſemblée, en leur repréſentant forte-
ment la gloire & l'avantage que la na-
tion retireroit de cette guerre, où elle
répareroit les pertes que la couronne
avoit faites depuis pluſieurs années;
ils répondirent tout d'une voix que
cette entrepriſe n'étoit point de ſaiſon;
qu'elle ne pouvoit réuſſir ſans d'ex-
ceſſives dépenſes; que le royaume étoit
épuiſé par les levées que le roi avoit

faites depuis long-temps ſur le peu-
1242. ple, & qu'on étoit dans l'impuiſſance d'en ſupporter de nouvelles.

Le roi voyant cette oppoſition univerſelle, n'inſiſta pas davantage pour le moment : il les pria ſeulement de faire attention à ce qu'il leur avoit propoſé, de ne pas oublier le zèle qu'ils devoient avoir pour la gloire de la nation, qu'il les raſſembleroit le lendemain, & qu'il eſpéroit de les revoir dans de meilleures diſpoſitions. Cependant il vit en particulier chacun des plus accrédités du parlement : il les conjura de ne point s'oppoſer à un ſi glorieux deſſein, les aſſurant que pluſieurs d'entr'eux, quoi qu'ils euſſent dit dans l'aſſemblée, lui avoient promis ſecrettement de l'aider. Il leur montroit même une liſte de leurs noms, & des ſommes qu'ils s'étoient engagés de lui fournir. Quoique ce fût un pur artifice de la part du roi, quelques-uns

s'y laisserent surprendre, mais le plus grand nombre s'en tint à la résolution prise le jour précédent. Le parlement s'étant rassemblé, & le roi ayant réitéré ses représentations, plusieurs lui répondirent premiérement ce qu'ils lui avoient déja dit touchant l'épuisement du royaume. En second lieu, qu'il s'étoit engagé dans la ligue contre la France sans les consulter, & qu'il pouvoit, s'il vouloit, soutenir cet engagement, & le faire à ses frais. En troisieme lieu, qu'il n'étoit ni de son honneur, ni de sa conscience de faire la guerre à la France, avant la fin de la trève qui subsistoit encore, & que les François avoient religieusement observée; qu'il avoit traité avec des rébelles & des perfides, qui le trahiroient lui-même après avoir violé, comme ils avoient déja fait, les droits les plus sacrés de l'obéissance & de la soumission envers leur Souverain; qu'ils n'en 1242.

vouloient qu'à l'argent de l'Angleterre,
1242. comme ils le faisoient assez connoître, en ne demandant rien autre chose, & qu'il n'étoit nullement à propos de l'employer à un pareil usage. Qu'enfin les rois ses prédécesseurs étoient un exemple pour lui, qu'il ne devoit point oublier; que la plupart de leurs expéditions en France avoient échoué; que la noblesse françoise étoit invincible dans son pays; que ce que les rois d'Angleterre y avoient acquis par des alliances & des mariages ils n'avoient non-seulement pu l'augmenter par la guerre, mais qu'ils n'avoient pu le conserver que par la paix, & qu'il n'y avoit point d'autre moyen d'empêcher la perte du peu qu'on y possédoit.

Ces remontrances mirent Henri dans une colere qu'il ne put contenir. Il répliqua dans des termes pleins d'aigreur & d'armertume, & conclut en jurant par tous les Saints, qu'il exécuteroit

ſon projet malgré la lâcheté de ceux qui l'abandonnoient, & qu'il pafferoit 1242. la mer avec une flotte aux fêtes de Pâques. Il congédia le parlement, qui néanmoins, avant de ſe ſéparer, fit mettre par écrit ce qu'il avoit repréſenté au roi, à quoi on ajouta le dénombrement des ſommes qu'il avoit levées depuis pluſieurs années, dont on n'avoit vu aucun emploi.

Sitôt qu'ou eut appris à la cour de France la réſolution du roi d'Angleterre, Louis convoqua un parlement à Paris, pour demander conſeil ſur le châtiment que méritoit un vaſſal qui ne vouloit point reconnoître ſon ſeigneur. Toute l'aſſemblée répondit d'une voix, que le vaſſal étoit déchu de ſes fiefs, & que le ſeigneur devoit les confiſquer, comme un bien qui lui appartenoit. En conſéquence le roi fit de ſon côté tous les préparatifs néceſſaires : il aſſembla les troupes des Communes & de

ſes vaſſaux, & fit faire un très-grand
1242. nombre de machines alors en uſage pour les ſiéges. Tout fut prêt pour la fin d'avril, temps marqué pour ſe réunir en Poitou, où le roi fit la revue de ſon armée près de Chinon.

Elle ſe trouva compoſée de quatre mille chevaliers avec leur ſuite, ce qui faiſoit un très-grand nombre d'hommes, & de vingt mille autres ſoldats très-bien armés. Le roi profitant du temps & du retardement du roi d'Angleterre, que les vents contraires retenoient à Porſtmouth, entra ſur les terres du comte de la Marche, où il ſe vengea des courſes que ce comte avoit commencé de faire ſur les terres de France : il s'empara de pluſieurs places ou forteresses, telles que Montreuil en Gaſtine, la Tour-de-Bergue, Montcontour, Fontenay-le-Comte & Vouvant.

Hugue trop foible contre un tel ennemi n'oſoit tenir la campagne ;

mais pour arrêter l'impétuofité Françoife, en attendant le fecours d'Angleterre, il jetta fes troupes dans fes places, fit le dégât par-tout, brûla les fourrages & les vivres, arracha les vignes, boucha les puits, & empoifonna ceux qu'il laiffa ouverts. La comteffe reine fa femme, cette furie que l'hiftorien de fon fils * traite d'empoifonneufe & de forciere, & dont on avoit changé le nom d'Ifabelle en celui de Jézabel, porta la fureur encore plus loin. Défefpérée du malheureux fuccès d'une guerre dont elle étoit l'unique caufe, elle réfolut d'employer plutôt les voies les plus lâches & les plus honteufes, que de voir retomber fur fon mari le jufte châtiment de l'infolence qu'elle lui avoit fait faire. Pour cet effet elle prépara de fes propres mains, un poifon dont elle avoit le fecret, & envoya quelques-uns de fes gens auffi fcélerats qu'elle pour

1242.

* Matthieu Paris.

le répandre ſur les viandes du Roi. Déja
1242. ces malheureux s'étoient gliſſés dans les cuiſines ; mais leurs viſages inconnus les firent remarquer : certain air inquiet, embarraſſé, acheva de les rendre ſuſpects : on les arrêta ; ils avouerent leur crime : la corde fut la ſeule punition d'un attentat qui méritoit qu'on inventât de nouveaux ſupplices. * On redoubla depuis la garde du roi, & perſonne d'inconnu ne l'approcha plus ſans être auparavant viſité.

* Annales de France.

Sur ces entrefaites le roi d'Angleterre arriva au port de Royan avec beaucoup d'argent, car on diſoit qu'il en apportoit trente tonnes, ce qui fâchoit beaucoup les Anglois, & ce que les Poitevins, gens dont la foi étoit fort décriée, ſouhaitoient avec le plus de paſſion. Henri étoit accompagné de Richard ſon frere, de Simon de Montfort comte de Leiceſter, à la tête de trois cens chevaliers, & de pluſieurs

autres ſeigneurs Anglois, que Henri avoit engagés à le ſuivre, par ſes careſſes & ſes préſens. La comteſſe de la Marche ſa mere *l'attendoit au port*, & ſelon la chronique de France, *lui alla à l'encontre, le baiſa moult doucement, & lui dit, biau cher fils, vous êtes de bonne nature, qui venés ſecourir votre mere & vos freres, que les fils de Blanche d'Eſpagne, veulent trop malement déſouler & tenir ſous pieds.* Il fut reçu en Saintonge avec beaucoup de joie par les ſeigneurs ligués; & dès qu'il fût débarqué, il envoya des ambaſſadeurs au roi, qui faiſoit actuellement le ſiége de Frontenoi, place alors très-forte. La garniſon commandée par un fils naturel du comte de la Marche ſe défendoit avec beaucoup de valeur, & le comte de Poitiers venoit d'y être bleſſé. Le roi reçut les ambaſſadeurs avec bonté, les fit manger à ſa table & enſuite leur donna audience. Ils lui

1242.

exposerent le sujet de leur mission;
1242. qui se réduisit à dire que le roi leur maître étoit fort surpris qu'on rompît si hautement la trève faite entre les deux Etats, qui ne devoit finir que dans deux ans.

Le roi écouta avec modération une fausseté aussi évidente que celle-la, & répondit qu'il n'avoit rien plus à cœur que de garder la trève & même de la prolonger, ou faire la paix à des conditions raisonnables, sans demander aucun dédommagement; que c'étoit le roi leur maître qui la rompoit manifestement, en venant avec une flotte soutenir la rébellion des vassaux de la couronne de France. Qu'il n'appartenoit pas au roi d'Angleterre de se mêler des différens qu'ils avoient avec leur Souverain. Que le comte de Toulouse & le comte de la Marche n'étoient en aucune maniere compris dans le traité de trève; que c'étoit leur félo-

nie qui leur avoit attiré ſa juſte indignation, & le châtiment qu'il alloit leur faire ſubire, comme à des traîtres & à des parjures. Les ambaſſadeurs étant retournés vers leur prince, il rejetta toute propoſition de paix, animé par les agens du comte & de la comteſſe de la Marche, qui l'aſſurerent que la guerre lui procureroit bientôt de beaucoup plus grands avantages que ceux qu'on lui offroit, & que la conduite du roi de France en cette occaſion n'étoit qu'un effet de la crainte que la préſence de Henri & la puiſſance de la ligue lui inſpiroient. Dans cette perſuaſion, il envoya ſur le champ deux chevaliers de l'Hôpital-de-Jéruſalem déclarer la guerre au roi. 1242.

Louis ſur cette derniere dénonciation, proteſta en préſence de toute ſa Cour que c'étoit avec beaucoup de regret qu'il entroit en guerre avec le roi d'Angleterre, dont il auroit voulu

Le roi d'Angleterre déclare la guerre au roi de France.

acheter l'amitié aux dépens de ses pro-
1242. pres intérêts. On pressa donc plus vivement qu'on n'avoit fait jusqu'alors le siége de Frontenoi, & la ville fut prise au bout de quinze jours, avec beaucoup d'étonnement de la part des ennemis, qui regardoient cette place comme imprenable. Le fils du comte de la Marche & toute la garnison furent obligés de se rendre à discrétion. On conseilla au roi de les faire pendre pour donner de la terreur aux rébelles, mais il n'y voulut pas consentir, disant que le fils du comte de la Marche étoit excusable n'agissant que par les ordres de son pere. Il se contenta de les envoyer dans les prisons de Paris.

La bonté du roi jointe à la valeur avec laquelle il poussoit son entreprise firent plus d'effet que n'en auroient eu les conseils violens qu'on lui donnoit: car après cette conquête plusieurs au-

tres forterefles fe rendirent à lui fans attendre qu'elles fuffent attaquées. Il 1242. garda les plus fortes & fit détruire les autres. Il y en eut quelques-unes qui réfifterent & qui furent forcées; & par ce moyen le roi s'ouvrit le chemin jufqu'à la Charente, & s'avança vers Taillebourg, place fituée fur cette riviere, en-deçà.

Le roi d'Angleterre s'étant mis en marche avec fes troupes s'étoit rendu à Saintes, où il avoit paffé quelques jours pour y groffir fon armée des troupes du comte de Toulouse, & des autres feigneurs ligués que le comte de la Marche lui avoit fait efpérer, & qui ne venoient qu'en petit nombre.

Cependant il fortit de cette ville, & marcha en defcendant la Charente, pour en défendre le paffage contre l'armée Françoife. Il fe campa fous Tonnai-Charente, & ayant appris que le

1242. roi prenoit la route de Taillebourg; il vint se poster vis-à-vis cette place, qu'il trouva déja rendue au roi : ce prince s'y étoit logé avec les principaux seigneurs, & avoit fait camper son armée dans la prairie aux environs de la ville.

Bataille de Taillebourg, où le roi est victorieux,

Les deux armées n'étoient séparées que par la riviere, qui en cet endroit est fort profonde, mais peu large. Le roi d'Angleterre avoit vingt mille hommes de pied, six cens arbalêtriers, & seize cens chevaliers, qui en comptant leur suite, faisoient un corps très-considérable de cavalerie. Le roi en commençant la campagne avoit autant d'infanterie, & presque le double de cavalerie; mais il en avoit perdu une partie par les siéges & par les maladies que les grandes chaleurs avoient causées.

Son dessein étoit de passer la Charente, & celui du roi d'Angleterre de

l'en empêcher. La profondeur de la riviere étoit un grand obſtacle pour les François. 1242.

Il y avoit devant Taillebourg un pont de pierre, mais ſi étroit qu'il y pouvoit à peine paſſer quatre hommes de front. Henri s'en étoit emparé, auſſi-bien que d'un fort qui étoit de ſon côté à la tête du pont. Louis cependant penſoit à forcer ce paſſage. Il avoit fait préparer ſur la riviere quantité de bateaux, pour s'en ſervir à faire paſſer le plus qu'il pourroit de ſes troupes, dans le même temps qu'il feroit attaquer le pont, ſuppoſé qu'il trouvât quelqu'apparence d'y réuſſir.

L'ardeur du ſoldat ne lui permit pas de délibérer plus long-temps, & un mouvement que le roi d'Angleterre fit faire à ſon armée pour l'éloigner du bord de la riviere de deux portées d'arc, engagea l'affaire lorſque le roi y penſoit le moins.

1242. Quelques officiers de l'armée françoiſe prirent ce mouvement pour une retraite. Dans cette penſée, cinq cents hommes ſans attendre l'ordre ſe détachent, & attaquent le pont. L'exemple de ceux-ci en entraîna d'autres, pluſieurs ſe jetterent dans les bateaux & gagnerent l'autre bord.

Les Anglois ſoutinrent vaillamment l'attaque du pont, & on ſe battit dans ce défilé avec beaucoup de valeur de part & d'autre. Les aſſaillans n'ayant pu d'abord emporter ce poſte, leur ardeur, comme il arrive dans ces attaques bruſques, ſe rallentit par la réſiſtance des ennemis, & les François commencerent à reculer. Le roi qui étoit accouru au bruit, les ranima par ſa préſence, & encore plus par ſon exemple. Il s'avança le ſabre à la main, & ſe jettant au plus fort de la mêlée, ſuivi de pluſieurs ſeigneurs, il pouſſa

les Anglois hors du pont & s'en rendit 1242.
le maître.

Le péril ne fit qu'augmenter par cet avantage : car le roi ayant très-peu de terrein, & ſes ſoldats n'arrivant qu'à la file par le pont, & peu pouvant paſſer en même-temps dans les bateaux, il ſe trouva expoſé à toute l'armée ennemie, avec une fort petite troupe : mais l'ardeur qu'inſpire un premier ſuccès ſuppléant au nombre, on fit reculer les Anglois, on gagna du terrein, la plupart des troupes paſſerent, & ſe rangerent en bataille à meſure qu'elles arrivoient. Les Anglois auxquels on ne donna pas le temps de revenir de leur premiere frayeur, reculerent & enſuite tournerent le dos : on les pourſuivit l'épée dans les reins juſqu'à Saintes, où pluſieurs François, emportés par leur ardeur & par la foule, entrerent mêlés avec eux, & furent faits priſonniers. Cette action ſe paſſa la

veille de la Magdeleine de l'année
1242. 1242.

Après cette déroute, le roi d'Angleterre, qui n'avoit que très-peu de troupes ensemble, les autres étant dispersées par leur fuite, ne pouvoit gueres manquer d'être enveloppé dans la campagne, & d'être fait prisonnier. Le comte Richard voyant le péril auquel le roi son frere étoit exposé, trouva le moyen de l'en garantir. Il sçavoit que le roi de France l'estimoit, qu'il avoit de l'amitié pour lui, & que les grands services qu'il avoit rendus dans la Palestine à plusieurs seigneurs françois, en les tirant des mains des Infidéles, lui avoient acquis une grande considération à la cour de France. Il quitta son casque & sa cuirasse; il s'avança vers l'armée françoise, n'ayant qu'une canne à la main, & demanda à parler au comte d'Artois, frere du roi. Le comte s'étant avancé, & l'ayant reçu

avec

avec beaucoup de civilité, Richard 1242.
le pria de le conduire au roi. Ce prince, que la modération n'abandonna jamais, même au ſein de la victoire, fit beaucoup de careſſes à Richard, & l'aſſura de la diſpoſition où il étoit de lui donner toute ſatisfaction. Richard le ſupplia de lui accorder une ſuſpenſion d'armes pour le reſte de la journée & juſqu'au lendemain. Le roi, toujours porté à la paix, lui accorda ſa demande, & lui dit ces paroles en le congédiant : « Monſieur le comte, la » nuit porte avis, donnez-en un ſalu» taire au roi d'Angleterre, & faites en » ſorte qu'il le ſuive ». Le roi vouloit lui faire entendre qu'il devoit conſeiller à Henri de faire une bonne paix avec la France, & de ſe départir de la protection qu'il donnoit à des rébelles contre leur Souverain. Mais Richard penſa d'abord à mettre la perſonne du roi ſon frere, en ſûreté. Il piqua vers le

lieu où il étoit, & lui ayant appris qu'il
1242. avoit obtenu une ſuſpenſion d'armes pour le reſte du jour & pour la nuit, il le preſſa de partir, & de ſe retirer dans la ville de Saintes; ce qu'il fit ſans tarder, avec ce qu'il avoit pu recueillir de ſes troupes. Il y trouva le comte de la Marche, qui étoit auſſi chagrin que lui de cette malheureuſe journée. Il lui parla avec beaucoup d'aigreur, lui fit de grands reproches de l'avoir engagé mal-à-propos dans cette guerre, ſans lui tenir les paroles qu'il lui avoit données. Où ſont, lui demanda-t-il en colere, le comte de Touloufe, le roi d'Arragon, les rois de Caſtille & de Navarre, & toutes ces nombreuſes troupes qui devoient accabler le roi de France? Le comte en rejetta toute la faute ſur la comteſſe reine ſa femme. C'eſt votre mere, lui répondit-il, dont la rage contre la France, l'ambition inſatiable, & le

zèle aveugle qu'elle a pour votre agrandissement, qui ont lié toute cette partie, & lui ont fait regarder comme immanquables des desseins chimériques. J'y perds, & elle aussi, plus que vous. 1242.

Cependant le roi, pendant la nuit, fit passer le pont de Taillebourg à toute son armée, & établit son camp au même lieu où le roi d'Angleterre avoit eu le sien le jour précédent. Dès le matin il envoya faire un grand fourage jusques sous les murailles de Saintes, & l'on en ravagea tous les environs.

Le comte de la Marche espérant avoir sa revanche, fit sans consulter le roi d'Angleterre, un grande sortie sur les fourageurs qui s'étoient débandés, & les chargea vigoureusement, suivi de ses trois fils & d'un corps considérable de Gascons & d'Anglois, outrés de leur défaite du jour précédent, & de cette nouvelle hardiesse des Fran-

çois. Ceux-ci se défendirent avec la
1242. même vigueur qu'ils étoient attaqués, & quoiqu'en nombre beaucoup inférieur, ils firent ferme & se battirent en retraite, mais avec grande perte. Trois cents hommes de la commune de Tournai furent taillés en pieces, & le reste étoit dans un danger évident d'être enveloppé, parce que le roi d'Angleterre, qui dissimula sagement son ressentiment, envoyoit sans cesse de nouvelles troupes au comte de la Marche, & sortit même pour le soutenir. L'officier qui commandoit le fourage des François, se voyant en cette extrémité, envoya promptement demander du secours au camp. Le comte de Boulogne, dont le quartier étoit le plus avancé, ayant reçu cet avis, courut aussi-tôt le porter au roi, & fit en même temps prendre les armes à toutes les troupes. Chacun se rangea sous ses drapeaux, & le roi fit avan-

cer à grands pas les escadrons & les bataillons qui se trouverent le plutôt en état de marcher. Ces premieres troupes arrêterent la furie de l'ennemi. Le comte de Boulogne tua de sa main le châtelain de Saintes, qui portoit la banniere du comte de la Marche, & insensiblement les deux armées s'étant rassemblées, l'action devint générale. Sitôt que les deux rois parurent, on entendit crier, *Montjoye, Saint-Denis* de la part des François, & *Realistes* de celle des Anglois. On combattit de part & d'autre avec un acharnement extraordinaire, & tel qu'on devoit l'attendre de deux partis animés, l'un par la victoire du jour précédent, & l'autre par le desir de réparer sa perte. On se battoit dans un pays fort peu propre à une bataille, embarrassé de vignobles & plein de défilés, où il étoit impossible de s'étendre; de sorte que c'étoit plutôt une infinité

1242.

de petits combats qui se donnoient,
1242. qu'une bataille réguliere. La victoire fut long-temps douteuse, par l'opiniâtre résistance des Anglois, parmi lesquels Simon de Monfort comte de Leycester, se distingua beaucoup. Mais Louis qui se trouvoit par-tout, secondé par la noblesse de France, presque toujours invincible lorsqu'elle est d'intelligence avec son Souverain, combattit avec tant de valeur & de conduite, que l'ennemi plia de tous côtés, & fut repoussé jusques sous les murailles de Saintes, où le roi d'Angleterre se sauva, laissant la victoire & le champ de bataille aux François.

Le nombre des morts n'est pas marqué, mais il dut être grand, à en juger par la maniere dont les historiens parlent de l'ardeur & de l'opiniâtreté des combattans. Le seigneur Henri de Hastinges, vingt autres seigneurs Anglois & une grande partie de l'infan-

terie ennemie, furent faits prisonniers 1242.
par les François. Le seigneur Jean Desbarres avec six chevaliers, & quelques autres, furent pris par les Anglois.

Cette seconde victoire remportée par le roi en personne, réduisit les ennemis à la derniere extrémité, & le comte de la Marche pensa tout de bon à faire sa paix. Il envoya secretement un de ses confidens à Pierre comte de Bretagne, l'ancien complice de ses premieres révoltes, qui étoit dans le camp du Roi. Il le pria de ménager son accommodement tel qu'il plairoit à sa majesté de lui accorder, & lui donna ses pleins-pouvoirs à cet effet. Le comte de Bretagne sans rien demander en particulier, obtint le pardon du comte de la Marche aux conditions qu'il plut au roi de prescrire. Elles furent fâcheuses, mais en même temps l'effet d'une grande clémence du roi, qui

étoit en pouvoir & en droit de dé-
1242. pouiller ce ſeignuur rébelle de tous ſes Etats. Ces conditions étoient que toutes les places que le roi avoit priſes ſur le comte & la comteſſe de la Marche lui demeureroient & au comte de Poitou à perpétuité; que le roi feroit quitte de la ſomme de cinquante mille livres tournois qu'il leur payoit tous les ans; qu'il pourroit faire paix ou trève avec le roi d'Angleterre, comme bon lui ſembleroit, ſans leur conſentement & ſans qu'ils y fuſſent compris. Que le comte de la Marche feroit au roi hommage pour le comté d'Angoulême, poûr Caſtres, pour la châtellenie de Jarnac, pour tout ce que le roi lui laiſſoit, & pour tout ce qui en dépendoit. Qu'il feroit pareillement hommage-lige au comte de Poitiers pour Luſignan, pour le comté de la Marche & toutes leurs dépen-

dances, & cela contre tous hommes & femmes qui pourroient vivre & & mourir (1). 1242.

Cependant le roi d'Angleterre étoit demeuré à Saintes, afin d'y délibérer sur le parti qu'il avoit à prendre pour le reste de la campagne, lorsqu'il fut instruit par le comte Richard son frere du traité que le comte de la Marche avoit fait. Ce prince en avoit appris le détail par un de ces seigneurs François qu'il avoit tiré de la captivité des Turcs, lequel par reconnoissance pour son bienfaiteur & par une générosité très-mal entendue, crut pouvoir en cette occasion trahir le secret de son Souverain. Il fit sçavoir de plus au comte Richard que le roi dont l'armée augmentoit tous les jours par l'arrivée de

(1) M. du Cange a rapporté cet acte tout au long dans ses observations sur l'histoire de Saint Louis, *pag.* 42.

quantité de nouvelles troupes de tous
1242. les quartiers du royaume, avoit résolu d'investir Saintes incessamment, de la prendre par force ou par famine, & d'obliger le roi d'Angleterre, & tous ceux qui se trouveroient dans la place de se rendre à discrétion. Ce fut le 28 Juillet que cet avis fut donné.

Henri eut peine à croire cette nouvelle, mais il reçut un pareil avis presque en même temps, de la part de Guy & de Geoffroy de Lusignan, deux des fils du comte de la Marche. Ils l'assuroient que dès la nuit suivante Saintes seroit investie; que même les habitans étoient d'intelligence avec le roi de France, & qu'il n'y avoit pas un moment à perdre pour sortir de cette ville. Henri étoit sur le point de se mettre à table, mais l'affaire étoit si pressante qu'il monta sur le champ à cheval. Il fut suivi de ceux qui étoient les plus prêts à partir. Le reste des

ſeigneurs ptirent après lui le chemin de Blaye, où il leur fit ſçavoir qu'il ſe rendroit. Cette route qui étoit de treize à quatorze lieues, ſe fit preſque toute d'une traite. L'armée ſe mit à la débandade ſans vivres & ſans proviſions. Les bagages furent abandonnés & pillés; le roi d'Angleterre y perdit ſa chapelle qui étoit fort riche, & pluſieurs autres meubles précieux, dont les François profiterent. 1242.

Le roi averti de la fuite du roi d'Angleterre ſe conſola de l'avoir manqué, par la reddition de Saintes où il fut reçu avec une extrême joie du peuple & du clergé. Il en ſortit auſſi-tôt pour ſuivre l'armée Angloiſe, dont pluſieurs ſoldats furent faits priſonniers. Il ceſſa de la pourſuivre, s'étant trouvé incommodé après quelques lieues de chemin : & le roi d'Angleterre ne ſe croyant pas encore aſſez en ſûreté à

1242. Blaye, gagna Bordeaux, & mit la Garonne entre les François & lui.

Pour revenir au comte de la Marche, lorſque Pierre de Bretagne alla lui annoncer les conditions auxquelles le roi lui pardonnoit, elles lui parurent ſi dures qu'il en demeura tout conſterné, & fut quelques temps ſans parler, tant il étoit pénétré de douleur.

Mais le comte de Bretagne lui fit comprendre qu'il valoit mieux conſerver une partie de ſes Etats que de perdre le tout. Il faut obſerver que lorſqu'un ſeigneur vaſſal faiſoit la guerre à ſon Souverain, ce qui s'appelloit tomber en félonie, le ſeigneur avoit droit de confiſquer tous les biens de ſon vaſſal : & c'étoit pour punir le roi d'Angleterre de cette félonie, que Philippe Auguſte s'étoit mis en poſſeſſion de la plus grande partie des fiefs que

les prédécesseurs de Henri possédoient en France. 1242.

Le comte de la Marche prit enfin son parti & apporta lui-même le traité signé au roi. Il se jetta à ses pieds pour lui demander pardon. La reine sa femme, dont l'orgueil ne fut jamais plus humilié qu'en cette occasion, parut aussi en posture de suppliante. Le roi fit promettre au comte sur le champ, qu'en vertu de son hommage & de sa qualité de vassal, il accompagneroit au plutôt avec ses troupes, le comte de Bretagne contre le comte de Toulouse qu'on avoit pareillement résolu de châtier.

La fuite du roi d'Angleterre causa la ruine de tout son parti en Poitou & en Saintonge. Renaud de Pons employa le crédit de tous les amis qu'il avoit à la cour pour faire sa paix : il l'obtint avec beaucoup de peine, en se livrant lui-même, & sa ville de

Pons à la miséricorde du roi. Guillau-
1242. me l'archevêque seigneur de Parthénai, en fit autant. Le vicomte de Thouars & tous les autres, racheterent de même leur ruine prochaine par une entiere soumission. Les autres places qui appartenoient au roi d'Angleterre en ces quartiers-là, ouvrirent leurs portes & se rendirent au roi sans résistance, excepté Montauban & quelques châteaux des environs qui furent assiégés & pris.

On n'étoit encore qu'au mois d'août, & la consternation étoit si grande parmi les Anglois, que Henri appréhenda pour la Gascogne. Il fut informé que Louis étoit sur le point de marcher vers cette province; & de plus, quoiqu'on ne fît pas alors sur mer des armemens pareils à ceux qu'on a vus depuis, cependant les armateurs des deux nations se faisoient une cruelle guerre, où les Anglois avoient du dessous pour

l'ordinaire. Tant de mauvais ſuccès obligerent le roi d'Angleterre à demander la paix. Le roi tout porté qu'il étoit à la douceur, ne voulut rien décider ſans l'avis de ſon conſeil. Les conjonctures étoient les plus favorables pour chaſſer de France les Anglois : mais on étoit à la fin de la campagne. Les chaleurs exceſſives avoient cauſé tant de maladies & de morts dans l'armée qu'elle en étoit fort affoiblie, le roi lui-même ne ſe portoit pas bien ; & ce fut principalement cette derniere raiſon qui obligea le conſeil de ce prince à écouter les propoſitions du roi d'Angleterre, auquel on accorda, non pas la paix, mais une trève de cinq ans. 1242.

Rien ne pouvoit arriver de plus heureux pour les ſeigneurs de la ſuite de Henri : tous étoient réduits à la derniere miſere. Tous quitterent l'armée ſans congé pour regagner leur

pays; mais n'osant s'embarquer en Gascogne, parce que l'ancien comte de
1242.
Bretagne feignant d'ignorer la trève, infestoit la Manche; ils demanderent la permission de passer par la France. Le roi leur fit donner tous les passeports nécessaires : c'est une sorte de grace, disoit-il, que je ne refuserai jamais à mes ennemis. Ils traverserent donc tout le royaume pour se rendre à Calais, & en furent quittes pour des railleries qu'il leur fallut essuyer.

Quelques courtisans voulurent aussi mêler Henri dans leurs plaisanteries: mais Louis leur imposa silence d'un ton très-sérieux. *Quand ce ne seroit pas*, leur dit-il, *fournir au roi mon frere un prétexte de me haïr, sa dignité mérite bien qu'on en parle avec respect. Il faut espérer que les aumônes & les bonnes œuvres qu'on lui voit faire, le tireront du mauvais pas où les méchans l'ont jetté par leurs con-*

ſeils imprudens. Sentimens vraiment di-
gnes d'un héros, qui trouve toujours des 1242.
motifs de faire grace à un ennemi malheureux. Sentimens auſſi dans un cœur tel que celui de Saint Louis, conformes aux préceptes de l'Evangile qui nous ordonnent de pardonner à nos ennemis. Le ſaint Monarque fit plus encore, il uſa des plus rudes menaces pour obliger le comte de Bretagne à laiſſer la mer libre. Le roi d'Angleterre en profita pour ſe retirer dans ſon royaume, où les réflexions qu'il fit ſur ſa malheureuſe expédition, lui ôterent le deſir de revenir déſormais ſoutenir en France les rébelles à leur Souverain.

Ainſi finit l'année 1242 qui termina à la gloire de Saint Louis, une guerre dangereuſe qui paroiſſoit devoir ruiner la France. Guerre civile allumée par des vaſſaux également redoutables par leurs qualités perſonnelles, par leurs alliances, par l'étendue, les richeſſes

& la puiſſance de leurs domaines.
1242. Guerre étrangere projettée par les rois de Navarre, de Caſtille & d'Arragon; conſeillée par un grand empereur, entrepriſe & ſoutenue par un monarque puiſſant en hommes & en richeſſes. Louis preſque ſeul, trouva dans ſa prudence & ſon courage, les moyens de réſiſter à tant d'ennemis réunis : & ſeul contre tous, les réduiſit à recourir à ſa clémence & à ſes bontés. Les rois de Navarre, de Caſtille & d'Arragon n'oſerent ſe joindre au roi d'Angleterre, qui vaincu deux fois, fut forcé de rentrer dans ſon iſle, & d'y paroître dans l'état le plus déplorable. Enfin les vaſſaux rébelles à la France, humiliés & domptés, contraints de rentrer dans leur devoir ſans pouvoir en ſortir.

Quand on réfléchit que Louis n'avoit que vingt-huit ans lorſqu'il exécuta de ſi grandes choſes, & que ſon caractere étoit encore fort au-deſſus de ſa fortune,

on ne peut s'empêcher de reconnoître qu'un tel prince par ſes grandes qualités & ſes vertus, étoit né pour commander à l'Univers & pour en faire le bonheur. 1242.

Louis après avoir pourvu à la tranquillité des pays qu'il venoit de ſoumettre, revint à Paris, dont les habitans le reçurent avec ces tranſports de joie qu'ils ont coutume de faire éclater lorſqu'ils revoient leur prince couvert de gloire, ſur-tout lorſqu'il les a eux-mêmes préſervés des incommodités de la guerre.

Leur joie augmenta encore par la naiſſance d'un prince, auquel la reine Marguerite donna naiſſance dans le même-temps. Il fut tenu ſur les fonts par l'abbé de Saint-Denis, baptiſé par l'évêque de Paris, & nommé Louis comme ſon pere & ſon ayeul.

Après avoir dompté les Anglois & les rébelles, il reſtoit encore au roi de

mettre le comte de Toulouſe à la rai-
1272. ſon. Il avoit été un des principaux & des plus ardens chefs de la ligue. Il y avoit fait entrer Roger comte de Foix, Amauri vicomte de Narbonne, Pons de Olargues, & quantité d'autres des plus puiſſans ſeigneurs du pays : mais en trahiſſant ſon Souverain, il étoit lui-même trahi par ſes vaſſaux, qui le haïſſant beaucoup, avoient moins deſſein de le ſoutenir que de l'engager à ſe perdre lui-même, en prenant le parti du roi d'Angleterre. En effet Guillaume Arnaud, de l'ordre de ſaint Dominique, inquiſiteur de la foi, & Etienne de l'ordre de ſaint François ſon collégue, ayant été aſſaſſinés par les Albigeois dans le palais même du comte de Toulouſe à Avignon, & ſans qu'il en eût fait faire aucune juſtice, le comte de Foix & les autres vaſſaux du comte prirent cette occaſion pour dégager leur parole, proteſtant qu'ils ne repren-

droient jamais les armes en faveur d'un fauteur d'hérétiques, & d'un persécu- 1242.
teur déclaré des Catholiques. C'étoit cette conduite qui avoit empêché le comte de Toulouse abandonné par ses vassaux, de venir joindre avec ses troupes, le comte de la Marche & le roi d'Angleterre; de sorte que jamais diversion ne fut plus favorable au roi, & c'est ce qui lui facilita beaucoup ses victoires. Le compte de Foix en profita pour secouer la domination du comte de Toulouse, & pour rendre son comté un fief relevant immédiatement de la couronne de France. Le comte de Toulouse dans cet embarras, ne pensa plus qu'à faire son accord avec le roi.

Tandis que l'évêque de Toulouse agis-
soit pour lui à la cour de France, il 1243.
écrivoit au roi pour lui demander pardon de sa révolte, & le laissa le maître des conditions qu'il voudroit lui imposer. Louis lui pardonna, & lui accorda la

paix conformément à ce qui avoit été
1243. convenu avec lui par l'ancien traité de
Paris *. Le comte pour sûreté de sa parole, livra encore quelques forteresses au roi : il renonça à tout commerce avec les Hérétiques, & fit punir de mort ceux qui avoient assassiné les inquisiteurs; & pour marquer au roi la sincérité de son retour à l'obéissance qu'il devoit à son Souverain, il lui remit entre les mains des lettres de l'empereur Frédéric II, par lesquelles ce prince l'exhortoit à continuer dans sa révolte.

* Rapporté ci-devant pag. 31. & suivantes.

Il seroit difficile de pénétrer les motifs de cette conduite étrange du Monarque allemand. Louis malgré les grands avantages qu'on lui offre, refuse constamment de prendre les armes contre Frédéric. Frédéric, sans autre espérance que de brouiller, souleve contre lui une partie de son royaume. Que de générosité d'un côté, que de duplicité

de l'autre! Telle eſt la ſupériorité de la véritable vertu! 1243.

Au mois d'avril de cette année, la trève faite entre la France & l'Angleterre l'année précédente, après les batailles de Taillebourg & de Saintes, fut confirmée à Bordeaux & miſe en exécution. Juſques-là, en conſidérant la maniere dont on s'étoit comporté de part & d'autre, depuis que les armées eurent quitté la campagne, il ſemble qu'on n'avoit fait alors qu'un ſimple projet de traité : par celui de Bordeaux le roi demeura en poſſeſſion de toutes ſes conquêtes. Henri lui rendit les places qu'il avoit priſes depuis la derniere campagne, & s'obligea de lui payer cinq mille livres ſterling en cinq années.

Le fruit des victoires de Louis & de cette trève, en même-temps ſi glorieuſes & ſi avantageuſes, fut la tranquillité de la France, qui ne s'étoit depuis

long-temps trouvée jouir d'une ſi pro-
1243. fonde paix dans toutes les parties de l'Etat. C'eſt ce qui donna lieu à ce prince de penſer plus que jamais à procurer celle de l'Egliſe.

Il y avoit dix-huit mois que le Saint-Siége étoit vacant par le décès de Céleſtin IV : les cardinaux en rejettoient la faute ſur Frédéric, & Frédéric ſur les cardinaux. Ceux-ci ſe plaignoient ſurtout que l'empereur retenoit encore dans ſes priſons ceux de leurs confreres qu'il avoit pris ſur la mer, lorſqu'ils alloient au concile convoqué par Grégoire IX, & proteſtoient qu'ils n'éliroient point de pape que les cardinaux priſonniers ne fuſſent remis en liberté, afin de procéder enſemble à l'élection d'un commun conſentement. L'empereur ſe relâcha ſur ce point & délivra les cardinaux : mais voyant qu'ils ne pouvoient encore s'accorder, que leurs divers intérêts les tenoient partagés,

partagés, & qu'une affaire de cette importance n'étoit pas plus avancée qu'auparavant, il eut recours aux moyens les plus violens pour les contraindre à la finir : car il fit investir Rome par son armée, & ravager toutes les terres des cardinaux. 1243.

Le roi animé d'un zèle sans doute beaucoup plus pur & moins violent, écrivit en même-temps aux cardinaux une lettre fort vive sur le même sujet, dans laquelle il leur reprochoit leur partialité, & leur insensibilité pour le bien général de l'Eglise, leur promettant néanmoins sa protection contre Frédéric, *dont nous ne craignons*, disoit-il, *ni la haine, ni les artifices, & dont nous blâmons la conduite, parce qu'il semble qu'il voudroit être en même-temps empereur & pape.*

Les cardinaux pressés & sollicités ainsi de toutes parts, s'assemblerent à

Anagnie, & élurent enfin le jour de
1243. ſaint Jean-Baptiſte le cardinal Sinibalde, Génois de la maiſon de Fieſque, qui prit le nom d'Innocent IV. C'étoit un homme de mérite, d'un grand ſens, fort habile, & aimé de l'empereur, qui connoiſſant cependant la fermeté de Sinibalde, dit à un de ſes confidens lorſqu'il apprit la nouvelle de cette élection, *le Cardinal étoit mon bon ami, mais le pape ſera pour moi un dangereux ennemi.* L'empereur avoit raiſon, il ſçavoit le proverbe, *que les honneurs changent les mœurs.* Les intérêts d'un cardinal ſont bien différens de ceux d'un pape, qui ſe regarde comme le premier Monarque de la Chrétienté.

Cependant Frédéric témoigna beaucoup de joie en public, de l'élection de Sinibalde : il lui envoya une ſolemnelle ambaſſade, dont étoit chef le fameux Pierre Deſvignes, chancelier

de l'empire, qui nous a conſervé quantité de lettres ſur les différends de l'empereur avec les papes. 1243.

Les ambaſſadeurs préſenterent à Innocent, une lettre fort honnête de la part de ce prince, par laquelle il lui faiſoit offre de ſes ſervices & de toute ſa puiſſance pour le bien de l'Egliſe, en ajoutant toutefois à la fin du compliment, *ſauf les droits & l'honneur de l'empire & des royaumes que nous poſſédons* : paroles dont la ſignification étoit bien différente à la Cour de l'empereur & en celle des papes, & qui faiſoient entr'eux toute la difficulté des accommodemens.

Le pape récrivit à l'empereur qu'il le verroit avec joie rentrer dans la communion des fidéles, & qu'il le recevroit à bras ouverts, pourvu qu'il ſatisfît l'Egliſe ſur les points pour leſquels Grégoire ſon prédéceſſeur l'avoit excommunié ; que lui de ſon côté, étoit

prêt de le satisfaire sur ses plaintes ;
1243. qu'en cas qu'il pût prouver que le Saint Siége lui eût fait quelque tort, il étoit en résolution de les réparer ; qu'il s'en rapporteroit volontiers au jugement des rois & des évêques, dans un concile qu'il offroit de convoquer à ce sujet. Il lui fit demander aussi avant toutes choses par ses envoyés, la délivrance des autres personnes qui avoient été prises sur la mer avec les cardinaux qu'on avoit déja relachés.

La négociation n'eut aucun succès ; non plus que les sollicitations du roi qui avoit cette paix fort à cœur. Frédéric recommença à mettre en usage les voies de fait. Il fit garder tous les passages des Alpes. Il mit en mer quantité d'armateurs pour empêcher que le pape pût avoir communication avec les autres princes ; & quelques peres cordeliers ayant été pris & trouvés sai-

ſis de lettres du pape pour diverſes Cours de l'Europe, Frédéric les fit pendre. 1243.

Pendant que cette rupture jettoit de nouveau l'Iralie dans la conſternation, la France étoit dans la joie par la naiſſance d'un ſucceſſeur à la couronne. C'étoit le troiſieme enfant que la reine avoit mis au monde. Les deux autres étoient deux filles qni furent nommées, l'une Blanche & l'autre Iſabelle. On donna au prince nouveau-né le nom de Louis.

Le roi qui deſiroit autant qu'il lui étoit poſſible de maintenir la tranquillité dans ſon royaume & s'aſſurer de la fidélité de ſes ſujers, fit cette année une choſe qu'aucun de ſes prédéceſſeurs n'avoit oſé entreprendre. Elle étoit contre un uſage pratiqué de temps immémorial, dont la ſuppreſſion devoit faire de la peine à beaucoup de ſeigneurs; mais d'ailleurs elle étoit

d'une très-grande importance pour em-
1243. pêcher toutes les intrigues ſecretes que les eſprits factieux tâchoient toujours d'entretenir avec les ennemis de l'Etat.

Pluſieurs ſeigneurs & gentilhommes François, & principalement les Normands, avoient des fiefs en Angleterre. La coutume étoit que, quand il y avoit guerre entre les deux nations, ceux qui en vertu de ces fiefs qu'ils poſſédoient dans l'un & dans l'autre royaume étoient vaſſaux des deux rois, ſe déclaraſſent pour le parti de celui dont ils tenoient le plus conſidérable de leurs fiefs, étant par-là cenſés être ſes ſujets naturels, tant que la guerre duroit. Alors le prince contre lequel ils ſervoient, ſaiſiſſoit les autres fiefs du ſeigneur qui ſe trouvoient dans ſon royaume, à condition de les reſtituer après la guerre finie. Cette coutume ne s'obſervoit pas ſeulement en-

tre les rois de France & d'Angleterre, on en usoit de même toutes les fois 1243.
que l'Empire étoit en guerre avec la France.

Le roi prit donc la résolution d'abolir cet usage à l'égard de l'Angleterre; & dans une assemblée qu'il fit de ces seigneurs qui avoient des fiefs dans les deux royaumes, il leur déclara qu'il leur laissoit la liberté entiere de le choisir lui, ou le roi d'Angleterre, pour leur seul & unique seigneur, mais qu'il vouloit qu'ils se déterminassent pour l'un ou pour l'autre; alléguant à propos ce passage de l'Evangile, *que personne ne peut servir deux maîtres en même-temps*. Quelqu'intérêt qu'eussent ces seigneurs à ne pas subir cette nouvelle loi qui les privoit, ou des biens qu'ils possédoient en Angleterre, ou de ceux qu'ils possédoient en France, ils s'y soumirent néanmoins, les uns par complaisance pour le roi, les au-

tres parce qu'ils voyoient que leur ré-
1243. ſiſtance ſeroit inutile. Quelques-uns paſſerent au ſervice d'Angleterre, la plupart s'attacherent à celui de France; & le roi dédommagea ceux-ci de ce qu'ils perdoient, en leur donnant les terres de ceux qui le quittoient, ou d'autres récompenſes. A cette nouvelle, le roi d'Angleterre qui avoit le talent de faire toujours mal ce qu'il auroit pu bien faire, ſe livra à toute l'impétuoſité de ſon génie, & ſans garder aucune meſure, ni propoſer aucune option comme avoit fait le roi de France, il confiſqua les terres que les ſeigneurs François & principalement les Normands poſſédoient dans ſes Etats. Ceux-ci en furent tellement irrités, qu'ils firent tous leurs efforts pour engager le roi à déclarer la guerre à Henri; mais il les adoucit par ſes promeſſes & ſes libéralités.

1244. Tandis que le roi prenoit les me-

ſures les plus efficaces pour maintenir la tranquillité dans ſon Etat ; l'Italie 1244.
ſe trouvoit livrée plus que jamais aux horreurs de la guerre civile, dont le pape rejettoit toujours la faute ſur l'empereur, & l'empereur ſur le pape.

L'empereur écrivoit aux princes de l'Europe qu'il étoit prêt de s'en rapporter aux rois de France & d'Angleterre pour ſes intérêts les plus eſſentiels ; & le pape proteſtoit au contraire qu'il ne demandoit que l'exécution des paroles que l'empereur lui avoit fait porter pour la paix, & que ce prince ne cherchoit par ſes feintes & ſes artifices qu'à impoſer à toute l'Europe & à réduire l'Egliſe & le Saint-Siége en ſervitude. Il fulmina de nouveau l'excommunication contre lui. Il la fit publier par-tout, & même à Paris dans les Egliſes.

Ce fut à cette occaſion qu'un curé de cette capitale fit une action auſſi

hardie, qu'elle étoit peu convenable
1244. à un ſujet trop ſérieux pour y faire entrer de la plaiſanterie. Il monta en chaire & parla de cette ſorte à ſes auditeurs: « Vous ſçaurez, mes freres, que » j'ai reçu ordre de publier l'excommunication fulminée par le pape » contre Frédéric empereur, & de le » faire au ſon des cloches, tous les » cierges de mon Egliſe étant allumés. » J'en ignore la cauſe, & je ſçai ſeulement qu'il y a entre ces deux puiſſances de grands différends, & une » haine irréconciliable. Je ſçais auſſi » qu'un des deux a tort, mais j'ignore » qui l'a des deux. C'eſt pourquoi de » toute ma puiſſance, j'excommunie & » je déclare excommunié celui qui fait » injure à l'autre, & j'abſous celui qui » ſouffre l'injuſtice d'où naiſſent tant » de maux dans la Chrétienté ». Ce diſcours fit rire non ſeulement dans l'auditoire & dans Paris, mais encore dans

tous les pays étrangers. L'empereur qui l'apprit des premiers, en fit faire 1244. au curé des complimens qu'il accompagna de préſens conſidérables. Le pape s'en reſſentit à ſon tour, & le curé quelque temps après fut mis en pénitence.

Cependant l'empereur pouſſa ſi vivement le pape, qu'il fut obligé de s'enfuir d'Italie, & de venir chercher un aſyle en-deça des Alpes. Il ſe ſauva d'abord au travers de bien des dangers à Gênes ſa patrie : mais ne s'y croyant pas encore en ſûreté, il en partit ſans trop ſçavoir encore quel lieu il choiſiroit pour ſa retraite. Son deſſein étoit de venir en France : mais il n'étoit pas ſûr qu'on voulût l'y recevoir, & ſon incertitude n'étoit point ſans fondement.

Soit qu'il eût déja fait ſonder le roi ſur ce ſujet, ſoit que les ſeigneurs de France ne fuſſent pas dans une diſpo-

sition favorable pour lui, il ne s'adressa
1244. pas directement à ce prince, mais il prit une autre voie. Il sçavoit que le roi avoit une extrême considération pour tout l'ordre de Cîteaux; il apprit qu'il honoreroit de sa présence le chapitre général qui devoit s'y tenir au mois de septembre, & il engagea l'abbé & tout l'Ordre, à demander au roi son agrément pour sa retraite dans le royaume.

Le roi se rendit effectivement à Cîteaux avec la reine sa mere, les comtes d'Artois & de Poitiers, & quelques autres des principaux seigneurs de France. Comme c'étoit la premiere fois qu'il venoit à cette célébre abbaye, on l'y reçut avec les honneurs & les cérémonies dûes à la majesté & à la vertu d'un si grand prince. L'abbé de Cîteaux, les abbés de l'Ordre & les religieux au nombre de cinq cents vinrent au-devant de lui. Le roi descendit

de cheval, & reçut leurs complimens
avec la plus grande bonté. 1244.

Ce prince entra dans le chapitre, & s'y étant aſſis accompagné des ſeigneurs & de la reine ſa mere, à qui par reſpect pour elle, il fit prendre la premiere place; l'abbé de Cîteaux à la tête de ce grand cortége d'abbés & de religieux, vint ſe jetter à ſes pieds. Le roi les voyant tous à genoux, ſe mit à genoux lui-même, les fit relever & leur demanda ce qu'ils ſouhaitoient de lui. L'abbé fit un diſcours fort pathétique pour ſupplier ſa majeſté de prendre en main la cauſe du chef de l'Egliſe, perſécuté par l'empereur, & finit en le conjurant les larmes aux yeux, de vouloir bien lui donner un aſyle dans ſon royaume. Les autres abbés & les religieux accompagnerent le diſcours de l'abbé de leurs gémiſſemens & de leurs larmes, & firent connoître au roi que c'étoit une grace que

l'Ordre en général, pour lequel il avoit
1244. tant de bontés, lui demandoit tout d'une voix.

Le roi leur répondit qu'il étoit très-édifié de l'attachement qu'ils faisoient paroître pour le pere commun des fidéles, qu'ils ne pouvoient pas douter que lui-même n'en eût aussi beaucoup, & qu'il ne fût bien sensible aux maux que souffroit le pape; qu'il auroit égard à leur demande; qu'il étoit très-disposé à soutenir les intérêts de l'Eglise & à la mettre à couvert de toutes sortes d'injures; qu'il prendroit la protection du pape autant que son devoir & son honneur l'exigeoient de lui; mais qu'il ne pouvoit point recevoir le pape en France qu'il n'eût consulté sur cela les seigneurs qui l'accompagnoient, & il ajouta qu'il ne tiendroit pas à lui que tout l'Ordre ne fût satisfait.

Mais les principaux seigneurs consultés quelque temps après, ne furent

pas d'avis que le pape vînt faire ſa demeure en France. La jalouſie qu'ils avoient conçue contre la puiſſance des eccléſiaſtiques dans le royaume, avec leſquels ils conteſtoient ſans ceſſe ſur les bornes de leur juriſdiction, leur fit appréhender la préſence du pape, en qui cette puiſſance réſide avec plus de plénitude. On le fit prier comme il s'avançoit vers Lyon, de ne pas paſſer outre. Le roi d'Angleterre & le roi d'Arragon lui refuſerent pareillement l'entrée de leurs Etats : de ſorte qu'il fut obligé de demeurer à Lyon, qui n'étoit pas encore alors réuni au royaume de France ; il relevoit de l'empire, de maniere néanmoins que l'archevêque en étoit le ſeigneur, & que les empereurs depuis long-temps n'y avoient aucune autorité. 1244.

Le ſouverain pontife reſſentit vivement ce refus, & lorſque le docteur Martin envoyé du roi d'Angleterre,

lui rapporta ſa réponſe, on dit que dans
1244. ſa colere il lâcha ces paroles inconſidérées qui choquerent extrêmement les Souverains : *Il faut*, dit-il, *venir à bout de l'empereur ou nous accommoder avec lui, & quand nous aurons écraſé ou adouci ce grand dragon, nous foulerons aux pieds ſans crainte tous ces petits ſerpens.* Dès-lors il réſolut de faire ſon ſéjour à Lyon & d'y aſſembler un concile pour y citer Frédéric & l'y dépoſer, s'il refuſoit de s'accommoder avec le Saint-Siége.

Mais ſur ces entrefaites, il ſurvint un accident qui jetta toute la France dans la plus extrême conſternation. Le roi fut attaqué à Pontoiſe, Joinville dit à Paris, d'une dyſſenterie cruelle jointe à une fiévre ardente, qui firent en peu jours déſeſpérer de ſa vie. Il ſe condamna lui-même, & après avoir donné quelques ordres ſur des affaires importantes de ſon Etat, il ne penſa plus

qu'à paroître au jugement de Dieu, & sans attendre qu'on l'avertît de son devoir, il demanda & reçut avec les plus grands sentimens de piété, les sacremens de l'Eglise. 1244.

C'est en ces tristes occasions où paroissent l'estime & l'amour que les peuples ont pour leur Souverain, & jamais on n'en vit de plus sensibles & de plus sinceres marques qu'en celle-ci. L'affliction étoit générale par toute la France. La noblesse, les ecclésiastiques, le peuple, prenoient également part à ce malheur public. Les Eglises ne désemplissoient point; on faisoit par-tout des prieres & des processions; on venoit en foule de toutes les provinces, chacun voulant s'instruire par soi-même de l'état où ce prince se trouvoit. Il tomba dans une si profonde léthargie qu'on fut en doute s'il étoit mort, de sorte qu'une dame de la cour qui l'avoit toujours soigné pendant sa mala-

die, le croyant passé, voulut lui cou-
1244. vrir le visage : mais une autre s'y opposa, soutenant qu'il n'étoit pas encore mort : il fut un jour dans cet état, & le bruit de sa mort se répandit par toute l'Europe. La reine mere ordonna qu'on exposât la châsse de saint Denis : elle fit apporter le morceau de la vraie Croix & les autres reliques qu'on avoit eues de l'empereur Baudouin, & les fit mettre sur le lit du malade, en faisant hautement à Dieu cette fervente priere : *Seigneur, glorifiez, non pas nous, mais votre Saint Nom ; sauvez aujourd'hui le royaume de France que vous avez toujours protégé.* Le roi revint à l'instant de son assoupissement, ce qui fut regardé de tout le monde comme un effet miraculeux opéré par ces sacrés monumens de la Passion du Sauveur du monde. Les premieres paroles que ce prince proféra dans ce moment, furent pour demander à Guil-

laume d'Auvergne évêque de Paris, homme célébre par ſes écrits & par la 1244.
ſainteté de ſa vie, qui étoit préſent, la Croix pour faire vœu en la prenant d'aller au ſecours des Chrétiens de la Terre-Sainte, avec réſolution d'employer ſes armes & la vie qui lui avoit été rendue, à les délivrer de la tyrannie des Infidéles. Ce fut envain que le ſage prélat lui repréſenta les ſuites d'un ſi grand engagement : il inſiſta d'un air ſi touchant & ſi impérieux tout enſemble, que Guillaume lui donna cette Croix ſi deſirée. Il la reçut avec un profond reſpect, la baiſa & aſſura qu'il étoit guéri. En effet ſon mal diminua conſidérablement. Dès que ſa ſanté fut affermie, il vint à Paris goûter le plus grand plaiſir qui puiſſe toucher un bon roi : il connut qu'il étoit tendrement aimé. L'empreſſement tumultueux du peuple, les tranſports inouis d'allégreſſe & la joie répandue ſur tous les

visages lui firent mieux sentir la place
1244. qu'il occupoit dans tous les cœurs, que
n'eussent pu faire des arcs de triomphe,
des illuminations ou des harangues étudiées. Aussi s'appliqua-t-il plus que jamais au bonheur de ce même peuple, aux prieres duquel il ne doutoit pas qu'il eût été rendu.

Le vœu que le roi venoit de faire diminua beaucoup la joie que le retour de sa santé avoit donnée à toute la cour. La reine-mere qui prévoyoit qu'il accompliroit infailliblement cette promesse, en parut presque aussi consternée qu'elle l'avoit été du danger extrême où elle l'avoit vu quelques momens auparavant. Le roi, après deux
1245. mois de convalescence, se trouva parfaitement rétabli : il n'exécuta pas néanmoins si-tôt son dessein, les préparatifs pour une expédition si importante & d'autres affaires, lui firent différer le voyage pendant deux ans & demi, &

en attendant il demanda au pape des missionnaires pour prêcher la croisade 1245. dans le royaume, & s'appliqua durant cet intervalle, à mettre la France en état de se passer de sa présence.

Cependant toute l'Europe étoit attentive à ce qui se passoit au concile convoqué à Lyon par le pape Innocent IV. Il avoit commencé à la fin du mois de juin de l'année 1245 (1).

Le but de ce concile n'étoit pas seulement de terminer les différens de l'empereur Frédéric avec le Saint-Siége & de rendre la paix à l'Eglise, mais encore d'unir tous les princes Chrétiens entre eux pour la défense de la Religion contre les Infidéles. L'engagement que le roi avoit déja pris par son vœu étoit un grand exemple, & l'on peut même assurer que sans lui tous les efforts &

(1) Ce fut à ce concile que le pape donna le chapeau rouge aux cardinaux.

toutes les bonnes intentions du pape
1245. auroient eu peu d'effet.

La premiere de ces deux importantes affaires fut celle qui occupa d'abord le concile : il ne s'agissoit pas moins que de la déposition de l'empereur. Je n'entrerai pas dans le détail de tout ce qui s'y passa, cela m'éloigneroit tro p de mon sujet : je dirai seulement qu'après plusieurs sessions on alla aux suffrages, & la condamnation ainsi que la déposition de l'empereur furent résolues. Ensuite le pape prononça le jugement par lequel il déclara Frédéric déchu de l'empire & de ses Etats, défendant à tous les fidéles de le reconnoître désormais pour empereur ni pour roi, dispensoit tous ses sujets du serment de fidélité qu'ils lui avoient fait, ordonnoit aux électeurs de l'empire de procéder à l'élection d'un nouvel empereur.

Frédéric étoit à Turin lorsqu'il apprit cette nouvelle. On peut s'imaginer

les mouvemens qu'elle produisit dans le cœur d'un prince aussi violent que 1245. lui : s'étant un peu calmé il se fit apporter la couronne impériale, & la mettant sur sa tête, il dit : *La voilà cette couronne qu'on veut m'enlever, & il y aura bien du sang répandu avant qu'elle m'échappe.*

Cette menace n'eut que trop d'effet : mais pour prévenir l'impression que pourroit faire dans l'Europe la publication de ce jugement du pape, Frédéric écrivit une lettre circulaire à tous les princes, pour leur faire comprendre les conséquences de cette entreprise ; qu'il s'agissoit dans cette affaire, non pas de son intérêt particulier, mais de celui des rois, qui devoient tout appréhender d'un homme qui traitoit si outrageusement le premier des Souverains.

Outre cette lettre circulaire, Frédéric en écrivit une particuliere au roi

de France, où répétant les principales
1245. choſes qui regardoient l'intérêt commun que tous les Souverains avoient de ne pas ſouffrir que les papes oſaſſent attaquer ainſi les têtes couronnées, il lui faiſoit remarquer que quoique par l'uſage le couronnement des empereurs appartînt au pape, il ne leur donnoit nul droit ſur leurs couronnes & ſur leur puiſſance temporelle, & qu'en vertu de cette cérémonie il ne pouvoit pas plus les en dépouiller qu'un évêque particulier d'un royaume pouvoit détrôner le roi qu'il auroit couronné. Enſuite il lui repréſentoit la nullité des procédures qu'on avoit faites contre lui, le prioit de ſe ſouvenir de l'étroite alliance qu'il y avoit depuis ſi long-temps entre les empereurs de ſa maiſon & les rois de France. On voit encore une lettre de Frédéric ſur le même ſujet, qui fut apportée par Pierre Deſvignes ſon chancelier, à ſaint Louis,

Louis, où l'empereur le faisoit juge avec les pairs laïcs & la noblesse de France, de la justice de sa cause. 1245.

On ne sait point en détail ce que le roi répondit à ces lettres, mais on sçait seulement par le témoignage d'un auteur contemporain (1), qu'il étoit fort mécontent de la conduite du pape en cette occasion : & comme il désapprouvoit aussi beaucoup certains emportemens de Frédéric, il ne prit alors aucun parti dans cette affaire, résolu de garder la neutralité. Il eut cependant au mois de novembre de cette année une conférence avec le pape dans l'abbaye de Cluny, sur les moyens de rétablir la paix dans l'Eglise. La reine-mere fut seule admise à cette conférence, & le secret qu'on affecta de garder sur ce qui y avoit été traité, donna lieu à

(1) *Chronicon Abbatiæ Senonensis in Vosago, lib. 4.*

bien des conjectures. Ce qu'on ſçait
1245. ſeulement par une lettre de Frédéric au roi d'Angleterre, c'eſt que le pape ne put être fléchi par les prieres du roi, & qu'il ne voulut entendre parler d'aucun accommodement, à moins que Frédéric ne ſe ſoumît abſolument & ſans reſtriction, à ce qu'il plairoit au pape de déterminer touchant les villes de Lombardie qui s'étoient depuis long-temps révoltées contre l'empereur.

Louis étant revenu à Paris, comme il étoit toujours occupé de la penſée de la croiſade, il fit à cette occaſion un petit trait de plaiſanterie à ſes courtiſans, qui en engagea quelques-uns à ſe croiſer, autant par reſpect humain que par dévotion.

C'étoit la coutume que le roi aux fêtes de Noël fît préſent aux ſeigneurs qui étoient à ſa cour, de certaines capes ou caſaques dont ils ſe revêtoient

ſur le champ : c'eſt ce qui dans les anciens comptes de la maiſon du roi, eſt 1245.
appellé du nom de livrée, parce que le roi donnoit ou livroit lui-même ces habits aux ſeigneurs. Il y a encore aujourd'hui quelques reſtes de cette ancienne coutume pour les officiers commenſaux de la maiſon du roi. Il en avoit fait faire un plus grand nombre & d'étoffes plus précieuſes qu'à l'ordinaire. La veille de Noël qu'il avoit deſtiné à cette diſtribution, il fit ſavoir qu'il iroit à la meſſe de grand matin. Les ſeigneurs ſe rendirent de bonne heure dans ſa chambre, où l'on avoit affecté d'avoir peu de lumieres. Le roi leur diſtribua ces capes, & après qu'il les eurent priſes ils le ſuivirent à la meſſe. Quaud il fut jour ou bien à la clarté des cierges de l'Egliſe, chacun remarqua à l'endroit de la cape qui répondoit à l'épaule de ceux qui étoient devant lui, des croix en belle

broderie d'or, & s'apperçurent qu'ils
1245. en avoient autant ſur la leur. Ils comprirent la penſée du roi & en rirent avec lui au ſortir de la meſſe, mais il n'y eut pas moyen de s'en défendre.

Au commencement de cette année,
1246. le roi fit épouſer à Charles de France ſon frere, Beatrix quatrieme fille du comte de Provence, ſœur de la reine de France, de la reine d'Angleterre & de l'épouſe de Richard frere du roi d'Angleterre. Le comte de Provence étant mort dans les derniers jours de l'année précédente, le roi fit marcher des troupes du côté de la Provence pour s'en ſaiſir, comme d'un bien appartenant à la reine ſa femme, fille aînée du comte & par conſéquent ſon héritiere. Charles fut reconnu comte de Provence & mis en poſſeſſion de toutes les places. Par ce mariage, la Provence qui avoit été uſurpée ſur la France après la mort de Louis-le-Bégue,

& en avoit toujours été séparée depuis, rentra dans la maison royale de France plus de trois cents ans après cette séparation. 1246.

Le roi dans la même année fit chevalier à Melun le nouveau comte de Provence, & l'investit des comtés d'Anjou & du Maine, lui assigna sur son épargne une pension considérable, & le rendit un Prince très-puissant.

Ces différens soins & le gouvernement de l'Etat n'empêcherent pas Louis de se préparer au voyage d'outre-mer, quelques efforts que la reine sa mere pût faire pour l'en détourner. Elle ne cessoit de lui répéter qu'un vœu fait dans l'extrémité où sa maladie l'avoit réduit, c'est-à-dire, dans un temps où la tête n'est pas bien libre, n'étoit en aucune façon capable de le lier ; que le seul intérêt du royaume sans autre dispense suffisoit pour l'en dégager ; que tout demandoit sa présence tant

au-dedans qu'au-dehors; l'infidélité des
1246. Poitevins qui n'obéiſſoient qu'avec regret; les mouvemens du Languedoc, qui n'étoient qu'aſſoupis; l'animoſité de l'Angleterre; l'irréconciliable inimitié du pape & de l'empereur, qui mettoient l'Allemagne & l'Italie en combuſtion; l'intérêt de ſes peuples, qui ne devoient pas lui être moins chers que les Chrétiens de l'Orient; ſa tendreſſe pour ſa famille, que ſon abſence expoſoit peut-être par la ſuite à toutes ſortes de malheurs; enfin les larmes d'une mere qui n'avoit plus gueres à vivre, & qui regardoit cette ſéparation comme devant être à ſon égard ſans retour. Blanche n'étoit pas ſeule de ſon opinion, la plupart des ſeigneurs penſoient comme elle : ils vinrent avec elle trouver le roi & lui firent les remontrances les plus vives ſur le danger d'une pareille émigration. Ils lui repréſenterent les difficultés

extrêmes que l'on trouveroit à y réussir; l'éloignement des lieux où l'on alloit 1246.
porter la guerre ; le péril du transport des troupes au-delà des mers ou de leur marche au travers des pays habités par des peuples barbares, ennemis ou suspects ; le mauvais succès de tant de semblables entreprises où les plus belles & les plus nombreuses armées avoient péri, partie par le fer, partie par la famine ou par les maladies.

La reine avoit attiré l'évêque de Paris dans son sentiment, & comme c'étoit lui qui avoit donnné la Croix au roi dans sa maladie, il vint le trouver avec la reine. Ce sage prélat employa envain tout ce que la raison a de plus convaincant & l'éloquence de plus séduisant. Louis parut touché, mais il ne fut point ébranlé : « Eh bien, dit-il, » la voilà, cette Croix que j'ai prise » dans une circonstance où, selon vous, » je n'avois pas une entiere liberté d'es-

» prit, je vous la remets; mais en même
1246. » tems si vous êtes mes amis, & si j'ai
» quelque pouvoir sur vous, ne me re-
» fusez pas la grace que je vous de-
» mande, c'est de recevoir le vœu que
» je fais de nouveau d'aller combattre
» les Infidéles. Pouvez-vous douter
» que je n'aye actuellement toute la
» connoissance requise pour contracter
» un engagement? Rendez-moi donc
» cette sainte Croix, il y va de ma
» vie : je vous déclare que je ne pren-
» drai aucune nourriture que je ne me
» revoye possesseur de cette précieuse
» marque de la milice du Seigneur ».
Personne n'osa répliquer. Chacun se retira en versant des larmes, & l'on ne pensa plus qu'à seconder les soins que le Monarque prenoit de hâter l'exécution d'un dessein qui paroissoit venir de Dieu.

Pour augmenter le trésor que le roi avoit amassé dans cette vûe, on imposa

une taxe ſur tout le clergé tant ſéculier 1246.
que régulier : elle étoit de la dîme de leur revenu, ce qui cauſa de grands murmures dans ce corps qui avoit juſques là fort applaudi à la croiſade, mais dont le zèle n'alloit pas toujours juſqu'au parfait déſintéreſſement *. Ils étoient encore fort choqués de ce que cette levée ſe faiſoit par les commiſſaires du pape, qui impoſoient en même-temps une autre taxe pour avoir de quoi ſe maintenir contre l'empereur. Mais le roi, ſur les remontrances qu'on lui fit, empêcha cette ſeconde levée, ne voulant pas, diſoit-il, qu'on appauvrît les Egliſes de ſon royaume pour faire la guerre à des Chrétiens, c'eſt-à-dire, à l'empereur. Envain Innocent lui envoya pluſieurs légats pour le ſupplier de lui permettre au moins de faire un emprunt ſur les évêques : il fut inflexible, & le bien de ſes ſujets l'emporta dans ſon cœur ſur le reſpect qu'il eut

* Daniel, *Tome III, Edition de* 1722, *pag.* 145.

toute ſa vie pour le premier pontiſe
1246. de la religion.

Cependant ce prince ayant formé le deſſein de débarquer d'abord au royaume de Chypre, comme un entrepôt qui lui paroiſſoit commode, & où Henri de la maiſon de Luſignan, régnoit alors, il fit faire avec l'agrément de ce prince, de prodigieux magaſins dans cette iſle, & frêter par-tout des vaiſſeaux qui devoient ſe rendre à Aigues-mortes ſur la Méditerranée, où l'embarquement de l'armée françoiſe devoit ſe faire. L'empereur Frédéric le ſeconda généreuſement, ayant donné ordre dans tous ſes ports de fournir aux munitionnaires de France, des bleds, des vivres, des vaiſſeaux & toutes les choſes dont ils auroient beſoin.

Comme le roi d'Angleterre étoit l'unique voiſin que le roi eût à craindre pour ſon royaume durant ſon abſence,

& que la trève faite avec lui après la journée de Taillebourg étoit ſur le point de finir, un de ſes principaux ſoins fut d'en aſſurer la prolongation. Après pluſieurs négociations la trève fut faite, & le pape s'en rendit le garant. 1246.

Le roi menoit avec lui le comte de la Marche & le comte Pierre de Bretagne, les deux plus grands brouillons de ſon Etat : mais le comte de Toulouſe auquel il ne ſe fioit gueres d'avantage, n'avoit point encore pris, du moins de concert avec lui, la même réſolution. Il fallut l'engager à accomplir ſon vœu dans une occaſion ſi favorable, qu'il ne pouvoit pas refuſer avec honneur ſans indiſpoſer ſon Souverain contre lui. Il promit au roi de le ſuivre, & ce prince lui prêta de l'argent pour faire ſes préparatifs : néanmoins n'ayant pu les achever lorſque le roi partit, le comte retarda ſon voyage juſqu'à l'année ſuivante.

1246. En tout cela le roi agiſſoit en prince ſage, mais il paroiſſoit encore dans toute ſa conduite, autant de piété que de prudence. Lorſqu'il fut proche de ſon départ il ſe fit une loi qu'il garda toute ſa vie, de ne plus ſe vêtir d'écarlate, ni d'aucune autre étoffe précieuſe. Il ne portoit plus d'éperons dorés; il affectoit une extrême ſimplicité juſques dans ſes armes, dans les harnois des chevaux qu'il montoit, faiſant donner exactement aux pauvres ce qu'il épargnoit par cette pieuſe modeſtie. On remarquoit dans tout ſon extérieur un air de pénitence & d'humilité qui marquoit parfaitement que le deſir de la gloire n'avoit aucune part dans l'expédition qu'il méditoit.

Il juge un grand différend entre les comtés de Flandre & de Hainaut.

Cependant avant de partir il termina un différend qui faiſoit alors beaucoup de bruit en Flandre, & qui auroit pu cauſer une guerre entre ſes vaſſaux pendant ſon abſence.

Jeanne comtesse de Flandre, étoit morte sans laisser d'enfans, ni de Ferrand de Portugal son premier mari, ni de Thomas de Savoie son second : celui-ci n'avoit remporté de cette alliance d'autre avantage que le titre de comte & une pension de six mille livres. 1246.

Marguerite sœur de la comtesse, lui succéda, paya le rachat de la pension, fit son hommage au roi de France, & se soumit au traité fait au commencement du regne de Louis pour la liberté de Ferrand. Elle eut des enfans de deux maris, dont le premier vécut même long-temps après le second. C'est ce qui donna naissance à cette fameuse querelle dont il est ici question. Voici comme elle est rapportée dans les chroniques de Flandre *.

Baudouin premier, empereur de Constantinople, pere des deux princesses Jeanne & Marguerite de Flandre, les avoit mises sous la tutelle de

* *Chron. Flam. p. 26.*

Philippe comte de Namur, ſon frere.
1246. Celui-ci les remit entre les mains de Philippe-Auguſte roi de France, qui lui-même les rendit aux Flamans. Jeanne, avec l'agrément du monarque, épouſa Ferrand de Portugal. Margurite trop jeune encore, fut confiée à la garde de Bouchard d'Aveſne. C'étoit un ſeigneur bienfait, de beaucoup de mérite, à qui l'on ne pouvoit reprocher autre choſe que de s'être chargé d'un grand nombre de bénéfices, qui l'obligerent même d'entrer dans les ordres ſacrés.

Embarraſſé de la multitude de ceux qui prétendoient à l'alliance de ſa pupille, il conſulta Mathilde veuve de Philippe d'Alzace, oncle de la jeune princeſſe; il en étoit fort eſtimé : elle lui fit entendre qu'il pouvoit les accorder en ſe mettant lui-même ſur les rangs. Il n'en fallut pas davantage pour lui faire oublier ce qu'il étoit. Il de-

mande Marguerite, il l'obtient ſans aucune contradition & l'épouſe clandeſtinement ſelon quelques auteurs, & ſelon quelques autres publiquement. 1246.

La réflexion ſuit de près la faute. Elle lui rappelle ſon ſous-diaconat. Il part pour Rome, & court aux pieds du pape demander diſpenſe & pardon. On veut bien lui faire grace, à condition qu'il ira paſſer un an dans la Terre-Sainte; qu'il remettra la princeſſe entre les mains de ſes parens, & qu'il leur fera ſatisfaction d'un tel outrage. Il promit tout & peut-être de bonne-foi. Mais un regard de Marguerite, & le tendre accueil qu'elle lui fit à ſon retour, firent évanouir ſes belles réſolutions : il proteſte qu'il préféreroit la mort au malheur d'être ſéparé d'elle. Auſſi-tôt il ſe vit frappé de tous les foudres eccléſiaſtiques, qui n'empêcherent pas néanmoins qu'il ne naquît trois enfans de ce mariage illé-

gitime. Cependant cette paſſion ſi
1246. tendre qui avoit réſiſté à toute la ſévérité des loix ne put tenir contre le temps, & s'éteignit tout-à-coup. Les deux époux ſe ſéparerent, & Marguerite devenue libre, accepta la main de Guillaume de Dampierre fils de Gui ſire de Bourbon, dont elle eut cinq enfans. Alors la tendreſſe de Bouchard ſe ralluma plus vive que jamais. Il écrivit à la princeſſe, lui fit mille reproches; mais il n'en tira d'autre réponſe, ſinon qu'il pouvoit aller gagner les diſtributions de ſes chanoines; que pour elle il ne lui paroiſſoit pas qu'il manquât rien à ſon bonheur.

La mort de ce ſecond mari mit toute la Flandre en combuſtion. Les d'Aveſnes, enfans de Bouchard, & les Dampierre nés de Guillaume, prétendirent au préjudice les uns des autres, poſſéder les comtés de Flandre & de Hainaut, qui regardoient l'aîné des fils de Margue-

rite après la mort de cette princesse. On courut aux armes : on ne voyoit par-tout que ravages & désolation. On convint enfin de part & d'autre de s'en rapporter au jugement du roi de France & du légat Odon. Les princes intéressés, la comtesse leur mere, les seigneurs de toutes les villes des deux comtés, s'obligerent par serment d'acquiescer purement & simplement à la décision du monarque. 1246.

Louis, tout mûrement considéré, & la bonne foi de la mere, & le bien de la paix préférable à tout intérêt particulier, adjugea la Flandre à l'aîné des Dampierre, & le Hainaut au premier des d'Avesnes. Tout le monde applaudit à la sagesse du juge, & la tranquillité fut rétablie en Flandre, du moins pour quelques années.

Cependant le roi continuoit ses préparatifs pour l'accomplissement de la croisade. Dès le mois d'août de l'année

précédente, le pape à sa priere avoit
1246. envoyé en France en qualité de légat
le cardinal Eudes de Château-Roux, évêque de Toulouse, pour prêcher la croisade. Il étoit François de nation, & avoit été chancelier de l'Eglise de Paris. Peu de temps après son arrivée au commencement d'Octobre, le roi tint à Paris un parlement, c'est-à-dire, une grande assemblée d'évêques, d'abbés, de seigneurs & de la principale noblesse de France, où le légat commença à faire les fonctions de sa mission.

Comme il fut parfaitement secondé de l'autorité, de l'exemple & des discours du roi, son zèle eut tout le succès qu'il pouvoit desirer; chacun s'enrôla à l'envi pour le secours de la Terre-Sainte, & l'on vit renaître dans le cœur des François l'ancienne ardeur de ces expéditions d'outre-mer, si coûteuses dans leurs préparatifs, tou-

jours ſi malheureuſes dans l'exécution.
Les plus illuſtres d'entre ceux qui prirent la Croix à l'exemple du Monarque, furent les trois princes ſes freres, Robert, Alfonſe & Charles, Pierre comte de Bretagne & Jean ſon fils, Hugues duc de Bourgogne, Guillaume de Dampierre comte de Flandre, le vaillant comte de Saint-Pol & Gaucher de Châtillon ſon neveu, Hugue de Luſignan, comte de la Marche & Hugue le Brun ſon fils aîné, les comtes de Dreux, de Bar, de Soiſſons, de Réthel, de Montfort & de Vendôme, le ſire Imbert de Beaujeu connétable, Jean de Beaumont grand chambellan, Philippe de Courtenai, Archambaud de Bourbon, Raoul de Coucy, Jean Deſbarres, Gaubert d'Apremont & ſes freres, Gilles de Mailli, Robert de Béthune, Hugue de Noailles & Jean ſire de Joinville, dont l'hiſtoire qu'il nous a donné de cette croiſade 1246.

eſt d'un ſtile ſi naïf, qu'elle porte le
1246. ſceau de la ſincérité & de la vérité. On nomme parmi les prélats qui ſe croiſerent, Juhel de Mayenne archevêque de Reims, Guillaume Berruyer archevêque de Bourges, Robert de Creſſonſac évêque de Beauvais, Garnier évêque de Laon, Guillaume de Buſſi évêque d'Orléans, Hugue de la Tour évêque de Clermont, & Gui du Chatel ou de Châtillon évêque de Soiſſons. Car on étoit perſuadé par l'uſage de deux ſiécles, que quoique l'Egliſe défendît aux prêtres d'aller à la guerre, il en falloit excepter les expéditions contre les infidéles, parce que c'étoit courir au martyre.

On peut juger de l'effet que produiſit ſur la ſimple nobleſſe & ſur le peuple l'exemple des princes, des premiers ſeigneurs de l'Etat & des évêques. Par-tout où la croiſade fut prêchée, on vint en foule prendre la

Croix, & le roi eut de quoi choisir parmi tous ceux qui se présenterent 1246.
pour former une nombreuse & florissante armée.

Cette croisade produisoit réellement d'excellens effets : ceux qui s'y enrôloient satisfaisoient aux devoirs de chrétien, dont les moins scrupuleux & les moins exacts s'acquittoient d'ordinaire fidélement. Les périls extrêmes qu'ils alloient courir, la résolution où ils étoient de prodiguer leur vie & d'acquérir la couronne du martyre en combattant contre les Infidéles, faisoient qu'ils se préparoient à ce voyage comme à la mort : ils mettoient ordre à leurs affaires domestiques, & plusieurs faisoient leur testament ; ils se réconcilioient avec leurs ennemis, mais surtout ils avoient grand soin de restituer le bien mal acquis, & d'examiner s'ils n'avoient rien à se reprocher en cette matiere. Le sire de Joinville raconte

de lui-même ce qu'il fit avant de partir
1246. en ces termes :

« Je fus toute la semaine à faire » fêtes & banquets avec mon frere de » Vauquelour & tous les riches hom- » mes du pays qui là étoient, & di- » soient après que avions bu & mangé » chansons les uns après les autres, & » demenoient grande joie chacun de » sa part, & quand ce vint le vendredi » je leur dis : Seigneurs, saichés que je » m'en vais outre-mer, je ne sçai si je » reviendrai jamais ou non ; pourtant » s'il y a nul à qui j'aye jamais fait aucun » tort & qu'il veuille se plaindre de moi, » se tire avant, car je le veux aman- » der, ainsi que j'ai coutume de faire à » ceulx qui se plaignent de moi ne de » mes gens, & ainsi le feys par com- » mun dit des gens du pays & de ma » terre. Et afin que je n'eusse point de » support, leur conseil tenant, je me » tirai à quartier, & en voulus croire

» tout ce qu'ils en rapporteroient ſans
» contrediɛt ; & le faiſoye, parce que 1246.
» je ne vouloye emporter un ſeul de-
» nier à tort. Et pour faire mon cas,
» je engaigé à mes amis grande quan-
» tité de ma terre, tant qu'il ne me de-
» moura point plus haut de douze cents
» livres de terre de rente : car madame
» ma mere vivoit encore qui tenoit la
» plupart de mes choſes en douaire ».

Le religieux Monarque donnoit lui-même l'exemple de ces œuvres de piété, moins pour ſe conformer à la coutume uſitée dans ces ſortes d'occaſions que par la diſpoſition de ſon cœur à la plus exacte juſtice. Son principal ſoin fut de découvrir & de réparer les déſordres commis par ſes officiers. Il envoya des commiſſaires dans toutes les provinces pour s'informer s'il n'y avoit rien de mal acquis dans ſes domaines. On ne voit pas même qu'il s'en ſoit fié à ces premiers envoyés ; il fit partir

ſecrettement de ſaints eccléſiaſtiques
1246. & de bons religieux pour aller faire les mêmes informations, afin de voir par leur rapport ſi ceux qu'il croyoit gens de bien n'étoient pas eux-mêmes corrompus. Il y eut très-peu de plaintes, & dans ce petit nombre, celles qui ſe trouverent fondées, obtinrent les ſatisfactions convenables.

Le roi tout occupé qu'il étoit des préparatifs de ſon voyage, ne voyoit qu'avec une extrême douleur les maux de l'Egliſe continuer par la guerre cruelle que le pape & l'empereur ſe faiſoient l'un à l'autre, & qui produiſirent même des deux côtés, des conjurations contre leurs propres perſonnes.

Henri Landigrave de Turinge, après la dépoſition de Frédéric avoit été élu empereur en ſa place par les archevêques de Cologne & de Mayence, & par quelques autres princes de l'empire.

Depuis

Depuis ſon élection, Henri avoit remporté une victoire ſur Conrad fils de 1147.
Frédéric, auquel par cette circonſtance, le pape étoit devenu plus redoutable qu'auparavant. Frédéric eſpéra que Louis dans la conjoncture du grand ſervice qu'il alloit rendre à la Religion, pourroit par de nouvelles inſtances gagner quelque choſe ſur l'eſprit du ſouverain pontife. Il écrivit au roi pour lui demander de nouveau ſa médiation. Il lui donna plein pouvoir d'offrir en ſon nom au pape toutes ſortes de ſoumiſſions, & d'aller conſacrer le reſte de ſes jours au ſervice de Dieu dans la Paleſtine, à condition ſeulement que le pape lui donnât l'abſolution, & qu'il fît empereur à ſa place ſon fils Conrad.

Ces offres avoient de quoi toucher, ou du moins éblouir le pape : mais il ne craignoit gueres moins le fils que le pere, & dans une entrevûe qu'il eut avec le roi à Cluny, il lui répon-

dit que c'étoit-là un des artifices ordinaires de Frédéric, auquel il étoit
1247. bien résolu de ne pas se laisser surprendre; que les parjures de ce prince devoient lui avoir ôté toute créance; qu'au reste il s'agissoit de la cause de l'Eglise, dans laquelle rien n'ébranleroit jamais sa fermeté.

Le roi lui répliqua que quelque grandes que fussent les fautes que Frédéric avoit commises contre l'Eglise, on ne devoit point lui ôter toute espérance de pardon; que Jésus-Christ dont les papes étoient les vicaires sur la terre, avoit ordonné de pardonner autant de fois que le pécheur se reconnoîtroit; que la réconciliation de ce prince étoit de la derniere importance pour le bien de l'Eglise, & en particulier pour la guerre sainte; que Frédéric étoit le maître de la Méditerranée, & qu'il étoit en état de beaucoup contribuer au succès de cette en-

entreprise, ou beaucoup y nuire. Ecoutez mes prieres, lui dit le ſaint roi, 1247.
celles de tant de milliers de pellerins qui attendent un paſſage favorable; celles enfin de toute l'Egliſe, qui vous demande par ma voix de ne pas rejetter des ſoumiſſions que Dieu ne rejette peut-être pas. Tout ce qu'il put dire fut inutile. Le pape fut inflexible. Il ne voulut rien écouter, & le roi ſortit de cette conférence avec quelque indignation.

On ne ſauroit trop admirer dans ces occurences la ſageſſe du roi. Il étoit aſſez puiſſant pour faire pencher la balance en faveur de celui dont il voudroit prendre le parti : mais il voulut la laiſſer dans l'équilibre par la crainte qu'il eut que la juſtice ne fût pas du côté de celui qu'il ſoutiendroit. Il ne faut pas douter que ſes lumieres & ſa prudence ne lui euſſent fait connoître que le pape & Frédéric avoient tort

chacun de leur part, & qu'ils pouſſoient
1247. leurs prétentions au-dela des véritables
bornes de la juſtice. C'eſt pourquoi il
attendit avec réſignation ce que la
Providence en devoit ordonner.

Après trois années de préparatifs,
1248. tous les vaiſſeaux deſtinés pour le
voyage de la Terre-Sainte étant aſſemblés à Aigues-mortes, où les croiſés ſe rendoient de toutes parts, le roi qui étoit alors âgé de trente-trois ans, ſe mit en état de partir. Il manda à Paris ſes Barons, leur fit faire hommage & ſerment de fidélité, & obligea ceux qui demeureroient en France, de jurer qu'ils ne feroient rien contre ſon ſervice pendant ſon voyage, & garderoient fidélité & loyauté aux deux princes ſes enfans Louis & Philippe qu'il laiſſoit en France.

Il ſe rendit enſuite à Saint-Denis, pour y prendre ſelon la coutume l'oriflame, qui étoit l'étendart royal, le

bourdon & les autres marques de pé-
lerin de la Terre-Sainte. Il les reçut 1248.
par les mains d'Odon cardinal-légat, qui devoit l'accompagner pendant tout le voyage, & ſe mit en marche au mois de juin, le vendredi d'après la Pentecôte de l'année 1248. De-là conduit par le clergé, la Cour & la ville, il alla monter à cheval à l'abbaye de Saint Antoine & prit le chemin de Corbeil, où les deux reines devoient ſe rendre le lendemain.

Etant arrivé à Corbeil, il y déclara régente la reine ſa mere. La ſageſſe de cette princeſſe, ſes lumieres, ſa prudence, une expérience de vingt-deux années dans le gouvernement, tout contribuoit à perſuader au roi, qu'il ne pouvoit mettre l'Etat en de meilleures mains. Il lui fit expédier des lettres-patentes, par leſquelles il lui donnoit le pouvoir de ſe former un conſeil, d'y admettre ou d'en exclure ceux qu'elle

jugeroit à propos, d'établir & de ré-
1248. voquer les baillifs, les châtelains, les foreſtiers par-tout le royaume, de conférer les charges & les bénéfices vacans, de recevoir en vertu de la régale les ſermens de fidélité des évêques & des abbés, en un mot tout l'exercice de l'autorité royale.

Quoiqu'Alſonſe comte de Poitiers, frere du roi, eût pris la croix avec les autres princes & ſeigneurs, il jugea à propos qu'il différât d'un an ſon voyage, pour aider la reine mere de ſes conſeils & de ſon autorité dans les commencemens de ſa régence. La jeune reine Marguerite, oubliant la délicateſſe de ſon ſexe voulut abſolument ſuivre le roi ſon mari. La comteſſe d'Anjou imita ſon exemple. La comteſſe d'Artois prit la même réſolution : mais étant enceinte & ſe trouvant trop proche de ſon terme, on ne voulut pas lui permettre de s'embarquer en cet état. Elle retourna à

Paris, & ne fit le voyage que l'année ſuivante avec le comte de Poitiers. 1248.

Le roi continua ſa route par la Bourgogne juſqu'à Cluny, où il eut encore diverſes conférences avec le pape, principalement ſur l'accommodement de Frédéric avec le Saint-Siége : mais elles furent auſſi inutiles que les précédentes, nonobſtant la mort de Henri Landgrave de Heſſe, qui fut une fâcheuſe circonſtance pour le pape. Il fit élire à ſa place roi des Romains, Guillaume comte de Hollande, qu'il oppoſa de nouveau à Frédéric. Il donna ſa parole au roi d'employer toute ſon autorité pontificale pour empêcher que perſonne & en particulier le roi d'Angleterre fît aucune entrepriſe contre la France.

Le roi ayant reçu la bénédiction du pape, continua ſon voyage. Il fit forcer en chemin faiſant la Roche-de-Gluy, qui étoit un château dont le ſeigneur

nommé Roger de Clorêge *, faisoit de
1248. grandes vexations aux passagers & aux pélerins de la Terre-Sainte, voloit & pilloit tous les marchands qui passoient sur ses terres. Le roi en fit une sévere justice : une partie du château fut rasée, & le tyran forcé de restituer ce qu'il avoit pris.

* Guill. de Nangis, pag. 246.

Le roi part pour la Terre-Sainte.

Le roi étant arrivé à Aigues-mortes où tout étoit prêt, il s'embarqua le vingi-cinq d'août, & après avoir attendu deux jours à l'ancre un vent favorable, il fit voile avec une très-belle armée, & une flotte parfaitement bien équippée.

Le trajet fut de trois semaines, & le roi arriva heureusement en Chypre vers le vingtieme de septembre, au port de Limesson sur la côte orientale de l'isle, où Henri de Lusignan roi de Chypre, le reçut à la tête de la noblesse de son royaume. Ce prince avoit aussi pris la Croix & il avoit pro-

mis au roi de le ſuivre dans ſon expédition, dès qu'on auroit réſolu de quel 1248.
côté on porteroit la guerre. Il conduiſit le roi à Nicoſie capitale de ſon royaume, & le logea dans ſon palais. Toute l'armée mit pied à terre les jours ſuivans, & ſe repoſa des fatigues de la mer. Les proviſions de bouche s'y trouverent en abondance : on ne ſe laſſoit point, dit Joinville *, de voir & d'ad- *Page 25.*
mirer les magaſins que les pourvoyeurs françois avoient faits : c'étoit d'un côté, des milliers de tonneaux de vin poſés les uns ſur les autres, avec tant d'ordre qu'on eût pu les prendre pour de grandes maiſons artiſtement étagées : de l'autre, des amas prodigieux de bleds qui formoient au milieu des champs, comme autant de groſſes montagnes couvertes d'une herbe verte, parce que les pluies en avoient fait germer la ſuperficie, ce qui les con-

K 5

ſerva toujours beaux & frais juſqu'à ce
1248. qu'on voulût les tranſporter à la ſuite
des troupes. Mais quoiqu'on n'eût rien à ſouffrir de la diſette, le changement d'air, les mauvaiſes eaux, la bonne chair peut-être, & la débauche causerent une eſpece de peſte, qui emporta beaucoup de monde. Les comtes de Dreux, de Montfort & de Vendôme, Archambaud de Bourbon, Robert évêque de Beauvais, Guillaume Deſbarres & près de deux cents cinquante chevaliers en moururent. Le ſaint roi ne s'épargnoit pas dans cette déſolation publique : il alloit lui-même viſiter les malades, les conſoler ſans craindre de gagner leur mal : il donnoit de l'argent aux uns, des médicamens aux autres; il les exhortoit tous à profiter de leur état en l'offrant à Dieu, qui content de leur bonne volonté, les vouloit couronner avant même qu'ils euſſent combattu.

C'étoit contre ſon inclination que le roi avoit pris le parti de paſſer l'hiver en Chypre. Quoique la moitié des Croiſés ne fût pas encore arrivée, *ſi n'euſſent été ſes barons & ſes proches*, dit Joinville, *il fût hardiment parti ſeul & avec peu de compagnie*. Mais il ſçut utilement employer ce délai qui coûtoit tant à ſon cœur. Les fonds de la plupart des Croiſés ſe trouvoient conſidérablement diminués par ce long ſéjour que perſonne n'avoit pu prévoir, il profita de la circonſtance pour ſe les attacher. Joinville n'avoit plus que douze vingt livres tournois d'or; cependant il falloit faire ſubſiſter ſes dix chevaliers, pluſieurs menaçoient de le quitter. *Lors*, dit-il, *je fus un peu ébahi en mon courage, mais toujours avois fiance en Dieu. Quand le bon roi ſçut ma deſtinée, il m'envoya querir, me retint à lui & me donna* 1248.

huit cents tournois (1). Guillaume de
1248. Dampierre, Gaucher de Châtillon, Raoul de Coucy, & beaucoup d'autres ſeigneurs, ſe voyoient dans le même embarras que le ſire de Joinville : le généreux Monarque s'obligea pour eux à des marchands Italiens, parmi leſquels on compte des Spinola & des Doria, noms qui ſont devenus depuis ſi célèbres.

Le mêlange des Latins avec les Grecs avoit fait naître de grands différends entre les Inſulaires. Les Grecs par les ſoins du roi revinrent de leur ſchiſme, abjurerent les erreurs qu'ils y avoient ajoutées, & leur archevêque y fut rétabli.

---

(1) Il faut obſerver que tous les ſeigneurs qui s'étoient croiſés, qui avoient ſuivi le roi, ne recevoient aucune paye : ils vivoient à leurs dépens & entretenoient leurs chevaliers.

La division regnoit entre la noblesse & leur archevêque ; il eut aussi le bonheur de les réconcilier. Mais ce qui étoit encore plus important, il fit la paix entre les Templiers & les Hospitaliers, en leur faisant comprendre qu'envain ils s'étoient dévoués au service de Dieu, si par leurs inimitiés conduites par leur intérêt particulier, ils effaçoient les belles actions qu'ils avoient faites contre les ennemis de la foi. 1248.

Aithon roi d'Arménie, Bohemond V prince d'Antioche & de Tripoli, se faisoient une cruelle guerre pour des intérêts fort embrouillés : Louis leur représenta si vivement les suites funestes de leurs divisions, qu'il les engagea enfin à conclure une trève. *Ce Aithon,* dit Joinville, *étoit homme de grand renommée, & y eut beaucoup de gens qui passerent en Arménie pour aller en*

ſa bataille gagner & profiter, deſquels
1248. *puis n'en ouit-on nouvelles.*

La piété du Saint Roi Louis & la ſageſſe qui paroiſſoit dans toutes les actions de ſa vie, le rendoient puiſſant ſur les eſprits & ſur les cœurs. On ne pouvoit le voir prier Dieu d'une maniere ſi perſuadée qu'on ne ſe ſentît touché; & pluſieurs Sarrazins eſclaves dans l'iſle de Chypre après l'avoir vu, demanderent le baptême, & voulurent être de la religion d'un prince qui étoit l'exemple de toutes les vertus.

On ne voyoit parmi les croiſés que d'éternelles querelles qu'il n'étoit pas aiſé d'accommoder : le Monarque obligé à beaucoup d'égards, agiſſoit en ces occaſions moins par autorité que par douceur & par inſinuation. Tous les grands ſeigneurs fiers de leur naiſſance, & qui la plupart faiſoient le voyage à leurs dépens, n'obéiſſoient

qu'à demi : les traiter avec hauteur c'eût été les rebuter; il falloit de grands ménagemens & Louis possédoit admirablement cet art précieux : sans oublier qu'il étoit leur maître, il leur faisoit sentir qu'il étoit leur ami : chacun croyoit suivre son inclination & ne suivoit réellement que son devoir. Jamais il n'employa l'autorité, & toujours il trouva le moyen d'obtenir ce qu'il vouloit. 1248.

Ce fut encore à sa sollicitation que les Génois & les Pisans, acharnés depuis long-temps les uns contre les autres, sacrifierent enfin leurs intérêts à celui de la religion, & signerent une suspension d'armes.

Telles étoient les occupations du saint Monarque lorsqu'il reçut une ambassade de la part d'un prince Tartare nommé Ercalthai, qui se disoit converti à la foi chrétienne, & faisoit paroître le zèle le plus sincere pour son avance-

ment. Le chef de cette députation
1248. étoit un certain David, que des religieux de la ſuite de Saint Louis reconnurent pour l'avoir vu en Tartarie, où le pape les avoit envoyés quelques années auparavant. Il remit au roi une lettte pleine de traits de dévotion, où cependant l'affectation ſe remarquoit encore plus que le ſtyle du pays, & l'aſſura que le grand Cham s'étoit fait baptiſer depuis trois ans; que les chrétiens n'avoient pas un plus zélé protecteur, & qu'il étoit prêt de favoriſer de tout ſon pouvoir l'expédition des François.

On croit aiſément ce qu'on ſouhaite; Louis charmé de ces prétendues converſions qui pouvoient être ſi utiles à la religion, fit tout l'accueil poſſible aux ambaſſadeurs, les traita magnifiquement, les mena au ſervice de l'Egliſe pendant les fêtes de Noël, les renvoya comblés de ſes bienfaits, & les fit accompagner de quelques religieux

chargés de préſens pour leur maître. C'étoit entr'autres choſes, dit Joinville, *une tente faite à la guiſe d'une chapelle, qui étoit moult riche & bien faite, car elle étoit de bonne écarlate fine, ſur laquelle il fit entailler & par image l'Annonciation de la Vierge & tous les autres points de la Foi.* Mais envain nos ambaſſadeurs Jacobins & Mineurs chercherent le prétendu Ercalthai : ils ne purent en avoir aucunes nouvelles. La converſion du grand Cham ſe trouva de même un être imaginaire : loin de protéger les Chrétiens, il ſe préparoit à leur faire une guerre cruelle. Ce qu'on peut conjecturer de tout ceci, c'eſt que le prince Ercalthai pouvoit être quelque petit ſeigneur Tartare peu connu & Chrétien, tel qu'il y en avoit dans ce pays-là. « De-là cette maxime énoncée dans » ſa lettre, que Dieu veut que tous » ceux qui adorent la Croix, Latins,

1248.

1248. » Grecs, Arméniens, Neſtoriens vi-
» vent en paix enſemble ſans aucun » égard à la diverſité des ſentimens ». Peut-être auſſi cette fourberie étoit-elle l'ouvrage des moines de ces contrées, gens corrompus pour la plupart, & qui ne cherchoient qu'à tirer quelque choſe de la libéralité du roi, que ſon zèle pour la religion expoſoit plus qu'un autre à ces ſortes de ſurpriſes.

Tel étoit l'état de la Paleſtine lorſque le roi prit les armes pour la ſecourir. Les Chrétiens originaires de l'Europe y poſſédoient quatre principautés, ſçavoir celle d'Acre ou Ptolémaïs, dans laquèlle les Vénitiens, les Génois & les Piſans avoient chacun un quartier qui leur appartenoit. Celle de Tripoly, celle de Tyr & celle d'Antioche, ſans parler de quelques autres ſeigneuries mouvantes pour la plupart de ces quatre principales : mais elles ſe trouvoient inveſties & reſſerrées de

tous côtés par les Mahométans, dont le plus puissant étoit Melech-Sala soudan d'Egypte. 1248.

Le roi pour commencer la guerre avoit deux partis à prendre, c'étoit de la porter en Palestine ou dans l'Egypte. Les efforts de la plupart des croisades avoient été en Palestine, mais le succès que Jean de Brienne roi de Jérusalem avoit eu quelques années auparavant en Egypte, où la prise de Damiette avoit jetté les Sarrasins dans la derniere consternation, fit résoudre le roi à tourner ses armes de ce côté-là. Les suites funestes de l'expédition de Jean de Brienne ne l'étonnerent point. Comme Louis en connoissoit les causes, il espéroit éviter les embarras où Jean de Brienne étoit tombé malgré lui, & qui l'avoient obligé de rendre Damiette aux Infidéles. Ce fut donc dans les Etats de Melech-Sala, appellé dans nos histoires tantôt soudan de Babilone,

1248. tantôt ſoudan d'Egypte, que le roi ſe détermina de porter la guerre.

Quoique le bruit fût aſſez conſtant que le deſſein du roi étoit d'aller en Egypte, néanmoins ſon ſéjour en Chypre tenoit en échec les princes d'Orient, juſque-là que le ſoudan de Babilone ſe flatta pendant quelque temps, que l'armement étoit en effet deſtiné contre la Paleſtine, & même que le roi dans l'impatience de ſe mettre au plutôt en poſſeſſion de Jéruſalem, ſe joindroit à lui contre les ſoudans avec leſquels il étoit en guerre, & ſur-tout contre celui d'Alep.

Le ſoudan de Babilone aſſiégeoit alors Erneſſe, ville du domaine de celui d'Alep, qui ayant trouvé le moyen de le faire empoiſonner, le força de retourner en Egypte où il ne fit plus que languir. Cependant le calife de Baldak agit ſi prudemment auprès d'eux par ſes envoyés, qu'il leur fit conclure

une suspension d'armes, afin d'être en état de repousser l'armée Chrétienne 1248. qui étoit sur le point de les attaquer.

Cependant le roi se disposoit sérieusement à partir : la perte qu'il avoit faite de beaucoup de brave noblesse & de soldats par les maladies, étoit en plus grande partie réparée par l'arrivée d'un grand nombre de croisés qui n'avoient pu partir de France avec la grande flotte. Un renfort considérable fut amené par Guillaume de Salisbery surnommé *longue-épée*, qui arriva en Chypre avec deux cents chevaliers Anglois. Le roi leur fit le plus gracieux accueil : il recommanda surtout aux François d'user à l'égard du comte & de ses chevaliers, de beaucoup de politesse & de complaisance, & il conjura les uns & les autres de suspendre du moins pendant la guerre sainte, l'antipathie des deux nations,

& de penser qu'ils combattoient sous
1248. les enseignes de Jésus-Christ leur unique chef.

La saison s'avançoit & tout se préparoit au départ. Dès l'arrivée du Monarque en Chypre, il s'étoit tenu un conseil de guerre, dans lequel les avis avoient été fort partagés sur les projets de la campagne. Les uns vouloient qu'on allât droit à Ptolémaïs ou Saint-Jean d'Acre, persuadés qu'on reprendroit aisément le royaume de Jérusalem, dont toutes les places étoient démantelées. Le principal but des croisés, disoient-ils, étoit de recouvrer la sainte cité, & Louis acquéroit une gloire immortelle s'il pouvoit rétablir le culte du vrai Dieu dans ces mêmes lieux où le salut du monde avoit été opéré.

Ainsi pensoient les Templiers & les Hospitaliers, soit que ce parti leur parût

véritablement le meilleur, ſoit qu'il fût plus conforme à leurs intérêts particuliers. 1248.

Les autres au contraire, ayant le roi de Chypre à leur tête, prétendoient que la conquête du royaume de Jéruſalem, à la vérité facile, ne pouvoit pas ſe ſoutenir contre la puiſſance du ſoudan d'Egypte; qu'avant que toutes les places en fuſſent rétablies, la plupart des croiſés ſeroient retournés en France; qu'il falloit aller à la racine du mal en attaquant Damiette; qu'après que les ſoudans auroient été domptés, on iroit prendre poſſeſſion de la Paleſtine. Louis fut touché de ces raiſons, & encore plus lorſqu'il vit le roi Henri & tous les grands ſeigneurs de l'iſle prendre la Croix.

Il fut donc réſolu de porter la guerre en Egypte: mais parce que les loix de la religion, de l'honneur & de la che-

valerie ne permettoient pas d'attaquer
1248. un ennemi ſans aucune déclaration préliminaire, le Monarque envoya défier le ſoudan qui regnoit alors ſur cette belle partie de l'Afrique. Le cartel annonçoit en même-temps un roi d'un courage intrépide & un miſſionnaire plein de zèle pour la Foi. Melech-Sala, c'eſt le nom du ſoudan, étoit ſommé de rendre à la Croix l'hommage que tous les hommes lui doivent, s'il ne vouloit pas voir ſon pays ravagé par des gens qui ne craignoient rien lorſqu'il s'agiſſoit d'étendre l'empire de Jéſus-Chriſt. On dit que ce malheureux prince, ſoit qu'il ſentît ſa fin approcher, il étoit gangréné de la moitié du corps, ſoit qu'il craignît pour ſes Etats, ne put lire cette lettre ſans répandre beaucoup de larmes. Il répondit cependant avec fierté «, que les » François auroient moins de confiance » en leur nombre & en leur valeur, » s'ils

» s'ils avoient vu le tranchant de ses
» épées, qui venoienr d'enlever aux 1248.
» Chrétiens leurs anciennes & nouvelles
» conquêtes ; que jamais nation n'avoit
» insulté l'Egypte sans porter la juste
» peine de sa témérité : que ceux qui
» venoient l'attaquer de gaieté de cœur,
» reconnoîtroient bientôt ce que sça-
» voient faire des troupes jusques-là
» toujours victorieuses, dont la pre-
» miere journée seroit la derniere des
» Chrétiens : que les enfans, comme
» dit le saint Alcoran, s'entretiendroient
» quelque jour de ce qui seroit arrivé.
» Enfin que Dieu permet souvent que
» le petit nombre remporte l'avantage
» sur le plus grand, parce qu'il est
» toujours pour ceux qui sont humbles
» & patiens ». Ainsi de part & d'autre, on ne pensa plus qu'à se préparer à l'attaque & à la défense.

Sur cette réponse le roi se mit en état de partir. Grand nombre de vais-

seaux plats propres à faire des descen-
1249. tes, qu'il avoit fait construire en divers endroits de l'isle, se rendirent au lieu marqué pour l'embarquement, aussi-bien qu'un grand nombre de navires qu'il avoit achetés fort chers des Génois & des Vénitiens.

Enfin le samedi d'après l'Ascension, l'armée monta sur la flotte au port de Limesson, où elle attendit pour faire voile que le vent fût favorable.

Cette flotte étoit composée de dix-huit cens vaisseaux tant grands que petits. Il y avoit dans l'armée deux mille huit cens chevaliers François, Anglois, Cypriots. A en juger par cette multitude de chevaliers, il falloit que l'armée fût très-nombreuse; car chaque chevalier avoit d'ordinaire une assez grande suite, & les historiens de ce temps-là ne marquent gueres la grandeur des armées que par le nombre des chevaliers qui s'y trouvoient, &

dont les plus considérables avoient chacun leur *ost*, c'est-à-dire, leur camp, leurs troupes & leurs bannieres séparés des autres corps. 1249.

Le roi avant de quitter le port de Limesson, assembla les principaux seigneurs de l'armée, & après le conseil de guerre, déclara à tous les capitaines des vaisseaux qu'on alloit à Damiette; & qu'en cas que dans la route quelques-uns fussent séparés de la flotte, ils eussent à se rendre de ce côté-là. Le vent contraire les empêcha de sortir jusqu'au mercredi suivant. Ils en partirent ce jour-là. Mais ils n'étoient pas encore fort loin en mer, lorsqu'une furieuse tempête survint qui dissipa la flotte. Le roi fut obligé de relâcher à la pointe de Limesson le jour de la Pentecôte 1249, avec une partie des vaisseaux; le reste fut poussé du côté d'Acre & en divers autres endroits; de sorte qu'il ne se trouva avec le roi

que ſept cens chevaliers, de deux mille
1249. huit cens qui s'étoient embarqués avec lui, ſans qu'il ſçût ce que le reſte étoit devenu.

Il ſe remit en mer le jour de la Trinité. Il rencontra en chemin Guillaume de Ville-Hardouin prince de Morée, avec le duc de Bourgogne, qui ayant paſſé l'hiver en Morée, avoit joint ſon eſcadre à celle de Ville-Hardouin. Cette rencontre conſola un peu le roi, mais ne le tira pas de l'inquiétude où il étoit pour le reſte de ſa flotte. Il arriva en quatre jours à la vue de Damiette, & jetta l'ancre aſſez près du rivage, où les Sarraſins l'attendoient bien préparés.

Cette ville paſſoit pour la plus belle, la plus riche, & la plus forte place de l'Egypte, dont elle étoit regardée comme la clef principale. Elle étoit à une demi-lieue de la mer, entre deux bras du Nil, dont le plus conſi-

dérable formoit un port capable de contenir les plus grands vaiſſeaux. 1249. C'eſt-là qu'on voyoit cette groſſe tour que les Chrétiens avoient priſe avec tant de fatigues ſous le roi Jean de Brienne. Elle ſervoit de défenſe contre l'ennemi, & de barriere pour les vaiſſeaux qui arrivoient d'Ethiopie & des Indes. Une grande chaîne, qui aboutiſſoit de cette fortereſſe à une des tours de la ville, fermoit tellement l'iſſue que rien ne pouvoit ni entrer, ni ſortir, ſans la permiſſion du ſultan; ce qui lui procuroit un tribut immenſe, parce que c'étoit alors le ſeul paſſage pour les marchandiſes qui devoient être diſtribuées ſur toutes les côtes de la Méditerranée. Le corps de la place étoit fortifié d'une enceinte de murailles, double le long du Nil, triple du côté de la terre, avec des foſſés très-larges & très-profonds. C'étoit dans la conſervation de cette ville, que le

ſultan avoit mis toute ſon eſpérance;
1249. & c'étoit à la priſe de cette place que tendoient tous les vœux de Louis, perſuadé que cette conquête le rendroit maître de toute l'Egypte.

On ne fut pas plutôt à la vue de l'ennemi que toute la flotte ſe raſſembla autour du roi. Les principaux ſeigneurs monterent ſur ſon bord, & lui-même ſe préſenta ſur le tillac, avec un air à donner de la réſolution aux plus timides. Sa taille étoit avantageuſe & bien proportionnée, *& vous promets*, dit Joinville, *que oncques ſi bel homme armé ne vis, car il paroiſſoit pardeſſus tous, depuis les épaules en amont.* Et quoiqu'il fût d'une complexion très-délicate, ſon courage le faiſoit paroître capable des plus grands travaux. Il avoit les cheveux blonds comme ceux de la maiſon de Hainaut, dont il étoit par ſa grande mere, & réuniſſoit tous les autres agrémens qui

accompagnent ordinairement cette couleur. Sa chevelure extrêmement courte 1249.
ſuivant la coutume de ce temps-là, n'en laiſſoit que mieux voir les graces naturelles répandues ſur ſon viſage. On y remarquoit je ne ſçai quoi de ſi doux, & en même temps de ſi majeſtueux, qu'en le voyant on ſe ſentoit pénétré tout à la fois, & de l'amour le plus tendre & du reſpect le plus profond. La ſimplicité même de ſes habits & de ſes armes, ſimplicité néanmoins qui admettoit toute la propreté ſans affectation, lui donnoit un air guerrier encore plus que n'auroit pu faire la richeſſe qu'il négligeoit.

« Mes amis, dit-il aux chefs de ſon » armée, ce n'eſt pas ſans deſſein que » Dieu nous a conduits à la vue de nos » ennemis lorſque nous nous en croyions » encore fort éloignés. C'eſt ſa puiſſance » qu'il faut ici enviſager, & non pas » cette multitude de barbares qui dé-

» fendent le royaume où nous portons
1249. » la guerre. Ne me regardez point » comme un prince en qui réside le » salut de l'Etat & de l'Eglise. Vous êtes » vous-mêmes l'Etat & l'Eglise, & vous » n'avez en moi qu'un homme dont la » vie comme de tout autre, n'est qu'un » souffle que l'Eternel peut dissiper » quand il lui plaira. Marchons donc » avec assurance dans une occasion où » tout événement ne peut que nous être » favorable: si nous en sortons victorieux, » nous acquérons au nom chrétien une » gloire qui ne finira qu'avec l'univers. » Si nous succombons, nous obtenons » la couronne immortelle du martyre. » Mais pourquoi douter du succès, » n'est-ce pas la cause de Dieu que nous » soutenons? Oui sans doute, c'est par » nous & pour nous que le Sauveur » veut triompher de ces barbares: » commençons par en rendre gloire à » son saint nom, & préparons-nous à » celle d'en avoir été les instrumens ».

On ne peut exprimer l'ardeur que ce discours inspira, & bientôt les Sarrasins en ressentirent l'effet. 1247.

Le sultan averti par ses sentinelles qu'on découvroit dans la mer une forêt de mâts & de voiles, envoya quatre galères bien armées pour reconnoître ce que c'étoit. Elles parurent au moment même que Louis achevoit de parler; & s'étant trop avancées, elles furent tout-à-coup investies par quelques bâtimens qu'on avoit détachés contr'elles.

Trois accablées de pierres lancées par les machines que portoient les vaisseaux françois, furent coulées à fond avec tous les équipages; la quatrieme eut le bonheur d'échapper, & alla porter la nouvelle que le roi de France arrivoit suivi de toute son armée. Aussi-tôt le Monarque Egyptien donna ses ordres pour se préparer à la défense, *& dans peu*, dit Joinville, *il*

y eut grande compagnie à nous atten-
1249. *dre.* Le ſpectacle de part & d'autre avoit quelque choſe d'agréable & de terrible tout enſemble. La côte ſe trouva en un inſtant bordée de toute la puiſſance du ſoudan. La plage étoit couverte de navires, dont les pavillons de différentes couleurs faiſoient une agréable peinture de la puiſſance des Chrétiens. La flotte ennemie compoſée d'un nombre infini de vaiſſeaux, étoit rangée dans une des embouchures du Nil par où l'on montoit vers Damiette. Le ſultan en perſonne, d'autres diſent Facardin ſon lieutenant, commandoit l'armée de terre. Le rivage & la mer retentiſſoient du bruit de leurs cors recourbés & de leurs nacaires, eſpece de timballes dont deux faiſoient la charge d'un éléphant; c'étoit en affrontant ces deux armées ennemies qu'il falloit haſarder la deſcente; c'étoit auſſi ce qu'on avoit ré-

ſolu de faire, & il n'étoit queſtion que de délibérer, ſi on la tenteroit avant l'arrivée du reſte des troupes & de la flotte. 1249.

D'abord que le roi eut fait jetter l'ancre, il manda les principaux chefs de l'armée pour tenir conſeil de guerre. La plupart furent d'avis de différer la deſcente, & d'attendre que le reſte des vaiſſeaux écartés par la tempête fût raſſemblé, le roi n'ayant pas avec lui le tiers de ſes troupes. Mais ce prince guidé par ſon zèle, ne fut pas de ce ſentiment : il repréſenta avec vivacité que le retardement feroit croire aux ennemis qu'on les craignoit : qu'il n'y avoit point de ſûreté de demeurer à l'ancre ſur une côte fort ſujette aux tempêtes : qu'on n'avoit aucun port pour ſe mettre à couvert de l'orage & des entrepriſes des Sarraſins : qu'une ſeconde tourmente pourroit diſperſer le reſte des vaiſſeaux, auſſi-bien que ceux

que l'on vouloit attendre ; que ce re-
1249. tard enfin pourroit rallentir cette premiere chaleur, qui pour l'ordinaire fait réussir les entreprises, & répandroit dans toute l'armée une impression de crainte dont on auroit peut-être de la peine à revenir. Tout le monde se rendit à des raisons si plausibles, & la descente fut résolue pour le lendemain à la pointe du jour.

On fit une garde exacte toute la nuit, & dès la levée de l'aurore, on fit descendre les troupes dans les chaloupes & dans les bateaux plats que le roi avoit fait construire en Chypre. Jean Dybelin comte de Jaffe, eut son poste à la gauche en tirant sur le bras du Nil, sur lequel étoit la ville de Damiette. Le roi pour donner l'exemple, descendit le premier dans sa barque & choisit la droite, accompagné des princes ses freres & du cardinal-légat, qui portoit lui-même une croix fort

haute pour animer les ſoldats par cette vue. Le comte Erard de Brienne, le ſire de Joinville & le ſeigneur Baudouin de Reims furent placés au centre. On avoit auſſi diſpoſé ſur les aîles, des barques chargées d'arbalêtriers, pour écarter les ennemis qui bordoient la rive. Enſuite venoit le reſte des gens de guerre, qui faiſoit comme le corps de réſerve. 1249.

Une multitude prodigieuſe de Sarraſins tant infanterie que cavalerie, étoit rangée en bataille le long des bords de la mer. Le ſoudan n'y étoit pas, parce que ſa maladie ayant beaucoup augmenté, il s'étoit fait tranſporter en une maiſon de plaiſance, diſtante d'une lieue de Damiette.

Le ſignal ayant été donné, les vaiſſeaux chargées de troupes s'avancerent au-devant des ennemis, qui d'abord qu'on fut à portée tirerent un nombre prodigieux de flêches, à quoi

1249. l'on répondit de même pour tâcher de les écarter. Les bateaux du milieu où étoit le ſire de Joinville, voguerent plus diligemment que les autres. Lui & ſes gens débarquerent vis-à-vis d'un corps d'environ ſix mille Sarraſins à cheval, vers lequel ils marcherent. Cette cavalerie vint au galop pour les attaquer; mais eux ſans s'étonner, ſe couvrant de leurs boucliers s'arrêterent, & préſentant les pointes de leurs lances qui étoient alors beaucoup plus longues qu'elles ne furent par la ſuite, firent une eſpece de bataillon carré, derriere lequel les troupes qui arrivoient ſe rangeoient en ordre de bataille. Les Sarraſins effrayés d'une telle contenance, n'oſerent entreprendre de les forcer, ſe contentant de caracoler ſans en venir aux mains : mais ils furent bien plus ſurpris lorſque la plupart des troupes de ce corps furent deſcendues à terre, ils virent toute cette infanterie

s'ébranler & marcher droit à eux. Alors ils tournerent bride & prirent la fuite. 1249.
La chose se passa à peu près de même à la gauche, où le comte de Jaffe fit sa descente. Il marcha en avant pour gagner du terrein, & vint former une même ligne avec le sire de Joinville. Alors la cavalerie sarrasine vint encore vers eux pour les attaquer, mais voyant qu'on ne s'épouvantoit point, & qu'on les attendoit de pied ferme, ils retournerent joindre le gros de leur armée.

Les bateaux de la droite où étoit le roi, aborderent les derniers à une portée d'arbalête du corps de Joinville. Les soldats du bateau qui portoit la banniere de Saint-Denis, autrement appellée l'oriflame, sauterent à terre, au milieu desquels un cavalier Sarrasin, ou emporté par son cheval, ou se croyant suivi de ses gens, vint se jetter le sabre à la main; mais il fut en même-temps

1249. percé de plusieurs coups & resta sur la place.

Le roi voyant la banniere de saint Denis arrivée, ne put se contenir, ni attendre que son bateau gagnât le bord : il se jetta dans la mer où il avoit de l'eau jusqu'aux épaules, & malgré les efforts que fit le légat pour l'arrêter, il marcha droit aux ennemis, *l'écu au cou, son heaume sur la tête & son glaive au poing.* L'exemple du Monarque fut un ordre bien pressant pour les François. Les chevaliers qui l'accompagnoient en firent de même. Dès qu'il eût gagné la terre, il voulut aller attaquer les Sarrasins, quoiqu'il n'eût encore que très-peu de monde avec lui, mais on l'engagea d'attendre que son bataillon fût formé : ayant eu le temps de mettre ses troupes en ordre de bataille à mesure qu'elles abordoient, il se mit à leur tête &

marcha droit aux ennemis qui s'étoient renfermés dans leurs retranchemens : 1249.
mais en étant ſortis ils ſe préſenterent en ordre de bataille. L'action devint générale, on ſe battit de part & d'autre avec beaucoup de courage. Ces braves croiſés ſe ſurpaſſerent en quelque ſorte eux-mêmes, à l'exemple de leur ſaint roi qu'on voyoit toujours le premier par-tout. Les Egyptiens après une opiniâtre réſiſtance, ſe virent enfin forcés de ſe retirer en déſordre. Ceux qui échapperent au glaive des vainqueurs prirent la fuite. Le carnage fut grand de leur coté : ils perdirent entr'autres généraux le commandant de Damiette & deux émirs très-diſtingués parmi eux. Ils ne furent pas plus heureux ſur la mer. Leurs navires réſiſterent quelque temps & leurs machines firent beaucoup de fracas : mais celles des François lancerent de groſſes pierres & des feux d'artifice avec tant de

promptitude, d'adresse & de bonheur;
1249. que les Infidéles maltraités par-tout furent obligés de plier après un combat de plusieurs heures. L'abordage acheva leur déroute, une partie de leurs vaisseaux fut prise ou coulée à fond, l'autre remonta le Nil & les Croisés demeurerent maîtres de l'embouchure.

Pendant que les Croisés étoient occupés à faire leur descente, les généraux Sarrasins avoient envoyé trois fois au soudan pour lui rendre compte de ce qui se passoit & pour recevoir ses ordres : le troisieme message étoit pour l'avertir que le roi de France étoit lui-même à terre, mais ils n'en reçurent aucune réponse. La raison étoit que dans cet intervalle le bruit se répandit qu'il étoit mort; cependant cette nouvelle étoit fausse.

Prise de la ville de Damiette.

Après cette victoire, le roi établit son camp sur le bord de la mer. Le

lendemain il fit débarquer tous les chevaux & toutes les machines ſans que les Sarraſins paruſſent davantage. Pendant que l'on étoit occupé de ce travail, l'on vit Damiette tout en feu. Un moment après quelques eſclaves Chrétiens en ſortirent, & vinrent avertir le Monarque que les ennemis ſur le bruit de la mort de leur ſoudan, avoient abandonné la ville & l'avoient livrée aux flammes. Le roi ayant reçu cet avis & s'en étant fait aſſurer encore par ceux qu'il y envoya, il y fit marcher ſes troupes. On trouva le pont ſur lequel il falloit paſſer pour entrer dans la place, rompu en partie. Il fut bientôt réparé, on éteignit le feu, & le roi ſe vit maître ſans coup férir, & contre toute eſpérance, d'une des plus fortes villes de l'Orient, le premier Dimanche d'après la Trinité.

1249.

La priſe de cette place fut ſans doute un de ces coups extraordinaires

de la providence de Dieu, qui ré-
1249. pandit la terreur dans le cœur de ses ennemis pour produire un effet si surprenant & aussi peu espéré que celui-là. On ne perdit presque personne à la descente & nul seigneur de marque, excepté le comte de la Marche qui mourut quelque tems après de ses blessures.

Le saint roi ne manqua pas de reconnoître en cette occasion, la visible protection de Dieu : il en donna de sensibles marques en entrant dans Damiette, non pas avec la pompe & le faste d'un conquérant; mais avec l'humilité d'un prince véritablement Chrétien, qui fait un hommage humble & sincere de la victoire au Dieu qui la lui a procurée.

Il entra dans la ville en procession pieds nuds, avec la reine, les princes ses freres, le roi de Chypre & tous les Seigneurs de l'armée précédés par le

légat, le patriarche de Jérusalem, les évêques & tout le clergé du camp. On 1249. alla de cette maniere jusqu'à la principale mosquée, que le légat purifia & réconcilia avec les cérémonies ordinaires de l'Eglise, à la mere de Dieu, à laquelle elle avoit été dédiée par le Roi Jean de Brienne lorsqu'il avoit pris Damiette quelques années auparavant.

Il eût été à souhaiter que les sentimens de piété que tous les Croisés témoignerent en cette occasion, eussent été aussi constans qu'ils le furent toujours dans le cœur du roi même. La prospérité en eût sans doute été par la suite la récompense, au lieu des malheurs dont Dieu châtia leurs débauches & les autres excès auxquels ils s'abandonnerent, malgré les ordres, les exhortations & l'exemple d'un prince qui n'étoit pas toujours aussi exactement obéi qu'il l'eût souhaité & qu'il le méritoit.

On fut obligé de s'arrêter à Da-
1249. miette, non-seulement pour attendre les vaisseaux dispersés par la tempête & qui arriverent heureusement les uns après les autres, mais encore à cause de l'accroissement du Nil qui se fait au mois de juin où l'on se trouvoit alors. L'exemple du roi Jean de Brienne qui s'étoit malheureusement engagé au milieu de l'inondation après la premiere prise de Damiette, fit prendre cette sage précaution.

Ce fut dans ce séjour & le repos si fatal à l'armée Chrétienne, que la plupart des Croisés ne penserent qu'à se divertir, ou plutôt à se livrer aux plus horribles désordres. Ces jeunes chevaliers ne se voyant point d'ennemis en tête, s'abîmerent dans les plaisirs. Le grand jeu les posséda & leur fit perdre la raison avec leurs biens. Ils se consolerent avec le vin de la perte de leur argent, de leurs chevaux & même

de leurs armes : leur fureur alla jusqu'à violer les filles & les femmes au mépris de toutes les loix divines & humaines. Les grands seigneurs consumoient tous leurs fonds en festins, dont la somptuosité étoit le moindre excès. Les simples soldats passoient les jours & les nuits à boire & à jouer. Tout étoit plein de lieux de débauches : *il y en avoit*, dit Joinville *, *jusques à l'entour du pavillon royal, qui étoient tenus par les gens du roi.* On peut dire avec un célebre moderne (1), *que toutes sortes de vices y regnoient, ceux que les pélerins avoient apportés de leurs pays & ceux qu'ils avoient pris dans les pays étrangers.* Il se commettoit mille violences contre les gens du pays & sur-tout envers les marchands; de sorte que la plupart

1249.

* Joinville, page 32.

(1) Monf. l'abbé Fleury, mœurs des Chrétiens, *pag.* 399.

de ceux qui d'abord apportoient des
1249. vivres en abondance, cessèrent d'y venir, & l'on vit bientôt la cherté causer la disette.

Le Monarque faisoit ce qu'il pouvoit pour remédier à tant de désordres, mais le peu d'obéissance qu'il trouva rendit presque tous ses efforts inutiles. On doit dire néanmoins à la gloire de ce grand prince, que tous les étrangers se louoient hautement de sa justice, & publioient par-tout qu'il leur donnoit les mêmes marques de bonté qu'à ses propres sujets. Quant à ceux qui dépendoient plus particuliérement de lui & à ses domestiques, ils furent châtiés très-sévérement, chassés & renvoyés en France.

Cependant on apprit certainement que le bruit qui avoit couru de la mort du soudan, n'étoit pas véritable. Ce prince quoiqu'il fût dangereusement malade, avoit eu soin de cacher aux Chrétiens

Chrétiens l'état où il étoit. Il envoya défier le roi pour décider dans un ſeul combat, de la fortune de l'Egypte : il lui marqua le jour & lui laiſſa le choix du lieu. La réponſe du Monarque fut, « qu'il n'acceptoit aucun jour » préfix, parce que c'étoit excepter les » autres ; qu'il défioit Melech-Sala » pour le lendemain comme pour tous » les autres jours ; qu'en quelqu'en- » droit & à quelque heure qu'ils » ſe rencontraſſent, il le traiteroit en » ennemi juſqu'à ce qu'il pût le regar- » der comme ſon frere ». C'eſt que ce ſage Monarque inſtruit que le ſoudan étoit attaqué d'un mal incurable, eſpéroit profiter du trouble & des guerres civiles que ſa mort cauſeroit parmi les Sarraſins. Il ſe contenta donc de fortifier ſon camp & de faire faire la garde la plus exacte. Cette bravade du ſultan n'aboutit à rien, car il n'avoit pas aſſez de force pour ſe tenir

1249.

à cheval : il envoya ſeulement un
1249. grand corps de troupes qui fit quelques mouvemens pour attaquer le camp du roi : mais ce prince ſans vouloir permettre à pluſieurs ſeigneurs qui le prierent de leur laiſſer faire une ſortie ſur les Sarraſins, ſe contenta de ſe mettre en état de les repouſſer s'ils oſoient tenter l'attaque. Il n'y eut que le ſeigneur Gauthier d'Autreche châtelain de Bar, de la maiſon de Châtillon, qui malgré les défenſes du roi ſortit avec un ſeul écuyer, pour voir s'il ne pourroit point enlever ou tuer quelques Mahométans. Il étoit monté ſur un cheval entier fort en bouche, qui l'emportant vers l'armée des ennemis le jetta par terre. Auſſi-tôt quatre Sarraſins vinrent fondre ſur lui & l'aſſommerent à coups de maſſues. Il fut toutefois ſecouru par le connétable de Beaujeu avant qu'ils euſſent pu l'achever ; mais il mourut de ſes bleſ-

ſures. Tout brave qu'il étoit, le roi ne le plaignit point, & dit ſagement 1249.
qu'il ſeroit bien fâché d'avoir dans ſon armée beaucoup de ces faux braves ſans obéiſſance ni ſubordination, capables d'y faire beaucoup plus de mal par leur ſotte vanité & leur mauvais exemple, que de rendre aucun ſervice.

Mais les Sarraſins n'oſant attaquer l'armée chrétienne à force ouverte, ne laiſſoient pas de l'incommoder par des partis de cavalerie qui rodant tout autour du camp tuoient tous ceux qui s'en écartoient. Comme le ſoudan avoit promis un beſant d'or à quiconque lui apporteroit la tête d'un chrétien, des Arabes, appellés Bedouins, ſe couloient toutes les nuits dans le camp, malgré la garde à cheval qui faiſoit la ronde, & entroient juſques dans les tentes où ils coupoient la tête aux ſoldats qu'ils trouvoient ſeuls; de ſorte que le roi fût obligé de mettre des corps-de-garde

1249. à pied au-dehors du camp, si près les uns des autres, qu'il étoit impossible que personne y entrât sans être découvert.

Les eaux du Nil étant rentrées dans leur lit à la fin de septembre, les seigneurs pressoient le roi de se mettre en campagne : mais il avoit résolu de n'en rien faire avant l'arrivée de son frere Alfonse comte de Poitiers, qui étoit parti d'Aigues-mortes au mois d'août avec la comtesse sa femme, la comtesse d'Artois & l'arriere ban de France. Leur retardement tenoit le roi fort en peine; mais enfin le comte débarqua heureusement à Damiette sur la fin d'octobre.

Il apportoit au roi une somme d'argent considérable. Le pape lui avoit accordé un bref apostolique, par lequel tout ce qu'on pourroit recevoir des croisés qui voudroient racheter leur vœu, & toutes les sommes données

par testament dont l'objet ne seroit pas déterminé, seroit remis au roi. L'empereur lui-même, lui envoya des vivres d'Italie & lui fit présent de cinquante beaux chevaux : « Charmé, di- 1249.
» soit-il, de trouver l'occasion de s'ac-
» quiter d'une partie des obligations
» qu'il avoit à ce prince pour les bons
» services qu'il en avoit reçus dans ses
» malheurs ».

L'arrivée du comte de Poitiers répandit une grande joie dans toute l'armée. On délibéra sans tarder de quel côté on porteroit la guerre. Il y eut sur cela deux sentimens. Les uns proposerent d'aller assiéger Alexandrie, appellée Babylone dans les histoires de ce temps-là, quoique bien différente de l'ancienne Babylone qui étoit bâtie sur l'Euphrate, & de Bagdad, aussi apellée Babylone, qui est sur le Tigre, au lieu qu'Alexandrie est sur le Nil. Les autres proposerent d'aller

1249. attaquer le grand Caire. C'étoit le sentiment du comte Pierre de Bretagne, fondé ſur ce que cette ville avoit un bon port où l'on pourroit mettre la flotte en sûreté, & tirer aiſément des vivres par mer, ſoit de la Paleſtine, ſoit des autres endroits de la Méditerranée. Cet avis qui étoit auſſi celui du comte d'Artois prévalut, parce que le Caire étant la ville capitale de l'Egypte, ſa priſe entraîneroit infailliblement celle de toutes les autres villes. Il y eut ordre de ſe tenir prêt à marcher au Caire. On laiſſa la reine & les autres princeſſes & dames à Damiette avec une forte garniſon, & enſuite l'armée ſe mit en marche. L'armée du roi augmentée des troupes que le comte de Poitiers avoit amenées, & des autres renforts qu'il avoit reçus de la Paleſtine, étoit de ſoixante mille hommes, parmi leſquels étoient vingt mille cavaliers.

De ſi nombreuſes troupes, ſi la diſ-

cipline & l'obéiſſance y avoient égalé la bravoure, étoient plus que ſuffiſantes pour la conquête entiere de l'Egypte. On fit remonter le Nil à la flotte que cottoyoient les troupes de terre, juſqu'à l'endroit où le bras le plus oriental du Nil, ſe ſépare de celui ſur lequel étoit ſituée Damiette. 1249.

Pendant qu'on étoit en marche, cinq cens cavaliers Sarraſins des mieux montés, faiſant ſemblant de déſerter de l'armée du ſoudan, vinrent ſe rendre au roi, qui les crut trop légérement, défendit de leur faire aucun mal, & leur permit de marcher en corps avec l'armée. Un jour qu'ils crurent avoir trouvé l'occaſion favorable, ils attaquerent les Templiers, dont la brigade marchoit à la tête de l'armée: ils renverſerent un de leurs chevaliers aux pieds du maréchal Renaut de Bichers, & ceux-ci s'étant mis en défenſe les chargerent ſi vigoureuſement que

pas un ſeul de ces traîtres n'échapa. Ils
1249. furent tous pris, tués ou noyés en voulant traverſer le fleuve. Les Sarraſins firent encore quelques tentatives, & il eſt parlé dans leurs hiſtoires d'un combat où l'un de leurs émirs appellé Magelas fut tué, avec beaucoup de perte de leur part & très-peu du côté des Chrétiens.

Le roi étant arrivé à la pointe qui ſépare les deux bras du Nil, s'y arrêta & y établit ſon camp, tant pour y faire repoſer l'armée, que pour délibérer ſur la maniere dont on pourroit paſſer le bras oriental de la riviere, qu'on appelloit alors le Thanis, parce que l'armée du ſoudan étoit campée fort proche de l'autre côté, à peu de diſtance d'une ville appellée Maſſoure.

L'armée du ſoudan étoit très-nombreuſe, toutes les forces de l'Egypte s'y étant raſſemblées ſur les nouvelles de l'approche de l'armée des croiſés, qui

avoit répandu la terreur dans tout le pays; de ſorte que dans la grande Moſquée du Caire, on exhorta tous les Muſulmans à prendre les armes pour la défenſe de la religion Mahométane, qui n'avoit jamais été dans un plus grand péril. 1249.

Les premiers exploits qu'on avoit vu faire aux François à leur débarquement, la perte de Damiette, la maladie du ſoudan qui augmentoit tous les jours, étoient pour les Mahométans de terribles préſages de ce qu'ils avoient à craindre d'une armée victorieuſe, à laquelle rien ne paroiſſoit impoſſible; & ils voyoient bien que ſi elle paſſoit une fois le Thanis tout étoit perdu. Ce fut ce qui obligea le ſoudan de faire des propoſitions de paix, qui paroiſſoient ſi avantageuſes qu'il ſembloit qu'on ne pouvoit les rejetter. Il envoya propoſer au roi de le mettre en paiſible poſſeſſion de tout ce qu'avoient

1249. possédé autrefois les rois de Jérusalem, de donner la liberté à tous les Chrétiens captifs dans son empire, & même de lui laisser Damiette avec ses environs.

Ces offres étoient en effet telles qu'on n'eût pas balancé pour les accepter, si l'on eût pu s'assurer de l'exécution ; mais cette incertitude & les difficultés qu'on y prévoyoit les fit refuser : & quand on les auroit acceptées, la mort du soudan qui arriva dans ce temps-là, y auroit fait naître de nouveaux obstacles.

Cette mort, comme il l'avoit fort recommandé, fut tenue très-secrete, pour donner le temps à son fils Almoadan, qui étoit en Mésopotamie, de venir prendre possession de ses Etats. Il mit même entre les mains de deux de ses ministres auxquels il se fioit le plus, un grand nombre de blancs-signés, afin d'envoyer par-tout des ordres sous

ſon nom juſqu'à l'arrivée de ſon fils. 1249.
Il chargea du gouvernement Secedum Facardin, général de ſon armée. Cet homme paſſoit pour le plus vaillant & le plus ſage de l'Egypte, & l'empereur Frédéric dans ſon voyage de Paleſtine, & après la trève qu'il conclut avec les Mahométans, l'avoit fait chevalier; honneur dont ce général faiſoit tant de cas, que dans ſes bannieres il portoit les armoiries de Frédéric, avec celles du ſoudan d'Alep & celles du ſoudan d'Egypte.

Facardin juſtifia par ſa conduite le choix que ſon maître avoit fait de lui dans des conjonctures ſi délicates. Il tenoit ſans ceſſe l'armée des Chrétiens en haleine; & tandis qu'avec le gros de ſes troupes, il demeuroit toujours en état de s'oppoſer à leur paſſage, il envoyoit continuellement des détachemens, auxquels il faiſoit paſſer la riviere par de petites places dont il étoit le

1249. maître, pour inſulter leur camp par les derrieres & enlever les convois qui venoient de Damiette.

Un de ces détachemens s'étant avancé ſecretement le jour de Noël juſques fort près du camp, enleva tout ce qui ſe trouva dehors, & força enſuite un quartier. Le ſire de Joinville qui en fut averti, monta promptement à cheval avec le ſeigneur Pierre d'Avalon, & ſoutenu par les chevaliers du Temple, il repouſſa les Sarraſins, & délivra les ſeigneurs Perron & Duval, deux freres qu'ils emmenoient priſonniers.

Le roi pour plus grande ſûreté, fit rapprocher les quartiers les uns des autres, & donna moins d'étendue à ſon camp. Il ſe chargea lui-même avec ſon frere le comte d'Anjou, de la garde des retranchemens oppoſés au camp des ennemis; confia au comte de Poitiers & au ſire de Joinville, celle des lignes du côté de Damiette : le comte

d'Artois eut celle du parc de l'artillerie ou des machines de guerre. Facardin quelques jours après s'étant mis à la tête d'un gros détachement, parut en bataille entre Damiette & le camp des Croisés à dessein de l'insulter. Le comte d'Anjou s'étant trouvé en cet endroit, sortit au-devant des ennemis dont il fit un assez grand carnage dans la premiere ligne, & força les fuyards de se jetter dans le Nil où la plupart se noyerent : mais il ne voulut pas attaquer la seconde ligne à cause de la multitude des pierriers qui tiroient sans cesse au travers de ses bataillons & blessoient beaucoup de monde. Ce prince fit paroître beaucoup de valeur en cette occasion, où il se mêla plusieurs fois avec les ennemis, & s'acquit une grande réputation parmi les troupes. 1249.

Lorsque le roi eut assuré l'assiette de son camp, il fit prendre les mesures

nécessaires pour passer le Thanis. L'en-
1249. treprise étoit très-difficile à exécuter : il étoit large & profond : tout ce que l'Egypte avoit de plus brave étoit sur le rivage opposé, dans la résolution de défendre courageusement un passage de cette conséquence. Le saint Roi vit bien que tant d'obstacles ne seroient point aisés à surmonter. Pour en venir à bout, on résolut de construire une digue ou chaussée dans la riviere, & de la pousser le plus près que l'on pourroit de l'autre bord. Ensuite pour couvrir les travailleurs, on fit élever sur le bord de la riviere deux befrois : c'étoit des especes de tours à plusieurs étages faites de charpente, semblables à celles dont on se servoit dans les attaques des villes : on y logeoit des arbalêtriers ou des archers pour écarter les ennemis à coups de fléches, & on les couvroit de cuirs de bœuf ou de cheval contre les feux

d'artifice des ennemis. Derriere ces tours on avoit fait deux chatz-chateils, c'eſt le nom que l'on donnoit à des galeries pour aller à couvert dans les beffrois. Le comte d'Anjou commandoit dans cet endroit pendant le jour, & le ſire de Joinville pendant la nuit. Si-tôt que les ennemis eurent reconnu le deſſein des François, ils firent tranſporter de ce côté-là ſeize groſſes machines qui lançoient ſans ceſſe des pierres contre les travailleurs & contre les tours : le roi pour démonter ces machines & pour empêcher les ennemis d'approcher de ſi près, en fit faire dix-huit à-peu-près pareilles, de l'invention d'un ingénieur nommé Joſſelin de Courvant, homme très-habile qu'il avoit amené d'Europe. Les grands efforts de part & d'autre ſe firent en cet endroit : c'étoit une grêle continuelle de pierres & de fléches qui tuoient beaucoup de ſoldats : malgré cet obſta-

1249.

cle la chaussée s'avançoit toujours.
1249. Mais ce fut quelque chose de bien plus épouvantable lorsque les ennemis eurent préparé leur feu grégeois, artifice tout particulier, inconnu aux Européens, & dont le secret s'est perdu : ils le jettoient avec une espece de mortier ou de pierrier, ou bien avec des arbalêtes à tour, desquelles on le décochoit après les avoir fortement bandées par le moyen d'une manivelle qui avoit beaucoup plus de force que les bras. Celui principalement qu'on lançoit avec le mortier paroissoit quelquefois en l'air de la grosseur d'un tonneau : on le souffloit aussi dans les combats avec de longs tuyaux de cuivre. « *Celui sur-tout qu'on » lançoit avec le mortier*, dit Joinville *, sembloit à qui guettoit un » dragon volant par l'air, & répandoit si grande clarté qu'il faisoit aussi » clair dedans notre *ost*, camp, comme

* Joinville, pag. 39.

» le jour, tant y avoit grand flâme de » feu. Un ſoir avint que les Turcs ame- 1249.
» nerent cet engin terrible, engin à » mal faire par lequel ils nous jette» rent le feu grégeois a planté, qui » étoit la plus terrible choſe que onc» ques jamais je viſſe. A donc s'écria » meſſire Gauthier mon compagnon, » ſeigneur, nous ſommes perdus à ja» mais ſans nul remede : car s'ils brû» lent nos chatz-chateils nous ſommes » ars & brûlés : ſi nous laiſſons nos » gardes nous ſommes ahontés. Par» quoi, que chacun ſe jette à genoux, » & crions mercy à notre Seigneur, » *en qui eſt toute puiſſance* ». Ils le firent, & le redoutable feu ne leur cauſa aucun dommage. Le ſaint roi de ſon côté étoit toujours proſterné en terre & crioit à haute voix : *Beau Sire* Dieu Jéſus-Chriſt, garde-moi & toute ma gent, *& crois moi*, continue le

ſénéchal de Champagne, *que ſes bon-*
1249. *nes prieres & oraiſons nous eurent bon métier.* Nos François ſçavoient le ſecret d'éteindre ce feu, & ils y réuſſirent quelquefois. Les Infidéles le jettoient plus ſouvent la nuit que le jour: mais une fois en plein jour, après avoir fait pendant quelques temps des décharges continuelles de leurs pierriers contre les beffrois & aux environs, pour écarter tous ceux qui étoient ſur le bord de la riviere, ils jetterent leur feu ſi juſte & ſi heureuſement qu'il ne put être éteint, & qu'il conſuma les beffrois & les galeries. Le comte d'Anjou étoit préſent & ſe déſeſpéroit de voir que ce malheur arrivoit dans le temps de ſa garde. On eut toutes les peines du monde à l'arrêter & l'empêcher de ſe jetter lui-même au milieu du feu pour tâcher de l'éteindre.

1250. Cet accident chagrina fort le roi,

d'autant plus qu'en ce pays-là on ne trouvoit point de bois propres à réparer ce dommage. 1250.

Il y avoit près de trois mois qu'on étoit dans ce poste, & le travail n'étoit gueres plus avancé qu'aux premiers jours, parce que les ennemis avec leur artillerie, ruinoient souvent en un jour ce qu'on avoit fait en plusieurs. On commençoit à manquer de vivres, & déja l'on délibéroit de reprendre le chemin de Damiette lorsqu'un Bedouin ou Arabe, abandonnant & sa religion & les Sarrasins, vint trouver le connétable de Beaujeu & lui offrit pour cinq cents besans d'or, de lui indiquer un gué où toute la cavalerie pouvoit passer. La proposition fut acceptée avec joie, on ne pensa plus qu'au choix des mesures les plus convenables à la circonstance. Le duc de Bourgogne fut choisi pour demeurer à la garde du camp avec les seigneurs & les troupes

de la Paleſtine, tout le reſte eut ordre
1250. de ſe tenir prêt à franchir le fleuve. Le comte d'Artois, prince avide de gloire, demanda l'honneur de paſſer le premier à la tête de l'armée : le roi qui connoiſſoit ſon courage bouillant, emporté, fougueux, lui repréſenta avec douceur, que ſon extrême vivacité ne lui permettroit pas d'attendre les autres ; qu'infailliblement il s'attireroit quelque malheur, & que peut-être même ſa trop grande précipitation exposeroit l'armée à ſe perdre. « Monſieur, répondit le comte avec feu, » je vous jure ſur les ſaints Evangiles, » que je n'entreprendrai rien que vous » ne ſoyez paſſé ». Le Monarque ſe rendit à cette condition & crut avoir pourvu à tout, ſoit en ordonnant que les Templiers feroient l'avant-garde quand on feroit de l'autre côté, ſoit en prenant le ferment de ſon frere & qu'il ſçauroit ſe modérer, ſerment

qu'il ne devoit pas tenir & dont le violement fut la perte de toute la Chrétienté d'Orient. 1250.

Le jour commençoit à peine à paroître lorſque le comte d'Artois entra dans le fleuve à la tête de l'avant-garde, & s'avança fiérement vers un corps de trois cents chevaux Sarraſins qui ſemblerent vouloir lui diſputer le paſſage. Tout prit la fuite à ſon approche, & l'armée continua de paſſer ſans aucun obſtacle. On perdit néanmoins quelques hommes qui ſe noyerent, le gué manquant en certains endroits. De ce nombre fut Jean d'Orgemont, chevalier très-eſtimé pour ſon mérite & ſa valeur.

Rien n'égala la conſternation des Infidéles à la vue de l'intrépidité françoiſe. Le comte d'Artois témoin de cette frayeur, oublie bien-tôt les ſages remontrances du roi ſon frere. L'aſpect d'un ennemi tremblant & fuyant de tous

côtés, irrite ſon courage : il aſpiroit à
1250. l'honneur de cette journée. Il part dès le matin & ſe met à la pourſuite des fuyards. Envain les Templiers lui crient qu'il trouble l'ordre, & que cette retraite des Egyptiens n'eſt peut-être qu'une ruſe concertée : il n'écoute rien que ſon ardeur & la crainte que quelqu'un ne le devance. Malheureuſement il avoit auprès de lui un ſeigneur d'une grande conſidération, que les années avoient rendu ſi ſourd qu'il n'entendoit point ce que diſoient les Templiers : c'étoit Foucault de Melle, qui avoit été ſon gouverneur, & qui par honneur tenoit la bride du cheval de ſon éléve. Ce brave vieillard n'ayant rien tant à cœur que de voir le comte remporter le prix de cette journée, loin de l'arrêter ſuivant l'ordre du roi qu'il ignoroit, crioit à pleine voix, *or à eux, or à eux.* Quand les Templiers virent l'inutilité de leurs repré-

ſentations, *ils ſe penſérent être ahontés*, dit Joinville, *s'ils laiſſoient aller le prince devant eux : lors tout d'un accord, vont ſérir des éperons tant qu'ils purent.* Cette troupe de *preux* au nombre de quatorze cents chevaliers, d'autres diſent deux mille, arrive dans cet état au camp des Infidéles, paſſe les premieres gardes au fil l'épée, & porte par-tout la terreur & la mort. Ils ne s'attendoient pas à une attaque de cette eſpece. Facardin étoit alors dans le bain : il monte à cheval preſque nud, court auſſi-tôt vers le lieu de l'alarme, rallie quelques-uns de ſes gardes, & ſoutient quelques momens l'impétuoſité françoiſe. Enveloppé de toutes parts, il reçoit au travers du corps un coup de lance qui lui ôte la vie. Le bruit de ſa mort aſſure la victoire aux François. Ce ne fut plus qu'une déroute, tous les Sarraſins prennent la fuite. Si-tôt que l'avant-garde fut paſſée, elle entra dans

1250.

le camp ennemi, fit main-basse sur tout
1250. ce qui s'y rencontra, le mit au pillage & s'empara de toutes les machines de guerre.

Le comte d'Artois voyant les ennemis fuir de tous côtés, eut bien-tôt oublié son serment : accompagné de quelques-uns de ses chevaliers, il quitta la tête de l'avant-garde & se mit à poursuivre les ennemis. Ce fut inutilement que Guillaume de Sonnac grand-maître du temple, essaya de lui représenter que leur petit nombre déja épuisé de fatigue, ne leur permettoit pas de s'engager plus avant; que se montrer à découvert c'étoit vouloir détromper les Infidéles, qui les avoient pris pour toute l'armée; que revenus de leur erreur, ils se rallieroient suivant leur coutume avec la même facilité qu'ils s'étoient dissipés; qu'alors on couroit risque d'être enveloppé & de ne pouvoir être secouru qu'en affoiblissant l'armée,

mée, ou peut-être même en y mettant le désordre. *Voilà*, dit le comte en regardant le grand-maître de travers, *voilà les actions ordinaires des Templiers, ils ne veulent point que la guerre finisse, & leur intérêt marche toujours devant celui de la religion.* Les remontrances du comte de Salisbery ne furent pas reçues plus agréablement : l'intrépide comte court à bride abattue vers la ville de Massoure. Les Templiers le suivent. Les Anglois, soit émulation, soit jalousie, veulent participer à la victoire. Tout céde à leur impétuosité. Les Barbares fuyant de tous côtés, se sauvent dans la ville avec tant de précipitation, qu'ils oublient d'en fermer les portes. Les vainqueurs y entrent après eux, trouvent les rues désertes, pénétrent jusqu'au palais du sultan, & poursuivent les fuyards jusques dans la campagne qui conduit au Grand-Caire.

1250.

1250. Si le comte d'Artois & les Templiers s'étoient contentés de la priſe de cette ville, & ſi agiſſant de concert & avec ordre ils s'en fuſſent aſſurés s'ils y euſſent fait reprendre haleine à leurs ſoldats : s'ils y euſſent attendu le roi avec le reſte de l'armée, leur déſobéiſſance aux ordres du prince eût été au moins réparée par un ſi heureux ſuccès, qui le mettoit en état de porter ſes conquêtes encore plus loin.

Mais ce que le grand-maître du Temple avoit prédit au comte d'Artois ne manqua pas d'arriver. Les Infidéles s'étant ralliés en divers endroits, vinrent fondre ſur lui. Il étoit peu accompagné ; une partie de ſes gens s'étoit arrêtée dans la ville pour piller. Bondocdar un des chefs des Mammelus, ayant chargé avec beaucoup de vigueur le comte d'Artois, le força de rentrer dans Maſſoure. Bondocdar l'y pourſuivit. Le comte ſe jetta dans une

maison, où il fut investi. Les habitans & les soldats ennemis qui s'étoient cachés dans la premiere déroute, se voyant secourus reprennent courage, & des fenêtres des maisons où ils s'étoient barricadés, ils lançoient des javelots, des fléches, des pierres, du feu grégeois, de l'eau bouillante & tout ce qui leur venoit sous les mains. L'infortuné comte d'Artois désespéré de voir tant de braves gens périr par sa faute, fit des actions de valeur qui auroient mérité d'avoir toute la terre pour témoin. Mais que pouvoit-il seul contre cette multitude d'ennemis? Le comte de Salisberi, Raoul de Couci, Robert de Verd & un grand nombre d'autres braves, venoient d'expirer sur des monceaux de morts & de mourans. Le prince lui-même, accablé par le nombre, tombe percé de mille coups. *Guerrier aussi courtois que vaillant*, dit un auteur du temps *, digne

1250.

* Mouskes

frere de Louis, par toutes les vertus
1250. dont il étoit orné, mais d'une hauteur
de courage qui dégénérant en témérité, causa bien des malheurs. La gloire & les circonstances de ses derniers momens effacent en quelque sorte cette tache. Il fut regretté de tout le monde, & il méritoit de l'être. C'est la seule faute que l'histoire lui reproche. Le grand-maître du Temple après avoir perdu un œil dans ce combat, se fit jour au travers des ennemis & se sauva de Massoure avec quelque peu de ses gens, ayant laissé morts dans cette place deux cents quarante de ses chevaliers. Le comte Pierre de Bretagne aussi fort blessé, se sauva quoique poursuivi par plusieurs Infidéles qui n'oserent jamais l'approcher, étonnés de l'intrépidité avec laquelle il s'arrêtoit pour les attendre, & leur insultoit même par des paroles de raillerie.

évêque de Tournay, *pag.* 93.

Tandis que cette sanglante scène se

paſſoit à Maſſoure, on vint avertir le roi du péril où étoit le comte d'Artois. 1250
Ce fut le connétable de Beaujeu qui lui porta cette triſte nouvelle. Connétable, s'écria le monarque, courez-y avec tout ce que vous pourrez raſſembler de braves, & ſoyez ſûr que je vous ſuivrai de près.

Mais le corps d'armée que Bondocdar avoit poſté entre celle du roi & la ville, & qui croiſſoit de momens en momens par le retour & le ralliement des fuyards, s'oppoſoit à ce ſecours. Les ennemis même faiſoient paroître une contenance plus aſſurée qu'à l'ordinaire, & ſembloient vouloir réparer la honte de leur premiere fuite. Outre le corps dont j'ai parlé, on voyoit encore de tous côtés, ſur les hauteurs & dans la campagne, diverſes troupes qu'il étoit dangereux de laiſſer groſſir davantage. C'eſt pourquoi le roi & le Connétable faiſoient avancer promte-

ment les bataillons & les eſcadrons,
1250. pour ſe ſaiſir de quelques poſtes avantageux, & charger les ennemis dans les endroits où ils ne paroiſſoient pas en ordre de bataille. Le ſire de Joinville fut un des premiers qui donna ſur une de ces troupes. Ayant devancé ceux qui le ſuivoient, il apperçut un Sarraſin d'une taille giganteſque qui mettoit le pied à l'étrier pour monter à cheval. *Je lui donnai*, dit Joinville, *de mon épée ſous l'aiſſelle tant comme je pus la mettre avant, & le tuai tout mort d'un coup.* Mais s'étant un peu trop abandonné à la pourſuite des ennemis, il fut coupé par près de ſix mille Sarraſins qu'il apperçut trop tard, qui vinrent fondre ſur ſon eſcadron. Le ſeigneur de Trichâteau qui portoit la banniere, fut tué. Raoul de Vainon fut pris, mais délivré auſſi-tôt par Joinville. Ceux qui l'accompagnoient ayant ſerré leur eſcadron, ſe firent jour l'é-

pée à la main pour gagner une maiſon voiſine & s'y défendre. Ils étoient la plupart démontés, & ils furent encore chargés dans leur retraite : un eſcadron entier paſſa ſur le corps de Joinville qui ne fut point pris, parce qu'on le crut mort : il ſe releva & gagna la maiſon avec ſes chevaliers. Les Infidéles revinrent pour les y forcer, & le combat recommença. Les ſeigneurs d'Eſcoſſé, Raoul de Vainon, l'Oppey & Sugerai y furent bleſſés : celui-ci fut envoyé par Joinville au comte d'Anjou, qui étoit le plus à portée de les ſecourir. Ce prince s'avança auſſi-tôt vers eux & les délivra après avoir diſſipé les ennemis. 1250.

Cependant le roi parut en bataille ſur le haut d'une colline, d'où il vint fondre avec un grand bruit de trompettes, de tambours & de timballes ſur l'armée Sarraſine, qu'il fit attaquer l'épée & la lance à la main. La charge fut

terrible, mais elle fut courageusement
1242. soutenue. Ce vaillant prince monté sur un grand cheval de bataille, étoit dans l'impatience de charger lui-même : mais par le conseil du seigneur Jean de Vallery, grand capitaine & très-expérimenté, il s'avança du côté de la droite pour s'approcher du Nil. Les Sarrasins dont les troupes grossissoient toujours, firent aussi approcher leur aîle gauche de la riviere. Le choc fut rude en cet endroit : quelques escadrons François plierent. Ils abandonnerent le roi, & s'enfuirent vers le camp du duc de Bourgogne : mais comme leurs chevaux étoient extrêmement fatigués, la plupart porterent la peine de leur lâcheté, en se noyant dans la riviere qu'il falloit passer pour gagner le camp.

Bientôt tout retentit de la nouvelle du danger où étoit le roi. Le connétable de Beaujeu qui étoit à la tête de

ſix cens cavaliers, délibéra avec Joinville ſur ce qu'il y avoit à faire pour lui donner du ſecours : mais s'appercevant que pour aller droit à lui, il falloit percer un corps d'environ deux mille Sarraſins, qui étoit entr'eux & le roi, & qu'il auroit été difficile de rompre, ils réſolurent de prendre un détour pour les éviter. Ils trouverent ſur leur route un ruiſſeau ſur lequel il y avoit un petit pont. Quand ils y furent arrivés, Joinville fit remarquet au connétable l'importance de garder ce paſſage, parce que ſi les ennemis s'en rendoient maîtres, ils pourroient vu le grand nombre de leurs troupes, venir prendre l'armée en flanc & envelopper le roi. Le connétable approuva la ſageſſe de ce conſeil. Il laiſſa Joinville dans ce poſte avec le comte de Soiſſons, le ſeigneur Pierre de Noville, & environ cinquante gentilhommes, & alla joindre le roi. 1250.

Il le trouva qui faiſoit des choſes ſi
1250. prodigieuſes, qu'il auroit fallu en être
témoin pour les croire. On le voyoit
par-tout, ſoit pour ſoutenir ſes gens
lorſqu'ils chanceloient, ſoit pour achever de rompre les ennemis lorſqu'ils
commençoient à plier. Une fois ſon
ardeur l'emporta ſi loin des ſiens, qu'il
ſe vît tout-à-coup ſeul au milieu de ſix
Sarraſins qui tenoient les rênes de ſon
cheval, & s'efforçoient de l'emmener
priſonnier; mais il fit de ſi grands efforts de la maſſe & de l'épée, que les
ayant tous tués ou mis hors de combat, il étoit déja libre lorſqu'on arriva pour le dégager. *C'eſt à cette valeur
plus qu'humaine*, dit Joinville, *que
l'armée fut redevable de ſon ſalut, &
je crois que la vertu & la puiſſance
qu'il avoit lui doubla lors de moitié par
le pouvoir de Dieu.*

Ce brave ſénéchal de ſon côté, campé ſur ſon pont avec ſa petite troupe,

faiſoit ſi bonne contenance que les In-fidéles n'oſerent l'attaquer que de loin 1250.
& à coups de traits. Il y recut cinq bleſſures & ſon cheval quinze. Telle étoit l'intrépité de ces anciens preux, qu'au milieu de tant de périls, la bravoure de ces ſeigneurs leur permettoit encore de ſe réjouir & de plaiſanter. *Un jour quant nous fumes retournés*, dit Joinville, * *de courir après ces vilains, le bon comte de Soiſſons ſe railloit avec moi, & me diſoit, ſénéchal, laiſſons crier & braire cette quenaille, & par la creſſe Dieu, ainſi qu'il juroit, encore parlerons-nous, vous & moi de cette journée en chambre devant les dames.* Quelque temps après le connétable revint avec les arbalêtriers, qu'il rangea le long du ruiſſeau, ce qui fit perdre aux ennemis toute eſpérance de forcer le paſſage: auſſi-tôt ils s'enfuirent & laiſſerent les croiſés en paix.

* Joinville, pag. 17.

Alors Joinville par ordre du con-
1250. nétable, alla joindre le roi, qui vainqueur par-tout ſe retiroit dans ſon pavillon. Le fidéle ſénéchal *lui ôta ſon caſque qui l'incommodoit par ſa peſanteur, & lui donna ſon chapel de fer qui étoit beaucoup plus léger, afin qu'il eût vent.* Ils marcherent enſemble s'entretenant de cette piteuſe journée, lorſque le prieur de l'Hôpital de Ronnay vint lui baiſer la main toute armée, & lui demanda s'il ſçavoit des nouvelles du comte d'Artois ſon frere. Tout ce que je ſçai, répondit le ſaint Roi, c'eſt qu'il eſt maintenant au ciel. On regardoit alors comme autant de martyrs ceux qui perdoient la vie dans ces guerres de religion. Le bon chevalier, pour lui ôter une ſi triſte idée, voulut lui parler des avantages qu'on venoit de remporter. « Il faut louer » Dieu de tout, dit Louis, en l'in- » terrompant, & adorer ſes profonds

» jugemens ». Auſſi-tôt les larmes commencerent à couler de ſes yeux : ſpectacle qui attendrit tous les ſeigneurs de ſa ſuite, *qui furent moult oppreſſés d'angoiſſe, de compaſſion & de pitié, de le voir ainſi.** 1250.

* Joinville, *loc. cit.*

La douleur cependant ne lui fit pas oublier les choſes néceſſaires. La prudence exigeoit qu'on ſe mît en état de n'être point ſurpris par un ennemi repouſſé à la vérité, mais qui regardoit comme une grande victoire de n'avoir pas été entiérement battu par des hommes que juſques-là il croyoit invincibles. Ainſi au lieu de prendre un repos dont on avoit grand beſoin, on travailla toute la nuit à la conſtruction d'un pont de communication avec le duc de Bourgogne. Telle fut l'ardeur du ſoldat qu'en très-peu de temps l'ouvrage fut achevé, & que dès le lendemain, on fit paſſer une partie des troupes dans le camp du Roi. On exami-

na enſuite la perte, qui ſe trouva très-
1250. conſidérable, tant pour le nombre que pour la qualité des perſonnes qui avoient été tuées en ſe défendant glorieuſement. Celle des Infidéles excédoit de beaucoup ; mais ils étoient dans leur pays, & par conſéquent plus à portée de la réparer : avantage qui manquoit aux François, auxquels il ne reſtoit que très-peu de chevaux.

Les ennemis n'attendirent pas juſqu'au jour à inquiéter l'armée : car ſur la fin de la nuit, le mercredi des Cendres, ils vinrent avec de la cavalerie & de l'infanterie inſulter le camp. On ſonna auſſi-tôt l'alarme, & un valet de chambre que Joinville avoit envoyé pour ſçavoir ce que c'étoit, revint en grande hâte lui dire que les Infidéles, après avoir taillé en pieces les gardes avancées, attaquoient le quartier du roi, pour ſe ſaiſir des machines qu'on leur avoit priſes le jour précédent & qu'on y avoit

placées. Joinville monta auſſi-tôt à cheval avec ſa brigade, armé à la légere 1250.
comme la plupart de ſes autres chevaliers, leurs bleſſures ne leur permettant pas de ſe charger de toutes leurs armes ordinaires. Il repouſſa les ennemis, & cependant le roi envoya Gaucher de Châtillon, avec ordre de ſe poſter devant les machines, entre Joinville & les Sarraſins, ſur ce qu'il avoit appris que ce ſeigneur & ſes chevaliers n'étoient pas aſſez armés.

Châtillon pouſſa de nouveau les ennemis juſqu'à leur gros, qui avoit paſſé la nuit ſous les armes hors de leur camp de peur qu'on ne vînt les y forcer. Alors les Infidéles commencerent à travailler à un épaulement pour ſe couvrir contre les arbalêtriers françois, & tiroient eux-mêmes ſans ceſſe des flêches dans le camp du roi, où quoique tirées au hazard, elles bleſſoient & tuoient bien du monde.

Joinville ayant été reconnoître le re-
2250. tranchement des ennemis, & l'ayant trouvé assez foible, proposa à ses gendarmes d'aller la nuit suivante le ruiner. Ils lui promirent de le suivre, mais la hardiesse d'un prêtre leur fournit l'occasion de le renverser plutôt.

Ce prêtre s'appelloit Messire Jean de Vaisi, * qui après qu'on se fut retiré de part & d'autre, vit six capitaines Mahométans qui s'entretenoient devant leur retranchement. Il prend une cuirasse, met sur sa tête un casque & une épée à son côté, s'avance par un chemin détourné, vient le long du retranchement vers ces six capitaines, qui le voyant seul, le prirent pour un homme de leur camp. Etant tout proche d'eux, il tire son épée & les attaque dans cette surprise : ils se sauverent presque tous blessés dans leur camp. L'alarme s'y met aussi-tôt, & en même-temps plusieurs cavaliers en

* Il étoit aumônier du sire de Joinville.

ſortent; ne voyant que le prêtre qui avoit fait cette eſclandre, ils piquerent vers lui. On les apperçut du camp du roi, d'où cinquante gendarmes de Joinville ſortirent, obligerent les Sarraſins de s'arrêter & donnerent le temps au prêtre de ſe retirer. Lès ennemis furent pourſuivis par les cinquante gendarmes, & par d'autres qui ſe joignirent à eux; & qui pour ne pas perdre leur peine, allerent du même pas à l'épaulement. Comme il n'étoit fait que de pierres miſes les unes ſur les autres, il fut bientôt renverſé, & l'on en fit même emporter les pierres. Tel fut l'unique exploit de cette journée, qui ſe fit le premier jour de carême. 1250.

Dès le lendemain le roi fit travailler à une paliſſade ou barriere autour de ſon camp, contre les inſultes de la cavalerie ennemie. Mais Bondocdar chef des Mammelus, auquel le commandement de l'armée avoit été déféré pour

1250. les belles actions qu'il avoit faites le jour précédent, ne demeuroit pas oisif. Pour animer ses gens il fit courir le bruit que le comte d'Artois, dont on avoit démêlé le corps parmi ceux qui avoient été tués à Massoure, étoit le roi même. La cotte-d'armes de ce prince toute dorée & fleur-delisée qu'il fit élever dans le camp pour être vue de tout le monde, lui servit à ce stratagême, & toute l'armée fut persuadée que c'étoit celle du roi. Bondocdar assembla tous ses officiers, leur exagéra la perte que les Chrétiens avoient faite dans la derniere bataille, leur dit que n'ayant plus de chef, c'étoit des gens perdus, qu'on n'auroit plus que la peine de les prendre, & fit résoudre pour le vendredi suivant l'attaque du camp.

Le roi fut averti de cette résolution par les espions qu'il avoit dans l'armée ennemie. Il ne négligea aucune des précautions que la prudence

pouvoit ſuggérer, & dès le milieu de la nuit toutes ſes troupes ſe trouverent ſous les armes entre les tentes & la barriere : elles étoient partagées en différens corps la plupart d'infanterie, preſque tous les chevaux ayant été tués dans le dernier combat, & il n'en reſtoit gueres que pour les chefs. 1250.

Le comte d'Anjou avoit la droite au bord du Nil : à côté de lui étoient Guy & Baudouin d'Ybelin deux freres, avec les troupes de la Paleſtine & de Syrie, & Gaucher de Châtillon avec les ſiennes. Ces deux corps étoient les plus entiers, les mieux montés & les mieux armés, parce que celui de Gaucher de Châtillon avoit moins ſouffert à la bataille, & que les troupes de la Paleſtine étoient demeurées durant le combat, dans l'ancien camp au-deçà du Nil. A côté de Châtillon étoit Guillaume de Sonnac, grand-maître des Templiers, avec le peu qui lui étoit

resté de chevaliers de la défaite de
1250. Massoure, & comme ce corps étoit très-foible, il avoit devant lui les machines qu'on avoit prises sur les Sarrasins, pour s'en servir dans le combat.

A la gauche des Templiers étoit Guy de Mauvoisin seigneur de Rosni, avec le comte de Flandres jusqu'au bras occidental du Nil. Cette brigade étoit au-dedans de la barriere du camp & couvroit celle de Joinville, parce que la plupart de ceux qui la composoient ne pouvoient, à cause des blessures qu'ils avoient reçues à la derniere bataille, se charger de leurs armures.

Plus avant en tirant toujours vers la gauche, étoit le comte de Poitiers qui n'avoit que de l'infanterie, lui seul étant à cheval. Et enfin le seigneur Jocerant de Brancion, oncle du sire de Joinville, fermoit la ligne de ce côté-là. Lui & Henri son fils étoient seuls à cheval, tous les chevaliers qui avoient

perdu leurs chevaux étant à pied. Le duc de Bourgogne étoit encore dans l'ancien camp, tant pour le défendre en cas qu'on l'attaquât, que pour faire un corps de réserve & pour envoyer par le pont de communication, du secours où il en seroit besoin. 1250.

Il s'en falloit bien que ces troupes fussent aussi nombreuses & aussi lestes que lorsqu'elles passerent la riviere : la perte d'hommes & de chevaux qu'on avoit faite à Massoure & dans la derniere bataille, les avoit extrêmement diminuées. Plusieurs étoient hors de combat & même parmi ceux qui devoient combattre, il y en avoit quantité de blessés, à qui le seul courage & la nécessité de vaincre ou de périr donnoit assez de forces pour se tenir à cheval ou à pied. Telle étoit l'ordonnance de cette armée.

Celle des ennemis parut en bataille dès la pointe du jour. Bondocdar qui

fut étonné de ſe voir prévenu par des
1250. gens qu'il eſpéroit lui-même ſurprendre, étoit à la tête de quatre mille hommes de cavalerie, très-bien montés & très-bien armés. Il en fit une ligne parallele au front de l'armée Chrétienne, laiſſant entre les eſcadrons d'aſſez grands eſpaces pour y faire paſſer des fantaſſins ſelon qu'il le jugeroit à propos durant la bataille. Il fit une ſeconde ligne d'une multitude infinie d'infanterie, à laquelle il donna plus de longueur, & qui en ſe courbant ſur la droite, pourroit inveſtir tout le camp du roi juſqu'au bras occidental du Nil. Outre cela il avoit derriere ces deux lignes une autre armée, dont il faiſoit ſon corps de réſerve, qui étoit encore auſſi forte que celle des Chrétiens.

Les troupes étant rangées dans cet ordre, Bondocdar monté ſur un petit cheval, s'approcha de l'armée Chré-

tienne pour en voir mieux la diſpoſition, & ſelon qu'il reconnut que les 1250.
eſcadrons ou bataillons étoient plus ou moins forts, il renforça à proportion ceux de ſon armée qui leur étoient oppoſés. Il fit enſuite paſſer le bras occidental de la riviere à trois mille Bedoins, pour tenir en échec le duc de Bourgogne, & l'empêcher d'envoyer du renfort au roi pendant la bataille.

Sur le midi il fit ſonner la charge par les tambours, les trompettes & les timballes avec un bruit effroyable dans toute l'étendue de cette armée, qui s'ébranla toute en même-temps. Les Barbares embouchant de longs tuyaux de cuivre, répandoient par-tout le redoutable feu grégeois, qui s'attachant aux habits des ſoldats & aux caparaçons des chevaux, les embraſoit depuis les pieds juſqu'à la tête. Quand par ce déluge de feu que les François

n'avoient pas encore vu mettre en
1250. uſage dans les combats, les ennemis avoient fait quelqu'ouverture dans les bataillons, leur cavalerie y donnoit à toute bride & tâchoit de les enfoncer. C'eſt ainſi que la bataille du comte d'Anjou fut rompue. Ce prince déſarçonné de ſon cheval & à pied, alloit être pris ou tué lorſque le roi, averti du danger où il étoit, part comme un éclair, *l'épée au poing*, ſe précipite au travers des dards & des flammes, renverſe tout ce qui s'oppoſe à ſon paſſage, perce juſqu'à l'endroit où ſon frere défendoit courageuſement ſa vie, le fait remonter à cheval, le dégage & rétablit les choſes de ce côté-là.

On combattoit par-tout avec une égale vigueur, mais avec des ſuccès différens. Le preux & vaillant Châtillon, le brave Meauvoiſin & les ſeigneurs de la Paleſtine firent des actions

incroyables

incroyables de valeur, & ne purent
être entamés ni par le nombre ni par 1250.
l'ardeur des Infidéles. *Il en alloit pauvrement*, dit Joinville, *à l'autre bataille* qui suivoit, où le courage, quantité de machines & d'assez bons retranchemens de bois ne servirent de rien aux Templiers. Accablés par la multitude, ils furent presque tous taillés en pieces. *On trouva*, dit Joinville*, *au-delà de l'espace qu'ils avoient occupé, une superficie d'environ cent perches, si couverte de pilles, de dards & d'autres traits, qu'on n'y voyoit point de terre. Leur grand-maître avoit perdu un œil au combat de Massoure, il y perdit l'autre à celui-ci, car il y fut tué & occis.*

* Joinvile, *pag.* 53.

Le comte de Flandres combattit plus heureusement, & *fit les plus grands faits d'armes*. Peu content d'avoir repoussé les ennemis, il les poursuivit l'épée dans les reins, en tua un grand nombre

& revint chargé de leurs dépouilles. Il
1250. n'en étoit pas de même à l'extrémité de l'aîle gauche, où le comte de Poitiers fut enfoncé & pris. C'étoit un prince humain, débonnaire, bienfaisant : il éprouva dans cette occasion combien il importe aux maîtres du monde de posséder les cœurs de leurs sujets. Déja les Sarrasins l'emmenoient, lorsque les vivandiers, les valets qui gardoient le bagage, les femmes même transportées d'un courage extraordinaire, coururent à son secours : avec les instrumens de leurs métiers & les armes qu'ils ramasserent sur le champ de bataille, ils firent de si grands efforts qu'ils l'arracherent des mains des Barbares, & le mirent en état de rallier ses gens, qui repousserent les Infidéles loin du camp. L'intrépide Brancion secondé de son fils, eut aussi la gloire, quoique sans cavalerie, de forcer les Egyptiens à se retirer en désordre ;

mais le jour même il expira des blessures qu'il avoit reçues, *s'estimant trop heureux*, dit Joinville son neveu, *de mourir pour Jésus-Christ, faveur qui étoit depuis long-temps l'objet de ses vœux*. Par-tout enfin les Sarrasins attaquerent avec furie, & par-tout ils furent repoussés avec grande perte. Les François dans cette occasion, se surpasserent, pour ainsi dire, eux-mêmes, & remporterent tout l'honneur de la journée, sans cavalerie, presque sans armes, & contre une armée quatre fois plus forte que la leur. 1250.

C'est cet avantage si glorieux que le Saint Roi, qui joignoit toujours la modestie au plus parfait héroïsme, exprime dans sa lettre sur sa prison & sur sa délivrance par ces termes si simples, mais si énergiques : « Les Infi-
» dèles avec toutes leurs troupes vin-
» rent fondre sur notre camp : Dieu se

» déclara pour nous, le carnage fut
1250. » très-grand de leur côté ».

Pénétré des mêmes ſentimens, auſſitôt que les ennemis eurent fait ſonner la retraite, il aſſembla les ſeigneurs de ſon armée, pour les exhorter à rendre graces au Dieu tout-puiſſant qui les avoit ſoutenus, & dont le ſecours leur étoit ſi néceſſaire dans la conjoncture où ils ſe trouvoient.

Elle étoit des plus glorieuſes; mais il en auroit fallu profiter, ont dit ceux qui ſe mêlent de juger des événemens lorſqu'ils ſont arrivés, & qui ont blâmé la conduite de Saint Louis. L'armée Chrétienne étoit diminuée de moitié: il ſemble qu'il n'y avoit qu'à retourner à Damiette pour y attendre les ſecours de l'Europe. Cette ville étoit la plus forte de l'Egypte, & les troupes du roi étoient plus que ſuffiſantes pour la défendre ſi les Sarraſins oſoient l'atta-

quer. On y auroit mis en ſûreté les malades & les bleſſés, & l'on auroit tiré par la Méditerranée, les vivres & les munitions néceſſaires. Louis ayant aſſemblé les ſeigneurs de l'armée, ils ne furent pas d'avis de décamper. Ils s'imaginerent que les ennemis n'étoient pas en état de tenter une troiſieme attaque, & on ne voulut pas qu'une retraite leur donnât lieu de s'attribuer l'avantage du combat. Vanité ridicule, l'honneur des François étant aſſez à couvert par les actions courageuſes qu'ils avoient faites. Ils déterminerent donc le roi à conſentir de reſter dans le camp, après lui avoir encore repréſenté, que dans leur retraite ils pourroient être attaqués par les Sarraſins. Cette réſolution fut blâmée par beaucoup de perſonnes : mais ce ne fut que par la ſuite lorſqu'on en jugea par l'événement, ſans approfondir les raiſons qui avoient obligé de la prendre. Elle au- 1250.

1250. roit sans doute réussi, sans la funeste révolution qui arriva dans l'Egypte quelques jours après, & causa les plus grands malheurs.

Pendant que le roi faisoit reposer son armée, dont il adoucissoit les peines par ses libéralités & par les exemples de patience qu'il lui donnoit, on apprit l'arrivée d'Almoadan, fils du dernier soudan Melech-Sala. C'étoit un jeune prince de vingt-cinq ans, fort sage, instruit par l'adversité, qui avoit déja de l'expérience, & dont le mérite ayant donné de la jalousie à son pere, le lui avoit fait tenir toujours éloigné & comme prisonnier au château de Caïfa en Mésopotamie. Sa présence, les bonnes qualités qu'on remarquoit en sa personne, l'armée qu'il conduisoit, firent reprendre courage aux Egyptiens, & il paroissoit dans les soldats Musulmans un grand empressement pour aller sous sa conduite ache-

ver d'exterminer ce reste de Chrétiens, dont on n'ignoroit pas la mauvaise situation. 1250.

Néanmoins ce jeune prince ayant pris l'avis de son conseil, jugea que la voie d'un traité étoit plus sûre, & en fit faire la proposition au roi, qui l'accepta. On convint d'un lieu où les députés s'assembleroient, & le roi y envoya, entr'autres, Geoffroi de Sargines.

On convint que le roi rendroit la ville de Damiette, & que le soudan le mettroit en possession de tout le royaume de Jérusalem : que tous les malades & blessés de l'armée seroient transportés à Damiette : qu'on y pourvoiroit à leur sûreté jusqu'à ce qu'ils fussent rétablis & en état de partir : que le roi en retireroit toutes les machines de guerre qui lui appartenoient : que les Sarrasins laisseroient emporter aux François tous les magasins de chair salée

qu'ils y avoient faits, & qu'ils pour-
1250. roient, après avoir évacué la place, en tirer des provisions à un prix raisonnable.

Quand ce traité eut été conclu, le soudan demanda des ôtages pour assurance de l'exécution. On offrit de lui donner un des deux freres du roi, le comte d'Anjou ou le comte de Poitiers. Les Mahométans le refuserent: soit que le soudan n'eût commencé à traiter avec les Chrétiens que pour les amuser, soit qu'il crût que l'extrèmité où ils étoient réduits les ameneroit aux plus dures conditions, il protesta qu'il n'accepteroit d'autre ôtage que la personne du roi même. A ces mots le bon chevalier Geoffroi de Sargines fut saisi d'une noble colere. « On doit assez » connoître les François, dit-il avec » indignation, pour les croire prêts à » souffrir mille morts plutôt que de » livrer leur prince entre les mains de

» ses ennemis. *Ils aimeroient beaucoup* 1250.
» *mieux que les Turcs les eussent tous*
» *tués, qu'il leur fût reproché qu'ils*
» *eussent baillé leur roi en ôtage* ». Peu s'en fallut que tout le conseil ne fît paroître autant de chaleur contre le monarque lui-même. Il vouloit qu'on lui permît de se sacrifier pour le salut de son peuple. Tous au contraire, demandoient à mourir pour lui : rare espece de combat, aussi glorieux pour le Souverain qui cette fois ne fut pas le maître, que pour les sujets, qui dans cette occasion se firent un devoir de désobéir. Ainsi toute négociation fut rompue.

Cependant on ne vit jamais d'armée accablée en même-temps de plus de maux & de miseres que l'étoit celle des Chrétiens. Les maladies se mirent dans tous les quartiers, & principalement le scorbut & les fiévres malignes, causées par les extrêmes cha-

leurs. Mais ce qui augmenta la corrup-
1250. tion de l'air, fut l'infection des corps qui avoient été jettés dans la riviere après les deux batailles, & qui au bout de neuf ou dix jours revenant ſur l'eau, s'arrêterent au pont de communication du camp du roi avec celui du duc de Bourgogne, répandant fort loin une odeur inſupportable.

On eût remédié à ce mal, ſi on avoit rompu le pont, mais on n'avoit garde de prendre cet expédient, qui auroit ſéparé les deux camps. Le roi paya cent hommes pour faire paſſer les cadavres par-deſſous le pont, & ce travail dura huit jours, parce que ce prince, par piété, voulut qu'on démêlât, pour les faire inhumer, les corps des Chrétiens d'avec ceux des Mahométans. Cette peine qu'on ſe donna à remuer tous ces corps déja pourris, & qui dura ſi long-temps, ne ſervit qu'à empeſter l'air davantage. Nul de

ceux qui y furent occupés ou présens, ne manqua d'être frappé de maladie, 1250.
un très-grand nombre en mourut, & le camp ne fut plus qu'un hôpital ou un cimetière. Pour comble de malheur la famine suivit de près toutes ces miseres. Les Sarrasins enlevoient tous les convois que la reine faisoit embarquer à Damiette. Rien ne venoit par terre. Les vivres en peu de jours furent à un prix excessif. Cette épreuve ne put vaincre la constance & la charité du Saint Roi, il ne parut jamais plus grand que dans cette cruelle extrémité.

La bonne fortune n'avoit point élevé son cœur, la mauvaise ne fut point capable de l'abattre. Il donnoit ordre à tout, il voyoit tout par lui-même. Envain les seigneurs de sa suite lui représenterent qu'il exposoit sa vie en visitant chaque jour des malheureux attaqués d'un mal pestilentiel; ils n'en reçurent d'autre réponse, sinon

1250. qu'il n'en devoit pas moins à ceux qui s'exposoient tous les jours pour lui. Il leur portoit des médicamens, les soulageoit de son argent, les consoloit par ses exhortations. Guillaume de Chartres, l'un de ses chapelains, rapporte qu'étant allé exhorter à la mort un ancien valet-de-chambre du roi, nommé Gaugelme, fort homme de bien, serviteur fidéle & très-chéri: « J'attends mon saint maître, dit le » moribond, non je ne mourrai point » que je n'aie eu le bonheur de le » voir ». Il arriva en effet dans le moment, & à peine fut-il sorti que le malade expira dans les sentimens de la plus parfaite résignation.

Mais l'événement ne justifia que trop ce que tout le monde avoit prévu. Le Saint Roi fut attaqué du même mal avec une violente dyssenterie, & son courage qui l'avoit soutenu jusques-là contre tant de fatigues, céda enfin à la

contagion de l'air & à la délicateſſe de ſa complexion : il ſe vit réduit tout-à-coup à une extrême foibleſſe. 1250.

Dans cette extrêmité, on prit la réſolution de quitter ce camp & de faire retraite vers Damiette. C'étoit une choſe bien difficile. Les Sarraſins qui voyoient bien que l'armée Chrétienne ſeroit forcée de prendre ce parti, avoient une armée toute prête à charger l'arriere-garde durant la marche, & ce n'étoit pas-là le plus grand danger.

Il y avoit du camp à Damiette près de vingt lieues, & il falloit les faire à travers une multitude innombrable d'ennemis qui gardoient tous les paſſages. Mais c'étoit une néceſſité, il fallut tout hazarder.

Avant que le roi ſe mît en marche, il fit paſſer tous les malades & tous les bagages ; il les ſuivit étant malade lui-même, & confia l'arriere-garde à Gau-

cher de Châtillon. Au premier mou-
1250. vement que fit l'armée, les ennemis chargerent l'arriere-garde & prirent le seigneur Errart de Valery; mais il fut repris par Jean son frere, & ils n'oserent plus revenir. Dès que l'armée eut passé la riviere du Thanis, & que le roi se fut joint au camp du duc de Bourgogne, il fit embarquer sur ce qui lui restoit de vaisseaux les malades & les blessés, avec ordre de descendre la riviere & de regagner Damiette. Plusieurs compagnies d'archers furent commandées pour les escorter : il y avoit un grand navire sur lequel se mit le légat avec quelques évêques. Tous les seigneurs conjurerent le roi d'y monter aussi, mais quoique très-foible & pouvant à peine se soutenir, « Il protesta qu'il ne pouvoit se résoudre à abandonner tant » de braves gens qui avoient exposé si » généreusement leur vie pour le ser-

» vice de Dieu & pour le ſien; qu'il
» vouloit les ramener avec lui, ou mou- 1250.
» rir priſonnier avec eux ».

Il marcha donc à l'arriere-garde que commandoit toujours l'intrépide Châtillon, & de tous ſes gendarmes, Louis ne retint avec lui que le ſeul Geoffroi de Sargines. L'état où ſa maladie l'avoit réduit ne lui permit pas de ſe charger de tout l'attirail de la guerre qui étoit alors en uſage. Il étoit monté ſur un cheval de petite taille dont l'allure douce s'accommodoit davantage à ſa foibleſſe, ſans caſque, ſans cuiraſſe, ſans autres armes que ſon épée. L'armée avoit fait peu de chemin, lorſqu'elle ſe vit harcelée par les troupes Sarraſines, qui tomboient de toutes parts ſur elle, ſans néanmoins s'engager au combat, ſe contentant d'eſcarmouches redoublées à tous momens. Gui Duchâtel, évêque de Soiſſons, de la maiſon de Châtillon, ne penſant

qu'à périr glorieuſement, s'abandonna
1250. dans une de ces eſcarmouches au milieu des ennemis, & après en avoir tué un grand nombre de ſa main, il trouva enfin cette glorieuſe mort qu'il cherchoit en combattant pour Jéſus-Chriſt. Alors on croyoit bonnement que les canons qui défendent aux eccléſiaſtiques de manier les armes, ne s'étendoient pas juſqu'aux guerres ſaintes, & que les paſteurs qui quittoient leur troupeau pour courir après les loups, étoient en droit de les tuer.

Châtillon & Sargines montrerent plus de conduite ſans faire paroître moins de valeur; ils ſoutinrent preſque ſeuls tout l'effort des barbares. Le ſaint Roi ne ceſſoit depuis de faire en toutes rencontres l'éloge de ces deux guerriers, & diſoit que jamais il n'avoit vu de chevaliers faire tant & de ſi vaillans exploits, pour le défendre dans cette fâcheuſe extrémité. Ce fut

ainſi que les deux intrépides chevaliers conduiſirent le Monarque juſqu'à une petite ville, nommée par Joinville Caſel, * & par d'autres Sarmoſac, ou Charmaſac. *Là*, dit Joinville, *il fut deſcendu au giron d'une bourgeoiſe de Paris.* (1) *Telle étoit ſa foibleſſe, que tous le cuiderent voir paſſer, & n'eſpéroient point que jamais il pût paſſer celui jour ſans mourir.* 1250.

Joinville, pag. 77.

Châtillon cependant qui veilloit à la gloire & à la ſûreté de ce prince, défendit long-temps ſeul l'entrée d'une rue étroite, qui conduiſoit à la maiſon où étoit le roi. On voyoit Châtillon tantôt fondre ſur les Infidèles, abbatant & tuant tous ceux dont il avoit pu prévenir la

---

(1) Il faut croire que c'étoit apparemment une femme de Paris, qui par quelque avanture extraordinaire étoit établie dans cette ville ſi éloignée de ſa patrie.

fuite par ſa vîteſſe ; tantôt faiſant retrai-
1250. te pour arracher de ſon écu, de ſa cuiraſſe & même de ſon corps, les flêches & les dards dont ils étoient hériſſés. Il retournoit enſuite avec plus de furie, & ſe dreſſant ſur les étriers, il crioit de toute ſa force : *A Châtillon chevaliers, à Châtillon, & où ſont mes prud'hommes?* Mais envain, perſonne ne paroiſſoit. Accablé enfin par la foule, épuiſé de fatigue, tout couvert de traits & percé de coups, il tomba mort en défendant la religion & ſon roi. Ainſi périt Gaucher de Châtillon, jeune ſeigneur de vingt-huit ans. Heureux ſi en s'immolant pour le bien public, il eût pu garentir des malheurs auxquels il fut expoſé, un prince qui méritoit de pareils ſacrifices. Mais Dieu en avoit autrement ordonné. Il voulut que Louis donnât au monde le ſpectacle d'une autre ſorte de gloire que

les Chrétiens ſeuls ſavent trouver dans les ſouffrances, l'opprobre & l'ignominie. 1250.

Cependant les reſtes de l'arriere-garde arriverent, toujours pourſuivis, toujours faiſant une vigoureuſe réſiſtance. Philippe de Montfort vint trouver le roi pour lui dire, *qu'il venoit de voir l'émir avec lequel on avoit traité d'une trève quelques jours auparavant, & que ſi c'étoit ſon bon plaiſir, que encore de rechef il lui en iroit parler.* Le Monarque y conſentit, promettant de ſe ſoumettre aux conditions que le ſoudan avoit d'abord demandées. Le Sarraſin ignoroit l'état pitoyable où les croiſés étoient réduits. Monfort connoiſſoit l'impatience qu'avoit le ſoudan de ſe revoir en poſſeſſion de Damiette. Tout ce qu'il avoit vu faire aux François, lui donnoit lieu de craindre que le courage joint au déſeſpoir ne les portât à des choſes plus grandes en-

core : il accepta donc la propoſition & voulut bien traiter de nouveau. La trève fut conclue à la ſatisfaction des deux parties. Montfort pour aſſurance de la parole qu'il donnoit, tira l'anneau qu'il avoit au doigt, & le préſenta à l'émir qui le reçut. Déja ils ſe touchoient dans la main, *lorſqu'un traître,* * *mauvais huiſſier,* dit Joinville, *nommé Marcel, commença à crier à haute voix, ſeigneurs, chevaliers François, rendez-vous tous, le roi vous le mande par moi & ne le faites point tuer.* A ces mots la conſternation fut générale. On crut que le Monarque étoit en effet dans un grand danger; *chacun rendit ſes bâtons & harnois.* L'émir ne fut pas long-temps à s'appercevoir d'un changement ſi ſoudain; & voyant que de tous côtés on emmenoit priſonniers les gens du roi, il dit au malheureux Montfort, qu'on ne faiſoit point de trève avec un ennemi vaincu, & le

1250.

* Joinville, *pag. 62.*

força lui-même de rendre les armes.
En même-temps l'un des principaux 1250.
émirs, nommé Gemaledin, entra dans Charmasac avec un corps considérable de troupes ; & trouvant le roi environné de gens qui songeoient bien moins à le défendre qu'à l'empêcher d'expirer, il se saisit de sa personne, & de tous ceux qui s'empressoient à le soulager : les deux princes ses freres, Alfonse & Charles, tomberent aussi entre les mains des Infidèles. Ce qu'il y a de certain, c'est que tous ceux qui se retiroient par terre, seigneurs ou simples soldats, subirent le même sort ; les uns plutôt, les autres plus tard, tous furent tués ou pris. L'oriflame, tous les autres drapeaux, tous les bagages furent conduits en triomphe à Massoure avec les captifs, dont le nombre étoit si grand qu'ils y furent entassés les uns sur les autres. Le destin de ceux qui étoient sur le Thanis ne fut pas plus heu-

reux. Il n'y eut que le légat, le duc
1250. de Bourgogne, & quelques autres montés ſur de grands vaiſſeaux qui eurent le bonheur d'échaper. Les autres bâtimens moins forts, inveſtis de tous côtés, ou périrent par le feu grégeois, ou demeurerent à la merci des barbares. Tout ce qu'il y avoit de malades fut impitoyablement maſſacré : on ne fit grace qu'aux gens de marque dont on eſpéroit tirer une groſſe rançon. Joinville que ſon extrême foibleſſe avoit obligé de s'embarquer, eut auſſi le malheur d'être enveloppé. Il fit jetter l'ancre au milieu du fleuve; mais ayant vu dans le moment quatre grands vaiſſeaux ennemis qui venoient l'aborder, il délibéra avec ſes chevaliers ſur ce qu'il y avoit à faire : tous convinrent qu'il falloit ſe rendre, excepté un ſien clerc, qui diſoit que tous devoient ſe laiſſer tuer afin d'aller en paradis; *ce que ne voulumes croire*, dit-il avec ſa naïveté

ordinaire, *car la peur de la mort nous pressoit trop fort.* Il se rendit, de l'avis 1250.
de ceux qui étoient en sa compagnie, après avoir jetté dans la riviere un petit coffre où il y avoit toutes ses pierreries & ses reliques. Comme il étoit presque mourant, il couroit risque d'être tué, mais un de ses mariniers, pour lui sauver la vie, dit aux Infidèles que ce chevalier étoit cousin du roi. Sur cela un Sarrasin qui vouloit le faire son prisonnier, vint à lui & lui dit qu'il étoit perdu s'il ne le suivoit & n'entroit dans son vaisseau. Il y consentit, & s'étant fait attacher à une corde, il se jetta dans l'eau avec le Sarrasin même, qui se fit tirer avec lui dans le vaisseau. Il fut conduit à terre où d'autres Sarrasins vouloient le tuer: mais celui qui l'avoit pris, le tenant embrassé crioit de toute sa force, *c'est le cousin du roi, ne le tuez pas.* Cela lui sauva la vie, & même le fit traiter

avec aſſez d'humanité, juſques-là qu'un
1250. ſeigneur Sarraſin lui fit prendre un breuvage qui le guérit en peu de jours de la maladie dont il étoit attaqué, & qui l'avoit mis preſqu'à l'extrémité.

Il fut conduit au commandant de la flotte, qui lui demanda s'il étoit couſin du roi : il répondit que non, & que c'étoit un de ſes mariniers qui avoit dit cela de lui-même. Il lui demanda s'il n'étoit pas allié de l'empereur Frédéric; il répondit qu'il l'étoit par ſa mere. Le général lui répartit qu'à la conſidération de ce prince qu'il eſtimoit, il auroit des égards pour lui.

Il eut la douleur de voir égorger en ſa préſence un grand nombre de malades, & entr'autres ce brave prêtre meſſire Jean de Vaiſi, ſon aumônier, dont j'ai parlé, qui avoit attaqué & mis en fuite ſix Sarraſins; & comme il eut fait dire par le Sarraſin dont il étoit priſonnier, aux officiers qui préſidoient

à

à ce cruel maſſacre : *Qu'ils faiſoient grand mal & contre le commandement de leur grand Saladin, qui diſoit qu'on ne devoit tuer, ni faire mourir homme depuis qu'on lui avoit fait manger de ſon pain & de ſon ſel :* ils répondirent qu'ils le faiſoient ainſi par compaſſion pour leur miſere, & pour leur épargner les douleurs que la maladie leur cauſoit. 1250.

Louis dans ſa priſon parut auſſi grand que ſur le trône, ſur le pont de Taillebourg & à la deſcente à Damiette. On ne lui avoit laiſſé que ſon bréviaire : il le prit de la main de ſon chapelain, & le récita avec autant de tranquillité que s'il eût été dans l'oratoire de ſon palais. Les barbares eux-mêmes admirerent ſa conſtance plus qu'héroïque. Il étoit ſi foible qu'il falloit le porter lorſqu'il vouloit faire un pas : il manquoit des choſes les plus néceſſaires ; au commencement, Il n'eut, pour ſe

couvrir la nuit, qu'une vieille caſaque
1250. qu'un priſonnier lui donna; il étoit dénué de preſque tout ſecours; jamais rien ne put l'ébranler. Un ſeul homme, nommé Iſambert, compoſoit tout ſon domeſtique. Il lui préparoit à manger, faiſoit ſon pain, & lui tenoit lieu de toute cette foule d'officiers, ſi empreſſés pour le ſervice des rois. Tout foible & tout malade qu'il étoit, il ne lui échappa jamais ni ſigne de chagrin, ni mouvement d'impatience. Il récitoit tous les jours ſon bréviaire avec ſon chapelain, & il ſe faiſoit lire toutes les paroles de la meſſe, excepté les paroles de la conſécration.

La ſanté de Louis étant ſi fort affoiblie qu'il pouvoit à peine ſe ſoutenir, le ſultan Almoadan, appréhenda enfin de le voir mourir, de perdre la groſſe rançon qu'il en eſpéroit, & de ne pouvoir rentrer en poſſeſſion de la ville de Damiette. Cette crainte

le fit changer tout-à-coup de conduite à l'égard de son prisonnier. Il lui permit 1250.
de faire venir des étoffes, lui fit présent de deux vestes de taffetas noir fourrées de vair, avec une garniture de boutons d'or, lui donna ses gens pour le servir avec ordre de lui fournir tout ce qu'il demanderoit. Enfin il lui envoya ses médecins qui lui firent prendre un breuvage avec lequel il fut guéri en quatre jours. Le temps dont je parle étoit chez les Mahométans un siécle de lumiere. Ils cultivoient les sciences, & entr'autres la médecine avec succès.

Quelque temps après, le lieutenant du sultan fit monter à cheval le sire de Joinville, & le faisant marcher à côté de lui, il le conduisit au lieu où étoit le roi avec les deux princes ses freres. Là étoient aussi plusieurs seigneurs & plus de dix mille autres captifs de toute condition; mais les pri-

sonniers de marque séparés des autres ;
1245. & ceux-ci renfermés dans une espece de parc, clos de murailles.

Au bout de quelques jours un des principaux officiers Sarrasins y arriva avec des soldats, & faisant sortir du parc les prisonniers les uns après les autres, on leur demandoit s'ils vouloient renoncer Jésus-Christ : ceux qui répondoient que non, avoient la tête tranchée dans le moment ; ceux qui renonçoient étoient mis à part.

Joinville & les autres seigneurs furent mis dans un quartier de réserve que les Infidéles faisoient exactement garder, & le roi dans une tente, entourée pareillement d'une forte garde. Le dessein du soudan en les faisant ainsi séparer, étoit de traiter en même-temps avec le roi d'une part, & de l'autre avec les seigneurs.

Almoadan leur envoya un de ses

émirs avec un truchement, qui leur demanda s'ils vouloient traiter de leur 1250.
délivrance, & leur dit de choisir quelqu'un d'entr'eux pour convenir de leur rançon. Ils choisirent le comte Pierre de Bretagne, auquel on proposa d'abord de remettre entre les mains du soudan quelques-unes des forteresses que les Chrétiens tenoient encore dans la Palestine. A quoi le comte répondit que la chose n'étoit pas en leur disposition, mais en celle de l'empereur Frédéric comme roi de Jérusalem, & que ce prince n'y consentiroit pas. On lui proposa en second lieu de rendre au soudan quelques places qui dépendoient des chevaliers du Temple, ou de ceux de l'Hôpital. Le comte répondit que cela étoit impossible, parce que ceux à qui l'on en confioit la garde faisoient un serment particulier en y entrant, de ne rendre aucunes

places pour ſauver la vie à qui que ce
1250. fût. L'officier Mahométan répondit en colere qu'il, voyoit bien qu'ils ne vouloient pas être délivrés, & que bientôt ils ſeroient traités comme ils venoient d'en voir traiter tant d'autres, & enſuite il congédia le comte de Bretagne & les envoyés qui l'avoient accompagné.

On leur en donna la peur toute entiere : car un moment après ils virent venir vers eux un grand nombre de jeunes ſoldats, ayant à leur tête un vieillard Muſulman, qui paroiſſoit un homme de diſtinction, qui leur fit demander par un truchement, s'il étoit vrai qu'ils cruſſent en un ſeul Dieu, qui fût né, crucifié & mort pour eux, & enſuite reſſuſcité. Ils répondirent tous avec fermeté qu'ils le croyoient. Mais la repartie qu'il leur fit les ſurprit beaucoup. « Si cela eſt, leur répondit-il,

» ne vous découragez point dans l'état
» malheureux où vous vous trouvez : 1250.
» vous souffrez, mais vous n'êtes pas
» encore morts pour lui comme il est
» mort pour vous, & s'il est ressuscité
» lui-même, il aura le pouvoir de vous
» délivrer bien-tôt de votre captivité ».
Après avoir parlé de la sorte, il se retira.
Comme on ne devoit guere attendre
une pareille morale de la part d'un
Mahométan, les prisonniers tirerent de-
là un bon augure pour leur délivrance.

Traité du roi pour sa liberté avec Almoadan, soudan d'Egypte.

Almoadan n'espérant plus rien obtenir des seigneurs François, se tourna du côté du roi, lui fit faire les mêmes demandes & en reçut les mêmes réponses. Alors transporté de colere, il le fit menacer, s'il persistoit dans son obstination, de le faire mettre en bernicles, espece de torture très-cruelle, dont Joinville a voulu nous faire la description ; mais il s'est si mal expli-

qué, qu'il eſt difficile d'y comprendre
1250. quelque choſe.

Louis toujours égal à lui-même, répondit avec modeſtie : *Je ſuis priſonnier du ſultan, il peut faire de moi à ſon vouloir.* Le ſoudan pleinement convaincu qu'il ne gagneroit rien par cette voie, fit propoſer au roi de donner pour ſa rançon & pour celle des autres priſonniers, un million de beſans d'or & la ville de Damiette. Louis répondit avec une noble fierté, *qu'un roi de France n'étoit point tel qu'il ſe voulût rédimer pour aucune finance de deniers; mais qu'il donneroit la ville pour ſa perſonne, & payeroit le million de beſans pour la délivrance de ſa gent.* Le ſultan étonné de la généroſité de ſon priſonnier, s'écria : *Par ma loi franc & libéral eſt le François, qui n'a voulu barguigner mais a octroyé de faire & payer ce qu'on lui a demandé. Or*

lui allez dire que je lui remets le cinquieme de la somme, & qu'il n'en payera que huit cents mille besans, lesquels, selon quelques auteurs contemporains, réduits à la monnoie de France de ce temps-là, faisoient environ cent mille marcs d'argent. 1250.

Le traité fut donc conclu à ces conditions : « qu'il y auroit trève pour dix » ans entre les deux nations : que tous » les prisonniers qu'on avoit faits de » part & d'autre, non-seulement depuis l'arrivée des François, mais encore depuis la suspension d'armes » avec l'empereur Frédéric, seroient » remis en liberté : que les Chrétiens » posséderoient paisiblement toutes les » places qu'ils tenoient dans la Palestine & dans la Syrie : que le roi » payeroit huit cents mille besans d'or » pour la rançon de ses sujets captifs, » & donneroit Damiette pour sa personne : que tous les meubles que le

1250. » Monarque, les princes, les ſeigneurs
» & généralement tous les Chrétiens,
» laiſſeroient dans cette ville, y ſeroient
» conſervés ſous la garde d'Almoadan
» juſqu'à ce que l'on envoyât des vaiſ-
» ſeaux pour les tranſporter où l'on
» jugeroit à propos : que les malades
» & ceux qui avoient encore affaire à
» Damiette y ſeroient en ſûreté tout le
» temps qu'ils ſeroient forcés d'y de-
» meurer : qu'ils pourroient ſe retirer
» par mer ou par terre, ſelon leur vo-
» lonté, & que le ſoudan ſeroit obligé
» de donner des ſaufs conduits à ceux
» qui prendroient cette derniere voie
» pour ſe rendre en quelque place de
» la domination des Chrétiens ».

Les choſes étant ainſi réglées, il n'étoit plus queſtion que de ſe diſpoſer à l'accompliſſement du traité. Le ſoudan fit amener le roi dans un lieu de plaiſance nommé Phareſcour, ſitué ſur le bord du Nil, où il avoit fait bâ-

tir un palais aſſez vaſte, mais conſtruit de bois ſeulement, couvert de toiles peintes de différentes couleurs. Ce fut là que les deux princes ſe virent & conférerent enſemble dans une tente qu'on avoit préparée exprès. On ignore les particularités de leur entrevue. Tout ce qu'on ſçait c'eſt que le traité y fut ratifié, & qu'on fit de part & d'autre les ſermens convenus. Il n'étoit plus queſtion que de ſe diſpoſer au départ & à l'évacuation de Damiette. On fit monter le roi avec les principaux ſeigneurs de ſon armée ſur quatre vaiſſeaux, pour deſcendre la riviere vers cette ville : mais l'accident du monde le plus imprévu, jetta le roi en de plus grands embarras & de plus grands dangers que jamais. Ce fut la mort d'Almoadan, contre lequel les Mammelus avoient fait une conſpiration qui éclata ſur ces entrefaites, & dont voici les cauſes & les ſuites.

1250.

1250. Almoadan est assassiné par les Mammelus.

Ces Mammelus étoient une espece de milice à-peu-près semblable à celle des janissaires d'aujourd'hui, excepté qu'elle combattoit d'ordinaire à cheval. Melech-Sala, pere du nouveau soudan, l'avoit formée : elle étoit composée de soldats qui dès leur enfance, avoient été achetés, soit en Europe, soit en Asie, par les ordres du soudan : ainsi ne connoissant ni leurs peres, ni leurs meres, ni souvent même leur pays, ils ne pouvoient avoir d'attachement que pour le prince & pour son service. Il les faisoit élever dans tous les exercices militaires, & les traitoit comme un régiment de ses gardes, qu'il distinguoit beaucoup de ses autres troupes : c'étoit parmi eux qu'il choisissoit ceux qui avoient le plus de mérite & de talent pour en faire ses émirs & les autres officiers de ses armées.

Ce corps étoit fort nombreux & fort

brave : Il devint redoutable au ſoudan même, qui ſur le moindre ſoupçon faiſoit couper la tête aux commandans & confiſquoit leurs biens à ſon profit. 1250.

Almoadan fils de Melech-Sala, ſuivit à contre-temps, & ſans doute avec trop d'imprudence, ce rude deſpotiſme. Lorſqu'il fut arrivé en Egypte, & eut été reconnu ſouverain, il dépoſa la plupart de ceux qui poſſédoient les charges de la cour & de l'armée, pour les donner à ceux qu'il avoit amenés d'Orient. C'étoit des jeunes gens qui avoient toute ſa confiance & qui engloutiſſoient toutes les graces.

Le ſultan eſt aſſaſſiné par les Mammelus.

Ce fut pendant le temps qu'on négocioit la trève avec le roi de France, que les émirs qui étoient tous du corps des Mammelus, formerent une conjuration contre Almoadan, dans laquelle entra la ſultane Sajareldor, veuve du défunt ſoudan, qui avoit été diſgraciée. Ils s'imaginerent que lorſqu'Al-

moadan feroit maître de Damiette &
1250. que l'Egypte feroit entiérement pacifiée, fon caractere abfolu difpoferoit de leurs biens & de leurs vies fuivant fes foupçons & fes caprices. C'eft pourquoi ils réfolurent d'exécuter leur deffein à Pharefcour. Ils gagnerent plufieurs officiers fubalternes & un grand nombre de foldats, & comme le foudan étoit fur le point de partir pour aller prendre poffeffion de Damiette, fuivant le traité fait avec le roi de France, il fit mettre fon armée fous les armes & marcher vers la ville : pour la faire avancer plus promptement les chefs des conjurés firent répandre le bruit que Damiette avoit été prife fur les Chrétiens, & qu'il falloit fe hâter pour avoir part au butin. Le départ de l'armée n'avoit laiffé auprès du foudan pour fa garde à Pharefcour, qu'une partie des Mammelus, qui étoient de la conjuration, & ce prince infortuné

qui ne se défioit de rien, se trouva livré à leur discrétion. Il avoit dîné à Pharescour dans le palais de bois dont j'ai parlé, qui étoit d'une grandeur prodigieuse & contenoit différens appartemens. Après son repas s'étant levé de table, comme il congédioit plusieurs émirs, pour se retirer dans une chambre voisine, celui qui portoit l'épée nue devant lui selon la coutume, se tourna brusquement, & lui en déchargea un grand coup, qui ne fit cependant que lui fendre la main depuis le doigt du milieu jusques bien avant dans le bras. Le soudan se voyant sans armes, prit la fuite & se sauva vers le haut du bâtiment, où il se renferma sans qu'on se mit en peine de le poursuivre : mais aussi-tôt le feu grégeois ayant été jetté en différens endroits de l'édifice, il fut en un moment tout en flammes. Le soudan voyant qu'il falloit périr, aima mieux s'exposer à la fureur des conju-

1250.

rés que de ſe voir brûler tout vif. Il
1250. deſcendit & ſe jetta au milieu des ſoldats pour gagner la riviere. Il fut bleſſé dans le flanc d'un poignard qui y reſta, & avec lequel il ſe jetta dans le Nil pour le paſſer à la nage. Il y fut pourſuivi par neuf aſſaſſins qui lui ôterent la vie. Un d'eux nommé Octaï, l'ayant tiré à terre, lui ouvrit la poitrine, en arracha le cœur, & auſſi-tôt tenant ce cœur dans ſa main toute enſanglantée, il monta ſur le vaiſſeau où étoit le roi & lui dit : Que me donneras-tu pour t'avoir délivré d'un ennemi qui t'en eût fait autant s'il eût vécu ? Louis ne répondit à cette brutale queſtion que par une œillade mépriſante qui fit aſſez voir qu'il avoit horreur d'une action ſi déteſtable. On ajoute qu'Octaï le pria de le faire chevalier de ſa main ; que le roi lui répondit qu'il le feroit volontiers, s'il vouloit ſe faire Chrétien, & que l'infidéle ſe retira plein de reſpect pour

ce prince, dont il ne pouvoit assez admirer la fermeté & le courage. 1250.

Un moment après, entrerent dans le vaisseau trente de ces assassins tout forcenés en criant, *tue*, *tue*. Chacun en ce moment se crut mort. Plusieurs se jetterent aux pieds d'un religieux de la Trinité, de la suite de Guillaume comte de Flandres, pour lui demander l'absolution. Le seigneur Guy d'Ybelin, connétable de Chypre, se jetta à genoux devant Joinville, & se confessa à lui : *& je lui donnai*, ajoute ce seigneur, *telle absolution comme Dieu m'en avoit donné le pouvoir, mais de chose qu'il m'eût dite, quand je fus levé, oncque ne m'en recordai de mot; mais en droit moi ne me souvenois alors de mal ne péché que oncque j'eusse fait, & je m'agenouillai aux pieds de l'un d'eux, tendant le cou, & disant ces mots en faisant le signe de la Croix : Ainsi mourut sainte Agnès.* Telle étoit

la ſimplicité de ces bons chevaliers ;
1250. qui avoient au moins beaucoup de foi. Ils n'eurent que la peur. Les trente aſſaſſins ſortirent du vaiſſeau ſans faire mal à perſonne. Une pareille ſcene ſe paſſoit dans la tente du roi, où une troupe de ces ſcélérats entra avec confuſion, l'épée nue, & teinte encore du ſang de leur prince. Leur démarche, leurs cris, leur fureur enfin qui paroiſſoit peinte ſur leurs viſages, n'annonçoient rien que de funeſte. Louis ſans rien diminuer de cet air majeſtueux qui inſpiroit le reſpect, même aux plus barbares, laiſſa tranquillement rugir ces bêtes féroces, ne montrant ni moins de ſérénité, ni moins de dignité que s'il eût été à quelque cérémonie d'éclat au milieu de ſes barons. Cette conſtance héroïque lui attira l'admiration de ces infâmes parricides : ils s'adoucirent tout d'un coup, & ſe proſternant juſqu'à terre : *Ne crai-*

gnez rien, Seigneur, lui dirent-ils, *vous êtes en sûreté; il falloit que les choses se passassent comme elles viennent d'arriver : nous ne vous demandons que l'exécution du traité, & vous êtes libre.* 1250.

On dit même qu'ils furent si touchés de son intrépidité, qu'ils mirent en délibération de le choisir pour leur soudan : mais le voyant si ferme dans ce qui regardoit sa religion, ils appréhenderent qu'il ne renversât bientôt toutes leurs mosquées. Un jour le Saint Monarque s'entretenant de cette avanture avec Joinville, lui demanda s'il croyoit qu'il eût accepté la couronne d'Egypte. Le naïf sénéchal répondit*, *qu'il eût fait en vrai fol, vu qu'ils avoient ainsi occis leur seigneur. Or sçachez,* reprit Louis, *que je ne l'eusse mie refusée.* Tel étoit le zèle de ce prince véritablement chrétien, que dans l'espérance de convertir ces Infi-

* Joinville, pag. 73.

déles, il se fût exposé à une mort cer-
1250. taine.

Le lendemain les émirs envoyerent demander communication du traité fait avec le soudan. Le comte de Flandres avec le comte de Soissons & plusieurs seigneurs, allerent leur parler à ce sujet. Les émirs leur répéterent ce qu'ils avoient déja dit au roi, que le dessein du soudan si-tôt qu'il eût été en possession de Damiette, étoit de lui faire couper la tête, & à tous les seigneurs François, & que pour marque de sa perfidie, il en avoit déja envoyé quelques-uns au Grand-Caire, où il les avoit fait massacrer.

Cependant le traité fut confirmé : mais les émirs voulurent que la moitié de la rançon fût payée avant le départ du roi, & il y consentit. Il fut question de faire un nouveau serment de part & d'autre : les émirs le firent à leur maniere & le roi le reçut. Mais

ils voulurent lui preſcrire la forme du
ſien, ce qui cauſa un grand embarras. 1250.
Ils en avoient fait compoſer la formule par quelques renégats, en cette maniere : « Qu'au cas que le roi man-
» quât à ſa promeſſe, il conſentoit
» d'être à jamais ſéparé de la compa-
» gnie de Dieu & de la Vierge Marie,
» des douze Apôtres, des Saints & Sain-
» tes du Paradis ». Le roi n'eut aucune peine ſur ce point-là, mais la ſeconde partie lui fit horreur. On vouloit qu'il s'exprimât en ces termes : « Que s'il
» violoit ſon ſerment il ſeroit réputé
» parjure, comme un Chrétien qui a
» renié Dieu, ſon Baptême & ſa
» Loi, & qui en dépit de Dieu, crache
» ſur la Croix & la foule aux pieds ».
Il proteſta que ces horribles paroles ne ſortiroient jamais de ſa bouche. Les émirs ayant appris la réponſe du roi, en furent très-irrités, & aſſurerent celui qui la leur porta, que s'il ne faiſoit

ce ſerment (comme eux avoient fait
1250. le leur de la maniere qu'il avoit voulu) ils lui couperoient la tête, & à tous les ſeigneurs de ſa ſuite. Cette menace rapportée au roi ne l'étonna point, non plus que les inſtances que lui firent les deux princes ſes freres, qui lui repréſentoient qu'il devoit paſſer par-deſſus ce ſcrupule, puiſqu'il étoit en réſolution d'exécuter ſa promeſſe avec toute l'exactitude poſſible.

Les émirs pleins de rage vinrent à ſa tente, comme pour lui ôter la vie; mais l'avarice étoit un frein qui arrêtoit leur fureur. Ils craignoient de perdre la groſſe rançon que le roi avoit promiſe, & ils vouloient avoir Damiette. Ils s'imaginerent que le patriarche de Jéruſalem étoit celui qui empêchoit le roi de les ſatisfaire, un émir fut ſur le point de lui couper la tête : mais ils ſe contenterent de le faire lier à un poteau, où ils lui firent

ſerrer les mains avec tant de violence, qu'elles furent en un moment horriblement enflées & que le ſang en ruiſſeloit. Ce pauvre vieillard qui avoit quatre-vingts ans, preſſé par la douleur, crioit au roi de toute ſa force, ah! ſire, jurez hardiment, j'en prends le péché ſur moi & ſur mon ame, puiſque vous avez la volonté d'accomplir votre promeſſe. Le roi tint ferme, & les émirs voyant qu'il ſe mettoit peu en peine de toutes leurs menaces, furent contraints de ſe contenter de la premiere partie du ſerment qu'ils lui avoient preſcrit, & que les ſeigneurs françois firent auſſi. 1250.

Les Sarraſins donnerent la couronne à la ſultane Sajareldor, lui firent ſerment de fidélité, & choiſirent entr'eux des généraux pour commander les armées ſous ſon autorité. Ce fut avec eux que le roi termina l'exécution du traité, qui fut ratifié.

Les vaisseaux qui portoient le roi
1250. & les prisonniers voguerent vers Damiette, où l'on étoit dans la derniere consternation sur les différens bruits qui avoient couru touchant la personne du roi & celles des deux princes ses freres, dont on ne sçavoit rien d'assuré. La comtesse d'Artois y étoit dans la plus grande affliction de la mort de son mari. L'incertitude du sort du roi & des princes & l'approche de l'armée ennemie, tenoient la reine & les comtesses d'Anjou & de Poitiers dans de mortelles alarmes. Le duc de Bourgogne & Olivier de Termes qui commandoient la garnison, avoient toutes les peines du monde à les rassurer Les Génois & les Pisans furent sur le point d'abandonner la ville & de s'enfuir sur leurs vaisseaux. Il fallut que la reine s'obligeât de leur fournir des vivres à ses dépens pour obtenir qu'ls demeurassent. Elle étoit accouchée

couchée avant terme d'un fils, qui fut
nommé Jean & surnommé Tristan, 1250.
pour marquer la triste & fâcheuse conjoncture de sa naissance. Cette couche prématurée avoit été l'effet de sa douleur & de son chagrin : elle étoit dans de si terribles appréhensions, qu'il ne se passoit pas de nuit que troublée par des songes effrayans, elle ne crût voir les Sarrasins en furie attenter à la vie du roi son mari, ou entrer en foule dans sa chambre pour l'enlever elle-même : elle se tourmentoit, s'agitoit & sans fin s'écrioit, *à l'aide, à l'aide.* On fut obligé de faire veiller dans sa chambre un *chevalier vieil & ancien*, dit Joinville *, *âgé de quatre-vingts ans & plus, armé de toutes pieces*, qui toutes les fois que ces tristes imaginations la réveilloient, lui prenoit la main & lui disoit, *Madame, je suis avec vous, n'ayez paour.* Un jour ayant fait retirer tout le monde, excepté ce brave

* Joinville, pag 78. & 79.

vieillard, elle ſe jetta à genoux : *Jurés-*
1250. *moi*, lui dit-elle, *que vous m'accorderés ce que je vas vous demander.* Il le lui promit avec ſerment. *Eh bien, ſire chevalier*, reprit-elle, *je vous requiers ſur la foi que vous m'avez donnée, que ſi les Sarraſins prennent cette ville, vous me coupiez la tête avant qu'ils me puiſſent prendre. Ce bon gentilhomme répondit que très-volontiers il le feroit, & que jà l'avoit-il eu en penſée d'ainſi le faire ſi le cas y écheoit.*

Le roi eſt mis en liberté & Damiette eſt rendue.

L'arrivée du roi remit un peu les eſprits : il n'entra pas dans la place, mais le ſeigneur Geoffroy de Sargines fut chargé de donner les ordres pour la reddition. La reine, les princeſſes & les autres dames, furent tranſportées ſur les vaiſſeaux. On laiſſa dans la ville les malades, les machines & les magaſins, juſqu'à ce qu'on pût les retirer, ſuivant un des articles du traité.

On ne fut pas long-temps à con-

noître qu'on avoit affaire à des gens ſans
foi & ſans honneur ; car ils firent main- 1250.
baſſe ſur tous les malades, & ayant briſé
les machines qu'ils s'étoient engagés de
rendre, ils y mirent le feu & les brûlerent
toutes. Ils n'en demeurerent pas
là. Les généraux Sarraſins mirent en
délibération s'ils ne traiteroient pas le
roi & les autres priſonniers comme ils
avoient traité les malades. Un des émirs
ſoutint qu'il ne falloit pas balancer, &
que c'étoit l'Alcoran même qui ordonnoit
de ne point faire de quartier aux
ennemis de leur Loi. Il ajouta que
quand on ſe ſeroit défait du roi de
France & de la fleur de la nobleſſe
françoiſe, on n'auroit point de vengeance
à craindre, parce que ce prince
n'avoit que des enfans en bas-âge. Peu
s'en fallut que cet émir n'entraînât tout
le conſeil dans ſon ſentiment : mais
comme il ſe rencontre toujours quelqu'homme
d'honneur dans les aſſem-

blées les plus dévouées au crime, un
1250. autre émir s'opposa à cette résolution. Il représenta l'infamie qui en retomberoit sur toute la nation, ce qu'on diroit des Mammelus dans toute la terre, quand on apprendroit qu'après avoir massacré leur soudan & après un traité confirmé par les sermens les plus solemnels, ils avoient encore trempé leurs mains dans le sang d'un prince & de tant de braves hommes alliés à toutes les puissances de l'Europe.

Un avis si raisonnable ne fit pas toutefois conclure en faveur des prisonniers : mais il suspendit au moins la fureur qui s'étoit emparée des esprits. En attendant qu'on eût pris une derniere résolution, un des émirs autorisé par le plus grand nombre, donna ordre aux mariniers Sarrasins de remonter les vaisseaux vers le Grand-Caire; ce qui fut éxécuté sur le champ, *dont fut mené entre nous un très-grand deuil,*

ainsi que s'exprime le bon sénéchal *, & *maintes larmes en issirent des yeux*; 1250. *car nous espérions tous qu'on dût nous* *faire mourir.*

* Joinville, pag. 74.

Mais enfin la réflexion que firent les Mammelus, qu'ils se rendroient par cette perfidie l'exécration de l'Univers, la crainte d'attirer sur eux la vengeance de toute l'Europe, & plus que tout cela la crainte de perdre les huit cents mille besans d'or qu'on leur avoit promis, les ramenerent à un avis plus sage, & soutinrent en eux un reste de bonne foi prêt à s'échapper. *Ainsi comme Dieu voulut qui n'oublie jamais ses serviteurs, il fut accordé que tous seroient délivrés, & les fit-on revenir vers Damiette.* On voulut même les régaler avant que de les quitter : on leur apporta *des beignets de fromage rôtis au soleil, & des œufs durs, que pour l'honneur de leurs personnes,*

on avoit fait peindre par-dehors de diverses couleurs.

1250.

Le roi est mis en liberté.

On leur permit ensuite de sortir des vaisseaux qui leur tenoient encore lieu de prison, & d'aller trouver le roi qu'on avoit laissé durant ce temps-là, dans une tente sur le rivage. Alors il marchoit vers le Nil, accompagné de vingt mille Sarrasins armés, qui le considéroient avec une grande curiosité, & lui rendoient le même honneur que s'il eût été leur prince.

Une galere l'attendoit sans autre équipage, en apparence, qu'un homme qui faisoit le fou. Dès qu'il vit le Monarque à portée d'être secouru, il donna un coup de sifflet, & à l'instant parurent quatre-vingts arbalêtriers françois bien équippés, leurs arbalêtes tendues & le trait dessus. *Les Infidéles à cette subite apparition, commencerent à fuir comme des brebis, ne oncque avec le roi n'en demeura que deux ou trois.*

Auſſi-tôt le maître du vaiſſeau lui fit jetter une planche pour l'aider à paſſer ſur ſon bord : il y entra ſuivi du comte d'Anjou ſon frere, de Geoffroy de Sargines, de Philippe de Nemours, d'Albéric Clément maréchal de France, du ſire de Joinville, & de Nicolas général de la Trinité. 1250.

Le roi, ſuivant le traité fait avec les émirs, devoit avant que de partir d'Egypte, payer le quart de la rançon dont on étoit convenu. Il leur avoit déja fait payer la moitié de cette ſomme, & en attendant qu'on pût trouver le reſte, le comte de Poitiers ſon frere, étoit retenu en ôtage par les ennemis. Après qu'on eut ramaſſé tout ce qu'on put trouver d'argent, il ſe trouva qu'il manquoit ſoixante mille livres pour completter la ſomme. Joinville conſeilla au roi de les emprunter des Templiers, ou de les prendre par force s'ils faiſoient quelque difficulté. Leur grand

maréchal ſe piquant d'une fauſſe exac-
1250. titude refuſa de les prêter dans l'occaſion du monde la plus privilégiée. Il repréſenta qu'en recevant leurs commanderies, ils faiſoient ſerment de ne point diſpoſer des revenus de l'Ordre ſans la permiſſion de leurs ſupérieurs. On fut outré d'un ſcrupule ſi mal fondé, de la part de gens qui ne ſe diſpenſoient que trop ſouvent de leur régle en d'autres points bien plus eſſentiels, & de voir qu'ils avoient moins de confiance en la parole du roi que les Infidéles.

Le ſire de Joinville s'offrit, & partit avec la permiſſion du Monarque pour aller forcer leurs coffres prétendus ſacrés. Il avoit déja la coignée levée pour les briſer, lorſque le maréchal qui l'avoit ſuivi jugea plus à propos, pour éviter l'indignation publique, de lui en remettre les clefs. Joinville y puiſa ſans façon tout l'argent dont on avoit beſoin, & l'apporta aux pieds

de Louis, *qui fut*, dit Joinville, *moult joyeux de ſa venue.* Ainſi le paiement 1250.
fut achevé au contentement du religieux prince, & le comte de Poitiers fut remis en liberté.

Tout étoit prêt pour le départ, lorſque le comte de Montfort qui avoit été chargé de payer, croyant avoir fait un trait d'habile homme, vint dire au roi en riant, que les Sarraſins s'étoient trompés de vingt mille beſans d'or, & qu'il étoit bien aiſe d'avoir été plus fin que des traîtres qui n'avoient ni foi, ni loi. *Mais le roi*, dit Joinville, *ſe courouça très-âprement, & renvoya Montfort, au grand danger de ſa vie, reſtituer cette ſomme à des barbares, dont l'infidélité ne devoit point ſervir d'exemple pour un prince chrétien.*

Avant que cette affaire fût entiérement terminée, le Comte Pierre de Bretagne, le comte de Flandre, le

comte de Soiſſons & pluſieurs autres
1250. ſeigneurs étoient venus prendre congé du roi, qui ne put obtenir d'eux d'attendre la délivrance du comte de Poitiers pour les accompagner. Ils mirent à la voile pour retourner en France: mais le comte de Bretagne n'eut pas la ſatisfaction de revoir ſa patrie, il mourut pendant le voyage.

Enfin le roi ayant ſatisfait à tous les articles du traité avec une exactitude qui alloit juſqu'au ſcrupule, le comte de Poitiers vint le joindre, & en même-temps on fit voile pour la Paleſtine.

L'embarquement s'étoit fait avec tant de précipitation, que *les gens du roi ne lui avoient rien appareillé, comme de robes, lit, couche, ne autre bien* : à peine ſe trouva-t-il quelques matelats ſur leſquels il pût repoſer. *Il faiſoit venir Joinville, lui permettoit de ſe ſeoir emprès ſa perſonne pour ce qu'il étoit malade.* Après lui avoir détaillé

tout ce qui s'étoit passé à sa prise, il lui ordonnoit de raconter ses aventures particulieres, trouvant toujours le moyen de rapporter tout à Dieu. Tant de malheurs qui lui étoient arrivés coup sur coup, n'avoient pu, dit l'ingénu sénéchal, lui faire oublier le comte d'Artois son frere : *il plaignoit à merveilles sa mort.* Un jour il demanda où étoit le comte d'Anjou, qui quoique sur le même vaisseau, *ne lui tenoit aucune compagnie.* On lui répondit qu'il jouoit avec Gautier de Nemours.* Aussi-tôt il se leva un peu échauffé, se fit conduire à la chambre où étoient les joueurs, *& quand il fut sur eux, print les dez* « & les tables, les jetta en la mer & se courouça très-fort à son frere, de ce qu'il ne lui souvenoit plus de la mort d'un prince qui devoit lui être si cher, ni des périls desquels notre Seigneur les avoit délivrés. Mais le

1250.

* Joinville, *pag.* 79 & 80.

1250. » ſire de Nemours en fut mieux payé ; » car le bon ſaint Roi jetta tous ſes » deniers après les dez & les tables en » mer ».

Le roi arrive en Paleſtine.

La navigation fut des plus heureuſes, les vaiſſeaux au bout de ſix jours entrerent dans le port de Saint-Jean d'Acre. Toute la ville vint au-devant du roi en proceſſion, & chacun mit pied à terre dans l'eſpérance de trouver quelque repos après tant de fatigues.

Telle fut la fin d'une expédition dont les préparatifs alarmerent tout l'Orient, dont les premiers ſuccès firent trembler tous les Muſulmans, dont les derniers malheurs remplirent toute l'Europe de deuil & de triſteſſe. Louis ſe montra véritablement grand dans les triomphes, plus grand encore dans les fers, très-grand par la tendre reconnoiſſance qu'il conſerva toute ſa vie pour les bontés d'un Dieu, qui

l'avoit jugé digne de souffrir pour la gloire de son saint nom. 1250.

Désolation de la France & de l'Europe à la nouvelle de la prison du roi.

Tandis que ces choses se passoient en Orient, on se repaissoit en France de diverses nouvelles, qui étoient de jour en jour plus avantageuses. Celles de l'heureuse descente qu'on avoit faite en Egypte, de la prise de Damiette dont on eut des avis certains, furent, comme c'est l'ordinaire, le fond sur lequel on en fabriqua plusieurs autres qui en tiroient toute leur vraisemblance, & que l'on croyoit avec le plus grand plaisir. Selon ces bruits, la prise de Damiette avoit été suivie de celle du Grand-Caire, & de la défaite entiere de l'armée du soudan. La nouvelle en avoit été confirmée par une lettre écrite à un commandeur de l'ordre des Hospitaliers. La reine Blanche & tout le royaume le crut avec la même facilité. Ce n'étoit par-tout que réjouissances, & principalement en France, d'autant

plus que, selon la même lettre, le roi
1250. & les princes ses freres étoient en parfaite santé. Mais lorsque l'illusion eut fait place à la vérité, la douleur fut universelle. Plus la joie avoit été grande, plus on fut consterné par les assurances que l'on reçut quelque temps après, de la captivité du roi, de tous les princes & seigneurs, des maladies contagieuses qui l'avoient précédée, & qui avoient fait périr la plus grande partie de l'armée. Tous les princes Chrétiens firent paroître leur douleur d'un si funeste désastre : toute l'Europe prit part à cette perte, qui étoit commune à toute la Chrétienté.

La reine Blanche y fut plus sensible que tous les autres, cependant loin de se laisser accabler par la douleur, elle s'occupa des moyens de remédier à un mal si pressant : elle n'omit ni exhortations, ni caresses, ni prieres, pour engager les sujets du roi à faire les derniers

efforts afin de payer ſa rançon, celle de tant de braves ſeigneurs, & pour en- 1250. voyer du ſecours à Damiette, dont la conſervation répondoit en quelque ſorte de la vie du roi ſon fils.

Mais tous les mouvemens que la priſon du roi cauſa dans l'Europe eurent peu d'effets, & en produiſirent au contraire un très-fâcheux, qui fut un exemple des illuſions dont le peuple eſt ſuſceptible, & qui le conduiſent ordinairement aux plus grands excès du fanatiſme.

Mouvemens des Paſtoureaux.

Un Hongrois nommé Jacob, âgé de ſoixante ans, apoſtat de l'ordre de Cîteaux & même de la religion Chrétienne, car il avoit ſecrettement embraſſé celle de Mahomet, étoit en Europe l'eſpion du ſoudan d'Egypte. Une très-longue barbe qui lui deſcendoit preſque juſqu'à la ceinture, un viſage pâle & décharné, des yeux enfoncés, mais

étincelans, une grande abondance de
1250. larmes qu'il avoit à commandement, un extérieur enfin pénitent & tout en Dieu, parlant d'ailleurs avec une eſpece d'éloquence ſimple pluſieurs langues de l'Europe, lui donnerent un ſi grand crédit ſur l'eſprit de la populace, qu'elle crut qu'il étoit véritablement envoyé de Dieu. Ce ſcélérat que l'uſage des fourberies avoit rendu habile à contrefaire le prophete, s'adreſſa aux gens de la campagne & ſur-tout aux bergers, & entreprit de leur perſuader que Dieu vouloit ſe ſervir d'eux pour délivrer la Terre-Sainte & le roi de la tyrannie des Sarraſins : que la divine Providence avoit fait avorter tous les deſſeins de ces grands du monde qui ſe confioient dans leur force, afin de ſe réſerver la gloire d'exterminer les Mahométans par les mains des foibles : que Jéſus-Chriſt qui, étant ſur la terre,

s'étoit donné le nom de Pasteur & d'Agneau de Dieu, avoit jetté les yeux, 1250.
pour ce grand œuvre, sur ceux qui menoient une vie simple dans la conduite des troupeaux. Il sçut si bien faire valoir cette extravagance à la faveur de quelques tours de charlatan, qui passoient pour des miracles aux yeux de ces bonnes gens, qu'il en assembla un grand nombre & les engagea à le suivre. Ce fut de ces gens là qu'il commença à former sa milice à qui l'on donna pour cette raison le nom de *Pastoureaux*. Elle fut bientôt grossie par une multitude infinie d'autres gens de la campagne, de la lie du peuple, de tous les vagabons & de tous les voleurs du royaume.

La régente qui avoit besoin de soldats pour envoyer en Palestine au secours du roi, ne s'opposa pas d'abord à cette manie dont elle espéroit tirer avantage : mais ces pastoureaux firent

tant de désordres, ils s'abandonnerent
1250. à tant d'excès, & porterent leur insolence si loin contre les évêques, les ecclésiastiques, les religieux; & leur chef dans ses prédications parla contre l'Eglise & le pape avec tant d'audace & d'impudence, que la régente informée de ces désordres, ouvrit enfin les yeux, reconnut modestement sa faute & avoua qu'elle avoit été trompée par la simplicité apparente de ces imposteurs: aveu qui pourroit paroître humiliant de la part d'une reine consommée dans les affaires par une longue expérience, mais qui fait connoître réellement une grande ame, que l'amour-propre si naturel aux grands, ne sçait point aveugler.

Elle envoya par-tout des ordres aux magistrats & aux peuples, de prendre les armes pour les dissiper. Bourges cependant ignoroit cette proscription: on y reçut le prétendu prophete avec

honneur. Jacob y fit entrer une partie de ſes gens, les autres ſe répandirent dans les environs. Le clergé, objet éternel de leur haîne, s'étoit caché ou retiré. Il n'y eut perſonne de tué, mais la ſynagogue des Juifs fut forcée, leurs livres brûlés, leurs maiſons pillées. Le maître prêcha avec ſon impudence ordinaire; il avoit promis des miracles, mais il n'eut pas l'adreſſe d'en faire: le peuple ſe retira fort déſabuſé. Ce fut apparemment ſur ces entrefaites qu'arriverent les ordres de la régente: mais déja les paſtoureaux étoient ſortis de la ville. Les habitans honteux de leurs ménagemens pour cette bande de ſcélérats, courent aux armes, ſortent en foule après eux, & les joignent entre Mortemer & Villeneuve ſur le Cher. Le Hongrois Jacob leur maître, atteint des premiers par un boucher, eſt aſſommé à coups de hache; une grande partie de ſes gens demeure ſur

1250.

1250. la place. Plusieurs tombent entre les mains des magistrats & périssent par la corde : le reste se dissipe comme de la fumée.

Une autre troupe de ces fanatiques, sous la conduite d'un des lieutenans de Jacob, se présente aux portes de Bordeaux. Interrogés quelle étoit leur mission, ils répondent qu'ils agissoient par l'autorité de Dieu tout-puissant & de la Vierge sa mere. Le voile de la séduction étoit tombé ; on leur signifia que s'ils ne se retiroient promptement, on les poursuivroit avec toutes les troupes du pays : cette simple menace suffit pour les disperser. Leur chef se déroba secrettement, monta sur un vaisseau pour retourner chez les Sarrasins, d'où il étoit venu ; mais reconnu par les mariniers pour l'un des compagnons du Hongrois, il fut jetté dans la Garonne pieds & mains liés. On trouva dans son bagage beaucoup d'argent, des

poudres empoisonnées, des lettres écrites en arabe, qui marquoient un engagement de livrer dans peu un grand nombre de Chrétiens aux Infidéles. 1250.

Un second lieutenant de l'imposteur étoit passé en Angleterre, où il avoit rassemblé cinq ou six cents villageois; mais lorsqu'on y fut instruit de la maniere dont les disciples du Hongrois avoient été traités en France, ce lieutenant fut arrêté & mis en pieces par ceux mêmes qu'il avoit séduits.

Telle fut la fin malheureuse des pastoureaux. La plus grande partie périt ou par l'épée, ou par la main des bourreaux : on n'en excepta que ces trop simples paysans dont on avoit surpris la bonne foi. Les uns touchés d'un véritable repentir, allerent expier leur égarement au service du roi dans la Terre-Sainte; les autres se voyant sans chef, regagnerent comme ils purent leurs troupeaux & leurs charrues. Ainsi

fut diſſipée une illuſion, dont on comprend auſſi peu l'accroiſſement prodigieux que la fin ſi ſubite.

1250.

Occupation du roi dans la Paleſtine.

Cependant le roi étant arrivé à Saint-Jean d'Acre dans la Paleſtine, ſon premier ſoin fut d'envoyer les quatre cents mille beſans d'or qui reſtoient à payer, tant pour retirer les malades & les effets qu'on avoit dû garder à Damiette, que pour racheter les captifs qu'on avoit transférés au Caire, contre la foi des traités. Mais ce voyage fut inutile: les ambaſſadeurs, après avoir eſſuyé toutes ſortes de délais, rapporterent une partie de l'argent, & ne ramenerent avec eux que quatre cents priſonniers, de plus de douze mille qu'ils étoient. Les Sarraſins ne tarderent pas à ſe repentir d'avoir délivré le roi à ſi bon marché. Ils avoient, comme on l'a dit, brûlé toutes ſes machines, pillé ſes meubles, égorgé les malades. Il ne fut pas plutôt mis en liberté, qu'ils parta-

gerent entr'eux les captifs, qui furent traités avec la derniere barbarie. Cette conduite des Egyptiens fit changer de face aux affaires. 1250.

Louis demande l'avis des seigneurs sur son retour en France.

Louis vivement sollicité par les prieres de la reine sa mere, avoit résolu de retourner en France, où l'on n'avoit ni paix, ni trève avec le roi d'Angleterre. On commençoit à craindre qu'il ne voulût profiter de l'éloignement du Monarque. On connoissoit la jalousie, l'ambition, la cupidité & l'humeur inquiete de Henri. Mais d'un autre côté, la retraite du Saint Roi entraînoit celle de tous les croisés qui ne pouvoient manquer de le suivre, charmés après tant de malheurs & de fatigues, de revoir encore leur patrie. Les Templiers même & les Hospitaliers menaçoient de s'embarquer avec lui, s'il prenoit le parti de les abandonner. Ainsi la Palestine demeuroit

sans défense, ses habitans sans ressour-
1250. ce, plus de dix mille prisonniers sans espérance d'être rachetés.

Dans cette position difficile, il assembla les comtes de Poitiers & d'Anjou, le comte de Flandres & tous les autres seigneurs de l'armée.

« Madame la reine ma mere, leur » dit-il, me mande que mon royaume » est dans un grand péril, & mon re» tour très-nécessaire. Les peuples de » l'Orient, au contraire, me représen» tent que la Palestine est perdue si je la » quitte; me conjurent de ne les point » abandonner à la merci des Infidéles, » protestent enfin qu'ils me suivront » tous si je veux les laisser à eux-mêmes. » Ainsi je vous prie de me donner vo» tre avis sur ce qu'il convient de faire : » je vous donne huit jours pour y pen» ser ». Il ne lui échappa dans son discours aucune parole qui pût faire connoître

noître son dessein : mais la gloire de Dieu, l'intérêt de la religion, sa ten- 1250.
dresse pour des sujets malheureux qui gémissoient dans un dur esclavage, ne lui permettoient pas de balancer sur le choix du parti qu'il avoit à prendre.

Quand les huit jours furent expirés, l'assemblée se trouva encore plus nombreuse que la premiere fois. Alors le seigneur Gui de Mauvoisin lui dit au nom de tous les seigneurs François : « Sire, » messeigneurs vos freres & tous les chefs » de votre armée sont d'avis que vous » vous embarquiez au plutôt. Votre » royaume a un besoin pressant de vo- » tre présence. Vous ne pouvez de- » meurer ici avec honneur. Le séjour » que vous y ferez sera très-inutile. » De deux mille huit cents chevaliers » qui vous accompagnoient en partant » de Chypre, il ne vous en reste pas » cent, la plupart malades, n'ayant ni » équipages, ni argent pour en avoir.

» Vous n'avez pas une ſeule place dont
1250. » vous puiſſiez diſpoſer. Enfin ſuppoſé » que vous penſiez à continuer la guerre » contre les Infidéles, il faut pour cela » même paſſer la mer, afin de faire un » nouvel armement & revenir avec de » plus grandes forces : au lieu que dans » l'extrémité où vous vous trouvez, » vous n'êtes point en état de rien en- » treprendre, mais dans un danger » évident de périr, & de périr ſans » honneur & ſans tirer l'épée ».

Ce diſcours fit beaucoup de peine au roi, & quoique Mauvoiſin en commençant eût dit qu'il parloit au nom de preſque toute l'aſſemblée, qui par ſon ſilence ſembloit approuver ſes remontrances, cependant le roi voulut avoir les avis de tous en particulier. Il commença par les comtes de Poitiers & d'Anjou ſes freres : après eux il fit parler le comte de Flandres & pluſieurs autres ſeigneurs : tous ne répondirent

autre chose, sinon qu'ils étoient du sentiment du seigneur Mauvoisin. 1250.
Quand le roi demanda celui de Jean d'Ybelin comte de Jaffe, il se défendit d'abord de le dire, parce que possédant plusieurs places dans la Palestine, il paroîtroit parler pour ses propres intérêts, s'il étoit d'un sentiment contraire à celui de tant de braves chevaliers. Le roi l'obligea toutefois de parler, & il dit que supposé que le roi ne fût pas dans une entiere impuissance d'avoir des troupes capables de tenir la campagne, il étoit de la gloire d'un aussi grand prince que lui, de demeurer en Palestine avec l'espérance d'avoir quelques avantages sur les Sarrasins; qu'il lui seroit honteux de se retirer sur sa perte, & de paroître en Europe avec les débris de son armée & tout le mauvais équipage d'un prince vaincu, sans avoir fait quelques efforts pour réparer une disgrace, plus glorieuse peut-

être que bien des victoires, mais
1250. qu'une retraite précipitée pouvoit néanmoins rendre honteuse.

Joinville qui ne put parler que le quatorzieme, embrassa ce dernier avis. « Le roi, ajouta-t-il, en employant » une partie de son trésor qui se trouve » encore tout entier, fera aisément » de bonnes troupes : lorsqu'on » sçaura qu'il paie largement, on viendra » en foule se ranger sous ses étendarts : » la Morée & les pays voisins » lui fourniront des chevaliers & des » soldats en abondance. Ainsi l'exige » & la gloire de notre Souverain, & » le salut de nos compagnons captifs, » qu'on met peut-être par milliers à la » torture au moment que nous délibérons, » & qui se trouvent dans la nécessité, » ou de souffrir mille morts, » ou de renoncer à leur foi, ou au » moins à leur liberté; qu'il n'y avoit » personne dans l'assemblée qui n'eût

» parmi ces prisonniers des parens ou » des amis, & qu'il étoit de leur généro» sité de ne les pas laisser périr mal» heusement ». Il prononça ces dernieres paroles d'une maniere si touchante qu'il tira les larmes des yeux : mais personne ne changea de sentiment ; & de tous ceux qui restoient à parler, le seul Guillaume de Beaumont, maréchal de France, appuya celui du sénéchal de Champagne. Le roi touché de tant d'oppositions à ce qu'il avoit résolu, ne voulut pas se déclarer & remit encore l'affaire à la huitaine. 1250.

Les seigneurs sortirent de l'assemblée fort irrités contre Joinville, qui, jeune encore, avoit osé combattre l'avis de tant de fameux personnages vieillis dans les armes & dans le conseil. « Chacun com» mença aussi-tôt à l'assaillir, & lui di» soient par dépit & envie : il est inutile » de délibérer davantage, Joinville a » opiné de demeurer, Joinville qui en

» ſçait plus que tout le royaume de
1250. » France ». Le plus ſage lui parut de ſe taire ; mais il eut peur d'avoir déplu au Souverain. Deux ou trois jours après la tenue de ce conſeil, le roi, qui le faiſoit manger avec lui quand les princes ſes freres n'y étoient pas, ne le regarda point pendant tout le le diné. Le ſénéchal effrayé d'un ſilence qui, trop ſouvent à la cour, annonce unediſgrace prochaine, dès que les tables furent levées, ſe retira dans l'embraſure d'une fenêtre qui donnoit ſur la mer. Là, tenant ſes bras paſſés au travers des grilles, il ſe mit à réver à ſa mauvaiſe fortune. Déja il *diſoit en ſon courage*, * qu'il laiſſeroit partir le Monarque, *& s'en iroit vers le prince d'Antioche ſon parent*, lorſque tout-à-coup il ſentit quelqu'un *s'appuyer ſur ſes épaules par-derriere, & lui ſerrer la téte entre les deux mains*. Il crut que c'étoit le ſeigneur

* Joinville, page 81.

de Nemours qui l'avoit le plus tourmenté *cette journée*. De grace, lui dit-il avec chagrin, *laiſſés m'en paix, meſſire Philippe, en male avanture*. Auſſi-tôt il tourne le viſage; mais l'inconnu *lui paſſe la main pardèſſus. Alors il ſçut que c'étoit le roi, à une émeraude qu'il avoit au doigt*, & voulut ſe retirer comme quelqu'un qui avoit mal parlé. « Venez-ça, ſire de Joinville, » dit le Monarque en l'arrêtant : je » vous trouve bien hardi, jeune comme » vous êtes, de me conſeiller ſur tout » le conſeil des grands perſonnages de » France, que je dois demeurer en » cette terre. Si le conſeil eſt bon, » répondit le ſénéchal, avec un petit » reſte d'humeur, votre majeſté peut » le ſuivre : s'il eſt mauvais, elle eſt » maîtreſſe de n'y pas croire. Mais ſi » je demeure en Paleſtine, ajouta le » prince, le ſire de Joinville voudra-t-il » reſter avec moi? Oui, ſire, reprit 1250.

1250. » celui-ci avec vivacité, fût-ce à mes » propres dépens ». Le roi charmé de ſa naïveté, lui découvrit enfin que ſon deſſein n'étoit pas de retourner ſitôt en France : néanmoins il lui recommanda le ſecret. Cette confidence rendit au ſénéchal toute ſa gaieté : *nul mal*, dit-il, *ne le grevoit plus.*

Le roi ſe détermine à reſter en Syrie.

Le dimanche ſuivant le roi aſſembla de nouveau les ſeigneurs de ſon conſeil & leur parla en ces termes : « Seigneurs, je ſuis également obligé, & » à ceux qui me conſeillent de repaſſer en France, & à ceux qui me » conſeillent de reſter en Paleſtine, perſuadé que je ſuis, que tous n'ont en » vue que mes intérêts & ceux de mon » royaume. J'ai balancé les raiſons des » uns & des autres, & je me ſuis déterminé à ne pas quitter la Paleſtine. Je » ſçai que ma préſence ſeroit utile en » France, mais elle n'y eſt pas néceſſaire. La reine ma mere l'a gouvernée

» jusqu'à présent avec tant de sageſſe 1250.
» que je puis m'en rapporter à ſes
» ſoins : elle ne manque ni d'hommes,
» ni d'argent; & en cas que les An-
» glois faſſent quelqu'entrepriſe, elle
» eſt en état de s'y oppoſer. Au con-
» traire ſi je pars, le royaume de Jé-
» ruſalem eſt perdu. Quelle honte! ſi
» étant venu pour le délivrer de la ty-
» rannie des Infidéles, je le laiſſois
» dans une poſition pire que celle où
» je l'ai trouvé. Je crois donc que le
» ſervice de Dieu, & l'honneur de la
» nation françoiſe exigent que je de-
» meure encore quelque temps à Pto-
» lémaïs. Ainſi, ſeigneurs, je vous
» laiſſe le choix. Si vous voulez re-
» tourner dans votre patrie, *de par*
» *Dieu ſoit*, * je ne prétends contrain-
» dre perſonne. Si vous voulez reſter
» avec moi, dites-le hardiment. Je
» vous promets que je vous donnerai

* Ducange, obſerv. ſur Joinv. *pag.* 88.

1250. » tant, que la coupe ne sera pas mienne, » mais vôtre ». Il vouloit dire que ses finances seroient plus pour eux que pour lui.

On ne sauroit exprimer l'étonnement des princes & des barons après cette déclaration du Monarque. Quelques-uns, honteux d'abandonner leur Souverain, se laisserent vaincre par les sentimens d'honneur & de générosité. La plupart n'en disposerent pas moins toutes choses pour leur retour. Les princes mêmes ses freres, se préparerent à partir, & s'embarquerent en effet vers la saint Jean : *mais ne sçais pas bien*, dit Joinville, *si ce fut à leur requête ou par la volonté du roi*, qui soigneux de leur gloire, voulut bien dire qu'il les renvoyoit pour la consolation de sa très-chere dame & honorée mere, & de tout le royaume de France. Ce fut à cette occasion qu'il

écrivit la lettre qui nous reste (1) sur sa prison & sa délivrance : elle est adressée à ses chers & fidéles les prélats, barons, chevaliers, soldats, citoyens & bourgeois. Il leur détaille du même style, & les succès & les disgraces de son expédition d'Egypte, & finit par leur rendre compte des raisons qui l'ont déterminé, contre l'avis de plusieurs, à demeurer encore quelque temps en Syrie : monument précieux, où l'on remarque des sentimens si nobles, si chrétiens, une simplicité si sublime, qu'on ne peut s'empêcher de reconnoître qu'il n'est donné de parler ainsi qu'à un roi animé de l'Esprit de Dieu. 1250.

Il donne ses ordres pour lever des troupes.

Le saint Monarque sans être effrayé de la désertion presque générale de son armée, donna aussi-tôt ses ordres pour lever de nouvelles troupes. Mais

(1) *Epist. S Lud. de capt. & libert. suâ apud Duch. Tome 5, page 428.*

1250. au bout d'un mois, *on ne lui avoit encore fait recrue de chevaliers ne d'autres gens.* * Surpris de cette négligence, il manda ce qui lui restoit d'officiers principaux, sur-tout Pierre de Nemours ou de Villebeon chambellan de France. « Pourquoi, leur dit-il, d'un air » couroucé, n'a-t-on pas exécuté la com» mission que j'avois donnée ? Sire, ré» pondit le chambellan, c'est que cha» cun se met à si haut prix, & particu» liérement Joinville, que nous n'osons » pas promettre ce qu'on nous deman» de ». Le roi sur le champ fait appeler Joinville, qui d'abord se jetta à ses genoux fort alarmé, car il avoit tout entendu. Louis, après l'avoir fait lever, lui commanda de s'asseoir : « Sénéchal, » lui dit-il avec autant de majesté que » de bonté, vous n'avez pas oublié sans » doute la confiance & l'amitié dont je » vous ai toujours honoré. D'où vient » donc que vous êtes si difficile sur la

* Joinville *ibid.*

» paie quand il s'agit de vous enga-
» ger à mon ſervice ? Sire, répliqua 1250.
» Joinville, j'ignore ce que vos gens
» ont pu vous dire : mais ſi je demande
» beaucoup, c'eſt que je manque de
» tout. Vous ſçavez que lorſque je fus
» pris, il ne me demeura que le corps :
» ainſi ce m'eſt une choſe impoſſible
» d'entretenir ma compagnie, ſi l'on
» ne me donne de bons appointemens.
» J'ai trois chevaliers portant bannieres,
» qui me coûtent chacun quatre cens
» livres : il me faudra bien huit cens
» livres pour me monter tant de har-
» nois que de chevaux, & pour don-
» ner à manger à ces chevaliers juſqu'au
» temps de Pâques. Or, regardez donc,
» ſire, ſi je me fais trop dur. Alors
» compta le roi par ſes doigts : ſont,
» fit-il, deux mille livres. Eh bien,
» ſoit, je vous retiens à moi : je ne
» vois point en vous d'outrage ».

Joinville avoit grand beſoin de ce

fecours d'argent ; car il n'avoit plus
1250. que quatre cens livres, qui même avoient couru grand rifque. Il les avoit données en garde au commandeur du Temple, qui dès la feconde fois qu'il envoya prendre quelque chofe fur cette fomme, *lui manda qu'il n'avoit aucuns deniers qui fuffent à lui, & qui pis eft, qu'il ne le connoiffoit point.* Le fénéchal fit grand bruit, & publia partout que les Templiers *étoient larrons.* Le grand maître effrayé des fuites de cette affaire eut d'abord recours aux menaces ; enfuite il jugea plus à propos de rapporter le petit tréfor, & de fait le rendit : *dont je fus très-joyeux*, ajoute Joinville, *car je n'avois pas un pauvre denier : mais bien protestai de ne plus donner la peine à ces bons religieux de garder mon argent.*

Les Templiers étoient un Ordre religieux & militaire inftitué vers l'an 1118, pour défendre les pélerins de

la Terre-Sainte & pourvoir à la ſûreté des chemins. Saint Bernard leur avoit 1250.
donné la régle qu'ils obſervoient. Cet Ordre devint en très-peu de temps fort nombreux. Le zèle avec lequel ils défendoient les pélerins contre les Infidèles dans les guerres d'outre-mer, où ils firent mille belles actions, leur procura en peu de temps des biens immenſes en Europe & en Aſie. Ces richeſſes avec le temps les corrompirent, & introduiſirent parmi eux la débauche, l'orgueil, l'indocilité. On voit dans l'hiſtoire les trahiſons qu'ils faiſoient aux princes Chrétiens, de concert avec les Infidèles, les violences, les brigandages exercés contre les peuples qu'ils devoient protéger par leur inſtitut : & l'on peut dire qu'entre les Chrétiens d'Aſie qui étoient fort corrompus, ſur-tout depuis la décadence de la domination chrétienne en ce pays-là, ces chevaliers furent ceux

qui porterent la corruption des mœurs
1250. aux plus grands excès. Leurs myſteres d'iniquité, leurs libertinages ſur la religion, leurs ſacriléges, leurs infâmies monſtrueuſes n'avoient point encore tout-à-fait éclaté, & rien ne marque plus leur effroyable corruption, & combien elle étoit générale, que le concert avec lequel ils la tenoient cachée ſous le plus profond ſecret La diſgrace & le chagrin de deux d'entr'eux donnerent lieu à la découverte qui s'en fit; mais cela n'arriva que ſous le régne de Philippe-le-Bel petit-fils de Saint Louis, en l'année 1310. Je n'entrerai point dans le détail de cette grande affaire, il me meneroit trop loin. Je dirai ſeulement qu'on les fit preſque tous arrêter en France, & dans pluſieurs royaumes de l'Europe : on découvrit que cet Ordre étoit devenu, au milieu du Chriſtianiſme, une ſecte abominable, pire que le Mahométiſme même. Cent quarante

chevaliers en France déposerent des 1250.
choses horribles, & sur leur conviction un très-grand nombre expierent leurs crimes par le supplice du feu. Ils furent traités à-peu-près de la même maniere dans tous les royaumes de la Chrétienté. Enfin le pape Clément V ayant assemblé un concile à Vienne en Dauphiné en l'année 1311, pour plusieurs affaires concernant la religion, celle des Templiers y fut discutée scrupuleusement, & le 22 mai 1312, le pape donna une bulle portant condamtion & extinction de l'Ordre des Templiers, & le concile y souscrivit. A l'égard de leurs biens, l'union en fut faite en France, en Angleterre & dans presque tous les royaumes de l'Europe, à l'Ordre des Hospitaliers de Saint Jean de Jérusalem, qui sont aujourd'hui les chevaliers de Malthe.

Le roi, après le départ des deux princes ses freres, ayant fait faire

1250. des levées de ſoldats, ne fut pas long-temps ſans avoir un corps de troupes aſſez conſidérable pour ſe faire craindre par les différens partis qui s'étoient formés entre les Sarraſins après la mort d'Almoadan, dernier ſoudan d'Egypte, qu'ils avoient maſſacré. La diviſion qui s'étoit miſe entre les différens émirs qui avoient partagé ſes Etats, étoit encore une des raiſons qui avoient déterminé le roi à différer ſon départ de la Paleſtine.

Ambaſſade du ſoudan de Damas au roi.

En effet, le ſoudan de Damas, couſin d'Almoadan, envoya une ambaſſade au roi, pour lui offrir de le laiſſer maître de tout le royaume de Jéruſalem, s'il vouloit ſe joindre à lui contre les Mammelus. Le roi ayant entendu les ambaſſadeurs, leur donna de bonnes eſpérances & fit porter ſa réponſe au ſoudan de Damas par un religieux de Saint Dominique nommé Yves le Breton, qui ſçavoit la langue arabe. Cette

réponſe fut, que le roi enverroit
inceſſamment aux émirs d'Egypte, pour 1250.
ſçavoir d'eux s'ils étoient réſolus de ne
pas mieux obſerver qu'ils n'avoient fait
juſqu'alors, le traité de Damiette, &
que s'ils continuoient à le violer, le
ſoudan pouvoit s'aſſurer qu'on ſe joindroit volontiers à lui pour venger la
mort d'Almoadan. Ce fut en partant
pour cette ambaſſade, que ce bon religieux eut cette rencontre ſi merveilleuſe, ſuivant Joinville, d'une petite
vieille femme, tenant d'une main un
vaſe plein de charbons allumés, & de
l'autre une cruche remplie d'eau. Interrogée ſur l'uſage qu'elle en prétendoit faire, elle répondit : « que du feu
» elle vouloit brûler le Paradis, & avec
» l'eau éteindre l'Enfer : afin, ajouta-
» t-elle, qu'on ne faſſe jamais de bien
» en ce monde par le motif de la crain-
» te ou de l'eſpérance » : Nouvel exemple de l'enthouſiaſme de ces ſiécles

ignorans. Le Paradis n'eſt autre choſe
1250. que Dieu lui-même & ſa poſſeſſion ;
ôtez cet Etre, vous ôtez toutes les vertus.

Dans le même-temps le roi envoya en Egypte, avec la qualité en d'ambaſſadeur, Jean de Valence gentilhomme François, auſſi diſtingué à l'armée par ſon courage, que dans le conſeil par ſa capacité, qui après avoir repréſenté avec fermeté aux émirs les énormes infractions qu'ils avoient faites au traité de Damiette, leur déclara que le roi ſon maître ſeroit bientôt en état de les en punir ſi on ne lui en faiſoit pas raiſon, & ſi l'on différoit l'exécution des autres articles. Les émirs qui comprirent bien la penſée de l'envoyé, lui répondirent qu'ils étoient réſolus de donner au roi toute ſatisfaction, & le conjurerent de l'empêcher de ſe liguer avec le ſoudan de Damas ; ajoutant que s'il vouloit au contraire traiter avec eux & faire di-

version sur les terres de ce soudan, ils lui feroient des conditions aussi 1250.
avantageuses qu'il le souhaiteroit. Pour mieux marquer la résolution où ils étoient de le satisfaire, ils firent tirer sur le champ des prisons, deux cents chevaliers, & un grand nombre de prisonniers, que Jean de Valence conduisit au roi. Ils firent aussi embarquer avec l'envoyé, des ambassadeurs pour négocier avec le roi une ligue contre le soudan de Damas. Louis bien satisfait de voir déjà de si heureux fruits de son séjour en Palestine, dit aux ambassadeurs qu'il ne pouvoit point traiter avec les émirs, qu'avant toutes choses ils ne lui eussent renvoyé les têtes des Chrétiens qu'ils avoient exposées sur les murailles du Caire : qu'ils ne lui eussent aussi remis entre les mains tous les enfans Chrétiens qu'ils avoient pris, & auxquels ils avoient fait renoncer J.-C. ; & enfin qu'ils ne le tinssent

quitte des deux cens mille besans d'or
1250. qu'il ne leur avoit point encore payés. Le même seigneur de Valence fut encore chargé de cette négociation, & retourna en Egypte avec les ambassadeurs.

Durant ces négociations le roi alla à Césarée à douze lieues d'Acre, sur le chemin de Jérusalem, en fit relever les murailles que les Sarrasins avoient détruites, & la fit fortifier sans qu'ils s'y opposassent, parce qu'ils sçavoient que les émirs d'Egypte le sollicitoient de se joindre à eux, & tandis que l'affaire étoit encore en suspens, ils n'osoient rien faire qui pût lui déplaire & le déterminer à prendre le parti de leurs ennemis. Il fit aussi ajouter de nouvelles fortifications à la ville d'Acre : élever des forteresses aux environs : par ce moyen, il se mettoit en état de soutenir vigoureusement la guerre contre le soudan de Damas

au cas qu'il fût obligé de l'entreprendre.

1250. Ambaſſade du prince des Aſſaſſins à S. Louis.

Telles étoient les occupations du Monarque lorſqu'il reçut une ambaſſade, qui fut pour lui une nouvelle occaſion de faire paroître cette grandeur d'ame qui le rendoit ſi digne du trône qu'il occupoit.

« Sire, lui dit le chef de cette dé» putation, connoiſſez-vous monſei» gneur & maître le vieux de la Mon» tagne? Non, répondit froidement » Louis, mais j'en ai entendu parler. » Si cela eſt, reprit l'ambaſſadeur, » je m'étonne que vous ne lui ayez » pas encore envoyé des préſens pour » vous en faire un ami. C'eſt un de» voir dont s'acquittent réguliérement » tous les ans l'empereur d'Allema» gne, le roi de Hongrie, le ſoudan » de Babylone, & pluſieurs autres » grands princes, parce qu'ils n'igno» rent pas que leur vie eſt entre ſes

1250. » mains. Je viens donc vous ſommer
» de ſa part de ne pas manquer de le
» ſatisfaire ſur ce point, ou du moins,
» de le faire décharger du tribut qu'il
» eſt obligé de payer tous les ans aux
» grands maîtres du Temple & de l'Hô-
» pital. Il pourroit ſe défaire de l'un
» & de l'autre, mais bientôt ils au-
» roient des ſucceſſeurs : ſa maxime
» n'eſt pas de hazarder ſes ſujets pour
» avoir toujours à recommencer ».

Le roi écouta paiſiblement l'inſultante harangue de l'envoyé, & lui ordonna de revenir le ſoir pour avoir ſa réponſe. Il revint : le grand maître du Temple & celui de l'Hôpital ſe trouverent à l'audience, l'obligerent par ordre du Monarque, de répéter ce qu'il avoit dit le matin, & le remirent encore au lendemain. Le fier aſſaſſin n'étoit point accoutumé à ces manieres hautaines; mais il fut encore bien plus ſurpris lorſque les grands maîtres lui dirent :

dirent : « qu'on ne parloit pas de la
» ſorte à un roi de France : que ſans 1250.
» le reſpect de ſon caractere on l'au-
» roit fait jetter à la mer : qu'il eût
» enfin à revenir dans quinze jours
» faire ſatisfaction pour l'inſulte qu'il
» avoit faite à la Majeſté royale ».

Une ſi noble fierté étonna toute la Paleſtine, & fit trembler pour les jours du Monarque. On connoiſſoit les attentats du barbare, & la fureur de ceux à qui il en confioit l'exécution. Mais celui qui tient en ſa main toutes les deſtinées en diſpoſa autrement. Le vieux de la Montagne craignit lui-même un prince qui le craignoit ſi peu, & lui renvoya ſur le champ le même ambaſſadeur, avec des préſens également ſinguliers, bizarres, curieux & magnifiques. C'étoit d'un côté, ſa propre chemiſe, « pour marquer par celui » de tous les vêtemens qui touche de » plus près, que le roi de France étoit

» de tous les rois, celui avec lequel
1250. » il vouloit avoir la plus étroite union :
» & de l'autre, un anneau *de fin or*
» *pur*, où ſon nom étoit gravé, *en ſi-*
» *gnifiance qu'il l'épouſoit pour être*
» *tout à un comme les doigts de la*
» *main*».

Ces ſymboles étrangers furent accompagnés d'une caſſette remplie de plusieurs ouvrages de cryſtal de roche, où il y avoit un éléphant, diverſes figures d'homme, un échiquier & des échets de même matiere dont toutes les pieces étoient ornées d'ambre & d'or avec un artifice très-délicat, & tout cela mêlé des parfums les plus exquis de l'Orient ; de ſorte que lorſqu'on ouvrit la caiſſe, il ſe répandit dans la ſalle une des plus agréables odeurs.

Alors le roi fit connoître aux envoyés que c'étoit par ces manieres honnêtes que leur prince pouvoit mériter ſon amitié & ſes libéralités. Il les traita

avec beaucoup d'honnêteté : il leur fit des présens, & en envoya par le pere Yves, Dominicain, au vieux de la Montagne. Ils consistoient en plusieurs robes d'écarlate & d'étoffes de soie, avec des coupes d'or & des vases d'argent. 1250.

Pour revenir à la négociation avec les émirs d'Egypte, non-seulement ils accepterent toutes les conditions que le roi leur avoit offertes, mais ils les exécuterent en lui renvoyant deux cens chevaliers, tous les jeunes enfans qui avoient renoncé à leur religion, & toutes les têtes des Chrétiens qui étoient exposées sur les murailles du Caire : ils lui remirent la somme de deux cents mille besans qu'il leur devoit encore pour la rançon des prisonniers faits en Egypte, lui promirent de lui céder le royaume de Jérusalem, & convinrent avec Jean de Valence, d'un jour où ils iroient joindre le roi auprès de Jaffe.

Le ſoudan de Damas informé de la
1250. concluſion de ce traité, prit des meſures pour en empêcher les ſuites. Il poſta vingt mille hommes ſur les paſſages qui conduiſoient de l'Egypte à Jaffe, en réſolution de les diſputer aux émirs, qui n'oſerent en effet entreprendre de les forcer, & le roi les attendit envain devant cette ville. Le comte de Jaffe l'y reçut avec une magnificence à laquelle on ne devoit pas s'attendre dans un pays ruiné par les guerres, & par les ravages que les Mahométans y faiſoient depuis tant d'années. Le roi pour ne donner aucune défiance au comte, n'entra point dans la place, campa ſous les murailles & fit fai e encore de concert avec lui, de nouvelles fortifications devant le château.

Ce fut là que le ſoudan de Damas fit recommencer les hoſtilités contre les Chrétiens de Paleſtine : il y envoya

faire le dégât par quelques troupes jusqu'à trois lieues près du camp du roi. 1250.
Ce prince l'ayant appris, détacha Joinville avec quelques compagnies pour les aller chasser. Si-tôt que les Chrétiens parurent, les Mahométans prirent la fuite : ils furent poursuivis, & en cette occasion un jeune gentilhomme qui n'est pas nommé, se conduisit bien courageusement : après avoir abattu deux Infidéles avec sa lance, voyant le commandant du parti ennemi venir fondre sur lui, il l'attendit, & l'ayant blessé d'un grand coup d'épée, l'obligea de tourner bride & de prendre la fuite.

Les émirs n'ayant pu passer jusqu'à Jaffe, envoyerent faire leurs excuses au roi, & le prierent de leur assigner un autre jour pour l'entrevue. Le roi le leur marqua; mais les émirs ayant perdu une bataille contre le soudan de

Damas qui les alla chercher juſqu'en
1250. Egypte, ils firent la paix, & s'unirent avec lui contre le roi.

Parmi les deux cents chevaliers que le ſire Jean de Vienne avoit ramenés d'Egypte, il y en avoit bien quarante de la cour de Champagne, *tous déſerpillés* (ſans habits) *& mal atournés*, c'eſt l'expreſſion de Joinville *, *qui les fit vêtir à ſes deniers, de cottes & de ſurcots de vair*, & les préſenta au roi pour l'engager à les prendre à ſon ſervice. Quelqu'un du conſeil entreprit de s'y oppoſer ſous prétexte *qu'en l'état du prince, il y avoit excès de plus de ſept mille livres.* Joinville emporté par ſa vivacité, dit hautement « que *la malle-aventure l'en faiſoit* » *parler*; que le Monarque manque» roit à ce qu'il ſe devoit s'il ne s'atta» choit de ſi braves gens : qu'il y alloit » de ſon intérêt, puiſqu'il avoit beſoin

* Joinville, pag. 29.

» de troupes ; & de sa gloire, puisque
» la Champagne avoit perdu trente- 1250.
» cinq chevaliers tous portant ban-
» niere, qui avoient été tués en com-
» battant sous ses étendards ». Aussi-
tôt il commença à pleurer. « Alors,
» dit-il, le roi me appaisa, retint tous
» ces seigneurs Champenois & me les
» mit en ma bataille ».

Cependant on ne fut pas long-temps sans ressentir les suites de la réunion 1251. des émirs d'Egypte avec le soudan de Damas : car si-tôt que celui-ci fut guéri des blessures qu'il avoit reçues à la bataille contre les émirs, il s'approcha de Jaffe à la tête de trente mille hommes, sans pourtant oser attaquer le camp du roi, dont les troupes étoient infiniment inférieures en nombre.

Le jour de saint Jean, pendant que le roi étoit au sermon, on vint l'avertir que les ennemis avoient investi le

1251. maître des arbalêtriers (1), & qu'il étoit en danger d'être défait. Joinville demanda la permiſſion d'aller le ſecourir, ce qui lui fut accordé avec cinq cents hommes d'armes. Dès que Joinville parut, quoique ſa troupe ne fût pas comparable à celle des Sarraſins, ceux-ci lâcherent le pied, prirent la fuite, & le maître des arbalêtriers ſe retira ſans perte avec Joinville.

Il ſe donnoit ainſi de temps en temps de petits combats, où les Infidéles avoient ordinairement du déſavantage : mais le roi ne pouvoit pas tenir la campagne avec le peu de troupes qu'il avoit ; tout ce qu'il pouvoit faire

(1) Cet officier qui dès lors jouiſſoit d'une grande conſidération dans nos armées, avoit le commandement de toute l'infanterie, dont les arbalêtriers étoient les plus eſtimés ; le ſurplus étant dans une médiocre conſidération, & fort au-deſſous de la cavalerie qui n'étoit compoſée que de nobleſſe.

étoit de se retrancher sous les places dont il faisoit relever les murailles. Outre Jaffe, Césarée, & quelques autres moins considérables, il entreprit de rétablir Sidon, nommée alors Sajette. Les travaux étoient déja fort avancés, lorsqu'un jour les Sarrasins la surprirent, y tuerent environ deux mille Chrétiens, ouvriers, domestiques, ou paysans, & la raserent. Mais le roi ne se rebuta point, & ayant fait recommencer ce travail, il en vint à bout avec une extrême dépense. 1251.

Un jour que le roi étoit présent à ces sortes de travaux, le sire de Joinville vint le trouver. Les huit mois de son engagement étoient près d'expirer : « sire de Joinville, lui dit le » Monarque, du plus loin qu'il l'ap- » perçut, je ne vous ai retenu que » jusques à Pâques, que me deman- » dez vous pour me continuer le ser- » vice encore un an ? Je ne suis point

» venu, ſire, répondit le ſeigneur
1251. » Champenois, pour telle choſe mar-
» chander : je demande ſeulement que
» vous ne vous courouciez de choſe
» que je vous demanderai, ce qui vous
» arrive ſouvent : je vous promets de
» mon côté, que de ce que vous me
» refuſerez je ne me couroucerai mie.
» Cette naïveté divertit beaucoup le
» roi, qui dit qu'il le retenoit à tel
» convenant. Auſſi-tôt il le prend par
» la main, le mene à ſon conſeil &
» lui rend compte de la condition du
» traité. Chacun ſe mit à rire, & la
» joie fut grande de quoi il demeu-
» roit ». *

* Joinville, *pag. 95.*

Cependant quoique le roi eût peu
1252. de troupes, c'étoit pour lui un état
bien violent de demeurer toujours ſur
la défenſive & de ne s'occuper qu'à
rebâtir des fortereſſes. Il avoit néan-
moins reçu de France quelques ren-
forts; mais ils n'étoient pas encore aſſez

nombreux, joints avec les troupes qu'il avoit, pour tenir la campagne. Il résolut de faire une tentative sur Naplouse, qui étoit l'ancienne Samarie. Il proposa son dessein aux seigneurs du pays, & aux chevaliers du Temple & de l'Hôpital, qui l'approuverent, lui dirent qu'ils répondoient de la réussite; mais que comme cette entreprise étoit périlleuse, ils le supplioient de les en charger sans exposer sa propre personne. Le roi dit qu'il en vouloit être. On s'opiniâtra de part & d'autre, & comme d'un côté le roi étoit déterminé à prendre part au danger, & que de l'autre côté les seigneurs croyoient que c'étoit trop risquer, on abandonna ce dessein. Peu de jours après, il leur proposa l'attaque de Belinas, autrefois Césarée de Philippe : la proposition fut encore accordée, mais à la même condition que le roi n'y paroîtroit pas. Il se laissa vaincre cette seconde fois,

1252.

Entreprise sur Belinas, ou Césarée de Philippe

& confia à ſes généraux la conduite de
1252. l'entrepriſe. Elle étoit hardie. La ville étoit bâtie à mi-côte ſur le Mont-Liban: elle avoit trois enceintes de murailles, & plus haut, à la diſtance de près d'une demi-lieue, étoit le château nommé Subberbe.

Les troupes partirent la nuit, & le lendemain au point du jour, elles arriverent dans la plaine au pied de l'enceinte de Belinas. On partagea les attaques, & il fut réſolu que ce qu'on appelloit la bataille du roi, ou les gendarmes du roi, c'eſt-à-dire, ceux qui étoient à ſa ſolde, ſe poſteroient entre le château & la place, qu'ils inſulteroient de ce côté-là. Que les chevaliers de l'Hôpital feroient l'attaque par la droite, & qu'un autre corps, à qui l'hiſtoire donne le nom de Terriers, donneroit l'aſſaut par la gauche, & les chevaliers du Temple du côté de la plaine.

Chacun s'avança vers ſon poſte. Le chemin par où il falloit que les gendarmes du roi marchaſſent étoit très-difficile, & les chevaliers furent obligés de quitter leurs chevaux. En montant ils découvrirent un corps de cavaliers ennemis ſur le haut de la colline, qui parut d'abord les attendre de pied ferme : mais étonnés de la réſolution avec laquelle on venoit à eux, ils s'enfuirent & ſe retirerent vers le château. Cette fuite fit perdre cœur aux habitans de la place ; & quoiqu'il fallût forcer trois murailles de ce côté-là pour pour y entrer, ils l'abandonnerent & ſe ſauverent dans la montagne. On obtenoit par cette fuite ſans coup férir, tout ce que l'on prétendoit, car on n'avoit point ordre d'aller attaquer le château. Les chevaliers Teutoniques qui étoient avec les gendarmes du roi, voyant que tout fuyoit devant eux ſe détacherent malgré Joinville, pour aller aux enne-

1252.

mis qui s'étoient ralliés devant le châ-
1252. teau, On n'y pouvoit arriver que par des ſentiers fort longs & fort étroits, pratiqués à l'entour du rocher. Ils ne s'apperçurent de leur témérité, que quand ils furent engagés dans ces défilés. Ils s'arrêterent, prirent le parti de retourner ſur leurs pas & de hâter leur retraite. Alors les ennemis les voyant ſe retirer avec précipitation & en déſordre, deſcendirent de cheval, & les coupant par des routes qui leur étoient connues, vinrent les charger, & en aſſommerent pluſieurs à coups de maſſues, les ſerrant de fort près juſqu'au lieu ou étoit Joinville.

Peu s'en fallut que cette déroute des chevaliers Teutoniques ne cauſât celle des gendarmes du roi, qui déja penſoient à fuir. Mais Joinville les arrêta en les ménaçant de les faire tous caſſer par le roi. Quelques-uns lui dirent qu'il en parloit bien à ſon aiſe; qu'il étoit

à cheval, & qu'eux étant à pied, ils demeureroient exposés à la fureur des 1252.
ennemis tandis qu'il lui seroit aisé de se sauver. Joinville pour leur ôter ce prétexte de fuite quitta son cheval & l'envoya au quartier des chevaliers du Temple. Il soutint bravement l'effort des Infidéles pendant un assez long-temps : mais il auroit été accablé par le nombre, si l'on n'eût pas été annoncer au brave Ollivier de Termes, que Joinville avoit été tué. Mort ou vif, dit l'intrépide chevalier, j'en porterai des nouvelles au roi, ou j'y demeurerai. Il arrive avec un corps de troupes, attaque les barbares, les enfonce, dégage le digne favori du Monarque & le ramene avec tous ses gens. La ville pendant ce temps-là avoit été pillée, saccagée & brûlée, & les vainqueurs vinrent rejoindre le roi à Sidon.

Ce fut pour eux un spectacle bien

1252. trifte, mais en même-temps d'une grande édification, que celui qu'il leur leur donna à leur arrivée. Nous avons dit que le foudan de Damas peu content de rafer les fortifications naiffantes de la ville de Sidon, avoit fait égorger plus de deux mille Chrétiens qui étoient fans défenfe. Leurs corps demeuroient expofés dans la campagne, fans fépulture, corrompus & déja d'une puanteur effroyable. Louis à cette vue fent fon cœur s'attendrir, appelle le légat, lui fait benir un cimetiere; puis relevant de fes propres mains un de ces cadavres : Allons, dit-il à fes courtifans, allons enterrer des martyrs de Jéfus-Chrift. Il obligea les plus délicats d'en faire autant : cinq jours y furent employés. Enfuite il donna fes ordres pour le rétabliffement de Sidon. Tous les jours dès le matin il étoit le premier au travail, & l'ouvrage fut achevé avec une extrême

dépenſe, malgré le naufrage d'un vaiſſeau qui lui apportoit des ſommes conſidérables. Lorſqu'il en reçut la nouvelle, il dit ces paroles mémorables : *ni cette perte, ni autre quelconque, ne ſçauroit me ſéparer de la fidélité que je dois à mon Dieu.* 1252.

Les diverſes négociations avec les émirs d'Egypte & avec le ſoudan de Damas, qui avoient été ſi favorables au roi, le rétabliſſement de pluſieurs places importantes & ces divers combats dont j'ai parlé, furent ce qui ſe paſſa de plus mémorable dans l'eſpace de près de quatre années que le roi ſéjourna en Paleſtine depuis ſa délivrance. Durant ce ſéjour il ſatisfit de temps en temps ſa dévotion par la viſite d'une partie des ſaints lieux où il pouvoit aller, ſans s'expoſer à un péril évident. Il partit d'Acre & fit le voyage avec une piété que tous ceux qui en furent témoins ne pouvoient ceſſer

d'admirer. Il arriva la veille de l'An-
1252. nonciation à Cana en Galilée, portant ſur ſa chair un rude cilice : de-là il alla au Mont-Thabor, & vint le même jour à Nazareth. Si-tôt qu'il apperçut de loin cette bourgade, il deſcendit de cheval, ſe mit à genoux pour adorer de loin ce ſaint lieu où s'étoit opéré le myſtere de notre rédemption. Il s'y rendit à pied, quoiqu'il fût extrêmement fatigué : il y fit célébrer l'Office divin, c'eſt-à-dire, Matines, la Meſſe & les Vêpres. Il y communia de la main du légat, qui y fit à cette occaſion un ſermon fort touchant ; de ſorte que ſuivant la réflexion que fait le confeſſeur de ce ſaint prince, dans un écrit qui nous apprend ce détail, on pouvoit dire que depuis que le myſtere de l'Incarnation s'étoit accompli à Nazareth, jamais Dieu n'y avoit été honoré avec plus d'édification & de dévotion qu'il le fut ce jour-là.

Ce fut vers le même temps que Louis reçut des nouvelles de l'Europe. Les princes Alfonſe & Charles ſes freres étoient arrivés en France, où ils firent ceſſer le deuil général par les nouvelles certaines qu'ils apporterent de la délivrance & de la ſanté du roi. Il apprit avec la plus grande ſatisfaction, que la reine Blanche ſa mere s'étoit conduite avec autant de prudence & de ſageſſe dans ſa ſeconde régence que dans la premiere. Elle avoit maintenu le royaume de France dans la plus grande tranquillité, tant au-dedans qu'au-dehors. Elle s'oppoſa avec beaucoup de fermeté à la croiſade que le pape oſa faire publier, pour ſoutenir ſes intérêts particuliers contre Conrad fils de l'Empereur Frédéric II, décédé l'année précédente. Blanche aſſembla la nobleſſe du royaume, & d'une voix unanime elle fit ordonner que les terres de ceux qui s'engageroient dans cette

1252.
Conduite de la reine Blanche pendant l'abſence du roi.

milice feroient faifies. « Qu'ils par-
1252. » tent, difoit-on, pour ne plus revenir, ces traîtres à l'Etat. Il eft bien » jufte que le pape entretienne ceux » qui fervent fon ambition, lorfqu'ils » devroient fecourir Jéfus-Chrift fous » les étendarts de notre roi ». Blanche fit faire auffi de vifs reproches au pape fur fa conduite intéreffée, qui alloit mettre toute l'Europe en combuftion, & l'on fit de féveres réprimandes aux Cordeliers & aux Dominiquains, qui avoient ofé prêcher cette finguliere croifade. « Nous vous bâtiffons des » églifes & des maifons, difoient les » feigneurs, nous vous recevons, nous » vous nourriffons. Quel bien vous fait » le pape? Il vous fatigue & vous tourmente : il vous fait les receveurs de » fes impôts, & vous rend odieux à » vos bienfaiteurs ».

Envain le roi d'Angleterre, croyant répandre l'alarme en France pendant

l'abſence du roi, parloit à tout le monde du deſſein qu'il avoit d'armer puiſſamment pour reprendre les provinces que ſes prédéceſſeurs avoient perdues par leurs félonies. Blanche après avoir pris les précautions les plus ſages & les plus propres à faire échouer les projets vrais ou ſimulés de Henry, trouva encore le moyen de lui attirer la plus ſenſible des mortifications, en mettant Rome dans les intérêts de la France. Innocent défendit au roi Anglois, ſous peine d'un interdit général dans tout ſon royaume, de faire aucun acte d'hoſtilité ſur les terres de France. Toute la grace qu'on voulut bien lui accorder fut de ne pas rendre cet ordre public. Mais la régente qui en étoit aſſurée en particulier, laiſſa l'orgueilleux prince amuſer ſes peuples de l'idée de ſes conquêtes futures, & ne ſe mit pas même dans la ſuite beaucoup en peine de le ménager. Henry

1252.

croyant ſa préſence néceſſaire en Gaſ-
1252. cogne pour aller châtier ſes vaſſaux rébelles, & ne voyant point de ſûreté pour débarquer dans ſes ports, y fit demander un paſſage par la France : la régente ne balança pas à lui refuſer cette permiſſion, & le Monarque qui connoiſſoit le courage & la ſageſſe de cette princeſſe, n'oſa pas même tenter d'en marquer le moindre reſſentiment.

Ce ne fut pas là le ſeul exemple de juſtice & de fermeté qui diſtingua la ſeconde régence de la reine Blanche. Le Chapitre de Paris avoit fait empriſonner, comme ſeigneur, tous les habitans de Chatenay & de quelques autres lieux, pour certaines choſes qu'on leur imputoit, & que la loi interdiſoit aux ſerfs : c'étoit ſon droit ſans doute, mais ce droit ne détruiſoit pas ceux de l'humanité. Ces malheureux enfermés dans de noirs cachots,

manquoient des choſes les plus néceſſaires à la vie, & ſe voyoient en danger de mourir de faim. La régente inſtruite de leur état, ne put leur refuſer les juſtes ſentimens de la compaſſion: elle envoya prier les chanoines de vouloir bien, en ſa faveur, ſous caution néanmoins, relâcher ces infortunés colons, promettant de ſe faire informer de tout & de faire toute ſorte de juſtice aux chanoines. Ceux-ci piqués peut-être qu'une femme leur fît des leçons d'une vertu qu'eux-mêmes auroient dû prêcher aux autres: ou, ce qui eſt plus vraiſemblable, trop prévenus de l'obligation de ſoutenir les prétendus priviléges de leur Egliſe, répondirent qu'ils ne devoient compte à perſonne de leur conduite vis-à-vis de leurs ſujets, ſur leſquels ils avoient droit de vie & de mort. En même-temps, comme pour inſulter à l'illuſtre protectrice de ces pauvres eſclaves, ils ordonnent d'aller 1252.

prendre leurs femmes & leurs enfans
2252. qu'ils avoient d'abord épargnés, les font traîner impitoyablement dans les mêmes priſons, & les traitent de façon qu'il en mourut pluſieurs, ſoit de miſere, ſoit de l'infection d'un lieu capable à peine de les contenir. La reine indignée de cette inſolence & de cette barbarie, ne crut pas devoir reſpecter des prérogatives qui dégénéroient en abus, & favoriſoient la plus horrible tyrannie. Elle ſe tranſporte à la priſon, commande d'enfoncer les portes, donne elle-même le premier coup, & dans l'inſtant les portes ſont briſées. On en voit ſortir un grand nombre d'hommes, de femmes & d'enfans, pâles & défaits. Tous ſe jettent aux pieds de leur bienfaictrice & réclament ſa protection. Elle la leur promit & tint parole. Les biens du chapitre furent ſaiſis, moyen toujours efficace de réduire les plus mutins ſous le joug de

de l'autorité légitime. Les chanoines plus dociles consentirent enfin d'affranchir ces malheureux, moyennant une somme payable tous les ans. 1252.

Comme le but principal de la régente étoit d'entretenir la tranquillité dans l'Etat, elle étoit sur-tout attentive à la maintenir dans la capitale. La licence des pastoureaux, dont j'ai parlé à l'occasion de la prison du roi, avoit laissé parmi le peuple de certaines dispositions à s'émanciper. Ce fut sans doute par ce motif qu'elle exigea de nouveaux sermens de fidélité des bourgeois de Paris, & qu'elle obligea l'Université de faire un statut par lequel tout écolier qui seroit pris armé pendant la nuit, seroit jugé par le juge ordinaire, nonobstant les priviléges de ce corps. La reine avoit encore, quelque temps auparavant, fait déclarer par le pape que tous les écoliers de l'Université qui seroient trouvés portant des

armes, feroient exclus de tous privi-
1252. léges. C'étoit un point de police très-important, parce que dans ces temps-là, les écoliers n'étoient pas des enfans comme aujourd'hui, mais des hommes faits pour la plus grande partie, qui par leur nombre & par la diverfité & la jaloufie des nations, pouvoient caufer de grands défordres, dont on avoit vu de fâcheux exemples fous les regnes précédens.

Telle étoit la fituation des affaires dans le royaume de France, tandis que Saint Louis dans la Paleftine étoit occupé à y faire conftruire des forteresses pour mettre les Chrétiens en état de fe foutenir contre les Infidéles, lorfqu'il reçut la trifte nouvelle de la mort de la reine Blanche fa mere.

Mort de la reine Blanche.

Cette princeffe fut attaquée à Melun dans le mois de novembre, de la maladie qui la mit au tombeau. Elle fe fit tranfporter à Paris, où elle reçut

les derniers ſacremens de l'Egliſe par le miniſtere de ſon confeſſeur Renaud 1252. de Corbeil, évêque de cette capitale & l'un des chefs du conſeil d'Etat : enſuite elle manda l'abbeſſe de Maubuiſſon, monaſtere de l'ordre de Cîteaux qu'elle avoit fondé près de Pontoiſe, la conjura au nom de leur ancienne amitié de lui donner l'habit de ſon Ordre, & fit profeſſion entre ſes mains avec de grands ſentimens de dévotion & d'humilité. On la tranſporta enſuite ſur un lit de paille, couvert d'une ſimple ſerge, où elle rendit l'eſprit le premier décembre 1252.

On lui mit auſſi-tôt le manteau royal ſur ſon habit de religieuſe, & la couronne d'or ſur la tête. En cet état elle fut portée par les plus grands ſeigneurs du royaume ſur une eſpece de trône richement orné, depuis le palais juſqu'à la porte Saint-Denis : delà elle fut conduite au monaſtere de Mau-

buiſſon, où elle avoit choiſi ſa ſépulture.

1250.

Tout le royaume reſſentit vivement cette perte. C'étoit la plus grande reine qui eût encore paru ſur le trône François. Femme d'un courage, d'une prudence & d'une élévation de génie au-deſſus de ſon ſexe : princeſſe née pour faire en même-temps l'ornement & la félicité du monde. C'eſt le langage de tous les auteurs de ſon ſiécle; ſans aucun autre reproche enfin qu'un peu trop de hauteur dans ſa premiere régence : ſi toutefois on doit appeller hauteur, la fermeté avec laquelle elle ſe conduiſit envers des vaſſaux indociles, qui ne cherchoient, comme je l'ai rapporté dans le commencement de cet ouvrage, qu'à profiter des brouilleries qu'ils vouloient exciter dans l'Etat; jaloux d'ailleurs de ſon mérite & de ſon autorité.

Portrait de la reine Blanche.

J'ajouterai encore à l'éloge de cette

princeſſe, ce qu'en dit le célébre pere Daniel. * L'hiſtoire nous fournit peu de perſonnes de ſon ſexe qui l'aient égalée dans la piété, la vertu, la prudence, & l'habileté pour le gouvernement. Un eſprit droit & ferme, un courage mâle à l'épreuve des événemens les plus fâcheux & les plus imprévus, faiſoient ſon principal caractere. C'eſt ſur-tout cette fermeté, ſoutenue de beaucoup d'application, qui démontre la ſageſſe de ſon adminiſtration. Ces qualités jointes à beaucoup d'adreſſe, à un air inſinuant, aux charmes & aux graces dont la nature l'avoit abondamment pourvue, lui donnerent une grande autorité; & elle en fit toujours un très-bon uſage pour le bonheur des peuples, qui la comblerent de bénédictions.

1253.

* Hiſt. de France in 4. Edition de 1722. pag. 302.

Je crois pouvoir encore avancer que la reine Blanche a été plus recommandable par ſes vertus civiles,

morales & politiques, que toutes les
1253. princeſſes qui après elle ont été aſſociées à la couronne de France. Ce n'eſt pas que je veuille dépriſer celles-ci parce que la providence ne leur avoit pas donné les talens ſupérieurs, dont elle avoit pourvu la reine Blanche. Il leur ſuffiſoit d'avoir les vertus qui les rendoient cheres à leurs époux & à la nation françoiſe, telles que la reine Marguerite, femme de S. Louis, Jeanne de Bourbon, femme de Charles V, dit le Sage, Marie d'Anjou, femme de Charles VII, Agnès de Bourgogne, femme de Charles duc de Bourbon, Anne de Bretagne, femme de Louis XII, Louiſe de Savoie, mere de François I, Marguerite de Valois, ſœur de ce prince, reine de Navarre, & pluſieurs autres que je pourrois nommer, qui ont aidé leurs époux dans les fonctions de la royauté.

Si je parcours l'hiſtoire des autres

Etats de l'Europe, j'y vois plusieurs femmes célébres (1) qui y tiennent un rang distingué. C'est Philippe de Hainaut, épouse d'Edouard III roi d'Angleterre, Marguerite d'Anjou, femme de Henri VI roi de la même nation, Marguerite de Valdemard reine de Dannemarck, Marguerite d'Autriche, fille de l'empereur Maximilien I, gouvernante des Pays-Bas, Catherine Alexiowna impératrice des Russies. Mais sur toutes ces illustres femmes, je crois pouvoir donner la préférence à Marie-Thérèse d'Autriche, impératrice-reine de Hongrie & de Bohême, pour en faire un juste paralléle avec la reine Blanche. Cette princesse joint à un génie supérieur, une

1253.

(1) J'ai fait l'éloge de ces princesses dans l'histoire abrégée des philosophes & des femmes célébres que j'ai donnée au public, on peut les consulter.

1253. prudence dirigée par le plus ſolide jugement & par une expérience conſommée. Nous l'avons vue triompher par ſon courage de tous ſes ennemis, & affermir ſur la tête de l'empereur ſon époux la couronne impériale, qu'une fauſſe politique dirigée par l'intérêt & par la jalouſie vouloit lui ravir. Enfin, par l'alliance qu'elle a faite de l'archiducheſſe Marie Antoinette ſa fille avec notre auguſte Monarque, elle a comblé les vœux de toute la nation françoiſe, qui ſe promet une longue ſuite de proſpérités de l'union de ces deux illuſtres époux, & des vertus qu'on voit déja briller dans toutes leurs actions.

S. Louis apprend la mort de la reine ſa mere. Sa réſignation aux ordres de la Providence.

On dépécha au roi pour lui porter la triſte nouvelle de cette mort. Il l'apprit à Sajette, & ſelon d'autres à Jaffe, par le légat à qui les lettres avoient été adreſſées. Pour la lui annoncer, il

ſe fit accompagner par l'archevêque de
Tyr & par Geoffroy de Beaulieu Dominicain, confeſſeur de ce prince. 1253.
Leur contenance triſte lui faiſant conjecturer qu'ils avoient quelque choſe de fâcheux à lui apprendre, il les fit entrer ſeuls avec lui dans ſa chapelle. Alors le légat lui expoſa les grandes obligations qu'il avoit à Dieu depuis ſon enfance, ſur-tout de lui avoir donné une mere ſi ſage, qui l'avoit élevé ſi pieuſement, & qui avoit gouverné ſon royaume avec tant de zèle & de prudence. Hélas! ſire, ajouta-t-il, avec des ſanglots & des pleurs, elle n'eſt plus, cette illuſtre reine, la mort vient de nous l'enlever!

On ne peut exprimer les ſentimens de triſteſſe dont le cœur de ce tendre fils fut pénétré. Le premier mouvement de ſa douleur lui fit jetter un grand cri & verſer un torrent de larmes : mais revenu à lui dans le même

instant, il se jetta à genoux devant
1253. l'autel, & dit en joignant les mains: «Je vous rends graces, ô mon Dieu, » de m'avoir conservé jusqu'ici une » mere si digne de mon affection. C'é» toit un présent de votre miséricorde; » vous le reprenez comme votre bien, » je n'ai point à m'en plaindre. Il est » vrai que je l'aimois tendrement; mais » puisqu'il vous plaît de me l'ôter, que » votre nom soit béni dans tous les sié» cles ». Ayant fait devant le crucifix cet acte de soumission aux ordres de Dieu, il congédia le légat & l'archevêque de Tyr, & après avoir encore eu à ce sujet quelqu'entretien avec son confesseur, ils commencerent ensemble l'office des morts pour le repos de l'ame de la reine. Il le récita avec beaucoup d'attention; & le même confesseur remarque comme une chose admirable, que malgré la situation où le trouble & la douleur avoient mis

ſon cœur & ſon eſprit, il ne ſe mé- 1253.
prit jamais dans un ſeul verſet ni en aucun endroit de tout l'office. Il continua non-ſeulement toute l'année de donner ces marques chrétiennes de tendreſſe pour ſa mere, mais encore toute ſa vie ; il ne manqua jamais de faire dire tous les jours en ſa préſence une meſſe des morts pour elle, excepté les Dimanches & Fêtes. Deux jours ſe paſſerent ſans qu'il voulût voir perſonne. Ce terme expiré il fit appeller Joinville, & lui dit en le voyant : Ah! ſénéchal, j'ai perdu ma mere. Sire, répondit le bon chevalier, je n'en ſuis point ſurpris, vous ſçavez qu'elle étoit mortelle ; mais ce qui m'étonne, c'eſt la triſteſſe exceſſive d'un prince qui eſt en ſi grande réputation de ſageſſe.

La reine Marguerite ſon épouſe fut plus aiſée à conſoler. Elle n'aimoit pas la reine mere, parce qu'elle en étoit beaucoup gênée. On n'en ſçait pas les

raiſons, mais il falloit que le roi ſe ca-
1253. chât pour la venir voir. Elle ne laiſſa pas de verſer beaucoup de larmes; & comme un jour Joinville l'eût trouvée toute en pleurs, il lui dit avec ſa franchiſe ordinaire : « Madame, eſt » bien vrai le proverbe qui dit, qu'on ne » doit mie croire femme à ſon pleurer; » car le deuil que vous menez, eſt pour » la femme que vous haïſſiez le plus en » ce monde ». La reine lui répondit avec la même ſincérité : « ſire de Joinville, » ſi ce n'eſt pas pour elle auſſi que je » pleure, c'eſt pour le grand mes-aiſe » en quoi le roi eſt, & pour ma fille » Iſabelle qui eſt demeurée en la garde » des hommes ». * Ce qui faiſoit que la reine n'aimoit point ſa belle-mere, continue l'ingénu ſénéchal, c'eſt que l'impérieuſe Blanche ne vouloit point ſouffrir que le roi fût trop ſouvent en la compagnie de ſon épouſe. Si la cour voyageoit, elle les faiſoit preſque

* Obſerv. du Cange, p. 98. & 99.

toujours loger féparément. Il arriva qu'étant à Pontoife le Monarque eut 1253.
un appartement au-deffus de celui de la princeffe ; il n'ofoit aller chez elle fans prendre de grandes précautions contre la furprife. Il avoit ordonné à fes huiffiers de falle, que lorfqu'ils verroient venir la reine mere, pendant qu'il feroit chez la reine fon époufe, ils battiffent les chiens afin de les faire crier, alors il fe cachoit dans quelque coin. Un jour qu'il tenoit compagnie à fa femme, parce qu'elle étoit dangereufement malade, on vint lui dire que fa mere arrivoit. Son premier mouvement fut de fe cacher dans la ruelle du lit : elle l'apperçut néanmoins. *Venez vous-en*, lui dit-elle, en le prenant par la main, *vous ne faites rien ici.* Hélas ! s'écria Marguerite défolée, *ne me laifferez vous voir mon feigneur ni en la vie, ni en la mort.* Elle s'évanouit à ces mots. Tout le monde la

crut morte ; le roi le crut lui-même
1253. & retourna ſur le champ auprès d'elle :
ſa préſence la fit revenir de ſon éva-
nouiſſement.

Il ſe prépare à ſon retour en France.

Le ſaint Roi cependant commença de penſer à ſon retour, tout le rappelloit en France. La guerre s'étoit rallumée dans la Flandre entre les Dampierre & les d'Aveſnes, & tous leurs voiſins y prenoient parti. Il n'y avoit plus de trève avec l'Angleterre. Henri fortifié de l'alliance de la Caſtille, venoit de paſſer en Guyenne à la tête d'une puiſſante armée. La Normandie ſe préparoit ouvertement à le recevoir : tout, en un mot, ſembloit menacer le royaume d'une révolution générale. Le Monarque voyoit d'ailleurs qu'il ne pouvoit rien entreprendre dans la Paleſtine. Il ne lui arrivoit de ſes Etats que très-peu de troupes, & encore moins d'argent, comme ſi ſes ſujets euſſent voulu le

contraindre à revenir. Malgré tant de raisons il ne voulut rien décider sans 1253.
avoir auparavant consulté le Seigneur. Il fit ordonner des prieres & des processions publiques, pour demander à Dieu de lui faire connoître sa volonté. Tous les seigneurs François lui conseillerent de partir. Les Chrétiens même du pays étoient de cet avis. Ils se voyoient en possession d'un nombre de places bien fortifiées, Acre, le château de Caïfa, Césarée, Jaffe, Tyr & Sidon : c'étoit assez pour se défendre contre les Sarrasins, en attendant que de plus grands secours les missent en état de reprendre Jérusalem. Il fut donc résolu qu'il s'embarqueroit au commencement de l'année suivante, c'est-à-dire, immédiatement après Pâques. Ensuite il recommanda au légat qui avoit ordre du pape de demeurer dans la Palestine, d'avoir grand soin de cette Chrétienté, si fort

exposée à la cruauté des Mahométans.
1253. Il lui laissa beaucoup d'argent & un
Son depart de S. Jean-d'Acre. assez bon nombre de troupes. Joinville eut ordre de conduire la reine & les petits princes à Tyr; le saint Monarque ne tarda pas de les aller joindre, & dans les premiers jours de carême, il se rendit avec eux à Saint-Jean d'Acre, où se devoit faire l'embarquement.

Cette ville étoit alors la capitale & la plus forte place du royaume de Jérusalem & l'abord de tous les Chrétiens. Il y laissa cent chevaliers sous le commandement de Geoffroy de Sargines, qui en qualité de lieutenant d'un si grand prince, eut tout pouvoir dans les affaires publiques, & que son rare mérite fit depuis sénéchal & vice-roi de Jérusalem. Ce brave seigneur soutenu de temps en temps par quelques secours qui lui venoient d'Europe, sçut se maintenir trente ans du-

rant contre la puissance des Mahomé- 1252.
tans.

Tout étoit prêt pour le départ, Louis à pied, accompagné du légat, du patriarche de Jérusalem, de Geoffroy de Sargines, & de toute la noblesse de la Palestine, prit le chemin du port. Il passoit entre deux haies d'un peuple infini, accouru de tous côtés pour voir encore une fois ce généreux bienfaiteur, qu'ils appelloient *le pere des Chrétiens*. L'air retentissoit de ses louanges, & chacun s'efforçoit de lui témoigner sa reconnoissance, les uns par la vivacité de leurs acclamations, les autres par la sincérité de leurs larmes, tous par les bénédictions sans nombre dont ils le combloient. On voyoit sur son visage un fonds de tristesse qui témoignoit assez son regret de n'avoir pas fait pour eux tout ce qu'il auroit desiré : mais d'un autre côté on lisoit dans ses regards plus expressifs que

1253. ses paroles, qu'on le verroit bientôt à la tête d'une nouvelle croisade.

Toutes les personnes qui devoient passer en Europe s'embarquerent sur une flotte de quatorze vaisseaux, & le lendemain, fête de Saint-Marc 1254, on mit à la voile. Le roi fit remarquer à Joinville, que c'étoit le jour de sa naissance. « La rencontre est heureuse, » répondit le sénéchal en riant, c'est » effectivement renaître une seconde » fois que d'échapper d'une terre si » périlleuse ».

Le légat avoit permis au roi d'emporter avec lui un ciboire rempli d'hosties consacrées, soit pour l'usage de sa propre dévotion, soit pour la consolation de ceux qui pourroient mourir dans le passage. Il fit placer ce sacré trésor dans l'endroit le plus décent de son navire, dans un tabernacle précieux, couvert d'un riche pavillon. Tous les jours on y récitoit

ſolemnellement l'office divin : les prê-
tres revêtus de leurs habits ſacerdotaux 1254.
y faiſoient les cérémonies & récitoient
les prieres de la meſſe, à la réſerve
de la conſécration. Le Monarque aſſiſtoit à tout. Rien n'égaloit ſes ſoins pour les malades : il les viſitoit ſouvent, leur procuroit tous les ſoulagemens qui dépendoient de lui, & prenoit ſoin de leur ſalut encore plus que de leur guériſon. Il y avoit ſermon trois fois la ſemaine, ſans parler des inſtructions particulieres & des cathéchiſmes qu'il faiſoit faire aux matelots quand le calme regnoit. Quelquefois il les interrogeoit lui-même ſur les articles de foi, & ne ceſſoit de leur rappeller qu'étant toujours entre la vie & la mort, entre le paradis & l'enfer, ils ne pouvoient trop ſe hâter de recourir au ſacrement de Pénitence. Tel fut l'effet des ſoins & de l'exemple du pieux Monarque, qu'en peu

de temps on vit un changement no-
1254. table parmi les matelots. La honte de ne pas faire quelquefois ce qu'un grand roi faiſoit tous les jours, leur donna le courage de vouloir être chrétiens, & leur inſpira des ſentimens au-deſſus de leur condition.

On voguoit heureuſement du côté de l'iſle de Chypre, & chacun s'entretenoit agréablement de la penſée de retourner dans ſa patrie, lorſque tout d'un coup le vaiſſeau du roi donna ſi rudement ſur un banc de ſable, que tout ce qui étoit ſur le pont fut renverſé. Un moment après il toucha une ſeconde fois, mais avec tant de violence, qu'on s'attendoit à le voir s'entrouvrir. Chacun ſe crut perdu & cria miſéricorde. La reine étoit conſternée ; ſes enfans qui la voyoient en larmes ſans voir le péril, ſe mirent à pleurer. Tout le navire retentiſſoit de gémiſſemens, que l'obſcurité de la nuit

rendoit encore plus effroyables. Louis oubliant en quelque ſorte des objets 1254.
ſi chers, va ſe proſterner aux pieds de celui qui commande à la mer, & dans l'inſtant le vaiſſeau ſe remit à flot. Cet événement ineſpéré fut regardé comme un miracle. Dès que le jour parut, on viſita le bâtiment par-dedans & par-dehors. Les plongeurs rapporterent qu'il y avoit trois toiſes de la quille emportées, & conſeillerent au Monarque de paſſer ſur un autre navire. « Dites-moi, leur répondit-il, ſur la » foi & loyauté que vous me devez, » ſi le vaiſſeau étoit à vous & chargé » de riches marchandiſes, l'abandon» reriez-vous en pareil état? Non ſans » doute, lui répliquerent-ils d'une voix » unanime, nous aimerions mieux ha» ſarder tout que de faire une perte » ſi conſidérable. Pourquoi donc me » conſeillez-vous d'en deſcendre? C'eſt

» reprirent-ils, que la conſervation
1254. » de quelques malheureux matelots
» importe peu à l'univers : mais rien
» ne peut égaler le prix d'une vie com-
» me celle de votre majeſté. Or, ſça-
» chez, dit le généreux prince, qu'il
» n'y a perſonne ici qui n'aime ſon
» exiſtence autant que je puis aimer
» la mienne ; ſi je deſcends, ils deſcen-
» dront auſſi, & ne trouvant aucun
» bâtiment, ils ſe verront forcés de
» demeurer dans une terre étrangere,
» ſans eſpérance de retourner dans leur
» pays. C'eſt pourquoi j'aime mieux
» mettre en la main de Dieu, ma vie,
» celle de la reine & de nos trois en-
» fans, que de cauſer un tel dommage
» à tant de perſonnes ».

Il n'appartient qu'aux héros véritablement chrétiens, de donner ces grands exemples de généroſité. C'eſt par de ſemblables vertus que Louis s'ac-

quit ſur tous les cœurs un empire plus puiſſant & plus glorieux que celui qui étoit dû à ſa naiſſance. 1254.

La navigation fut longue & ennuyeuſe. Le roi qui trouvoit le moyen de rapporter tout à Dieu, ne ſe laſſoit point de faire admirer à Joinville la grandeur de l'être ſuprême, & le néant de ce qui paroît le plus grand parmi les hommes. « Regardez, ſénéchal, lui » diſoit-il, ſi Dieu ne nous a pas bien » montré ſon grand pouvoir, quand » par un ſeul des quatre vents de mer, » le roi, la reine, ſes enfans, & tant » d'autres perſonnes ont penſé abimer. » Ces dangers que nous avons courus » ſont des avertiſſemens & des menaces » de celui qui peut dire : Or, voyez- » vous bien que je vous euſſe laiſſé » noyer, ſi j'euſſe voulu ».

Il arrive aux Iſles d'Hieres.

Enfin le dixieme de Juillet la flotte arriva aux iſles d'Hieres, en Provence. Le Monarque d'abord n'y vouloit pas

descendre, parce que ce n'étoit pas
1254. terre de son obéissance; mais au bout de deux jours, touché des prieres de la reine, des remontrances de Joinville & des larmes de tout l'équipage qui étoit fatigué de la mer, il se fit mettre à terre. Le mauvais état de sa santé acheva peut-être de l'y déterminer : il étoit si foible & si abbatu, que le sénéchal fut obligé de le prendre entre ses bras pour le tirer du vaisseau. Après quelques jours de repos, dès que les équipages furent arrivés, il partit du château d'Hieres pour se rendre à Paris.

Fin du premier Volume.

